

# Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 16613 - 7,50 F - 1,13 EURO

VENDREDI 26 JUIN 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE DES LIVRES

- Notre sélection pour l'été
- Voyages à vau-l'eau



## Les Etats-Unis sont de retour en Chine

● Bill Clinton a commencé, jeudi, un voyage de neuf jours ● C'est la première visite d'un président américain depuis la répression de Tiananmen en 1989 ● Pékin veut tirer profit de son rôle stabilisateur dans la crise financière asiatique ● Les dissidents protestent

### ■ Voyage au cœur de l'Etat

Concentration du pouvoir et loi du silence : ainsi va l'Etat en France, réfractaire à toute réforme qui tente d'imposer davantage le sens des responsabilités et le souci de transparence. Quatrième volet de notre enquête. p. 12 et 13

### ■ Mariage du câble et du téléphone

AT&T a racheté le deuxième câble-opérateur américain. La transaction s'élève à 290 milliards de francs. p. 18

### ■ La question salariale resurgit

Les revendications d'augmentation s'expriment à la faveur de la reprise au moment où le gouvernement aimerait privilégier le passage aux 35 heures. p. 6

### ■ Des visas triés sur le volet

L'attribution des visas se fera en priorité au profit des cadres, hommes d'affaires, étudiants et chercheurs. p. 8

### ■ La vie carcérale se dégrade

Pour la première fois, l'Observatoire international s'intéresse aux pays d'Asie et d'Amérique latine. p. 4

### ■ Un point de vue de Jorge Semprun

L'écrit espagnol répond aux « révélations » de Laure Adler dans une biographie à paraître sur Marguerite Duras. p. 16

### ■ Plaidoyer pour Pierre Bourdieu

Gérard Mauger, sociologue au CNRS, répond aux critiques formulées contre les livres parus dans la collection que dirige Pierre Bourdieu. p. 17

### ■ Du classique à San Francisco

La cité californienne célèbre son troisième festival d'été à Mahler et à la musique américaine d'aujourd'hui. p. 27

### ■ La mort d'un « Maréchaliste »

François Lehideux qui était le dernier ministre encore en vie du maréchal Pétain, est décédé à l'âge de quatre-vingt-quinze ans. p. 10

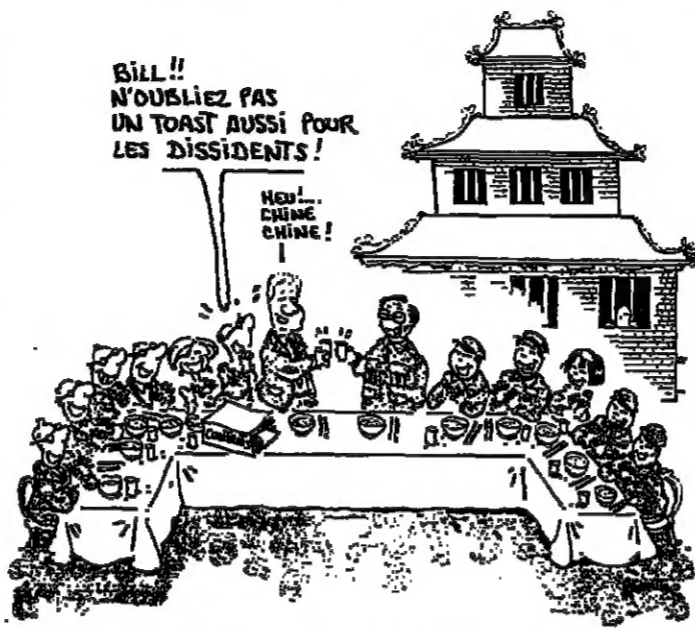
Abonnement : 3 DM ; Australie Guyane, 9 F ; Autriche, 26 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,35 \$ CAN ; Chine et Taiwan, 300 F CFA ; Danemark, 18 DKK ; Espagne, 220 Ptas ; Grande-Bretagne, 18 £ ; Grèce, 450 Dr ; Hongrie, 1.200 F ; Italie, 2000 L ; Luxembourg, 45 Ft ; Malaisie, 10 D/M ; Norvège, 140 Nkr ; Pays-Bas, 3 Ft ; Portugal, 200 Ptas ; République Tchèque, 90 Ft ; Singapour, 300 F CFA ; Suède, 18 Skr ; Suisse, 2,10 Ft ; Thaïlande, 1,2 \$ ; USA, 9,97 \$ ; USA (retrans), 2,95 \$.

M 0147 - 626 - 7.50 F



BILL CLINTON a commencé, jeudi 25 juin, la première visite d'un président américain en Chine depuis la répression sanglante du mouvement démocratique de la place Tiananmen en 1989. Ce délicat voyage de neuf jours suscite une vive polémique aux Etats-Unis. Les dissidents chinois et les responsables républicains considèrent que Washington va ainsi décerner un brevet d'honorabilité au régime communiste.

A Pékin, les autorités semblent déterminées à laver l'affront qu'elles avaient subi après Tiananmen, sous la forme de sanctions politiques, économiques et militaires. Le protocole imposera à M. Clinton de commencer sa visite sur le lieu même du massacre de Pékin. Les autorités Pékin tentent d'exploiter l'attrait de leur marché et leur rôle stabilisateur dans la crise financière asiatique pour se voir reconnaître un statut



de grande puissance et réaffirmer leurs droits sur Taiwan. M. Clinton terminera son voyage à Hongkong, où aucun président américain ne s'est jamais rendu, au moment où le territoire, passé sous administration chinoise, est déstabilisé par la crise financière qui frappe l'Asie.

De ce voyage, les Etats-Unis espèrent un meilleur accès au marché chinois, où ils enregistrent un déficit commercial proche de 60 milliards de dollars. Le nouveau « partenariat stratégique » entre Pékin et Washington est cependant entaché de méfiance à l'heure de la prolifération nucléaire en Asie du Sud. Les Etats-Unis souhaitent aussi parvenir à un accord de « décloisonnement » des missiles chinois pointés sur le continent américain.

Lire pages 2 et 3 et notre éditorial page 14



### ■ France-Paraguay, quarante ans après

### ■ Chirac, Chilavert, même combat !

### ■ Les Anglais inquiètent Lens

Lire notre cahier Le Mondial

## Le Sénat détient-il un morceau de la « vraie Croix » gaulliste ?

MERCREDI 24 JUIN, René Monory a mis en dépôt un « exemplaire original » de la Constitution de 1958, dans la grande galerie du Palais du Luxembourg. Jean Mamert, qui fut chargé par le général de Gaulle d'en coordonner la rédaction, a choisi de le remettre solennellement au président du Sénat, « garant des institutions ». En plus du document scellé par Michel Debré, alors garde des sceaux, le 6 octobre 1958, il y aurait donc un autre « original » de la Constitution, dont on ignorait l'existence jusqu'à ce jour.

Jean Mamert a décidé de « briser le silence ». Cet homme qui cultive le goût du secret s'estime aujourd'hui « libéré » et se dit prêt à raconter l'aventure des travaux préparatoires de 1958. L'ancien secrétaire général du Comité consultatif constitutionnel déplore les « inexactitudes » et les « omissions » de la littérature sur le sujet. Il raconte les conditions acrobatiques dans lesquelles la Constitution a vu le jour : cinq semaines durant, du 11 juin à la mi-juillet 1958, un groupe de travail, composé essentiellement de conseillers d'Etat, n'a fait « que ça ». Mais,

pour de Gaulle, « ça » n'allait pas assez vite : « Vous allez vous retirer dans une thébaïde et vous reviendrez lorsque ce sera prêt ! », leur ordonne-t-il. Les voilà donc partis, à quatre, au château de La Celle-Saint-Cloud, pour « boucler » le projet de Constitution, comme « quatre copains qui bûchent un concours ».

Après plusieurs retouches en conseil des ministres, arrive enfin le grand jour : la signature avec l'apposition du sceau, le 6 octobre. Toutefois, il fut décidé de mettre « de côté » un autre exemplaire, par prudence, dont M. Mamert avait la garde. Un an plus tard, alors qu'il quitte le cabinet de Michel Debré, le général de Gaulle, qui lui accorde un entretien, lui lance, royal : « Vous avez le document, gardez-le ! »

Pour le Sénat, cette levée du secret est providentielle, à quelques mois des élections à la présidence. Agé de soixante-dix ans, nommé en 1996 par M. Monory à la Commission des opérations de Bourse (COB), M. Mamert assure qu'il a pris sa décision en dehors de toute visée politique. Hélas, cette histoire édifiante ne fait pas l'unanimité. Pour Didier Maus, administrateur

civil, nommé en 1984 secrétaire-rapporteur du Comité national chargé de la publication des travaux préparatoires des institutions de la V<sup>e</sup> République, le document de M. Mamert n'est qu'un « exemplaire de courtoisie ».

A sa connaissance, il n'existe que deux originaux de la Constitution. L'un, gardé au secrétariat général du gouvernement, a été signé le 4 octobre 1958 et porte une date « écrite à la main ». Celui-là seul a une valeur juridique. Le second, scellé le 6 octobre 1958, dont la date est cette fois-ci « imprimée », a une valeur « historique, symbolique » : déposé dans l'antichambre du garde des sceaux, il a été transféré aux Archives nationales, en 1996, sur décision de Jacques Toubon. M. Mamert, lui, n'en démord pas, soulignant que beaucoup de choses ont été écrites par des gens qui n'ont participé que « de loin » aux événements ou qui étaient « encore bien jeunes » au moment des faits. « Qu'on me pose des questions. Je répondrai ! », lance-t-il à l'adresse de ses contradicteurs.

Clarisse Fabre

### POINT DE VUE

## Pourquoi nous avons rompu avec le FN

par Gianfranco Fini

JAMAIS, en Italie, on n'a autant parlé de la possibilité de s'inspirer du modèle constitutionnel français de la V<sup>e</sup> République que ces derniers temps, au cours du long et infructueux - en tout cas jusqu'ici - débat

politique parlementaire qui a accompagné les travaux de la commission instituée par les deux Chambres pour réformer la deuxième partie de la Constitution italienne. Les forces politiques italiennes de

centre droit (et en particulier l'Alliance nationale, qui est une composante essentielle du pôle de centre droit) ont toujours vu dans ce que l'on appelle le système semi-présidentiel français la réforme dont notre système politique a be-

soin pour moderniser les institutions et pour garantir la possibilité de gouverner et la stabilité. Et cela vaut également la peine de le rappeler : c'est précisément l'hostilité des forces de centre gauche à l'attribution au président, élu par le peuple, de pouvoirs analogues à ceux que prévoit la Constitution française qui a été la cause déterminante de l'échec de la tentative réformiste.

Pendant que la politique italienne regardait de l'autre côté des Alpes, les vicissitudes de la vie politique nationale française faisaient que, à Paris, on portait une certaine attention à la situation italienne et, en particulier, à l'évolution de la droite et au rôle de l'Alliance nationale. Je fais référence - on l'aura compris - à votre débat politique et journalistique sur l'éventualité d'une transformation du Front national, similaire à celle que j'ai fait opérer au vieux MSI, et donc à la possibilité d'une future alliance avec la droite démocratique et républicaine pour barrer la route à la coalition « gauchiste », à l'exemple de ce qui s'est produit en Italie en 1994.

Lire la suite page 16

Gianfranco Fini est président de l'Alliance nationale.

# Eric Tabarly

## Mémoires du large

« Le plus grand marin de ce siècle. »

Olivier de Kersauson

Editions de Fallois

## Le combat contre la tuberculose

LE SÉQUENCAGE du génome du bacille de Koch, effectué récemment par une équipe franco-britannique, devrait révolutionner la lutte contre la tuberculose dont meurent trois millions de personnes chaque année dans le monde. Ce micro-organisme fut découvert en 1882, mais il fallut attendre les années 20 pour trouver un vaccin, le BCC, dont l'efficacité est encore discutée. L'étude des 4000 gènes du bacille aidera les chercheurs à affiner leurs armes. Grâce aux progrès du séquençage, le génome d'autres bactéries ou parasites, responsables de maladies comme la lèpre ou le paludisme, devrait être décrypté d'ici la fin du siècle.

Lire page 24

## Les défis d'EDF



FRANÇOIS ROUSSELY

DIRECTEUR du cabinet d'Alain Richard au ministère de la défense, François Roussely s'appuie à prendre la présidence d'EDF. Agé de cinquante-trois ans, ce socialiste proche de Pierre Joxe a une réputation de grand serviteur de l'Etat, illustrée par son parcours au ministère de l'Intérieur, puis à celui de la défense. Bourreau de travail, ferme et courtois, d'une intégrité intellectuelle reconnue par ses adversaires, il devra, à EDF, rétablir le dialogue social, adapter l'entreprise à l'ouverture à la concurrence prévue pour février 1999 et assurer la transparence dans le nucléaire.

Lire page 19

International	2	Tableau de bord	22
France	6	Aujourd'hui	24
Société	8	Météorologie-jeux	26
Carnet	10	Culture	27
Régions	11	Calendrier	28
Horizons	12	Kiosque	30
Entreprises	18	Abonnements	30
Communication	21	Radio-télévision	31

## INTERNATIONAL

LE MONDE / VENDREDI 26 JUIN 1998

**DIPLOMATIE** Bill Clinton a entamé, jeudi 25 juin, la première visite d'un président américain en Chine depuis le massacre de la place Tiananmen de 1989. Défendant une poli-

tique d'« engagement constructif » dans le pays le plus peuplé du monde, le chef de l'Etat américain devra commencer en ce lieu hautement symbolique sa visite à Pékin, dénon-

cée par les dissidents chinois et objet de controverses aux Etats-Unis. ● AUCUN RESULTAT spectaculaire n'est attendu de cette visite, qui se déroule sur fond de compétition pour le mar-

ché chinois mais aussi d'aggravation des crises financières en Asie. ● PEKIN TENTE d'utiliser son rôle de stabilisateur dans cette tourmente pour obtenir des concessions américaines,

notamment sur le dossier sensible de Taiwan. Bill Clinton sera le premier président américain à se rendre à Hongkong. (Lire aussi notre éditorial page 14.)

## Neuf ans après Tiananmen, l'Amérique est de retour en Chine

Le président Clinton entreprend la première visite d'un président américain dans l'« empire du Milieu » depuis l'écrasement du mouvement démocratique. De multiples contentieux suscitent les polémiques autour d'une délicate normalisation sur fond de crise financière en Asie

**WASHINGTON**  
de notre correspondant

Neuf jours en Chine, neuf ans après la sanglante répression de la place Tiananmen. Neuf ans de « punition » pour expier une politique bafouant les droits de l'homme, neuf jours de voyage pour signaler que, aux yeux de l'administration américaine, la Chine est de nouveau fréquentable. Les apparences du séjour de Bill Clinton dans l'empire du Milieu sont cependant trompeuses : si, pendant près d'une décennie, l'Amérique a imposé des sanctions à la Chine, cette fermeté n'a pas empêché le développement d'une coopération commerciale aussi fructueuse que contestée. Mais le réchauffement actuel des relations met davantage en exergue les sujets de désaccord que les points de convergence.

Il n'empêche : Bill Clinton se rend en Chine. S'il ne devait y avoir aucun résultat concret de cette visite, les autorités chinoises n'en seraient pas moins satisfaites. Lorsque les télévisions du monde entier diffuseront les images du président Jiang Zemin accueillant son hôte sur ce que des dissidents qualifient de « le tapis rouge de sang », place Tiananmen, lorsque les honneurs seront rendus au chef de la Maison Blanche par un détachement de l'armée chinoise, le souvenir des chars avançant vers les étudiants, le 4 juin 1989, commencera de s'effacer des rapports officiels, confortant au pas-

sage l'autorité du président Jiang. Pour Pékin, comme pour les républicains ulcérés par la *realpolitik* de la Maison Blanche, ce sera le moment fort du voyage, un brevet d'honorabilité diplomatique. Pouvait-on éviter un symbole aussi fort ? Le fait de suivre le protocole chinois « n'affaiblit d'aucune manière ma capacité à défendre les

principes américains », s'est défendu le régime ténésien, et, plus récemment, pour le rôle « stabilisateur » qu'aurait joué Pékin à l'occasion de la crise économique asiatique et de la tension nucléaire indo-pakistanaise. Il n'y avait rien d'urgent, soulignent-ils, à « régulariser » les rapports bilatéraux, sous prétexte de la visite du président Jiang aux Etats-Unis, en novembre 1997. Cette visite n'a guère contribué à

désamorcer les vituperations à l'encontre de la Chine. Celles-ci portent sur des accusations de commerce d'organes humains prélevés sur des prisonniers politiques, des avortements forcés (dénoncés par la droite religieuse), une politique de sinisation du Tibet, la coopération militaire et nucléaire avec l'Iran et le Pakistan, les protestations de syndicats contre les contrefaçons et le piratage industriel chinois.

### RISQUES POLITIQUES

En outre, la perspective des élections parlementaires de novembre incite les républicains à exploiter le double scandale du financement du parti démocrate par des donateurs d'origine chinoise, et du transfert de données et de technologies « sensibles » dans le domaine des satellites. L'accusation est transparente : sous prétexte de diplomatie commerciale, la Maison Blanche a-t-elle négligé la sécurité nationale des Etats-Unis ? Ce contexte accroît les risques politiques du voyage de M. Clinton.

Sachant que son séjour sera évalué à l'aune de l'insistance avec laquelle il réclamera l'extension des libertés démocratiques, Bill Clinton va s'efforcer d'enfoncer le clou du respect des droits de l'homme. Les dirigeants chinois s'y attendent, dans la sérénité. A leur avis, le président américain n'a pas l'intention de se livrer à des provocations. Le refus de visa chinois opposé à des journalistes de Radio Free Asia

n'influera pas sur les grands dossiers bilatéraux. Ceux-ci ne progressent guère. La question de Taiwan reste prépondérante : Pékin souhaiterait entendre Bill Clinton réaffirmer que l'Amérique ne soutiendra jamais l'indépendance de l'île nationaliste, tout en obtenant une cessation de l'aide militaire américaine à Taïpeh. Bref, que les Etats-Unis manifestent par des gestes concrets leur reconnaissance d'« une seule Chine ».

Les Américains, de leur côté, exigent un meilleur accès au marché chinois toujours très protectionniste, afin notamment de réduire un déficit commercial qui menace de grimper à 60 milliards de dollars à la fin de l'année. Tant que des progrès significatifs n'auront pas été faits dans ce domaine, Washington continuera de bloquer l'entrée de la Chine au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Or, si ce dossier est dans l'impasse, estime Charlene Barshefsky, représentante américaine pour le commerce, c'est parce que les Chinois sont préoccupés par les conséquences politiques de la libéralisation économique que suppose l'accès à l'OMC.

### « DÉCIBLAGE » MUTUEL

Bill Clinton expliquera sans doute à ses hôtes que, personnellement, il est prêt à accorder à Pékin la clause de la nation la plus favorisée (MFN) de façon permanente, mais que seuls une sensible amélioration de la situation des droits de

l'homme et des progrès en matière de non-prolifération nucléaire sont susceptibles de faire fléchir le Congrès. Sur tous ces dossiers, il est douteux que le voyage de Bill Clinton permette des avancées significatives.

Même si certains économistes estiment que la dévaluation du yuan, il y a trois ans, a semé les germes de la crise asiatique, et que les experts militaires soulignent que l'accès au statut de puissance nucléaire du Pakistan n'aurait pas été possible sans transferts de technologie et d'expertise chinoises, Bill Clinton adressera un satisfait aux autorités de Pékin pour le rôle « constructif » qu'elles ont joué depuis quelques mois. Ces dernières semaines, la diplomatie américaine s'est beaucoup investie dans la conclusion d'un accord sur le « déblage » mutuel des missiles chinois et américains.

Aux yeux des républicains, le fait de savoir que 13 missiles nucléaires chinois sont pointés sur des villes américaines ôte toute crédibilité à l'idée de « partenariat stratégique ». En réalité, la question du « déblage » est essentiellement symbolique, puisqu'il suffit de quelques secondes aux ordinateurs pour « recycler » des missiles. Il n'empêche : la portée d'un tel « geste » ne serait pas négligeable dans le cadre d'un voyage où les symboles ont vocation à jouer un rôle « historique ».

Laurent Zecchini

### La Chine fermée aux journalistes d'une radio américaine

Avant de partir pour la Chine, Bill Clinton a accordé une interview exclusive à trois journalistes de Radio Free Asia qui s'étaient vu retirer leurs visas par Pékin et exclure de la visite présidentielle. Qualifiant d'« erreur » la décision chinoise, Bill Clinton a déclaré vouloir ainsi « envoyer un message très clair comme quoi nous ne pensons pas que les idées ont besoin de visas et que nous soutenons la liberté de la presse ». Mais, malgré les protestations américaines, les autorités chinoises ont refusé de revenir sur leur décision.

La classe politique américaine, unanime, a condamné la décision des autorités communistes de retirer leurs visas aux trois journalistes de cette radio financée par le gouvernement américain. Créée en 1996, Radio Free Asia, qui émet notamment vers la Chine, a souvent été citée par M. Clinton comme un exemple des efforts de son gouvernement pour faire pression sur Pékin et contribuer au respect des droits de l'homme dans ce pays.

principes américains », s'est défendu le régime ténésien, et, plus récemment, pour le rôle « stabilisateur » qu'aurait joué Pékin à l'occasion de la crise économique asiatique et de la tension nucléaire indo-pakistanaise. Il n'y avait rien d'urgent, soulignent-ils, à « régulariser » les rapports bilatéraux, sous prétexte de la visite du président Jiang aux Etats-Unis, en novembre 1997. Cette visite n'a guère contribué à

désamorcer les vituperations à l'encontre de la Chine. Celles-ci portent sur des accusations de commerce d'organes humains prélevés sur des prisonniers politiques, des avortements forcés (dénoncés par la droite religieuse), une politique de sinisation du Tibet, la coopération militaire et nucléaire avec l'Iran et le Pakistan, les protestations de syndicats contre les contrefaçons et le piratage industriel chinois.

## Pékin veut obtenir la consécration de ses nouvelles ambitions

**PEKIN**  
de notre correspondant

Aucune relation n'est plus cruciale pour les Chinois que celle-là. Combinaison instable de fascination et de répulsion, la relation sino-américaine obsède littéralement les maîtres de Pékin. Crisé par sa progressive montée en régime sur la scène internationale, l'« empire du Milieu » ne se mesure plus qu'à l'aune de la puissance d'outre-Pacifique, jusqu'à rêver de bâtir un Hollywood national capable de produire un film comme *Titanic*, qui a déchaîné l'enthousiasme des Chinois par son gigantisme et ses effets spéciaux.

Si la visite de Bill Clinton est si importante pour les dirigeants chinois, c'est que seule l'union de Washington leur semble digne d'intérêt. Elle seule est capable de leur délivrer ce brevet d'honorabilité qui consacrera leurs nouvelles ambitions. Cette quête de la reconnaissance des Etats-Unis ne signifie sûrement pas que l'anti-américanisme, ou une méfiance quasi paranoïaque à l'encontre des manœuvres prêtées aux Américains, aient disparu comme par enchantement des esprits des dirigeants chinois.

Cette suspicion reste au contraire bien ancrée, comme l'ont montré les deux récentes crises régionales. D'abord, la passivité initiale des Américains à l'égard de la tourmente financière asiatique a été très mal ressentie à Pékin : les experts chinois ont conclu que Washington avait cyniquement parié sur une baisse du poids de l'Asie émergente. D'autre part, Pékin n'a jamais été complètement convaincu de la sincérité de l'amitié amé-

ricaine à l'égard du programme nucléaire indien. Le sentiment persiste à Pékin que Washington s'est montré d'une coupable bienveillance vis-à-vis de New Delhi dans l'espoir d'en faire un pion dans une stratégie d'engagement dirigée contre la Chine.

Mais ces soupçons sont demeurés dans le non-dit, sans nourrir de violentes campagnes de propagande, du type de celles qui enflammaient la presse officielle durant la période de tension qui a couru de la répression de Tiananmen (juin 1989) jusqu'à novembre 1996, quand ont commencé à se réchauffer les relations sino-américaines au lendemain de la crise des missiles du détroit de Formose. On ne lit plus dans la presse des diatribes désignant les Etats-Unis comme le principal adversaire de la Chine. Depuis plus d'un an, les autorités chinoises sont plutôt engagées dans une stratégie de séduction. Désireux d'apparaître comme un bon élève de la classe internationale, Pékin reste discret à Hongkong, s'abstient de dévaluer le yuan et annonce son intention de signer la convention des Nations unies sur les droits civils et politiques.

**CONTREPARTIES**  
Pour l'essentiel, les Chinois cherchent à négocier deux contreparties en échange de leur nouvelle « sagesse ». La première est l'effacement de l'opprobre lié au massacre de Tiananmen et des sanctions commerciales qui ont suivi. Pékin demande l'octroi automatique par la Maison Blanche de la clause dite « de la nation la plus favorisée ». Plus que de supprimer des entraves économiques, il s'agit

de gommer les stigmates de 1989. La deuxième contrepartie espérée de Pékin concerne Taiwan. Comme le souligne le ministre chinois des affaires étrangères, Tang Jiaxuan, la question taïwanaise est « au cœur de la relation bilatérale » sino-américaine. Elle en

### Tiananmen, symbole suprême du pouvoir chinois

La cérémonie militaire de réception sur la place Tiananmen est le point de passage obligé par lequel débute toute visite officielle d'un homme d'Etat étranger en République populaire de Chine. Un protocole minutieusement déterminé les détails de la cérémonie, notamment le nombre de coups de canon tirés à blanc en fonction du rang du dignitaire accueilli - vingt et un pour une visite d'Etat. Le gouvernement de Pékin y attache une valeur symbolique particulièrement lourde, qui n'est pas seulement liée au souvenir qu'a laissé cet endroit dans l'opinion internationale depuis le massacre de 1989 à l'issue du mouvement prodémocratique des étudiants. Cependant, ce n'est pas sans déception que les dirigeants chinois y accueillent, vendredi 26 juin, le chef de l'exécutif américain, qui les avait accusés, après le drame, de « se tenir du mauvais côté de l'histoire » par leur refus de procéder à une ouverture politique.

## La crise de 1996 avec Taïwan fut plus sérieuse qu'il n'y parut

LA QUESTION de Taïwan paraît bien moins à vif qu'il y a seulement deux ans dans les relations sino-américaines. Il ne faut cependant pas s'y tromper : elle demeure particulièrement sensible, même si un calme relatif prévaut sur ce front à l'heure actuelle. En février 1996, les Etats-Unis dépêchaient deux porte-avions et leurs escadres dans les eaux entourant l'île qui échappe au contrôle de Pékin afin de répliquer aux manœuvres militaires les plus importantes organisées par le continent dans ces parages depuis les années 50. Deux interprétations prévalurent alors à propos de cette brusque bouffée de tension. L'une était qu'un réel problème stratégique existait à l'égard de Washington. L'autre, que ces gestuelles militaires étaient purement symboliques, pour ne pas dire théâtrales, et ne comportaient aucun risque de dérapage.

A la surface des choses, la suite des événements paraît donner raison aux tenants de la seconde thèse. Les relations entre Pékin et Taïpeh ont repris la voie de la table de négociations ; sur le continent, les boute-feu de la ligne dure ont été remis au pas après la dispari-

tion, en 1997, de Deng Xiaoping. Pourtant, les révélations publiées à la veille de la visite de Clinton par le *Washington Post* tendent à confirmer que l'affaire fut plus sérieuse qu'il ne transpara à l'époque. Il y eut d'abord l'épisode connu dans lequel un haut responsable militaire chinois, le général Xiong Guangkai, se laissa aller à menacer les Etats-Unis d'un bombardement nucléaire sur la côte ouest dans le cas de figure hypothétique où ils interviendraient pour empêcher une opération de force continentale à l'encontre de Taïwan. La menace suivait six mois d'une escalade verbale entre les deux pays à propos des efforts déployés par Taïpeh pour s'arracher au statut de paria diplomatique où l'île est confinée depuis la normalisation sino-américaine de 1979.

### NORMALISATION

Les manœuvres militaires continentales se tinrent dès lors dans un crescendo qui devait culminer avec le tir de plusieurs missiles - à blanc - sur des cibles en mer situées toujours plus près de l'île, depuis le littoral. Jusqu'à ce que l'un de ces missiles, le 7 mars, sur-

sort de Taïwan. Faute d'un texte écrit, ils se satisfirent d'une déclaration verbale du président américain affirmant solennellement l'opposition de Washington aux concepts de « Deux Chineses », d'« Une Chine, un Taïwan » ainsi qu'à toute perspective d'indépendance de l'île.

Dans le communiqué de 1979, qui scellaient le rétablissement des relations diplomatiques entre les deux capitales, les Américains avaient déjà formellement reconnu la revendication de souveraineté de la République populaire sur Taïwan. Mais Pékin reproche aux Américains de n'avoir jamais respecté le communiqué de 1982 aux termes duquel ils s'étaient engagés à réduire progressivement les ventes d'armes à Taïwan. M. Clinton résistera-t-il à la pression pékinoise sur ce sujet ?

Car la Chine se livre à un gigan-

tesque marchandage où se mêlent les dossiers. Si elle a refusé jusqu'à présent de signer le régime de contrôle de la technologie des missiles (MTCR), c'est parce qu'elle souhaite en faire une arme de négociation sur la question taïwanaise. Selon le quotidien hongkongais *South China Morning Post*, les dirigeants chinois disent en substance aux Américains : « Nous nous engageons à arrêter nos ventes d'équipements au Pakistan et à l'Iran à condition que vous arrêtez vos ventes d'armes à Taïwan ». Voilà pourquoi les Taïwanais sont inquiets depuis quelques semaines. Ils craignent d'être sacrifiés sur l'autel de la réconciliation des deux géants du Pacifique. Dans les rues de Taïpeh, des manifestants mirent l'Onclé Sam en grossier cour-tisan.

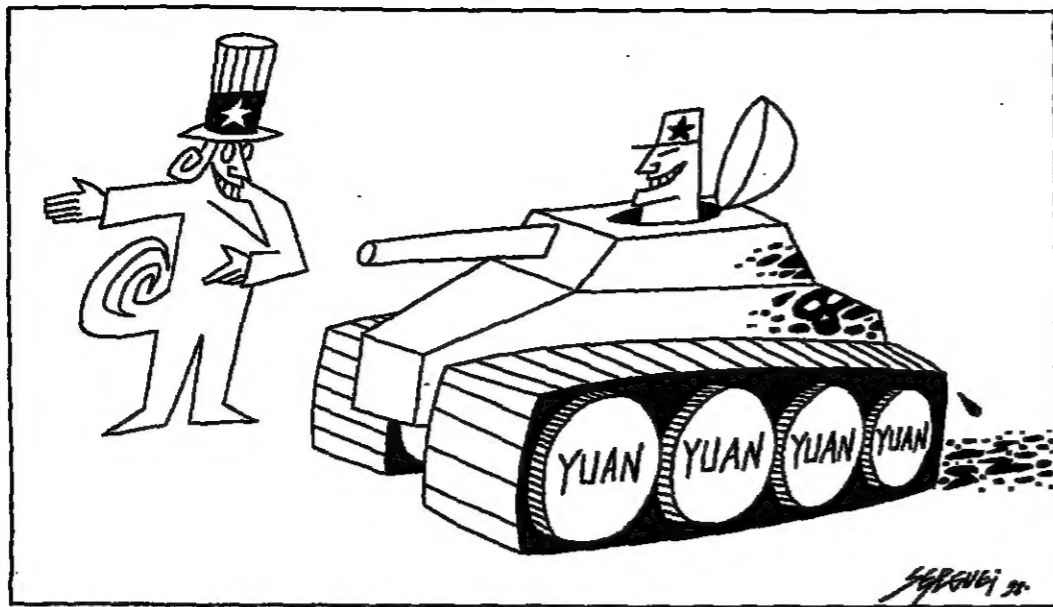
Frédéric Bobin

mesure, M. Lake eut, le lendemain, 8 mars, une réunion plus approfondie et prolongée avec l'envoyé chinois dans une résidence campagne privée, celle de la défunte Pamela Harriman, ambassadeur des Etats-Unis en France. L'envoyé chinois ne put qu'assurer les responsables américains que « ce n'était pas la politique » de la Chine que de proférer des menaces nucléaires à l'encontre de la première puissance du monde... L'administration américaine entretient aujourd'hui la thèse selon laquelle ce tournant des relations avec la Chine peut servir de base à l'édification d'un « nouveau partenariat stratégique » destiné à se substituer à celui qui avait prévalu du temps de la guerre froide, contre l'Union soviétique. La question du sort de Taïwan n'en a pas pour autant progressé, les Etats-Unis n'ayant proposé aucune nouvelle approche du problème tandis que la Chine, pour sa part, refuse toujours de renoncer à l'usage de la force afin de récupérer la souveraineté qu'elle considère siennne sur la « province sacrée ».

Francis Deron

**DEMAIN**  
francesco  
smalto  
PARIS  
**SOLDES**  
remises de 30 à 50%  
10h - 19h  
Homme : 44, rue François 1<sup>er</sup> (8<sup>e</sup>)  
Homme et Femme : 5, place Victor Hugo (16<sup>e</sup>)

1998/06/13



## Cinq questions sur la nouvelle crise financière asiatique

### POURQUOI LE YEN BAISSE-T-IL ?

Le yen a perdu 15 % de sa valeur face au dollar depuis le début du mois de février. Les opérateurs vendent des yens parce qu'ils n'ont plus confiance dans la solidité de l'économie et du système financier japonais. Ils préfèrent acheter les monnaies de pays en meilleure santé économique, ce qui est le cas des nations européennes et surtout des États-Unis.

Le Japon est officiellement entré en récession, la plus grave depuis vingt-trois ans. Après un recul de 0,4 % au cours des trois derniers mois de l'année 1997, le produit intérieur brut japonais s'est contracté de 1,3 % au premier trimestre. Les ménages ne consomment pas, les entreprises n'investissent plus, la production industrielle recule. Cette récession économique, avec le lot de faillites qui l'accompagne, a pour conséquence d'aggraver les difficultés des banques japonaises, qui croquent sous les montagnes de créances douteuses héritées du dégonflement de la bulle spéculative au début des années 90. Exemées au bord du gouffre, les établissements financiers nippons renchignent à accorder des crédits, ce qui étouffe l'activité des petites entreprises japonaises.

La défiance des marchés à l'égard du yen est accrue par les atermoiements du gouvernement nippon, incapable de prendre des mesures énergiques pour relancer la consommation et pour assainir son système bancaire. Les ménages japonais, de leur côté, préfèrent placer leur épargne à l'étranger plutôt qu'au Japon, où les rendements sont extrêmement bas (moins de 1 %) ; ces flux de capitaux font baisser le yen.

### POURQUOI LA BAISSE DU YEN FAIT-ELLE RECULER LES AUTRES DEVISES D'ASIE ?

Le plongeon du yen a provoqué une rechute des monnaies et des Bourses d'Asie, qui étaient pourtant parvenues à se stabiliser après leur déroute du second semestre 1997. En trois mois, les Bourses de Séoul, de Bangkok, de Kuala Lumpur ont perdu plus de 40 % de leur valeur, Hongkong et Singapour le tiers.

La chute de la devise nipponne a pour conséquence d'aggraver les difficultés des économies d'Asie du Sud-Est, qui avaient Tokyo pour principal banquier et qui sont en compétition commerciale avec le Japon. D'un côté les entreprises de ces pays ne trouvent plus les fonds nécessaires pour se financer auprès de banques nipponnes en pleine crise ; de l'autre, pour ajuster leur compétitivité, les monnaies coréenne, thaïlandaise ou malaisienne sont contraintes de suivre le yen à la baisse.

Les devises d'Asie du Sud-Est sont d'autant plus fragiles que les conséquences de la crise monétaire et boursière de 1997 commencent à se faire sentir dans l'économie réelle et qu'elles sont bien plus fortes que prévu. Au lieu du ralentissement escompté, c'est une récession profonde qui semble se dessiner dans la région. La principale déception vient de l'absence de rebond des exportations sur lequel comptaient de nombreux économistes après la dévaluation des monnaies de ces pays.

En Indonésie, le PIB s'est replié de 8,5 % au premier trimestre et, selon le gouvernement, la baisse pourrait atteindre 10 % sur l'ensemble de l'année. En Corée du Sud, la contraction du PIB pourrait être de 5 %. La région tout entière

est entrée dans un cercle vicieux : les difficultés économiques et financières à Tokyo augmentent celles de Bangkok, Séoul, Jakarta, Kuala Lumpur, lesquelles fragilisent en retour l'activité économique et le système financier nippons.

### QUELLE EST L'ATTITUDE DE LA CHINE ?

Depuis un an, Pékin et Hongkong ont résisté à la tempête financière dans la région et ont réussi à maintenir la parité de leur devise avec le dollar. Cette inflexibilité monétaire a été motivée par des raisons d'ordre aussi bien économique que politique. La Chine a d'abord besoin de capitaux étrangers pour financer son développement et amortir le choc des gigantesques restructurations en cours dans les entreprises d'Etat. En choisissant de ne pas dévaluer sa monnaie, la Chine a aussi cherché à apparaître en Occident comme le nouveau pôle de stabilité monétaire asiatique.

### La Chine a cherché à apparaître en Occident comme le nouveau pôle de stabilité monétaire asiatique

Mais le récent plongeon du yen et des autres devises asiatiques remet en cause cette stratégie, en exerçant une très forte pression sur la compétitivité et sur les exportations des entreprises chinoises, dont le quart environ est absorbé par le Japon. Le rythme de croissance de l'économie chinoise s'est ralenti à 7,2 % au premier trimestre après +8,8 % en 1997. Cette détérioration du climat économique, dans un pays qui connaît un chômage de masse et où le système bancaire est en mauvais état, alimente le débat au sein même du pouvoir sur l'opportunité de poursuivre la politique de yuan fort.

### QUE PEUVENT FAIRE LES AUTORITÉS MONÉTAIRES INTERNATIONALES ?

Mercredi 17 juin, la Réserve fédérale des États-Unis et la Banque du Japon étaient intervenues, avec succès, sur le marché des changes, pour stopper la chute du yen : la monnaie japonaise s'était vivement redressée, regagnant 3 % de sa valeur en quelques minutes. Cette action avait pris à contrepeil les opérateurs, la Maison Blanche expliquant depuis plusieurs semaines que la solution à la baisse du yen ne se trouvait pas dans une intervention des banques centrales mais au Japon même. Pour expliquer la volte-face de Washington sur ce dossier, les analystes ont mis en avant la pression exercée par les industriels américains, mécontents de la surévaluation du dollar, mais surtout le rôle-clé joué par la Chine. Quelques heures avant l'intervention conjointe nippo-américaine, le ministre des finances chinois avait pour la première fois évoqué la possibilité d'une dévaluation du yuan en raison de la baisse du yen. Devant le risque qu'une chute du yuan n'ébranle l'Asie dans une nouvelle spirale déflationniste et ne creuse davantage le déficit commercial américain vis-à-vis de la Chine, la

Maison Blanche s'est résolue à intervenir. Très efficace sur l'instant, l'opération nippo-américaine n'a toutefois pas empêché le yen de rebaisser ces derniers jours. Les opérateurs ont d'abord été déçus par l'absence de mesures concrètes à l'issue de la réunion des suppléants des ministres des finances du G7, samedi 20 juin, à Tokyo. De surcroît, la perspective d'une nouvelle intervention de la Fed et de la Banque du Japon ne les inquiète guère, les deux instituts d'émission ne pouvant désormais plus compter sur l'effet de surprise qui avait accompagné leur première opération. Enfin, les mutations des banques centrales sont négligeables par rapport à celles dont disposent les marchés (il s'échange quotidiennement 250 milliards de dollars sur la parité dollar/yen, soit l'équivalent des réserves de changes réunies de la Réserve fédérale et de la Banque du Japon). Dans ces conditions, de nombreux analystes voient la chute du yen se poursuivre ; certains le voient tomber jusqu'à 160 yens dans six mois et à 170 yens dans un an.

### QUELLES CONSÉQUENCES POUR LES ÉCONOMIES OCCIDENTALES ?

Les experts avaient estimé que la tempête monétaire et boursière asiatique du second semestre de 1997 amputerait les économies occidentales d'un demi-point de croissance en 1998. Nul ne sait encore ce que leur coûtera la deuxième crise asiatique en cours. La récession des économies asiatiques pèsera sur les exportations des entreprises américaines et européennes vers cette région tandis que les produits fabriqués en Occident seront rendus moins compétitifs sur le marché mondial.

L'évaluation de l'impact de la crise asiatique est d'autant plus difficile qu'elle ne présente pas que des inconvénients pour les économies des États-Unis et du Vieux Continent : elle entraîne d'abord un recul du prix des matières premières, favorable aux industriels, et une modération de la hausse des prix à la consommation, bonne pour le pouvoir d'achat des ménages. Enfin, les investisseurs internationaux préfèrent par prudence rapatrier leurs capitaux placés en Asie, mais aussi sur les autres places financières émergentes – comme la Russie, le Brésil –, vers les marchés occidentaux : ces transferts se traduisent par une baisse importante des taux d'intérêt à long terme, elle-même favorable aux investissements des entreprises et à la consommation des particuliers aux États-Unis et en Europe.

Mais, au-delà de ses conséquences éventuelles sur le rythme de croissance en Occident, les analystes redoutent surtout que la nouvelle crise asiatique ne sape les fondations mêmes de l'économie mondiale en mettant en péril la stabilité du système financier international tout en provoquant une montée des protectionnistes. Le responsable à la Banque mondiale de l'Asie du Sud-Est met en garde contre les risques d'une dépression longue et pénible en Asie, elle-même prénée à un effondrement économique au niveau planétaire. Quant au premier ministre britannique Tony Blair, il estime que la crise asiatique et la récession japonaise représentent « le plus grand risque pour l'économie mondiale depuis 20 ans ».

Pierre-Antoine Delhommeau

## Première visite d'un président américain à Hongkong, sur fond de récession

### HONGKONG correspondance

Qu'il ait fallu attendre que Hongkong revienne à la Chine pour qu'un président des États-Unis se rende, pour la première fois dans l'histoire, en visite officielle sur le territoire n'est pas anodin. C'est au lendemain du premier anniversaire de la récession, du 2 au 3 juillet, que Bill Clinton achèvera son voyage en Chine par une visite à Hongkong. Sous la pression du Congrès américain, Washington a porté une attention particulière au devenir de la nouvelle région administrative spéciale de la Chine.

Chaque année, le département d'Etat doit présenter un rapport au Congrès sur la situation dans le territoire. Et Hongkong est le port qui a été le plus visité par les bateaux de guerre américains depuis un an. Les Américains n'ont jamais caché leur scepticisme sur le respect du principe « Un pays, deux systèmes » par Pékin, sur la continuité de l'Etat de droit et le maintien des droits de l'homme. Par sa visite, Bill Clinton veut montrer tant au Congrès qu'à Pékin qu'il reste vigilant.

Mais la visite du président américain s'inscrit aussi dans un autre contexte : la crise financière et économique qui frappe la région depuis un an. Les Américains se souviennent que c'est la chute de la Bourse de Hongkong, le 23 octobre 1997, qui a déclenché le premier dé-

crochage sérieux de l'automne de Wall Street et des grandes places mondiales, suscitant les premières inquiétudes sur les effets déflationnistes de la crise asiatique pour le reste du monde. Ils savent aussi que la monnaie du territoire, liée au dollar américain par une parité fixe, est la seule monnaie convertible de la région à avoir tenu bon, mais au prix d'une flambée de ses taux d'intérêt.

### EFFONDREMENT DES PRIX

Ce phénomène a déclenché une chute de 40 % à 50 % de la valeur des actifs du territoire et la plus grave récession qu'il ait connue depuis la guerre. Récession qui a poussé le gouvernement à lancer dans l'urgence un plan de 25 milliards de francs pour arrêter l'effondrement des prix de l'immobilier. Aussi les États-Unis, très critiqués sur le territoire pour être intervenus tardivement sur les marchés financiers, ne devraient pas manquer d'apporter leur soutien aux efforts du gouvernement. D'autant que, sur la question de l'entrée de la Chine à l'OMC, Hongkong, déjà membre de l'organisation multilatérale, n'a pas joué le rôle de « cheval de Troie de la Chine » que redoutaient certains membres du Congrès américain.

Pour autant, la visite du président américain sur le territoire dépassera-t-elle la dimension sym-

bolique, la gestulation médiatique et les encouragements de portée générale ? La nature de son soutien à la démocratie aura une résonance particulière un mois après les élections au Conseil législatif (Legco), qui ont suscité une forte participation de la population (53 % de votants) et ont ramené triomphalement les démocrates sur la scène politique.

Ce plébiscite en faveur de la démocratie n'a pas manqué de soulever un débat sur l'accélération du processus démocratique dans la RAS, à l'initiative du leader du Parti démocrate, Martin Lee. Celui-ci réclame l'adoption du suffrage universel pour les prochaines élections au Legco en l'an 2000 et, en 2002, pour celle du prochain chef de l'exécutif.

Pourtant, si Bill Clinton rencontre Martin Lee, « c'est, insiste le consul général, au même titre que les autres leaders politiques élus au Legco ». A Hongkong, il semble que les Américains aient choisi d'adopter un profil mesuré, écartant toute confrontation avec le chef de l'exécutif, Tung Chee-hwa. Cette diplomatie conciliante ne réjouit guère les organismes de surveillance des droits de l'homme, qui craignent qu'un « certificat de bonne conduite » américain ne vienne masquer les vrais dangers.

Valérie Brunschwig

## L'Amérique de retour dans la compétition sur le nucléaire civil

### DAYA BAY

(Province du Guangdong)  
de notre envoyé spécial

Si la Chine a cessé d'être un Eldorado aux yeux de nombre d'investisseurs étrangers, elle fait toujours figure de « nouvelle frontière » très convoitée pour les industriels du nucléaire civil. La concurrence est même en passe de s'exacerber pour atteindre un niveau sans précédent. L'offre abonde : aux Français, Canadiens et Russes déjà implantés dans l'empire du Milieu vont bientôt s'ajouter les Américains, autorisés depuis le début de l'année à renouer une coopération nucléaire civile interrompue après 1985 en raison de l'insuffisance de garanties offertes par la Chine en matière de prolifération.

La visite en Chine de Bill Clinton, qui se porte désormais garant de la bonne volonté chinoise sur ce sujet, devrait donner le signal du grand retour des Américains dans ce secteur. Face à leur nouvel activisme, les Français veillent au grain : le récent déplacement à Daya Bay – centrale de conception française – du secrétaire d'Etat à l'Industrie, Christian Pilette, n'avait pas d'autre objectif que de se rappeler au bon souvenir des autorités chinoises. « Tous les groupes liés au secteur nucléaire jouent leur avenir en Chine », explique un familier des questions nucléaires chinoises. La

Chine est le dernier grand marché. En théorie, les perspectives sont en effet mirifiques. Avec 1 % seulement de la production électrique (contre 75 % pour le charbon), l'industrie nucléaire chinoise en est au stade de la prime enfance. Les deux centrales en activité – Daya Bay (province du Guangdong) et l'unité, formellement ouverte encore que peu performante, de Qinshan (province du Zhejiang) – n'ont une capacité que de 2 300 mégawatts. Si l'on y ajoute quatre autres centrales en construction – Lingao (Guangdong), deux nouvelles phases de Qinshan et Lianyungang (Jiangsu) –, le potentiel devrait approcher les 9 000 mégawatts en l'an 2000. Puis ce chiffre devrait doubler en l'an 2010, selon les plans officiels. A terme, les autorités souhaiteraient faire passer la part du nucléaire dans la production énergétique à 10 %.

### APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

On comprend la fébrilité des industriels confrontés à une saturation des marchés partout ailleurs. Mais ils devront faire preuve de patience, car la politique nucléaire chinoise est encore loin d'être claire. « Les Chinois font du coup par coup », précise un expert. « On a l'impression qu'ils se sont lancés dans le nucléaire sans trop y croire, à l'exception de la province du Guangdong qui joue un rôle pilote. » Alors que la crise régionale

F. B.

Le journal intime  
comme une ivresse de soi

1996

RENAUDOT

**Boris Schreiber**  
Un silence d'environ  
une demi-heure

folio

# Les conditions de vie dans les prisons continuent de s'aggraver dans le monde entier

## En Europe, la surpopulation et la drogue provoquent une explosion du sida

L'Observatoire international des prisons (OIP) a publié, le jeudi 25 juin, son rapport annuel. Fondé sur des informations recueillies par un réseau d'associations réparti sur les cinq continents, le rapport dresse une cartographie des conditions de détention dans le monde. Mauvais traitements lors des interrogatoires, surpopulation des prisons ou peine de mort : aucun pays n'est épargné.

CHACQUE ANNÉE, le rapport de l'Observatoire international des prisons (OIP) s'enrichit de plusieurs dizaines de notices sur les conditions d'incarcération dans le monde. Celui réalisé en 1998 par cette organisation non gouvernementale fondée en 1990 passe au crible plus de 55 pays.

En Europe, l'OIP a dénombré une série de mauvais traitements dispensés au moment de l'arrestation et de la garde à vue. Aux Pays-Bas, par exemple, des personnes arrêtées entre le 13 et le 18 juin 1997, lors des manifestations contre le conseil européen d'Amsterdam, ont été frappées par les forces de l'ordre et soumises à des fouilles anales. D'autre part, la surpopulation des prisons européennes provoque des tensions croissantes entre les détenus. Les délinquants sexuels, violents ou agressifs sont régulièrement passés à tabac dans les prisons belges, sans que les surveillants s'interposent. La Belgique est d'ailleurs confrontée, au même titre que l'Allemagne et la France, à une augmentation des suicides de détenus ainsi qu'à la circulation

de la drogue dans les établissements. A la prison de Montjoy, en République d'Irlande, plus de 200 détenus consomment régulièrement de l'héroïne. Dans tous ces établissements, la surpopulation, la drogue et la promiscuité entraînent une explosion du sida.

La surpopulation carcérale est criante en Amérique latine. Par manque de place, plus de 9 000 personnes, dont des mineurs, sont détenues dans des commissariats fédéraux en Argentine. En Bolivie, en Équateur et au Guatemala, les nouveaux arrivants doivent acheter ou louer leur place dans les cellules, les détenus les plus pauvres étant asservis aux autres. La violence est telle que des affrontements naissent entre bandes de détenus pour le contrôle des prisons : le 28 août 1997, 29 détenus ont trouvé la mort lors de conflits à la prison d'El Dorado au Venezuela.

En Afrique, l'état de délabrement des établissements pénitentiaires condamne au quasi-abandon une bonne part de la population carcérale. Surpopulation, manque d'hygiène et malnour-

trition favorisent les épidémies. La séparation des hommes et des femmes est rarement respectée, favorisant les abus sexuels. Par ailleurs, l'accès aux soins est rudimentaire, voire inexistant. Le manque de soins et l'insalubrité sévissent également en Russie, où plusieurs milliers de détenus meurent chaque année.

**TORTURE QUASI SYSTÉMATIQUE**

L'OIP fait également le point sur la répression dans chaque pays. En Afrique du Nord et au Proche-Orient, la torture est quasi systématique. L'organisation détaille les techniques qui ont cours en Algérie. En Tunisie, les avocats ne sont pas informés des transferts de leurs clients d'une prison à l'autre et, en Algérie, les avocats ignorent parfois même le lieu de détention.

En Asie, les condamnations à mort sont très nombreuses, même pour des délits mineurs. Au Pakistan, au moins 2 855 personnes attendent leur exécution. De façon générale, note l'OIP, l'emprisonnement ou l'exécution sommaire des opposants politiques ou des lea-

ders des minorités religieuses et ethniques restent largement répandus en Asie.

Le nombre de condamnés à mort ne cesse d'augmenter aux États-Unis, où 74 ont été exécutés en 1997, contre 45 en 1996. Plus de 80 % des exécutions ont lieu dans le sud du pays, surtout au Texas. De manière générale, la population carcérale, qui s'élevait à plus de 1 700 000 détenus en 1997, a doublé ces dix dernières années. Leurs conditions de détention sont particulièrement difficiles, notamment dans les quartiers de haute sécurité où les prisonniers sont enfermés dans leur cellule vingt-deux heures par jour. L'OIP révèle par ailleurs que 34 personnes ont été détenues dans une cuve, à la prison locale de Dallas, où la lumière restait allumée en permanence et où on leur faisait passer la nourriture par une trappe.

Cécile Prieur

\* Rapport 1998, Observatoire international des prisons, 16, avenue Berthelot, BP 7083, 69301 Lyon Cedex 07. Tél. : 04-72-71-83-83.

# L'émissaire américain rencontre des combattants albanais du Kosovo

## M. Chirac prône un vrai statut d'autonomie

L'ÉMISSAIRE AMÉRICAIN dans les Balkans, Richard Holbrooke, a rencontré, le mercredi 24 juin, pour la première fois, des membres de l'Armée de libération du Kosovo (ALK), organisation clandestine albanaise qui combat les forces serbes dans la province. Accompagné de deux membres de l'équipe de négociation de la communauté albanaise du Kosovo, Fehmi Agani et Vetton Surroi, M. Holbrooke s'est entretenu pendant plus d'une demi-heure avec deux combattants, en armes et en uniforme, qui l'ont accueilli dans le village de Junik, proche de la frontière entre la province séparatiste du sud de la Serbie et l'Albanie.

« Les événements sur le terrain vont beaucoup plus vite que le processus diplomatique », a estimé l'émissaire américain, ajoutant qu'il n'était pas possible d'attendre que les grandes puissances coordonnent leurs positions pour tenter de mettre fin à la crise, mais qu'il informerait cependant le Groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie (Allemagne, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie et Russie). « Les deux camps sont prêts à en découdre », a-t-il estimé. La veille, M. Holbrooke avait été reçu à Belgrade par le président yougoslave, Slobodan Milosevic, qu'il devait revoir jeudi. Il a lancé aux deux parties un appel à la retenue : « Nous en sommes à un instant critique de la crise autour du Kosovo, et nous sommes ici pour éviter que les combats ne dégénèrent en une guerre généralisée. »

M. Holbrooke a fait part au président yougoslave de son indignation devant la destruction de Decani, ville où il s'est rendu et qui, il y a quelques mois, était encore peuplée de 20 000 habitants. Située au nord de Junik, elle a subi de très lourds dégâts durant de récents combats. « Cela me fait penser à l'ouest de la Bosnie lorsque je m'y suis rendu en 1992 », a-t-il dit.

En visite à Bruxelles, le chef politique des Albanais du Kosovo, Ibrahim Rugova, a redemandé, ce même jour, la présence de forces de l'OTAN et l'instauration de zones d'exclusion aériennes. Le déploiement d'une équipe internationale d'observateurs dans la province, annoncé la veille par M. Holbrooke, « était bien pour un commencement », a-t-il estimé.

Toutefois, la revendication d'indépendance formulée par M. Rugova a, de nouveau, été fermement repoussée par le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana. Demandant aux Albanais de reprendre « immédiatement » les négociations avec Belgrade, M. Solana a rappelé : « Nous sommes catégoriquement contre l'indépendance. » La communauté internationale préconise un statut d'autonomie pour la province serbe, peuplée à 90 % d'Albanais. M. Rugova a beau répéter qu'il « exclut » toute idée de fusion avec l'Albanie dans l'hypothèse d'une indépendance, les Occidentaux craignent qu'une telle perspective soit le préalable à une « Grande Albanie » incluant, outre l'actuelle Albanie et le Kosovo, la partie occidentale de la Macédoine. L'éclatement de ce petit pays ne manquera pas de déstabiliser l'ensemble de la région.

Face au risque d'embrasement, le Conseil permanent de l'OTAN a demandé, mercredi, aux militaires de l'Alliance d'approfondir leurs études sur les différentes options d'intervention armée au Kosovo et sur un possible déploiement de troupes en Albanie. Cette deuxième étape dans la planification ne vaut pas décision de lancer une opération.

### PRESSIONS SUR BELGRADE

A Paris, Jacques Chirac a redit, mercredi au conseil des ministres, qu'une action « passe d'abord par des pressions maximales sur les autorités de Belgrade de nature politique, économique, mais aussi judiciaire et militaire ». « Le moment me paraît venu, a-t-il dit, pour la communauté internationale de définir un statut de réelle autonomie pour le Kosovo. C'est nécessaire pour relancer les négociations entre les deux parties. » Il a rappelé que, pour la France, une intervention militaire n'était envisageable que « sous l'autorisation du Conseil de sécurité des Nations unies ». Moscou continue de s'opposer à une action militaire. « Nous sommes convaincus que la situation peut être stabilisée sans le recours à la force militaire », a répété, mercredi, le chef de la diplomatie russe, Evgueni Primakov, en visite au Danemark.

Christophe Châtelot (avec AFP, Reuter)

# Moussa, détenu au Sénégal, raconte la violence et la « fatigue »

**DAKAR**  
de notre envoyé spécial

Il a été un détenu comme les autres, un des milliers de « droits communs » qui s'entassent, dans l'indifférence, dans les prisons africaines. Assis au fond de la cabane de son père, en plein cœur d'un bidonville de Dakar, Moussa, vingt-trois ans, accepte de revenir sur les moments « difficiles » qu'il a passés à la prison centrale de Dakar, là où « si l'on n'est pas de copains, tu es vite fatigué (victimes d'ennuis) ». Loin des établissements « modèles » que l'administration pénitentiaire sénégalaise accepte de montrer au visiteur étranger, le récit de Moussa dessine une réalité carcérale où la corruption le dispute à la violence.

A Dakar, Moussa a été incarcéré parmi les 900 prisonniers de la prison centrale, un établissement qui ne comporte pourtant que 475 places et est réputé pour son insalubrité. La plupart des détenus s'entassent dans des cellules exigües, infestées de poux et de punaises. Selon le rapport de 1997 de l'Observatoire international des prisons (OIP), plus de 70 % d'entre eux sont en détention provisoire, la majorité des prisonniers étant là depuis deux, trois ou quatre ans, parfois plus. Souvent, ils n'ont jamais rencontré d'avocats et ignorent tout du sort de leurs dossiers judiciaires.

C'est à la prison centrale que Moussa a fait deux séjours de plusieurs semaines, le premier pour une bagarre qui a mal tourné, le second pour avoir ven-

du clandestinement journalé colifichets. « Là-bas, tu ne fais rien de toute la journée, raconte-t-il. J'étais dans une chambre de 83 personnes, où tout le monde était mélangé. On dormait tête bêche, comme on pouvait. Pour manger, on recevait sept pains par jour, mais les gardiens en prenaient deux pour eux, et il fallait qu'on partage le reste. » « Tout marche sur les faveurs. Si tu t'entends bien avec la pénitentiaire, tu as la belle vie, tu peux sortir quand tu veux de la cellule pour passer la journée dans la cour. Moi, je viens de la rue, je connais le système, alors ça allait », commente-t-il le sobrement.

Le jeune homme n'a pourtant rien oublié des scènes les plus dures auxquelles il a assisté. « Là-bas, tu trouves tout ce que tu veux, même du charbon indien en pagaille, il suffit de mettre le prix. Ceux qui n'ont pas d'argent, ils sont obligés de se prostituer, pour manger, pour dormir. D'autres se font voler. J'ai vu plusieurs gens malades, surtout de la tuberculose. Et quand il y a des bagarres entre les prisonniers, les surveillants sortent des cellules, ils les frappent et le problème entre eux. » Libéré après avoir été jugé « sans avocats », Moussa a gardé de la prison une flamme dure au fond du regard : « Même si tu n'es pas un criminel, la prison t'apprend le crime, c'est comme une école. Et, à la sortie, tu as le choix : soit tu prends la bonne direction, soit tu continues sur la mauvaise. »

C. P.

# Une campagne sur la détention des mineurs

L'Observatoire international des prisons a lancé le 1<sup>er</sup> juin un appel pour le respect des normes internationales fixant les conditions de détention des mineurs en prison. Cet appel et les signatures que FOIP recueillera seront transmis au secrétaire général des Nations unies et diffusés auprès de l'Assemblée générale de cette organisation. Les normes internationales concernant la détention des mineurs figurent notamment dans les règles de Pékin de 1985 et la Convention des droits de l'enfant de 1990.

L'OIP vient de publier un rapport d'observation sur les conditions de détention des mineurs dans 51 pays dans lesquels l'Organisation recense les législations applicables aux mineurs, leurs régimes de détention, mais aussi les condamnations qu'ils subissent et les mauvais traitements auxquels ils sont soumis. Ce rapport, intitulé « Enfants en prison », est disponible au siège de FOIP.

# Au Togo, l'opposition conteste la victoire du général Eyadéma

L'ANNONCE de la victoire du président Gnassingbé Eyadéma à l'élection présidentielle a suscité, mercredi 24 juin, des réactions violentes dans les milieux d'opposition du Togo. L'Union des forces de changement (UFC) de Gilchrist Olympio, le principal adversaire du président sortant, a lancé à la

population un appel à manifester en guise de protestation. « Les quatre candidats de l'opposition vont se battre pour que le pouvoir revienne à Gilchrist Olympio, dont la victoire se situe entre 56 % et 60 % », affirme l'UFC. La mission d'observation internationale de l'Union européenne a, quant à elle, déclaré qu'elle « ne peut considérer conforme la procédure suivie pour le calcul des résultats annoncés » après avoir constaté que la démission de la présidente de la Commission électorale nationale (CEN) « a mis fin au fonctionnement de l'organe de contrôle et de supervision des élections ».

Le Rassemblement du peuple togolais (RPT, au pouvoir) salue, lui, la « victoire » de son candidat. « Les résultats sont très clairs. Le RPT a remporté les élections. Il réaffirme son engagement inébranlable à poursuivre sans relâche le processus de démocratisation », affirme-t-il.

Environ 2 000 manifestants de l'opposition ont marché mercredi dans les rues de Lomé pour protester contre l'annonce de la victoire au premier tour du président Eyadéma. Ce dernier, au pouvoir depuis trente et un ans, avait face à lui cinq adversaires. Les manifestants sont passés devant les ambassades de pays occidentaux avant d'être dispersés par les forces de l'ordre. « Nous ne voulons pas d'Eyadéma. Nous voulons Gilchrist ! », ont-ils scandé. — (AFP, Reuters.)

**POUR VOUS AIDER À RÉUSSIR de BAC 0 à BAC + 3**

- GRANDES ÉCOLES DE COMMERCE  
Prépas 3 ans et Admissions Bac + 2 + 3
- SCIENCES POLITIQUES  
1ère et 2ème ANNÉES
- SOUTIEN AUX FACULTÉS  
DROIT/SCIENCES ECO.
- ENTRÉE À LA M.S.T.C.F.  
Toutes FACULTÉS

**GRANDS CONCOURS**

- E.N.M.  
Concours Classique et Exceptionnels
- E.N.A. - C.N.E.S.S. - I.R.A.
- E.F.B. (C.R.F.P.A.)

ENCADREMENTS COMPLETS ÉCRITS ET ORAUX  
EXCELLENTS TAUX DE SUCCÈS

**ISTH** Tél.: 01-42-24-10-72  
DEPUIS 1954 Fax: 01-42-24-73-25

3615 ISTH.ES  
ENSEIGNEMENTS  
SUPÉRIEURS PRIVÉS

# L'OPEP annonce une nouvelle réduction de sa production

LA RÉUNION de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) qui s'est tenue le mercredi 24 juin à Vienne a débouché très rapidement sur un nouvel accord de réduction de la production. Les membres du cartel ont annoncé une baisse de leur débit de 1,35 million de barils par jour (mb/j) supplémentaires, ce qui portera le total des réductions depuis mars à 2,6 mb/j. Cet engagement est valable pour un an. Il s'ajoute aux premières décisions annoncées au printemps, portant sur 1,245 mb/j.

Les marchés pétroliers ont réagi avec prudence. Mercredi, malgré l'évocation d'un possible accord rapide, le baril de Brent, qualité de référence de la mer du Nord, se dépréciait légèrement à Londres, passant de 13,85 à 13,76 dollars. Quelques heures plus tard, lorsque les termes de l'accord furent connus, les cours à

New York ont évolué faiblement à la hausse. Le prix du baril light sweet crude gagnait seulement 8 cents, à 14,60 dollars. Le contraste était important avec la séance du mardi, où les marchés s'étaient fortement appréciés, les opérateurs espérant des annonces significatives.

Tout se passe comme si, malgré la rapidité de l'accord, qui permet à l'OPEP de se donner une image de sérieux et d'organisme responsable, les investisseurs restent perplexes. Beaucoup doutent de la capacité des États à tenir leurs engagements.

Les gestes annoncés par les membres de l'OPEP sont importants. Selon le communiqué officiel, depuis le mois de février, l'Arabie saoudite, le plus grand producteur du monde, aura réduit sa production quotidienne de 725 000 barils. Viennent ensuite, par ordre alphabétique, l'Algérie

(80 000), l'Indonésie (100 000), l'Iran (305 000), le Koweït (225 000), la Libye (130 000), la Nigéria (225 000), le Qatar (60 000), les Émirats arabes unis et le Venezuela (525 000). Seul l'Irak n'est pas concerné, étant limité par le programme « pétrole contre nourriture » des Nations unies.

**3 MILLIONS DE BARILS RETIRÉS**

Quant aux producteurs non OPEP, la réduction de leur production depuis mars totalise 500 000 barils/jour, avec notamment 200 000 barils pour le Mexique, 100 000 pour la Russie et 50 000 pour Oman. Si les Russes se sont déclarés prêts à participer à de nouveaux efforts, les Norvégiens ont refusé tout engagement supplémentaire, ayant déjà annoncé en mars leur intention de réduire leur production cette année. Au total, en incluant les nouvelles décisions de l'OPEP,

plus de 3,1 millions de barils auront été retirés du marché, sur une production globale de 73 mb/j.

A l'issue de la conférence, le ministre du pétrole des Émirats arabes unis, président en exercice de l'OPEP, Obaid ben Saïf El Nasseri, a estimé que l'impact de l'accord obtenu à Vienne prendrait un certain temps, mais il s'est déclaré « confiant » dans la réaction des marchés. « Nous pensons que les réductions de production qui seront effectuées seront suffisantes pour restaurer l'équilibre des marchés, même s'il faudra peut-être un certain temps pour que ces réductions aient leur plein impact sur le système international des marchés. » La prochaine conférence de l'OPEP se tiendra à Vienne le 25 novembre.

Dominique Gallois (avec AFP)

**Résultats Grandes Ecoles**

Admission

**Concours PASSERELLE**  
(ESC Amiens-Picardie, Le Havre-Caen, Pau, Rennes, Tours, CERAM Sophia Antipolis)

**3615 LEMONDE**

**BAC + 2 (DEUG, BTS, DUT...) BAC + 3 (LETTRES, DROIT, ÉCO...)**

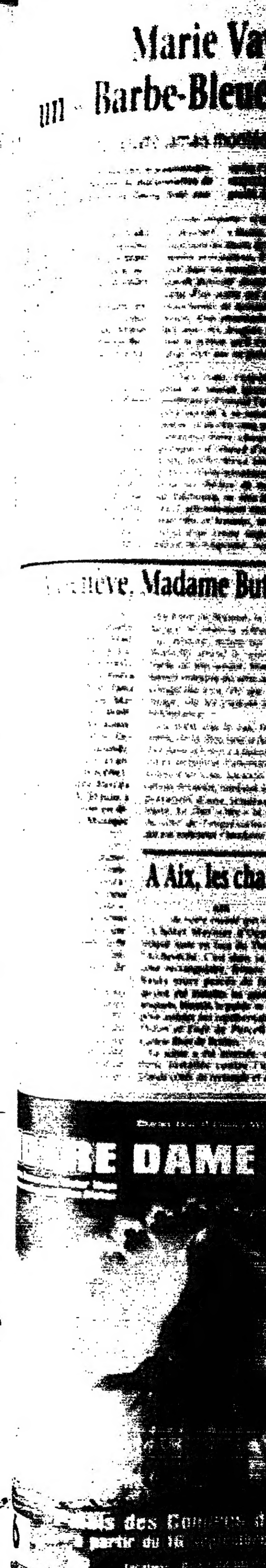
**INTÉGREZ UNE GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE**

CONCOURS D'ADMISSION EXTERNE, SESSION DE JUILLET

TITRE ISG HOMOLOGUÉ PAR L'ÉTAT  
ÉCOLE RECONNUE PAR L'ÉTAT

Contactez Marion Maury : 8, rue de Loba - 75116 Paris  
**TÉL. 01 56 26 26 26**

**ISG**



Handwritten text: 01 56 26 26 26

## Election d'une assemblée semi-autonome en Irlande du Nord

BELFAST. Les habitants d'Irlande du Nord ont commencé jeudi 25 juin à se rendre aux urnes pour élire une assemblée semi-autonome. Il s'agit d'une étape-clé du processus de paix lancé le 10 avril par l'accord entre les partis de la province, massivement approuvé le 22 mai lors d'un référendum dans toute l'Irlande. L'assemblée de 108 membres, élue à la proportionnelle, doit devenir pleinement opérationnelle début 1999. Une victoire des partisans de l'accord, protestants unionistes modérés du Parti unioniste d'Ulster (UUP), catholiques nationalistes modérés du Parti travailliste et social-démocrate (SDLP) et radicaux du Sinn Féin, était attendue. Le chef du UUP, David Trimble, a appelé les électeurs à soutenir l'accord de paix. « Une chance bien trop grande pour que le peuple d'Irlande du Nord la laisse passer ». La veille du scrutin, l'explosion d'une voiture piégée à Newtownhamilton, dans le sud de l'Ulster, a provoqué d'important dégâts et fait deux blessés. — (AFP, Reuters.)

## Reprise de l'aide du FMI à l'Indonésie

DJAKARTA. L'Indonésie et le Fonds monétaire international ont conclu un nouvel accord, mercredi 24 juin, portant sur la reprise d'une assistance financière d'un montant de 43 milliards de dollars (260 milliards de francs), a annoncé jeudi le ministre indonésien chargé de l'économie, des finances et de l'industrie, Giandjar Kartasasmita. L'accord prévoit la poursuite des versements du FMI, qui avaient été interrompus début mai, lors de la crise politique en Indonésie ayant mené à la démission de l'ancien président Suharto. Il s'agit du quatrième accord entre Djakarta et le FMI en huit mois, les trois précédents ayant échoué par la difficulté des autorités indonésiennes à mener des réformes économiques de fond. Selon le FMI, le produit intérieur brut de l'Indonésie enregistrera, pour l'année en cours, un recul de plus de 10 %. — (Bloomberg, AP, AFP)

## Djakarta envisage un retrait « graduel » de ses troupes du Timor-Oriental

DJAKARTA. L'Indonésie a fait une ouverture, mercredi 24 juin, sur la question du Timor-Oriental, en annonçant à Mgr Belo, l'évêque de Dili, la capitale du territoire, et co-lauréat du prix Nobel de la paix, qu'elle étudierait un retrait « graduel » de ses troupes de l'ancienne colonie portugaise. Mgr Belo a déclaré que cette assurance lui avait été donnée par le président indonésien Jusuf Habibie, au cours d'une entrevue au palais présidentiel. Le ministre des affaires étrangères, Ali Alatas, a cependant été plus réservé, confirmant seulement que « le rôle des forces armées [avait] été inclus dans la conversation ». Si elle se concrétise, cette mesure d'ouverture serait la première concession majeure de Djakarta dans l'affaire du Timor-Oriental, dont l'annexion en 1976 par l'Indonésie n'a jamais été reconnue par la communauté internationale. — (AFP)

## Le FMI prêt à verser 670 millions de dollars à la Russie

MOSCOU. Le Fonds monétaire international et le gouvernement russe « se sont mis d'accord » sur des mesures permettant le déblocage d'une tranche de 670 millions de dollars (4 milliards de francs). Cette tranche, très attendue par les autorités russes, qui cherchent à sortir le pays de sa crise des liquidités, fait partie d'un prêt de 10,2 milliards de dollars (60 milliards de francs) accordé par le FMI à la Russie en 1996 pour trois ans. Elle était gelée depuis janvier, le FMI jugeant insuffisantes les rentrées fiscales en Russie. S'agissant du prêt d'urgence d'au moins 10 milliards de dollars que le gouvernement russe souhaite obtenir pour que les investisseurs retrouvent confiance dans les marchés et le rouble, M. Fischer a indiqué que « les discussions continuaient ». Le gouvernement russe a présenté mardi des mesures fiscales et budgétaires « anti-crise », que la majorité communiste et nationaliste de la Douma rechigne à adopter. — (AFP)

## Le cardinal Etchegaray quitte le conseil Justice et Paix

VATICAN. Le cardinal Etchegaray a démissionné de la présidence du conseil pontifical Justice et Paix pour raison d'âge. Ancien archevêque de Marseille, âgé de 75 ans, le prélat français occupait ce poste depuis 1984. Il voyageait très souvent en tant qu'ambassadeur du pape, y compris dans des pays difficiles comme récemment l'Irak (Le Monde du 17 juin). Le cardinal Etchegaray reste président du comité pour la préparation du jubilé de l'an 2000. Il est remplacé à la tête du conseil Justice et Paix par l'archevêque vietnamien François-Xavier Nguyen Van Thuan, ancien évêque-coadjuteur d'Ho Chi Minh-Ville. — (AFP)

### DÉPÊCHES

■ CISJORDANIE : le président palestinien Yasser Arafat a accepté, mercredi 24 juin, la démission, présentée le jour même, de son gouvernement. Le Conseil législatif (Parlement), qui réclamait depuis des mois le départ de certains ministres, accusés de mauvaise gestion, de corruption ou de népotisme, a accordé à M. Arafat un délai de deux semaines, renouvelable une fois, pour former un nouveau cabinet. — (AFP)

■ IRAN-ÉTATS-UNIS : le président du Parlement, Ali Akbar Nategh-Nouri, a exclu toute normalisation avec les Etats-Unis, et accusé Washington « de chercher à diviser la société iranienne », dans une déclaration publiée mercredi 24 juin par la presse. « Les déclarations [américaines] récentes (...) au sujet des relations avec l'Iran visent à déclencher une guerre psychologique contre notre pays », a affirmé M. Nategh-Nouri. — (AFP)

## Les services dominent désormais l'économie de l'Union européenne

LUXEMBOURG. Le secteur des services représente désormais 50 % du PIB de l'Union européenne, selon une étude publiée par Eurostat mercredi 24 juin. L'office statistique de la Commission européenne indique que les services marchands sont désormais la principale source de richesse et d'emploi, alors qu'ils représentaient seulement 36 % du PIB européen en 1970. L'informatique, l'immobilier, les services aux entreprises, la recherche et le développement, connaissent la croissance la plus rapide de l'ensemble du secteur et représentent, selon les pays, de 10 à 20 % de la valeur ajoutée au sein de l'économie européenne (plus de 25 % en France, en Allemagne, au Luxembourg et au Royaume-Uni). Le commerce représente plus de 13 % du PIB de l'Union européenne et 16 % de l'emploi.

# Les dissimulations de l'Irak exaspèrent les pays qui cherchent à l'aider

Le Conseil de sécurité a reconduit les sanctions imposées à Bagdad

Le Conseil de sécurité de l'ONU a reconduit, mercredi 24 juin, pour une nouvelle période de soixante jours, les sanctions imposées à l'Irak après l'invasion du Koweït en août 1990. La décision a été prise après que le chef de la commission de l'ONU chargée de désarmer Bagdad, Richard Butler, ait affirmé que l'Irak avait réussi à militariser du gaz VX, neurotoxique mortel, et continuait de dissimuler de l'armement prohibé.

### NEW YORK (Nations unies)

de notre correspondant  
Ce n'est sûrement pas un hasard si le Washington Post a révélé que Bagdad avait militarisé du gaz de combat VX (Le Monde du 25 juin), la veille d'une réunion du Conseil de sécurité des Nations unies consacrée à l'Irak. Le fait est néanmoins que les informations du Washington Post ont été confirmées mercredi 24 juin par le président de la Commission spéciale chargée du désarmement de l'Irak (Unscsm), Richard Butler, et le Conseil a reconduit les sanctions imposées à Bagdad après l'invasion du Koweït.

Selon M. Butler, l'Irak, avant la guerre du Golfe, avait équipé des missiles avec du VX, un gaz neurotoxique extrêmement mortel. Les analyses faites par un laboratoire américain sont « irréprochables », a-t-il dit. Les Irakiens ont encore « aggravé leur cas » en insultant, dans une lettre publique adressée au Conseil de sécurité, le secrétaire d'Etat adjoint américain pour le Proche-Orient, Martin Indyck.

Dans cette missive, le ministre irakien des affaires étrangères, Mohamad Saïd El Sabah, traite M. Indyck — qui est notamment en charge du processus de paix israëlo-arabe — de « Juif et sioniste bien connu ». Le gouvernement américain a officiellement porté plainte au Conseil de sécurité contre « la remarque inacceptable et raciste » de Bagdad et demandé des excuses formelles à M. El Sabah.

Trois pays membres permanents du Conseil, la Chine, la Russie et la France sont à juste titre exaspérés par le comportement irakien qui ne leur « facilite pas la tâche ». Ils contestent de plus en plus l'expression « amis de l'Irak » souvent utilisée à leur endroit. Cette expression, expliquent leurs diplomates, « pourrait laisser entendre que nous ne voulons pas voir l'Irak désarmé, ce qui est faux ». L'embargo pétrolier, affirment-ils, « ne sera pas levé aussi longtemps que l'Unscsm n'aura pas donné le feu vert ».

Ils sont aussi « fatigués » de l'attitude irakienne vis-à-vis de

leurs gouvernements respectifs. « Parfois nous avons l'impression que les Irakiens pensent que l'on travaille pour eux, dit l'un d'eux. Pour peu que nous tentions d'être plus compréhensifs avec eux, ils estiment que l'on devrait exiger la levée immédiate des sanctions. » « Si l'Irak pense que nous ferons quoi que ce soit pour la levée des sanctions sans qu'il fasse lui-même le moindre effort pour son désarmement, il sera amèrement déçu », explique un autre diplomate.

### OBJECTIF : DIVISER LE CONSEIL

Bagdad, disent en général des diplomates membres du Conseil, ne se rend pas compte non plus qu'avec son passé « de mensonges et de dissimulation », il n'a pas « beaucoup d'amis » parmi les pays membres non permanents du Conseil qui, « au moment du vote, auront dix voix ».

Selon un diplomate de retour de Bagdad, les responsables irakiens « prennent désormais pour acquis » que Pékin, Moscou et Paris font tout pour lever les sanctions. « Ce sentiment semble ren-

forcer leur décision de ne pas coopérer pleinement avec l'Unscsm. » Dans un document officiel distribué début juin sur « les grandes priorités de la politique étrangère de l'Irak », la « division du Conseil de sécurité de l'ONU » est définie comme le premier objectif, indique-t-il.

Les mensonges irakiens contribuent à améliorer l'image de l'Unscsm au sein du Conseil. L'exposé de M. Butler a été qualifié d'« excellent » mercredi par tous les membres du Conseil. Tous ont au contraire renouvelé leur confiance en l'Unscsm.

Quant aux résultats du laboratoire américain sur la militarisation du gaz VX, ils doivent être vérifiés par des laboratoires français et suisses. Selon une source informée, des experts français et suisses se rendront à la mi-juillet en Irak pour prélever des échantillons. Les résultats de leurs analyses seront rendus publics en août.

Afsané Bassir Pour

JUSQU'AU 30 JUIN SEULEMENT

Les Agences France Télécom vous informent qu'il ne reste que quelques jours pour profiter de leur offre d'été.



Jusqu'à 500 F de remise immédiate sur les téléphones Ericsson\* et 200 F en cadeau découverte sur les forfaits Loft d'Itineris\*\*.

Loft  
sur le réseau

\*Remise immédiate de 500 F TTC sur les terminaux Ericsson GF 788 et 768 et de 400 F TTC sur les terminaux Ericsson GA 628, sous réserve de la souscription d'un forfait Loft d'Itineris (à partir de 200 F TTC par mois) pour une durée minimale de 12 mois. Forfait de communication en France Métropolitaine (au-delà du forfait : 2 F la minute) ; les appels vers certains numéros inclus dans le forfait sont en outre l'objet d'une limitation spécifique. Frais de mise en service : 422 F TTC. \*\*Offre valable jusqu'au 27 juin 98 pour toute souscription à l'un des forfaits Loft thors abonnement Declic et débite de l'une de vos prochaines factures.

France Telecom

## FRANCE

LE MONDE / VENDREDI 26 JUIN 1998

**SOCIAL** La faible « coup de pouce » accordé par le gouvernement au SMIC, revalorisé le 1<sup>er</sup> juillet, a focalisé les attentions syndicales et politiques sur la question des salaires.

Alors que Martine Aubry et le PS tentent de canaliser la revendication sociale sur les 35 heures, la CGT et FO insistent davantage sur les rémunérations, qui sont l'enjeu de plusieurs re-

vendications ou conflits ponctuels. **MARTINE AUBRY** a voulu relancer, mercredi 24 juin, après la parution au *Journal officiel* des dernières circulaires d'application de la loi sur les

35 heures, le processus de négociation ouvert jusqu'à la fin 1999. Le ministre de l'emploi a affirmé que des pourparlers sont amorcés dans une quinzaine de branches. **REÇU PAR**

LE PS, Georges Jollès, président de la commission sociale du CNPF, a mis en garde les socialistes contre la multiplication des contraintes imposées aux entreprises.

## La revendication salariale pourrait prendre le pas sur les 35 heures

Orienté par le gouvernement vers la réduction du temps de travail, le dialogue social est attiré plus spontanément par la question des rémunérations, que la croissance économique permettrait d'améliorer. L'augmentation du SMIC est jugée insuffisante par les syndicats

C'EST LE PROBLÈME politique du passage aux 35 heures pour le gouvernement de Lionel Jospin, au lendemain d'une revalorisation du SMIC fixée à 2% : à la faveur d'une croissance plus soutenue, d'une conjoncture désormais unanimement perçue comme plus favorable, la question salariale redevient dans les entreprises. Les revendications de hausses de rémunérations commencent à apparaître, quels que soient les secteurs d'activité et la taille des sociétés. Leur articulation avec la réduction du temps de travail, dont le gouvernement a fait sa priorité, son grand chantier, autour duquel doit se mobiliser la négociation sociale, porte en germe de réels risques de grippement.

La hausse de 2% du SMIC, au 1<sup>er</sup> juillet, n'a satisfait ni les syndicats, ni le patronat. Allant au devant des critiques, Martine Aubry, dès l'annonce, le 23 juin, du choix gouvernemental, s'attendait à ce que que « les chefs d'entreprise » trouvent que « c'est trop », et « les syndicats que ce n'est pas assez ». Elle ne s'était pas trompée : seuls les socialistes lui ont apporté un soutien. Ancien premier ministre, Pierre Mauroy a parlé de « juste milieu », tandis que Jean Le Garrec, président de la commission des affaires sociales de l'Assem-

blée nationale, a appuyé « totalement la position du gouvernement, qui (...) considère que la bataille fondamentale, c'est l'emploi et qui, dans ce cadre, a toujours considéré qu'un regard attentif sur l'évolution des masses salariales est une nécessité ».

### « SAGESSE »

Sur le versant patronal, Georges Jollès, vice-président du CNPF, a rappelé que les augmentations « créent un problème d'employabilité pour les salariés faiblement qualifiés » et que « les circonstances actuelles », à savoir le passage aux 35 heures, « contraignent à la sagesse ». Cette « sagesse », certaines branches d'activité l'ont signifiée très précocement. Ainsi en est-il de l'Union des industries métallurgiques et minières, qui bloquait, dès décembre 1997, toute discussion sur les salaires dans la branche. Son attitude sur les 35 heures a été dénoncée par M<sup>me</sup> Aubry dans un entretien publié le 24 juin par *Les Echos*. « Les propositions de la métallurgie, telles qu'elles sont aujourd'hui, visent à contourner l'esprit de la loi », estime-t-elle.

Recevant Louis Viannet, au siège du CNPF, mercredi, Ernest Antoine Seillière s'est montré une nouvelle fois « extrêmement préoccupé », sur l'application des



35 heures, expliquant que « la réalité du terrain dira quelles sont les difficultés », alors que le secrétaire général de la CGT a entretenu « le début d'un changement d'esprit chez les employeurs ». Seules la CFDT et la CFE-CGC, qui privilégient avant tout le thème de l'emploi, ont réagi modérément à la revalorisation du salaire minimum. Pour la CFDT, « si on veut faire évoluer le problème des bas

salaires, ce n'est pas seulement en jouant sur le SMIC qu'on y arrivera mais en prenant des mesures structurelles », notamment en permettant « aux gens en temps partiel contraint d'augmenter leur durée de travail ».

La CGT, FO et la CFTC espèrent un « coup de pouce » pour muscler. Un sondage BVA pour BFM et *Paris-Match* (daté 2 juillet), réalisé auprès d'un échantillon na-

tionnel représentatif de 952 personnes, abonde dans leur sens : une majorité de Français (54%) souhaite que le gouvernement augmente « fortement » le SMIC, « même si cela rend plus difficile le passage aux 35 heures », tandis qu'un tiers seulement estime que la hausse du salaire minimum devrait être « limitée » pour « permettre le passage aux 35 heures ».

« Tout à fait insatisfait » de la voie médiane choisie par le gouvernement, la CGT a indiqué que, pour elle, « le dossier n'est pas clos ». Sur le SMIC, Louis Viannet a déjà averti que son organisation ne devait avoir « aucune hésitation » pour entrer « en conflit direct avec le gouvernement ». Qualifiant de « saupoudrage », la revalorisation de 2% du salaire minimum, Force ouvrière, qui comptait sur une augmentation de l'ordre de 6%, est sur le même tempo que sa sœur ennemie.

### FO : « Action massive à l'automne »

Le comité confédéral national de Force ouvrière, réuni mardi 23 et mercredi 24 juin à Clermont-Ferrand, s'est prononcé pour une « action massive à l'automne ». Dans sa résolution, il estime que cette action, « ouvrant la perspective d'une grève interprofessionnelle », devait être considérée comme l'« indispensable riposte aux attaques répétées contre les salaires, les statuts, les conventions collectives, l'emploi, le service public, les retraites, les régimes spéciaux et les pensions ».

Marc Blondel juge insuffisante la hausse du SMIC. « Depuis le 10 octobre, a-t-il dit, les patrons refusent de négocier sur les salaires minima. Face à cette attitude, il est bon que le gouvernement intervienne en augmentant le SMIC de manière plus substantielle. En fait, à la veille des négociations sur les 35 heures, je crois qu'il a essayé de se concilier les bonnes grâces du patronat. C'est, à mes yeux, une erreur. »

servent, depuis cinq jours, une grève pour exiger hausses de salaires, treizième mois et ouverture de négociations sur la réduction du temps de travail. Sur le site vosgien du groupe papeterier Arjo Wiggins, les salariés ont, eux, débatté une heure, le 23 juin, pour protester contre la décision de leur direction de négocier le passage aux 35 heures en bloquant les salaires. Le lendemain, à Paris, un millier de salariés de l'industrie acrière protestaient contre la dénonciation partielle, par le patronat du secteur, de leur convention collective, notamment son volet rémunérations.

Alain Beurve-Méry et Caroline Monnot

## Martine Aubry fait campagne pour la réduction du temps de travail

PAGES DE PUBLICITÉ dans les quotidiens, plaquette pédagogique, plate-forme téléphonique et site Internet : Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, a lancé, mercredi 24 juin, la première vague d'une campagne d'information par la loi sur les 35 heures. « Du temps pour soi, une chance pour l'emploi » en est le slogan. Deux autres vagues sont prévues, à l'automne et au début de l'année 1999.

Le coût de l'ensemble de cette opération est évalué à 25 millions de francs. Soulignant que « les trois quarts des Français se déclarent mal informés sur les modalités pratiques de la négociation et les contreparties demandées aux salariés », M<sup>me</sup> Aubry estime que la réussite des 35 heures passe par leur « appropriation par tous les acteurs ».

« Commence maintenant l'étape la plus importante, à savoir la réalité de la mise en place des 35 heures par la négociation entre partenaires sociaux », a dit M<sup>me</sup> Aubry, qui a rappelé que ses services travailleront avec des réseaux de professionnels

pour conseiller chefs d'entreprise et représentants du personnel : le ministère financera ainsi, pour les entreprises de moins de cinq cents salariés, une aide au conseil, assurée par plus de mille consultants.

Jedii, sont parues au *Journal officiel* les quatre circulaires d'application de la loi, ouvrant la voie à la négociation : dans l'une d'elles, la ministre « compte sur l'action » et « une mobilisation exceptionnelle » des préfets et des directeurs du travail. Elle leur rappelle le caractère « souple » du texte, mais souligne la nécessité de « sanctions lorsque des règles fondamentales sont en cause, notamment en matière de durées maximales et de paiement des heures supplémentaires ».

Estimant que « le mouvement s'étage bien », la ministre a fait état de la signature de « vingt-cinq à trente accords », générant « cinq cents créations d'emplois », et d'une « trentaine » d'autres en passe d'aboutir. Elle s'est félicitée qu'une « quinzaine de branches professionnelles ont engagé formellement des négociations ou le feront dans les

prochains jours », citant l'Association française des banques, les grands magasins, le sucre, mais aussi l'UTMM (métallurgie) et la Capet (artisans du bâtiment).

### UN SUIVI DES ACCORDS

« Tout le monde a intérêt à négocier le plus rapidement pour y gagner », a insisté M<sup>me</sup> Aubry, en assurant que « toutes les entreprises qui s'y mettent maintenant ont la certitude de pouvoir bénéficier des aides maximales de l'Etat », auxquelles sont éligibles celles qui signent un accord avant le 30 juin 1999. Un « suivi statistique » permettra d'évaluer chaque mois le nombre de conventions signées, les effectifs concernés et leurs effets sur l'emploi, et un « suivi qualitatif » des accords sera régulièrement réalisé. Ces données seront mises à la disposition des acteurs et observateurs.

Un bilan de la mise en œuvre du texte sera aussi établi, début 1999. Par un député, qui devrait être Gaëtan Gorce (PS, Nièvre), a annoncé Jean Le Garrec (PS), pré-

sident de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale. Celui qui fut le rapporteur de la loi sur les 35 heures a rédigé un fascicule de soixante-dix pages intitulé « 35 heures, une avancée à négocier ». Après un rappel de « la philosophie d'une loi marquée par le choix du volontarisme contre le chômage », le document propose une série de questions-réponses : « Quelle réduction du temps de travail ? », « Qui peut bénéficier de l'aide ? », « Avec qui négocier l'accord ? », « Quelle aide financière ? ».

Tous ces bilans et analyses que ministères de l'emploi et députés socialistes veulent entreprendre pour objectif de préparer la réduction de la seconde loi sur les 35 heures. Elle devrait régler, a rappelé M<sup>me</sup> Aubry, les problèmes en suspens : le temps partiel, le nouveau régime des heures supplémentaires et la question spécifique du temps de travail des cadres.

Bruno Caussé et Clarisse Fabre

## Le CNPF chez les socialistes, sans « langue de bois »

« SOYEZ PRÉVISIBLES ! Réduisez l'incertitude ! » Invité du Parti socialiste, mercredi 24 juin, Georges Jollès, vice-président du CNPF et président de sa commission sociale, a laissé de côté la « langue de bois ». Les socialistes avaient convié, dans le cadre de la préparation de leur convention des 21 et 22 novembre sur l'entreprise, ce haut dignitaire du patronat. Pendant une heure, devant une kyrielle d'experts du PS et quatre secrétaires nationaux - l'ancien ministre Michel Sapin, le député Vincent Peillon, le sénateur Henri Weber, et Alain Bergougnoux -, M. Jollès a exposé ses vues sur le dialogue social et le rôle de l'Etat. « C'est un vrai patron, confie un dirigeant socialiste qui préfère garder l'anonymat. Pour lui, tout trait mieux s'il n'y avait pas d'Etat. »

Succédant à des responsables d'entreprise et progrès, conduits par Alain Debock, PDG de Hoechst Chimie, et précédant des syndicalistes - Claude Cambus, pour la CFE-CGC, et Jean-Christophe Le Duigou, pour la CGT -, M. Jollès n'a pas été testé par les socialistes sur les idées qui leur sont chères, comme la relance de la cogestion... Il a répondu d'abord à leurs questions. Première préoccupation : la prévisibilité. « Ce qui tue le patronat, a expliqué le vice-président du CNPF, c'est que les gouvernements, de droite comme de gauche, ajoutent à l'incertitude. Les entreprises ont des plans stratégiques sur trois ans. Elles ne supportent pas qu'on bouleverse sans cesse les règles du jeu. Sur les plans fiscal, administratif, social, elles ont besoin du maximum de stabilité. »

M. Jollès n'a pas de doute : si le dialogue social

est insuffisant en France, c'est la faute de l'Etat et de son interventionnisme. Puisant ses exemples dans l'actualité - le SMIC, les 35 heures, la grogne de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) après la décision de Martine Aubry de reporter la revalorisation d'actes dentaires -, le président de la commission sociale du CNPF s'en est pris à ce « ménage à trois » (Etat, patronat, syndicats). « Il y en a deux qui sont cocus ! », a-t-il averti, en évoquant l'affaiblissement des partenaires sociaux dû à cet interventionnisme.

### « DONNANT-DONNANT »

Dès l'instant où l'image du dialogue social, en France, « c'est le perron de Médinon », le verdict de M. Jollès ne souffre pas d'incertitude. « Pour renforcer les partenaires sociaux, il faut retirer la béquille de l'Etat », a-t-il assuré en citant l'exemple de la CNAMTS. Tout en voulant éviter tout choc frontal, le vice-président du CNPF n'a pas dissimulé son hostilité à la loi sur les 35 heures, mais il a livré, sur ce point, une typologie des entreprises : celles qui se portent bien et qui embauchent s'en accommoderont et bénéficieront d'un « effet d'aubaine » ; celles qui sont en difficulté seront tentées par la négociation pour trouver une issue ; celles qui sont contre se conformeront à la loi, en cherchant à négocier un « donnant-donnant ».

Son message était simple, résume un responsable socialiste : « Laissez-nous discuter tranquillement de toutes choses ! »

Michel Noblecourt

## La droite d'Ile-de-France refuse le cofinancement des emplois-jeunes

JEAN-PAUL HUCHON, président (PS) du conseil régional d'Ile-de-France, allait se heurter, jeudi 25 juin, à l'échec d'un plan de cofinancement par l'institution régionale de cinq mille emplois-jeunes au cours du second semestre 1998. Les groupes RPR et UDF, d'une part, le groupe FN, d'autre part, ont en effet annoncé qu'ils ne voteraient pas cette disposition. Inscrite au programme de la gauche lors de la campagne des régionales, jeudi matin, juste avant l'ouverture de la séance, l'exécutif régional annonçait le maintien de cette délibération, sur laquelle il devait proposer des amendements dans l'après-midi.

« Les emplois-jeunes sont mal définis, mal cadrés. Nous ne voulons pas que le conseil régional serve de béquille à une Martine Aubry en perdition sur ce plan qui ne marche pas », estime Roger Karoutchi, président du groupe RPR. Anne-Marie Idrac (FD), porte-parole du groupe UDF, accuse la gauche de faire du « saupoudrage » de moyens. « Le plan Aubry ne fonc-

tionne pas bien. Cette délibération vise à faire du chiffre avec l'argent de la région », insiste-t-elle. Globalement, l'opposition affirme que le conseil régional n'a pas vocation à être « une succursale du gouvernement ». « Que M. Jospin fasse ses remontrances à ses ministres, que M. Allègre fasse des circulaires à ses recteurs », ironise M. Karoutchi.

### LE « PREMIER TEST »

RPR et UDF ont déposé un amendement visant à reporter sur la formation de jeunes non qualifiés les 50 millions de francs que l'exécutif souhaite consacrer à la rémunération, à hauteur de 5% du SMIC, des emplois-jeunes créés en Ile-de-France. « Le problème est la qualification des jeunes. C'est là que la région peut apporter une valeur ajoutée », estime M<sup>me</sup> Idrac.

Le cofinancement des emplois-jeunes était un des axes importants de la campagne régionale de M. Huchon. Le RPR et l'UDF veulent démontrer, sur ce dossier, que le président socialiste sera

dans l'incapacité de marquer de son empreinte la gestion de l'Ile-de-France. « La rupture de gauche est strictement infaisable, puisqu'il n'y a pas de majorité de gauche. Cette évidence va être démontrée dès maintenant, sur un dossier emblématique, sans attendre le vote du budget 1999 », déclare M. Karoutchi, qui voit dans ce vote « le premier test politique pour M. Huchon depuis le vote du budget ».

Les autres délibérations à l'ordre du jour de la séance, qui doit se poursuivre vendredi, ne devraient pas présenter de difficultés. Le groupe FN a déposé plusieurs amendements relatifs à la « préférence nationale », afin de tester la cohésion de la droite républicaine. Les groupes RPR et UDF d'Ile-de-France affirment n'avoir même pas évoqué, lors de leurs réunions, la proposition d'Edouard Balladur, leur chef de file aux régionales, de discuter publiquement du thème de prédilection de l'extrême droite.

Pascal Sauvage

1500

## Les députés PS sont seuls à approuver la réforme du mode de scrutin régional

Le PCF dénonce « une atteinte à l'indépendance des formations politiques »

L'Assemblée nationale a adopté en première lecture, mercredi 24 juin, le projet de réforme du scrutin régional et du fonctionnement des conseils régionaux. Le

« IL N'EST PAS question que l'union se fasse sous la contrainte d'une loi ! » En fin d'après-midi, mercredi 24 juin, le président du groupe communiste, Alain Bocquet, met en garde le gouvernement contre les risques d'un « vertige hégémonique » du Parti socialiste. Une ultime réunion entre une délégation socialiste conduite par le président du groupe et le premier secrétaire du PS et une délégation communiste dirigée par le président du groupe et le secrétaire national du PC, qui s'est tenue en présence du ministre chargé des relations avec le Parlement, s'est achevée peu avant sur un constat de désaccord : il est désormais acquis que le groupe communiste votera contre le projet de réforme du scrutin régional, démentant ainsi les propos rassurants qu'avaient pu tenir Robert Hue auprès de ses interlocuteurs.

Pour le gouvernement, la décision du groupe communiste est préoccupante. D'abord parce que les effectifs théoriques de la droite et du PCF dépassent le seuil de la majorité absolue des députés : il aurait suffi qu'un vote solennel soit organisé à la demande d'un président de groupe pour que le projet de loi soit rejeté. Ensuite parce que la tension entre le PC et le gouvernement s'est cristallisée sur l'amendement « le plus lourd politiquement », selon l'expression employée dans l'entourage de Daniel Vaillant.

Dans un premier temps, les exigences du PCF portaient sur la prime majoritaire accordée à la liste qui obtient la majorité absolue au premier tour, ou qui arrive en tête au second. À l'initiative du groupe socialiste, la commission des lois avait décidé de la porter de 25 à 33 % des sièges. Répondant favorablement à la demande du PCF, le gouvernement a obtenu le retrait de cet amendement. Les négociations engagées sur le seuil permettant à une liste de fu-

ctionner avec d'autres pour le second tour ont également permis de parvenir à un accord : le gouvernement a en effet accepté de ramener ce seuil de 5 % à 3 % des suffrages exprimés. Mais l'atmosphère s'est tendue, en coulisse, lorsque le groupe présidé par M. Bocquet a réclamé une baisse du seuil, fixé dans le projet de loi à 10 % des suffrages exprimés, permettant à une liste de se présenter séparément au second tour, alors même que la droite demandait, elle, une hausse de cette barre.

### LES VERTS SE SONT ABSTENUS

Se penchant sur la décision du premier ministre, les dirigeants socialistes, qui refusaient initialement tout geste sur ce point, ont proposé de ramener ce seuil à 7 %. Cette avancée a été jugée insuffisante par le groupe communiste, qui réclamait que ce seuil soit abaissé à 5 %. La portée politique de l'amendement du PC - repoussé en séance à la demande du gouvernement - qui s'inscrit « dans une logique de rupture », selon l'expression de René Dosière (PS, Aisne), rapporteur de la commission des lois, n'a échappé à personne. Cela a conduit, sous l'œil réjouit des élus de droite, à de vives explications dans l'hémicycle.

Intervenant après Jacques Brunhes (PCF, Hauts-de-Seine), qui avait exprimé la crainte de son groupe devant « une volonté hégémonique » du PS, le président du groupe socialiste, Jean-Marc Ayrault, a invité le PCF à « revenir à la raison » : « Je suis très étonné que nos amis communistes considèrent comme un progrès de passer d'un seuil de 10 % à un seuil de 5 %, car on voit, par exemple à la Knesset, ce qui se passe quand les petites minorités sont en position de faire - ou défaire - les majorités. » Observant qu'« au-dessus de 10 %, on trouve le Parti socialiste, les partis de droite et le Front national, mais non les autres forma-

tions qui composent la majorité plurielle », M. Bocquet a répliqué vertement en affirmant que « l'union doit se faire librement si l'on veut que les composantes de la gauche plurielle fassent un travail solide ».

Au cours de ce grand débat, chacun a apporté son grain de sel. « C'est ensemble que nous formons une majorité », a noté Yves Cochet (Verts, Val-d'Oise). Pour cela, il ne faut pas que la loi en oblige certains à passer sous les fourches caudines ou à disparaître. »

Pour manifester leur opposition à ce seuil, les Verts se sont donc abstenus sur l'ensemble du projet. « Il n'est pas question d'adopter un dispositif qui ferait disparaître toutes les composantes de la majorité autres que le PS », a ajouté Alain Tourret (PRG, Calvados), qui n'a finalement accepté de voter le texte du gouvernement que « parce qu'il vaut mieux que la loi actuelle, qui ne bénéficie qu'à un parti (...) antidémocratique et totalement fascisant ».

Jean-Baptiste de Montvalon

## Au Sénat, la droite remet en question la nomination des procureurs généraux

Le sous-amendement adopté au Palais du Luxembourg modifie la réforme du Conseil supérieur de la magistrature proposée par Elisabeth Guigou et soutenue par Jacques Chirac. Elle ne sera pas adoptée avant 1999

**COUP DE THÉÂTRE** au Sénat. Les opposants à la réforme d'Elisabeth Guigou, emmenés par les deux anciens ministres gaullistes Charles Pasqua et Alain Peyrefitte, tentaient des négociations dans les coulisses. La plupart des sénateurs de droite, majoritaires au Sénat, s'affirmaient décidés à ralentir la réforme du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) mais sans dénaturer un texte qui a l'aval du président de la République.

Mercredi 24 juin, le vent a tourné. La veille, déjà, M<sup>me</sup> Guigou avait affronté son ancien collègue de l'Elysée, Michel Charasse (PS, Puy-de-Dôme), auteur d'une violente diatribe contre les Juges (Le Monde du 25 juin). « J'ai entendu des insultes, comparant les tribunaux de la République aux "maffieux", et des insinuations sur de prétendues indulgences de la chancellerie, avant alors répondre la ministre de la Justice. Cette image d'immunité est grossièrement erronée. » Mercredi, ce sont les sénateurs de droite qui sont montés au créneau. Arguant que les amendements présentés par la commis-

sion des lois étaient si minces que le gouvernement ne s'y opposerait pas lors du retour du texte devant l'Assemblée, un petit groupe de sénateurs RPR est allé négocier avec Jacques Larché (Rép. et Ind.), président de la commission.

### « MAJEURS ET VACCINÉS ! »

Charles Ceccaldi-Reynaud (RPR, Hauts-de-Seine), allié de M. Pasqua dans cette affaire, a donc pu déposer un sous-amendement : tous les magistrats du parquet seraient nommés après avis conforme du CSM à l'exception des procureurs généraux, qui continueraient d'être nommés en conseil des ministres. Autant dire que l'adoption d'un tel amendement était de nature à entièrement modifier l'esprit de la réforme, dont le but est de renforcer l'indépendance des magistrats du siège et du parquet. Procureurs généraux compris.

Le Sénat n'aime rien tant que de se sentir puissant. Oubliant le soutien de Jacques Chirac au texte, balayant leurs discours du mercredi exaltant l'indépendance des juges,

les sénateurs de droite ont adopté le sous-amendement, ravis de rappeler au gouvernement qu'il n'a pas, au Sénat, une majorité pour lui. M<sup>me</sup> Guigou a eu beau assurer que « faire un sort particulier aux procureurs généraux rompt la cohérence de la réforme », rien n'y a fait. Ancien garde des sceaux, Robert Badinter (PS, Hauts-de-Seine) s'est porté à son secours en lançant : « Vous tuez la réforme ! » « Le pays ne veut plus qu'on puisse étouffer une affaire », a renchérit Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire-de-Belfort). La plupart des sénateurs socialistes et communistes se sont étonnés que leurs collègues du RPR tournent le dos au président de la République. « On est majeurs et vaccinés ! », leur répondait-on des bancs de la droite.

Le projet de loi constitutionnelle va donc retourner, à l'automne, au Palais-Bourbon, avant de revenir au Sénat. Le Parlement ne pourra pas se réunir en Congrès pour une adoption définitive avant le début de l'année 1999.

Raphaëlle Bacqué

## Mutations au ministère des finances

DOMINIQUE STRAUSS-KAHN a décidé de procéder à un nouveau jeu de chaises musicales à la tête de deux importantes directions du ministère de l'économie et des finances. Directeur de la comptabilité publique, Michel Connet va ainsi abandonner ses fonctions dans les prochaines semaines pour devenir secrétaire général de la Caisse des dépôts et consignations. Par ailleurs, un autre directeur, Patrice Forget, va abandonner, d'ici quelques jours, son fauteuil de chef du Service de la législation fiscale (SLF) pour devenir membre du directeur de la Caisse nationale de prévoyance (CNP).

Ce dernier départ était attendu depuis que M. Strauss-Kahn avait annoncé le rapprochement du SLF avec la Direction générale des impôts (DGI). Même si un nouveau directeur est nommé pour le SLF, qui à la charge de dessiner les réformes fiscales, ce service ne sera plus autonome et sera donc placé sous l'autorité du nouveau patron de la DGI, Jean-Pascal Beaufret.

### DÉPÊCHES

■ **ASSEMBLÉE NATIONALE** : le Parlement se réunira en session extraordinaire à partir de mercredi 1<sup>er</sup> juillet, au lendemain du terme de la session ordinaire. Sous réserve de l'aval du président de la République, l'ordre du jour de cette session devrait comporter les dernières lectures du projet de loi de lutte contre les exclusions, ainsi que la première lecture du projet réformant le mode de scrutin pour les élections européennes. Le 6 juillet, le Parlement, réuni en Congrès à Versailles, devrait adopter définitivement la réforme constitutionnelle sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie.

■ **CONJONCTURE** : les prix à la consommation ont progressé de 0,1 % en mai, selon les résultats définitifs, publiés jeudi 25 juin par l'Insee. En glissement sur un an, la hausse est de 1 %. L'inflation « sous-jacente » (c'est-à-dire hors prix volatils) ressort également à + 1 % en rythme annuel.

■ **PRÉFÉRENCE NATIONALE** : le ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, a déclaré, mercredi 24 juin, qu'« on ne peut pas discuter » de la question de la « préférence nationale ». Répondant à Édouard Balladur (RPR), M<sup>me</sup> Aubry s'est dite « inquiète » car, selon elle, « on a l'impression que dans la tête, les esprits, la fusion [entre la droite et l'extrême droite] est quasiment en train de se faire ». Nicolas Sarkozy, secrétaire général du RPR, a estimé, de son côté, qu'il y avait « bien d'autres sujets » que celui de la préférence nationale « à privilégier ».

■ **GUYANE** : l'élection du président du conseil général de la Guyane, André Lecante (div. g.), a été annulée, mercredi 24 juin, par le tribunal administratif de Cayenne pour violation du secret du vote. Le 30 mars, lors de l'élection du président de l'assemblée départementale, M. Lecante avait devancé d'une voix le président sortant, Stéphane Phinera (démissionnaire du Parti socialiste guyanais).

■ **FEMMES** : Roselyne Bachelot et Gisèle Hallim, membres de l'Observatoire de la parité, ont été reçues par Lionel Jospin, mercredi 24 juin, une semaine après l'adoption en conseil des ministres du projet de loi constitutionnel sur l'égal accès des hommes et des femmes aux responsabilités et fonctions politiques. À l'issue de l'entretien, le premier ministre a confirmé que le gouvernement souhaitait faire aboutir ce projet avant la fin de l'année.



C'est important, ce nouveau logo?

(Indice: Notre dernière contribution majeure aux entreprises s'appelait Internet.)

Que signifie le logo Cisco Powered Network? Tout simplement que votre fournisseur réseau a basé ses solutions sur la technologie Cisco, celle-là même qui a fait d'Internet la réalité économique de millions d'entreprises dans le monde.

Lorsque vous envoyez un message de Hong Kong et qu'il arrive quasiment en temps réel à Buenos Aires, lorsque votre bureau de Marseille fait parvenir ses fichiers à son siège londonien en toute sécurité, ou encore lorsque vos salariés travaillent, communiquent, échangent des données, sans quitter leur domicile,

tout cela passe par Internet à travers des équipements Cisco. La prochaine fois que vous verrez le logo Cisco Powered Network dans la documentation de votre fournisseur de services réseau, vous ne vous poserez plus de questions. Vous aurez la certitude que le service qui vous est proposé s'appuie sur la technologie et les produits qui mettent les réseaux du monde entier au service des entreprises.

Et pour savoir tout ce que les produits Cisco peuvent faire pour vous, visitez notre site Web, à l'adresse [www.cisco.com](http://www.cisco.com).



## SOCIÉTÉ

LE MONDE / VENDREDI 26 JUIN 1998

**IMMIGRATION** La nouvelle politique des visas a été lancée, le 12 mai, par un télégramme diplomatique signé par le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine. ● **POUR LA**

**PREMIÈRE FOIS**, la France affiche une politique ouvertement « sélective ». Les visas seront prioritairement donnés aux cadres, hommes d'affaires, étudiants et chercheurs, mais aussi à

tous ceux qui ont des liens, notamment familiaux, avec la France. ● **M. VÉDRINE**, interrogé par *Le Monde*, dénonce les « dégâts créés par la politique de restriction de visas menée

par les gouvernements précédents ». De 1987 à 1994, leur nombre est passé de 5,6 à 2,3 millions. ● **LE CERTIFICAT D'HÉBERGEMENT**, tant critiqué lors du mouvement pétitionnaire contre la loi

Debré, est remplacé par une attestation d'accueil. ● **AU CONSULAT DE FRANCE DE RABAT**, au Maroc, des dizaines de personnes patientent tous les jours dans l'attente d'un visa.

## La France inaugure une nouvelle politique des visas

Le gouvernement a décidé de rompre avec les fortes restrictions décidées par les gouvernements précédents. Seront désormais favorisés les cadres, les relais d'opinion, les étudiants et les chercheurs, mais aussi ceux qui ont des liens, notamment familiaux, avec la France

LE COUP D'ENVOI a été donné discrètement. Un bref télégramme diplomatique, envoyé le 12 mai, et sobriement signé « Védrine ». Mais les 370 ambassadeurs et consuls de France à l'étranger ont tout de suite compris : après un an de réflexion et d'élaboration, un rapport au premier ministre, une loi approuvée par le parlement, le ministre des affaires étrangères a tranché. Depuis, plusieurs circulaires transmises aux postes consulaires et la publication, jeudi 24 juin, d'un décret au *Journal officiel* sont venues confirmer l'information : la « nouvelle politique des visas » est entrée dans sa phase active.

Au Quai d'Orsay, on sort volontiers du langage diplomatique

pour caractériser l'événement. « Véritable révolution », selon les uns, « bouleversement conceptuel », selon d'autres, le lancement de cette nouvelle politique est qualifié par tous de « changement salutaire ». C'est qu'en dix ans le nombre de visas accordés s'est effondré. De 1987 à 1994 - derniers chiffres publiés -, il est passé de 5,6 millions à 2,3 millions. Ce résultat s'explique certes partiellement par les dépenses accordées dans l'intervalle aux ressortissants de certains pays, comme les États-Unis, mais la chute enregistrée sur l'Algérie, la Tunisie, le Maroc et la Turquie traduit, elle, une véritable volonté politique : 829 000 en 1987, 264 000 en 1994.

Peu habitué aux jugements lapidaires, le ministre des affaires

étrangères, Hubert Védrine, ne cache cependant pas la « stupeur » qui a été la sienne en découvrant « les dégâts créés par la politique de restriction de visas menée par les gouvernements précédents ». Il en comprend la motivation - la prévention des « risques migratoires » - « mais l'application a été tellement brutale, nous a-t-il déclaré, elle est allée tellement loin, avec des cas particuliers tellement difficiles, que s'était mise en route une machine qui allait faire s'effondrer l'influence française à l'étranger ». Perte de crédibilité auprès des élites, recul de la francophonie, dégradation de l'image de la France : « Il fallait tout reprendre, aussi bien sur le plan des principes, sur le plan du droit, que sur le plan pratique », estime le ministre.

Pour la première fois, la France a donc décidé d'afficher « sans complexe » une politique « sélective ». « Tous les grands pays le font », insiste Hubert Védrine. Ce « ciblage » s'orientera en priorité vers ceux qui contribuent « à notre influence, à notre rayonnement international, au développement de nos projets de coopération, à la vitalité et à la densité de nos relations bilatérales ».

● **PARCOURS DIFFÉRENCIÉ**

Cadres politiques, syndicaux ou associatifs, hommes d'affaires et relais d'opinion, étudiants et chercheurs, seront donc les grands bénéficiaires de cette nouvelle politique. Après une première circulaire, le 29 mai, allégeant les contraintes des scientifiques (*Le Monde* du 6 juin), une deuxième a été transmise le 15 juin sur les artistes. Des instructions précisant les conditions d'attribution allégées des visas de circulation - valables un an et permettant plusieurs entrées - pour les hommes d'affaires et personnalités influentes ou encore simplifiant le déplacement des... mannequins devaient arriver prochainement dans les consulats. Le dernier texte, celui consacré aux étudiants, devrait être envoyé à l'autome.

Ce nouveau paysage se traduira concrètement par un « parcours différencié » pour les catégories ciblées, indique-t-on au ministère des affaires étrangères. Les guichets séparés, qui existent parfois déjà, seront systématisés et un « traitement sur mesure » mis en place. A terme, ces happy few pourraient même voir leur visa renouvelé par voie postale, « le consulat se chargeant de leur rapeler l'expiration du précédent ».

Si la priorité est ainsi donnée aux « intérêts de la France », le ministre a également voulu « se mettre en règle avec les droits de l'homme ». Plusieurs fois condamné par le Conseil d'État, notamment pour non-respect de la Convention européenne des droits

de l'homme, qui protège la vie familiale, l'État fait amende honorable. Les consulats devront dorénavant motiver les refus de visas des étrangers qui, selon le ministre, « ont vocation à s'installer au moins temporairement en France » : familles de Français, travailleurs autorisés, personnes ayant reçu un accord pour un regroupement familial ou encore étudiants admis dans un établissement d'enseignement supérieur reconnu. Ces motivations seront centralisées au ser-

vice des visas de Nantes. Pour ces catégories, seules les « fraudes » ou les « menaces pour l'ordre public » pourront entraîner un refus de visa, assure le Quai d'Orsay.

● **Traitement simplifié pour les artistes**

« Notre pays doit se maintenir au centre de la création et des échanges artistiques », ainsi le Quai d'Orsay justifie-t-il, dans un télégramme envoyé, le 15 juin, à tous les consulats de France à l'étranger, les mesures spécifiques prises en faveur des artistes. Le dispositif est largement simplifié puisque, comme les scientifiques, les artistes, quel que soit leur statut et leur type d'engagement (exposition, conférence ou contrat), sont dispensés de la longue procédure d'« introduction des travailleurs », qui vise à protéger l'emploi des Français et étrangers déjà résidents. Les consulats sont dorénavant invités à délivrer les visas « directement et sans consultation » des services de Paris. Ils doivent seulement edger du demandeur la présentation d'un contrat portant un avis favorable d'une direction départementale du travail ou d'une direction régionale des affaires culturelles. « Seules des justifications d'ordre public peuvent justifier un refus », souligne le télégramme.

vice des visas de Nantes. Pour ces catégories, seules les « fraudes » ou les « menaces pour l'ordre public » pourront entraîner un refus de visa, assure le Quai d'Orsay.

Ces mesures s'inspirent très largement des propositions faites par Patrick Weil dans le rapport remis, le 31 juillet 1997, à Lionel Jospin. Le politologue proposait également de « simplifier les formalités » et de « réduire les contrôles inutiles ». L'un des décrets publiés mercredi 24 juin dispense les catégories précédemment citées - étudiants exceptés - de présenter une nouvelle fois, à la frontière, les documents déjà nécessaires à l'obtention du visa.

Une exigence qui conduisait parfois les policiers à arrêter à l'aéroport et à renvoyer chez elles des personnes pourtant autorisées par les préfectures à s'installer en

France et par les consulats à y entrer. Cette nouvelle politique ne fera cependant pas que des heureux. Pour éviter l'aspasphy, la France a beau ouvrir grand certains hublots, les portes par lesquelles passe le tout-venant resteront bien gardées. Le remplacement du certificat d'hébergement par l'attestation d'accueil permettra d'éviter les dérives xénophobes de certains maires (lire ci-contre), mais le souci des consulats de bio-

quer les candidats à l'immigration clandestine « restera omniprésent », indique-t-on au Quai d'Orsay. C'est donc toujours en vain qu'un jeune chômeur marocain réclamera la possibilité de rendre visite à sa sœur installée en France. Au Quai d'Orsay, on se défend pourtant d'avoir totalement oublié le quidam. Pour « surmonter le risque migratoire » et éviter les « réponses sommaires », Hubert Védrine entend « se doter d'une capacité plus grande à traiter les visas ». Un plan de 30 millions de francs sur trois ans devrait permettre de réaliser des travaux d'urgence afin d'améliorer l'accueil dans vingt-cinq consulats « particulièrement sensibles et débordés ».

Nathaniel Herzberg

## L'attestation d'accueil succède au certificat d'hébergement

L'ADOPTION de la loi Chevènement, le 12 mai, a officiellement scellé la mort du certificat d'hébergement. La publication au *Journal officiel*, mercredi 24 juin, du décret précisant les conditions d'attribution de « l'attestation d'accueil » met fin à la période transitoire. En un article, ce texte définit les nouvelles règles permettant d'obtenir ce document indispensable aux étrangers souhaitant effectuer une « visite privée » en France. Par la même occasion, il renvoie à l'histoire la bataille homérique lancée en février 1996 contre la loi Debré, qui s'était cristallisée sur les modifications alors envisagées du certificat d'hébergement.

Ce changement de nom ne modifie pas les principes : il s'agit de faciliter la venue d'un étranger par une visite à un ami ou un parent vivant en France. Pour attribuer un visa, les consulats exigent des touristes ordinaires, non seulement une réservation d'hôtel et un billet de retour, mais également la preuve de « ressources suffisantes » : l'équivalent du SMIC sur la durée du séjour. Pour les « visites privées », cette somme est divisée par deux, à condition de disposer du fameux document.

Comme par le passé, celui-ci sera délivré à l'hébergeant. Pour cela, il devra indiquer l'identité, la nationalité et la durée du séjour de son visiteur. Il devra également « justifier » de sa propre identité - et de la régularité de sa situation s'il est étranger - ainsi que de son domicile. Mais deux nouveautés majeures apparaissent, toutes deux dans un sens libéral. Alors

que le maire pouvait jusqu'ici diligenter une enquête auprès de l'Office des migrations internationales s'il disposait de « doutes sérieux » sur la réalité de l'hébergement, voire refuser d'apposer sa signature si cet hébergement ne lui semblait pas pouvoir se dérouler dans des « conditions normales », cette faculté disparaît. La taille et le confort de l'hébergement ne seront plus vérifiés. L'attestation ne pourra donc être refusée « qu'en l'absence de présentation par le demandeur des pièces » réclamées.

● **COMPTE RENDU NON NOMINATIF**

En outre, « l'autorité publique compétente » pour viser l'attestation n'est plus exclusivement le maire. Pour contourner les municipalités qui refusaient, par principe, en violation de la loi mais sans risque de la moindre sanction, de délivrer le certificat d'hébergement, le demandeur pourra également faire signer son document par le commissaire de police ou le commandant de la brigade de gendarmerie compétents. Tous adresseront au préfet « un compte rendu trimestriel non nominatif indiquant, par nationalité des étrangers accueillis, le nombre d'attestations d'accueil certifiées ». Restera à l'hébergeant à transmettre son attestation à son futur hôte, et à celui-ci à la présenter au consulat avec les autres pièces réclamées pour le visa. Là commencera une autre histoire.

N. H.

## Un plan de sauvetage pour l'Algérie

Le gouvernement veut doubler le nombre de visas délivrés en 1998

DANS la nouvelle politique des visas définie au quai d'Orsay, l'Algérie tient une place toute particulière. L'histoire des deux pays, la crise que traverse l'Algérie depuis sept ans, n'y sont pas pour rien. Mais c'est surtout la situation actuelle, jugée « catastrophique », qui explique cette attention. « Nous sommes en voie de briser la relation », assure le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine. Les chiffres se passent de commentaires : en 1990, 507 000 visas avaient été délivrés ; en 1996, 47 000, soit dix fois moins.

Si une première série d'instructions données en 1997 ont permis d'enrayer la chute et même de faire légèrement remonter le curseur (57 000 visas délivrés), le Quai d'Orsay a décidé de lancer un véritable plan de sauvetage. Pas question pour l'heure de rouvrir les consulats d'Oran, Annaba et Alger, fermés en 1995 pour des raisons de sécurité. C'est donc vers Nantes et le

bureau des visas Algérie (BVA), qui gère par correspondance toutes les demandes, que s'est porté l'effort. Onze fonctionnaires ont été ajoutés aux quarante-cinq déjà en poste. Une modernisation du réseau de communication interne entre Nantes et Alger a permis d'accélérer les procédures.

Deux personnels supplémentaires ont également été affectés à la remise des visas, à l'ambassade d'Alger, cette fois. Une augmentation à première vue insignifiante. La situation était pourtant devenue tellement tendue à Alger que, « même si Nantes avait pu traiter davantage de dossiers et accorder davantage de visas, l'ambassade n'aurait pas eu les moyens de les distribuer », précise un diplomate.

Le Quai d'Orsay juge les premiers résultats encourageants. Au vu des cinq premiers mois de l'année, Hubert Védrine prévoit en effet un doublement du nombre de visas accordés en 1998. Avec un

peu plus de 100 000 Algériens autorisés à séjourner en France, on resterait cependant « loin du compte », admet-on dans son entourage. Une seconde phase d'amélioration a donc été décidée. En avril, après de longs mois d'hésitation, le ministère a pris la décision de construire de nouveaux locaux consulaires à Alger. Un bâtiment neuf devrait donc voir le jour, à l'intérieur du parc de l'ambassade, dans le quartier d'Hydra. Il devrait permettre de faire passer le nombre de guichets de deux à sept.

Le Quai d'Orsay entend par ailleurs appliquer en Algérie avec un soin tout particulier la « nouvelle politique des visas ». Les scientifiques, hommes d'affaires, intellectuels et les familles de Français devraient voir leur dossier intégralement traité à Alger. Les délais de réponse seront donc diminués. Le passage par Nantes demeurera la règle pour les demandeurs ordinaires.

Cette seconde phase sera opérationnelle l'année prochaine, annonce-t-on au quai d'Orsay. Le temps de former tous les personnels aux nouvelles procédures. Mais surtout de prendre réception du nouveau bâtiment, théoriquement prévue début mars. Entre-temps, le ministre des affaires étrangères est attendu en France. On parle aussi d'une visite du ministre de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement, à Alger. Au quai d'Orsay, on se garde de tout pronostic, mais on se dit convaincu que « 1999 sera une grande année ».

N. H.

## Patience et guerre des nerfs pour obtenir le formulaire au consulat français de Rabat

**RABAT**  
de notre envoyé spécial  
Le soleil de juin est là, qui grignote les dernières parcelles d'ombre et fait surgir au-dessus

### REPORTAGE

Certains sont là depuis 5 heures du matin. Le guichet va fermer. Ils reviendront demain

des têtes de frères ombrelles de papier journal. A quelques minutes du centre de la capitale, le long du bâtiment du service des visas du consulat de France, une vingtaine de personnes patientent encore. Dans une demi-heure, le guichet sera fermé. Ils reviendront demain. Certains sont là depuis 5 heures du matin. D'autres, venus d'on ne sait où, vendent de soi-disant bonnes places dans la file d'attente. D'autres encore, pour être les premiers à l'ouverture du guichet, à 8 h 30, ont, disent-ils, passé la nuit à la belle étoile dans le jardin médiocre qui fait face au bâtiment consulaire.

Il y a deux guichets. Quelques mètres les séparent, mais ce sont deux mondes distincts. Le premier est réservé aux « visas spéciaux ». « C'est pour les ministres, les hommes d'affaires, les gros cadres, tous les privilégiés, tous ceux à qui on ne refusera pas le visa », lance Myriam, une jeune étudiante. Devant la porte réservée aux « visas spéciaux », il n'y a ni barrière, ni file d'attente, ni policier pour maintenir l'ordre. Les « visas spéciaux » ne se déplacent pas eux-mêmes.

Des chauffeurs, des fonctionnaires sont là pour récupérer le document.

Pour les autres, les sans-grade, les sans-piston, obtenir le visa est une école de patience. Trois visites au consulat - parfois deux, indique-t-on à l'ambassade - sont généralement nécessaires : la première pour obtenir le formulaire à remplir ; la seconde - un ou deux jours plus tard - pour déposer, à l'intérieur du bâtiment, les documents demandés ; la troisième, dans la foule ou presque, pour connaître le verdict : visa accordé ou refusé. En moyenne, un sur deux est refusé.

Quelques heures passées en plein soleil, et les candidats au visa ne mâchent pas leurs critiques. « On fait la guerre pour récupérer le formulaire. Ça devrait aller tout de suite. A l'intérieur du consulat, il y a des tas de barrières pour nous canaliser. C'est comme pour les vaches », peste un fonctionnaire. « Il faudrait améliorer la réception, multiplier les guichets et pouvoir faire les démarches par la poste. La situation devient de plus en plus difficile », conclut-il.

Les chiffres ne décrivent pas cette réalité. Certes, on n'atteindra pas cette année les 144 000 visas délivrés en 1987, ou les 127 000 accordés en 1990. Mais après six années d'extrême restriction, les portes semblent s'entrouvrir à nouveau, avec, fin mai, pour les six consulats français implantés au Maroc, une hausse supérieure à 40 %. « 1998 sera une année faste. En fin d'année nous aurons accordé près de 100 000 visas, à comparer à 69 000 en 1997 et 55 000 l'année pré-

cedente », souligne un diplomate français. Deux raisons expliquent l'augmentation des réponses positives, selon les autorités consulaires : la croissance de la demande et l'assouplissement de la politique du gouvernement jospin en matière d'octroi des visas. « Nous sommes plus souples », confirme le fonctionnaire consulaire. Les portes s'entrouvrent cependant au profit de catégories sociales bien ciblées : « Les classes moyennes et les intellectuels, enseignants et étudiants ». « Ce qui nous gêne », souligne notre interlocuteur, « c'est les commerçants, les artisans, les employés dont on ne pouvait pas savoir si, une fois leur visa obtenu, ils reviendraient au Maroc. Aujourd'hui on leur fait confiance ».

● **TAUX D'ÉVAPORATION**  
Selon les responsables français, la tendance à octroyer davantage de visas d'une année sur l'autre devrait continuer en 1999. « Ça va se poursuivre, sauf s'ils exagèrent ». A Fès, par exemple, « ils » exagèrent : il y a peu de temps, une fausse équipe de handball qui s'était inventé une fausse invitation de la fédération française a obtenu un visa. Un seul des vrais-faux joueurs est revenu ! L'administration a inventé un joli mot pour évoquer ceux qui ne rentrent pas au pays à l'expiration de leur visa : le « taux d'évaporation ». Aujourd'hui, le « taux d'évaporation acceptable » est de l'ordre de 7 %. « S'il augmente, s'il devient inacceptable, nous deviendrons plus exigeant », prévient un diplomate.

Jean-Pierre Tuquaut

**VENTES PAR ADJUDICATION**  
**Office Spécial de Publicité**  
136, av. Charles de Gaulle 92523 NEUILLY-SUR-SEINE Cedex  
TÉ : 01.46.40.26.13 - Fax : 01.46.40.70.66

78 Vente sur surenchère du dixième au Palais de Justice de VERSAILLES, le MERCREDI 8 JUILLET 1998 à 9h  
**APPARTEMENT 3 P.P. à VERSAILLES (78)**  
de 65 m<sup>2</sup> environ, loué  
2 bis, rue Jean-Boudon  
**MISE A PRIX : 385.000 F**

S'adr. pour rens. : SCP D'AVOCATS VERCKEN KERMADEC, Villa des Cheval-Légers, 27, rue de Satory, 78000 VERSAILLES  
T. : 01.39.20.13.00 - SCP SILLARD et Associés, 73 bis, rue du Maréchal Foch, 78005 VERSAILLES - Minitel 3617 Code JAVEN

annuaire inversé est

Monde en

bulletin spécial d'ab



# Sept ans après les émeutes, Mantes-la-Jolie attend toujours que justice soit rendue

Les policiers mis en cause dans la mort de deux jeunes, en 1991, n'ont pas été jugés

Sept ans après les émeutes de Mantes-la-Jolie, la justice n'a toujours pas achevé son travail. Le jeune qui avait tué une policière en forçant un

barrage a été condamné à dix ans de prison en 1997, mais les instructions sur les décès d'Aïssa Ilich, mort à la suite d'une crise d'asthme sur-

nue en garde à vue, et de Youssef Khaïf, tué par un policier au cours d'un « rodéo », sont toutes deux bloquées.

SEPT ANS après les émeutes de Mantes-la-Jolie (Yvelines), justice n'a toujours pas été rendue. En ce printemps 1991, la ville avait connu successivement trois drames mortels : un jeune Français de dix-huit ans, Aïssa Ilich, soupçonné d'avoir lancé des pierres sur des policiers dans le quartier du Val-Fourré, était mort, le 27 mai, emporté par une crise d'asthme survenue en garde à vue. Treize jours plus tard, lors d'un « rodéo » dans le centre ancien de la ville, une R 9 volée avait foncé en pleine nuit sur une voiture de police, tuant une policière. Quelques minutes plus tard, un collègue qui avait assisté à la scène ouvrait le feu sur une Volkswagen qui repassait sur les lieux, tuant l'un des passagers, Youssef Khaïf, un Algérien de vingt-trois ans.

Sept ans après les faits, ni les responsables de la mort de Aïssa Ilich, ni ceux du décès de Youssef Khaïf, n'ont été jugés. Un seul des drames de 1991 a connu un épilogue judiciaire : Lahadj Saïdi, qui avait tué la policière, a été condamné à dix ans de prison par la cour d'assises des Yvelines en juillet 1997. Les deux autres affaires, elles, attendent d'être éclaircies. Dans les deux cas, les victimes sont des jeunes de la cité du Val-Fourré tandis que les policiers sont mis en cause.

Ce déséquilibre, associé à une incompréhensible lenteur, alimentant le contentieux entre les jeunes des cités et les institutions de la République. La police et la justice sont au premier rang. « Les petits frères des "beurs" n'ont plus confiance dans la balance de la justice qui penche toujours du même côté », résume un tract du Mouvement de l'immigration et des banlieues (MIB) intitulé « Pas de justice... pas de paix ». Le MIB, d'inspiration anarchisante, porte-parole de la frange la plus radicale des jeunes des cités, a enchaîné ces jours derniers à Mantes, réunions publiques et manifestation pour dénoncer cette situation.

Au lendemain de la mort d'Aïssa Ilich, Edith Cresson, alors premier ministre, avait rendu person-

nellement visite aux parents du jeune homme, les assurant de sa détermination à éclaircir les circonstances de la mort de leur fils. Elle s'était étonnée que le garçon n'ait pas « disposé des médicaments dont il avait besoin ». La polémique avait d'ailleurs abouti, en 1993, à une réforme de la garde à vue autorisant une visite du médecin dès le début de la mesure.

Sept ans après, tous les éléments semblent avoir été réunis pour que la lumière soit enfin faite. Mais la justice joue la montre dès qu'il s'agit de mettre en cause des policiers. Il a donc fallu une longue bataille de procédure menée par les avocats de la famille Ilich, M<sup>me</sup> Henri Leclerc et Philippe Sarda, pour que le président de la chambre d'accusation de Versailles, Michel Arnould, annule le non-lieu décidé par le juge d'instruction Jean-Marie Charpier au bénéfice des policiers.

Le 19 mars 1997, M. Arnould a finalement mis en examen deux gardiens de la paix, Bruno Lefèvre et Eric Mathelin, pour « violences commises avec arme par une personne dépositaire de l'autorité publique dans l'exercice de ses fonctions » mais les deux policiers n'ont été interrogés au fond... qu'un an plus tard. Dans Pinter-ville, le 21 janvier, le président de la chambre d'accusation a très discrètement mis en examen pour le même chef Jean Battistutta, qui, le soir du drame, supervisait les opérations menées par le corps urbain de police de Mantes.

### CRISE D'ASTHME MORTELLE

Ces policiers sont soupçonnés d'avoir roué de coups de matraque et de manche de pioche le jeune Aïssa, dont la corpulence était frêle. Ces faits sont connus depuis l'origine, par le témoignage, publié dans *Le Monde*, d'un CRS qui aurait tenté de s'interposer. Ils ont été confirmés récemment par la déposition d'un autre policier qui a recueilli, pendant la garde à vue, le récit du jeune homme selon lequel il avait été frappé violemment par des policiers ne portant pas de casque.

Reste à éclaircir la question du

lien éventuel, entre ces coups et la crise d'asthme mortelle. En 1992, un collègue d'experts avait accredité l'idée d'une causalité. La qualification de « violences » et non de « coups mortels » retenue par la chambre d'accusation tend à contester l'existence d'un tel lien. Pour la justice, l'affaire Ilich serait donc scindée en deux phases : un dossier de violences policières, et un scénario de négligence médicale, pour lequel le docteur Michel Pérol, médecin-expert, a d'ailleurs été inculpé d'« homicide involontaire » dès février 1992 par le juge Charpier. Quant au comportement des policiers pendant la garde à vue d'Aïssa Ilich, il semble légalement irréprochable. A la demande du jeune homme et au terme du délai légal de vingt-quatre heures, ils ont fait appel au médecin qui a délivré un certificat ne mentionnant pas l'asthme et assurant que l'état du jeune homme était « compatible avec son maintien en détention ». Sur la foi de cet avis, ils ont refusé la Ventoline que la famille Ilich était venue leur remettre. Tous ces éléments sont contestés par le D<sup>r</sup> Pérol qui avance la thèse d'une intoxication médicamenteuse. Ils n'ont jamais été publiquement débattus, la chambre d'accusation ne se décidant pas à renvoyer l'affaire devant un tribunal.

Plus profondément enlignée encore paraît être le dossier judiciaire concernant la mort de Youssef Khaïf, une figure du Val-Fourré de l'époque oscillant entre révolte politique et délinquance. Ce jeune est mort le 9 juin 1991, alors que, roulant en trombe dans le centre de Mantes, il débouchait sur les lieux du drame qui venait de coûter la vie à la jeune femme policière. L'un de ses collègues du commissariat, Pascal Hiblot, avait tiré, abattant le jeune homme d'une balle à la tête. Le fait que le projectile ait pénétré par la lunette arrière du véhicule jette le doute sur la thèse de la légitime défense.

Devant le refus de poursuivre opposé par le procureur de Versailles, Yves Collet, une plainte avec constitution de partie civile avait été déposée par M<sup>me</sup> Olivier

Fontibus et Alain Mikowski pour homicide involontaire. Dès le 13 septembre 1991, le policier a été inculpé pour coups mortels et laissé en liberté. Mais sept ans plus tard, le débat sur les circonstances de la mort de Youssef Khaïf n'a toujours pas eu lieu. Le 25 septembre 1997, M. Charpier, juge d'instruction, a fini par notifier aux parties la fin de son instruction mais cinq mois après l'expiration des délais légaux, le procureur n'a toujours pas fait connaître ses réquisitions. Il devrait le faire incessamment et demander... un complément d'information qui, s'il est accepté par le juge, reporterait une fois de plus le procès aux calendes.

### TENSIONS EXACÉRBERES

Excédés, les avocats de la victime viennent de rappeler leur impatience dans une lettre adressée au juge d'instruction et au procureur. Ils envisagent de saisir la Cour européenne des droits de l'homme en invoquant le « droit à un procès équitable ». « On n'est pas loin du déni de justice, s'insurgent M<sup>rs</sup> Mikowski et Fontibus. En faisant pourrir le dossier, on exacerbe les tensions dans le quartier, avec un résultat politiquement dangereux, qui risque de mettre en danger l'ordre public. » De toute évidence, les réactions du Val-Fourré à des décisions attendues depuis si longtemps, sont redoutées au palais de justice de Versailles. Mais qui pense à l'effet dévastateur d'un septennat de silence judiciaire sur des jeunes par ailleurs abreuvés de discours sur la « citoyenneté » ?

Philippe Bernard

## Le Palace a été racheté par un ancien juge consulaire

L'ANCIENNE BOUTE DE NUIT Le Palace, vendue aux enchères mardi 23 juin pour 7,5 millions de francs, a été rachetée par Pierre et Jacques Blanc, propriétaires de plusieurs brasseries parisiennes, notamment Le Pied de cochon, le Procopée, Charlot roi des coquillages et la Fernette Marbeuf. L'un des acquéreurs, Pierre, est ancien juge consulaire au tribunal de commerce de Paris.

Entendue le 4 juin par la commission d'enquête parlementaire sur les juridictions consulaires, Régine, l'ancienne propriétaire de l'établissement qui avait été placée en liquidation judiciaire en 1996, s'était étonnée que les « personnes qui voulaient acheter aient été renvoyées [par le tribunal de commerce] avec des prétextes qui ne tenaient pas debout » et pensait « que cette affaire devait intéresser quelqu'un » (*Le Monde* du 19 juin). « D'ailleurs, ajoutait-elle, j'ai reçu des coups de téléphone me disant que cette affaire resterait à des amis du tribunal ».

## Les conclusions de l'enquête sur la grotte de Montérolier contestées

UN PROFESSEUR de physique en retraite de l'École normale supérieure de Saint-Cloud, Louis Soulié, a rejeté, mercredi 24 juin, l'hypothèse de l'intoxication par du monoxyde comme responsable de la mort de neuf personnes en juin 1995 dans une grotte à Montérolier près de Rouen. Trois enfants et six adultes dont deux sapeurs-pompiers, étaient décédés du fait, selon les conclusions de l'enquête - toujours contestées par les familles des victimes -, d'émanations dégagées par un feu allumé par les enfants au fond d'une grotte, ancienne base de stockage de V1, construite par les Allemands pendant la seconde guerre mondiale.

Intrigué par « l'extravagance de cette thèse », Louis Soulié a procédé personnellement à de nouvelles études et considère qu'un simple feu d'enfants n'a pu provoquer d'émanations suffisantes pour tuer des personnes équipées comme les sapeurs-pompiers. Il affirme qu'il y a pu avoir confusion entre le spectre de la carbohémo-globine retrouvé dans le sang des victimes et celui de la cyanohémo-globine, les neuf personnes auraient alors été victimes d'acide cyanhydrique. (Corresp.)

### DÉPÊCHES

MONDIAL : un jeune photographe autrichien, auteur des clichés de l'agression du gendarme par des hooligans allemands publiés outre-Rhin dans le journal *Bild*, a été entendu comme témoin, mercredi 24 juin au commissariat de Lens (Nord), par les enquêteurs. Interpellé à Paris, ce photographe amateur âgé de dix-sept ans, étudiant à Bonn mais originaire d'Autriche, a été confronté aux deux Allemands écroués après avoir été mis en examen pour tentative d'homicide volontaire et violences volontaires.

JUSTICE : Robert Lagier, le meurtrier d'Ibrahim Ali, condamné lundi 22 juin à quinze ans de réclusion criminelle, et Mario d'Ambrosio, condamné à dix ans, devront verser 10 000 francs à chacune des parties civiles et un franc de dommages et intérêts aux associations antiracistes parties civiles. La cour d'assises des Bouches-du-Rhône, statuant sur les intérêts civils, a jugé que le « comportement criminel » des deux hommes « a été conforté par l'idéologie raciste et xénophobe à laquelle ils adhéraient » et que « le meurtre et les tentatives de meurtre établis ont été commis à raison de la couleur de peau des victimes et de leur appartenance à une ethnie ou race déterminée ».

### CORRESPONDANCE

## Une lettre du Groupe Royal Monceau...

A la suite de notre article intitulé « La commission parlementaire enquête sur le tribunal de commerce de Paris » (*Le Monde* du 17 juin), nous avons reçu du groupe hôtelier Royal Monceau les précisions suivantes :

Vous indiquez qu'une magistrat, substitut du procureur de Paris et membre de la section financière du parquet, Eliane Houlette, a mis en doute la décision du tribunal de commerce de Paris

en date du 1<sup>er</sup> août 1997 approuvant le plan de continuation des sociétés du Groupe Royal Monceau.

En effet, M<sup>me</sup> Houlette, ex-qualités, avait fait appel, le 13 août 1997, de cette décision du tribunal de commerce de Paris. La cour d'appel de Paris, après avoir réexaminé le dossier et après avoir entendu toutes les parties, a conclu dans son arrêt du 5 décembre 1997, en page 44, ce qui

suit textuellement : « Considérant dans ces conditions qu'aucun des moyens invoqués au soutien du recours exercé par le procureur de la République n'est fondé ; que le jugement sera en conséquence confirmé en ce qu'il a arrêté les plans des sociétés susvisées... »

Le parquet auprès de la cour d'appel de Paris ne s'est pas pourvu en cassation contre cet arrêt, ce que la loi lui permet si l'arrêt de la cour ne le satisfait pas.

## ... et du président du tribunal de commerce de Paris

Au sujet de cette même affaire, nous avons reçu, par ailleurs, de Jean-Pierre Mattei, président du tribunal de commerce de Paris, qui a été entendu par la commission d'enquête parlementaire (*Le Monde* du 19 juin), la mise au point suivante :

Il entre dans les attributions d'un président de tribunal de commerce, dans le cadre de la loi relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises (loi n° 84-148 du 1<sup>er</sup> mars 1984 modifiée par la loi n° 94-475 du 10 juin 1994, articles 34 à 38), de recevoir tout chef d'entreprise qui souhaiterait rechercher une solution amiable et contractuelle avec ses créanciers. C'est à ce titre, et en dehors de tout contentieux, que j'ai reçu M. Aïdi, dirigeant du groupe hôtelier Royal Monceau, et son conseil, exclusivement à mon cabinet au tribunal de commerce de Paris. Dans ce contexte légal, M. Aïdi n'était pas alors « partie », contrairement aux allégations prêtées à M<sup>me</sup> le substitut Eliane Houlette. Un mandataire ad hoc a été

nommé pour rechercher un accord amiable avec les créanciers, qui étaient pour l'essentiel des banques. Aucune solution n'ayant pu être trouvée, par jugement du 5 avril 1996, le tribunal de commerce de Paris a ouvert une procédure de redressement judiciaire. Il y a lieu de souligner que la phase initiale non contentieuse, qui a été rappelée, n'interdit pas au président du tribunal de connaître ultérieurement de la procédure collective.

Alors que la période d'observation avait été prorogée sur réquisition du parquet, cette affaire a été jugée le 3 juillet 1997, en période de vacances judiciaires du tribunal de commerce alors que j'étais absent de Paris. La composition du tribunal était celle des vacances, c'est-à-dire de la disponibilité volontaire des magistrats. Le parquet n'est pas intervenu pour la composition de la formation de jugement, ce qui au demeurant n'est pas de sa compétence.

Le tribunal, par jugement du 1<sup>er</sup> août 1997, a arrêté un plan de

continuation, un plan de cession de la société hôtelière Miramar au groupe Accor et ordonné des liquidations.

Appel a été interjeté par le parquet de Paris, mais aussi par des sociétés du groupe hôtelier Royal Monceau et le groupe Accor.

La cour d'appel de Paris, par un arrêt de 51 pages, en date du 5 décembre 1997, a confirmé les jugements déferés, tant pour le plan de continuation que pour le plan de cession, et l'a seulement réformé en ce qu'il avait prononcé la liquidation judiciaire des SCI Les Vagues et Des Vagues.

Il faut relever que cet arrêt a analysé de manière très précise l'économie et le sérieux du plan de continuation présenté, approuvé par les salariés et 95 % des créanciers, et réfuté les critiques du ministère public, notamment dans les termes suivants : « Que dès lors les plans présentés, contrairement aux affirmations du ministère public, des possibilités sérieuses et réelles d'être effectivement exécutées » (page 44 alinéa 3).

La NASA a emmené OMEGA sur la Lune, bientôt ce sera sur Mars



Speedmaster Professional 3155 Chronométré par la NASA pour ses vols dans l'espace. Adopté, en exclusivité, pour AMR et les programmes spatiaux russes. OMEGA - depuis 1848.

Aussi disponible sur Terre!

OMEGA

Le signe de l'excellence

Liste des points de vente : Tél. 03 81 43 11

http://www.omega.ch

السيد محمد الياحي

DISPARITION

François Lehideux

Des usines Renault au régime de Vichy

QU'IL SOIT POSSIBLE en 1998 d'annoncer, avec le décès de François Lehideux, survenu le 21 juin à quatre-vingt-cinq ans, celui du dernier secrétaire d'Etat survivant des gouvernements de Vichy, indique assez que ce régime, bien loin de l'image de sénescence et de conservatisme déclinant que lui a imprimée son chef, Philippe Pétain, a en réalité constitué pour toute une jeunesse en mal de « temps nouveaux » un exceptionnel moment de promotion. Une élite ambitieuse, généralement issue de la grande industrie ou de la haute administration et assez peu embarrassée par les scrupules démocratiques. Une avant-garde qui a cru, comme le dit Marc-Olivier Baruch dans *Service l'Etat français*, possible et souhaitable, « dans une France où l'opinion publique se trouvait atone », une « révolution par le haut » visant à faire évoluer le pays, en politique intérieure comme en matière de fonctionnement économique, vers le modèle totalitaire afin de l'ancrer pleinement au bloc européen.

S'il est une expression qui résume la carrière de François Lehideux, c'est bien celle de « technocrate » qu'on commençait à employer avant-guerre. Comme premier directeur du Comité de l'automobile nommé par Vichy, puis, à partir de février 1941, comme membre de l'équipe de l'amiral Darlan (à titre de délégué général à l'équipement, puis de secrétaire d'Etat à la production industrielle, jusqu'au retour de Laval en avril 1942), François Lehideux sera, avec Pierre Pucheu, Jacques Benoist-Méchin, Jacques

Barnaoud ou Gabriel Le Roy Ladurie, l'un de ces « jeunes cyclistes » qui rêvaient de moderniser, planifier, industrialiser la France dans l'Europe allemande - avec d'autant plus d'enthousiasme qu'ils n'avaient plus à tenir compte d'aucun contrôle parlementaire. Même le très fantomatique Conseil national de Vichy se voit vertement rabrouer par François Lehideux, en février 1942, pour avoir osé demander que suites soient données à ses recommandations. Arrêté et emprisonné à la Libération, François Lehideux est mis en liberté provisoire en 1946. Il bénéficie d'un non-lieu en février 1949.

« L'AFFAIRE DES CHARS » Outre le nom de l'homme de Montoire, dont François Lehideux s'obstine à honorer la mémoire jusque dans les années 80, à la présidence de l'Association pour défendre la mémoire du maréchal Pétain, celui de Louis Renault, son oncle par alliance, a marqué le destin de ce fils de banquier, né à Paris en 1904.

Après avoir obtenu un diplôme de sciences politiques, François Lehideux en a en effet épousé la niece, Françoise, en 1929. Auparavant, il a connu l'Amérique des années 20, symbole de la modernité sans frein. François Lehideux y fait un stage aux usines Ford - dont, du reste, il présidera la filiale française de 1949 à 1953. En mai 1930, il entre pour dix ans dans l'entreprise de Billancourt, dont il est nommé administrateur en 1933. En 1935, il est gérant de la société des avions Caudron, devenue Renault-Aviation. D'après

Emmanuel Chadeau, le biographe de Louis Renault (dont l'ouvrage est paru cette année chez Ploegh), François Lehideux aurait manifesté un certain souci « social », au rebours de son oncle. Ce qui ne l'empêchait nullement de pratiquer une vigoureuse politique de lock-out lors des grèves de 1938, au début du Front populaire.

Dans les premiers mois de l'occupation allemande, on retrouve le nom de François Lehideux associé aux tristes négociations de l'« affaire des chars », qui concentrera toute la vindicte de la Libération contre Louis Renault. Quel rôle a joué François Lehideux dans ces conversations où l'on voit la Wehrmacht exiger du constructeur français qu'il prenne à sa charge la réparation des chars Renault saisis dans les parcs et sur les champs de bataille de la débâcle ? Diminuer les responsabilités de l'oncle, c'est accroître celles du neveu. Toujours est-il que c'est ce dernier qui, le 4 août 1940, donne aux Allemands sa parole que la fourniture de pièces de rechange sera assurée et leur garantit la collaboration technique de Renault.

En novembre 1997, alors que s'ouvrait le procès de Maurice Papon à Bordeaux, on voyait encore François Lehideux justifier la politique de Philippe Pétain, défendre l'administration préfectorale attaquée, voire même trouver des circonstances atténuantes à la politique d'« aryanaisation » des biens juifs. Le « jeune cycliste » moderniste de Darlan menait des combats d'arrière-garde.

Nicolas Weill

NOMINATIONS

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Jean-Pierre Dupont, préfet hors cadre, directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur, a été nommé, mercredi 24 juin, au conseil des ministres, préfet d'Ile-de-France, préfet de Paris, en remplacement de Joël Thoraval, admis sur sa demande à faire valoir ses droits à la retraite, et qui devrait prendre la présidence du Secours catholique.

[Né le 11 juillet 1942 à Saint-Sever (Landes), Jean-Pierre Dupont est ancien élève de l'École nationale d'administration. Il commence sa carrière en 1967 comme administrateur civil à la direction générale des collectivités locales et, en 1971, il est mis à la disposition du Commissariat général du Plan. En 1977, il va au ministère de l'Équipement et s'occupe notamment du logement. En novembre 1981, il est nommé directeur de l'architecture au ministère de l'Urbanisme et du logement, poste qu'il occupera jusqu'au début de 1987. Puis il devient président de l'Agence foncière et technique de la région parisienne et, en octobre 1989, il est nommé délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale donc patron de la Datar. Quatre ans plus tard il devient préfet de la Seine-Saint-Denis, quand il est appelé, en juin 1997, par Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'Intérieur, pour diriger son cabinet.]

[Né le 29 novembre 1949 à Alès (Gard), Philippe Méhieu est docteur en sciences de l'éducation. Professeur à l'université Louis-Lumière Lyon-II, il a été enseignant à tous les niveaux de l'institution scolaire. Spécialiste des questions pédagogiques, il a d'abord orienté ses travaux sur la gestion de l'hétérogénéité des classes, puis développé une réflexion sur les questions éthiques en éducation. Il est l'un des auteurs les plus lus par les enseignants. Membre de la commission chargée par Lionel Jospin de mettre en place les instituts universitaires de formation des maîtres en 1989 et président du comité d'organisation de la consultation sur les programmes de Pierre Bourdieu et François Gros, pour l'accadémie de Lyon, Philippe Méhieu a été membre du Conseil national des programmes de 1990 à 1993. Il a notamment publié *L'Envers du tableau* (ESF, 1993) et *L'École ou la guerre civile* (Pion, 1997).]

EDUCATION

Philippe Méhieu, président du comité d'organisation de la consultation « Quels savoirs enseigner dans les lycées », a été nommé directeur de l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP), en remplacement d'André Hussenet.

LÉGION D'HONNEUR

Nous publions la liste des nominations et promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur parues au titre du ministère de la défense dans le *Journal officiel* du 25 juin.

Sont promus commandeurs : André Boutot, Jacques Goupil, Roger Lécussan, Pascal Sautou, Claude Daniel, René Georges, Jacques Gindrey, Alexandre Le Merre, Pierre Mariani, René Navarre, Nicolas Paul, Pierre Pédoussaut, François Pénecrachi, Maurice Rihac, Jacques Roux, Jean Weber, Réginald Wieme, Henri Hème de Lacotte, Guy Messié, Jean Monchotte, François Cacheux, Régis Chanal, Marie Delaye, Robert Denier, Claude Fioege, Marcel Klein, Etienne Lafont, François Latappy, Philippe Lefebvre, Gérard Pichot, René Wolfin, Jacques Giraud.

Sont promus officiers : Armand Farvaux, Solange Letisier, Pierre Pradalès, André Boissonnet, André Bourmier, Pierre Fauroux, Gaston Klein, Paul Lehaut, Paul Macia, Marc Marchionne, Yves

Michaud, Lucien Robin, Pierre Schoendoerffer, Bernard Toussaert, Rémi Truchard, André Viard, Jean Viel, Johann Wallisch, Charles Brandstaedt, Antoine Contrucci, Daniel Fournigault, Georges Fredouille, Roland Gully, André Horvais, Robert Laurent, Jérôme Péron, André Varrey, Jean Verboux, Armand Arnoux, Emile Baelen, Marcel Chudeau, Angéline Coral, Blanche Lagarde, Raymond Lefebvre, Maurice Lepoutre, Emile Losson, Marcel Weyland.

Sont nommés chevaliers : Henri Aubry, René Belot, Georges Benhamou, Raoul Billaud, Georges Claudey, André Combe, Joaquim Da Silva Santos, Ange Di Miceli, Roger Gassend, Jean Gervais, Michel Jugla, René Laurent, Mario Martiolelli, Valentin Mari, Pierre Mazué, Joseph Mercier, Germain Pastée, Léon Trolliet, Odette Amblard, Hubert Anesetti, Pierre Berg, Robert Bikel, Joseph Bourgeois, Edouard Campos, Roger Carré, René Coureur, Georges Delaire, René Del-

bousquet, Gérard Désoulières, Marie Erlunda, Pierre Errard, Théodore Gersbach, François Goumllout, Robert Hénon, Jean Juvien, Robert Lanson, Cino de Marchi, Paul Maréchal, Colette Noll, René Olejnick, André Rigon, Paulette Roche, Yvonne Saegreny, Alice Schaub, Joseph Adam, Daniel Bourmache, Marc Buring, Louis Caron, Fernand Catala, André Chisaud, Marcel Croenne, Jean Dorland, Henri Filéul, Robert Gaston, Mario Galli, Marcel Garcia, Gaston Gautier, Ferdinand Hoffmann, Friedrich Hofmann, Gittfried Katzianer, Maurice Leblanc, Robert Lecomte, Jean Lequeux, Albert Llais, Stanislaw Olejnik, Marcel Paygnard, Georges Planche, Henri Plokonka, Pierre Quillac, Etienne Rujouan, René Rayssiguier, Albert Rivière, Joseph Roger, Kazimierz Sobolewski, Georges Soudauez, Georges Tebbakha, Michel Thomas, Josette Bouquet des Chaux, Huguette Mangenot, Renée Vallat, Catherine Vuillemot, Jean Lomer.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Nathalie et Christian CLERC, ainsi que leurs parents, ont l'immense joie d'annoncer la naissance de

François-Valentin, le 19 juin 1998, à Paris-17.

Mariages

Léa, née le 20 juin 1998, à Paris, en pleine forme depuis.

Sultan GUNEL et Albert HERSKOWICZ, Elise HERSKOWICZ, Eva, Sandrine et Ariel WEIL.

Anniversaires de naissance

De Nogent-sur-Marne à Talazani, 26 juin 1960-26 juin 1998.

André, Laurie, Adrien et Alexis, souhaitent un bon anniversaire à

Dominique.

Pace e salute!

Catherine TORDEUX et Laurent PÉTILLON sont heureux d'annoncer le mariage de leur fils

Benoît PÉTILLON avec

Pascal INQUELLO.

L'inhumation aura lieu le samedi 27 juin 1998, à la collégiale de Guérande.

Benoît et Pascale, 8 bis, rue de Lisbonne, 75008 Paris.

La comtesse d'ESTRESSE de LANZAC, La comtesse François-Philippe de SAINTE MARIE d'AGNEAUX, M<sup>me</sup> Jean FURET, M<sup>me</sup> et M. NEDELLEC, sont heureux d'annoncer le mariage de

Christian et Claire, qui aura lieu à Montigny-les-Arceaux (Jura), le 4 juillet 1998.

Dior SOLDES du Vendredi 26 Juin ou Samedi 4 Juillet 1998 de 10H à 19H BOUTIQUES Christian Dior 18, rue François I<sup>er</sup> - Paris 8<sup>e</sup> - Tél. 01 40 73 57 42 16, rue de l'Abbaye - Paris 6<sup>e</sup> - Tél. 01 56 24 90 15

Anniversaires de naissance

Christine Bourgeat, Pascale et Luc Bourgeat-Teffaud, Paulette (\*) et Annie Bourgeat, ses enfants, Aude et Franck Cartier, Mathieu Teffaud, Cédric, Yann, Solène Bourgeat, ses petits-enfants, Ambre, Maël, Hélija Cartier, ses arrière-petits-enfants, Gustave (\*) et Huguette Charles, André et Gisèle Margue, ses filles et belles-sœurs, Ainsi que tous ceux qui l'aiment, ont la tristesse d'annoncer le décès de

M<sup>me</sup> Jeanne CHARLES-BOURGEAT, cheville de l'ordre des Arts et des Lettres.

survenue le mardi 23 juin 1998, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 29 juin, à 15 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16<sup>e</sup>, sa paroisse, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu le lundi 29 juin, à 17 heures, au cimetière parisien de Pantin, 164, avenue Jean-Jaures, dans la sépulture de famille.

Pascale Teffaud, 3, rue Antoine-Chamlin, 75014 Paris.

Son épouse, Ses fils, Ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Roger DOSSUS, survenue le 23 juin 1998.

Que ceux qui l'ont connu, amis, voisins ou non, à Beyrouth, à Dijon, à Saint-Denis de la Réunion, à Cannes et ailleurs, aient une pensée pour lui.

Valérie Eme, Madeleine Latreille, F.-J. et Françoise Latreille, Aude et Agnès Latreille, pleurent le départ prématuré de

Annie EME, survenue le 21 juin 1998.

Jacqueline et Michel Desgranges, Francis et Dominique de Gorter, Agnès de Gorter, ses enfants, Pieter, Nicolas, Marion, Geoffroy, ses petits-enfants, ont la très grande douleur de faire part du décès de

Gisèle de GORTER, survenue le 24 juin 1998, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 29 juin, à 10 h 30, en la chapelle Saint-Bernard, sous l'horloge de gauche de la gare Montparnasse.

78960 Voisins-le-Bretonneux, 37270 Montlouis-sur-Loire, 75006 Paris.

Décès

M<sup>me</sup> Jeanne CHARLES-BOURGEAT, cheville de l'ordre des Arts et des Lettres.

survenue le mardi 23 juin 1998, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 29 juin, à 15 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16<sup>e</sup>, sa paroisse, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu le lundi 29 juin, à 17 heures, au cimetière parisien de Pantin, 164, avenue Jean-Jaures, dans la sépulture de famille.

Pascale Teffaud, 3, rue Antoine-Chamlin, 75014 Paris.

Son épouse, Ses fils, Ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Roger DOSSUS, survenue le 23 juin 1998.

Que ceux qui l'ont connu, amis, voisins ou non, à Beyrouth, à Dijon, à Saint-Denis de la Réunion, à Cannes et ailleurs, aient une pensée pour lui.

Valérie Eme, Madeleine Latreille, F.-J. et Françoise Latreille, Aude et Agnès Latreille, pleurent le départ prématuré de

Annie EME, survenue le 21 juin 1998.

Jacqueline et Michel Desgranges, Francis et Dominique de Gorter, Agnès de Gorter, ses enfants, Pieter, Nicolas, Marion, Geoffroy, ses petits-enfants, ont la très grande douleur de faire part du décès de

Gisèle de GORTER, survenue le 24 juin 1998, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 29 juin, à 10 h 30, en la chapelle Saint-Bernard, sous l'horloge de gauche de la gare Montparnasse.

78960 Voisins-le-Bretonneux, 37270 Montlouis-sur-Loire, 75006 Paris.

Décès

M<sup>me</sup> Jeanne CHARLES-BOURGEAT, cheville de l'ordre des Arts et des Lettres.

survenue le mardi 23 juin 1998, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 29 juin, à 15 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16<sup>e</sup>, sa paroisse, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu le lundi 29 juin, à 17 heures, au cimetière parisien de Pantin, 164, avenue Jean-Jaures, dans la sépulture de famille.

Pascale Teffaud, 3, rue Antoine-Chamlin, 75014 Paris.

Son épouse, Ses fils, Ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Roger DOSSUS, survenue le 23 juin 1998.

Que ceux qui l'ont connu, amis, voisins ou non, à Beyrouth, à Dijon, à Saint-Denis de la Réunion, à Cannes et ailleurs, aient une pensée pour lui.

Valérie Eme, Madeleine Latreille, F.-J. et Françoise Latreille, Aude et Agnès Latreille, pleurent le départ prématuré de

Annie EME, survenue le 21 juin 1998.

Jacqueline et Michel Desgranges, Francis et Dominique de Gorter, Agnès de Gorter, ses enfants, Pieter, Nicolas, Marion, Geoffroy, ses petits-enfants, ont la très grande douleur de faire part du décès de

Gisèle de GORTER, survenue le 24 juin 1998, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 29 juin, à 10 h 30, en la chapelle Saint-Bernard, sous l'horloge de gauche de la gare Montparnasse.

78960 Voisins-le-Bretonneux, 37270 Montlouis-sur-Loire, 75006 Paris.

Stages

ATELIERS D'ÉCRITURE

Elisabeth BING, Sensibilisation, stages d'écrit. documentaire. Tél/fax : 01-40-51-79-10.

Soutenances de thèse

J.-L. Colombeau soutiendra publiquement sa thèse de doctorat en droit, sous la direction du professeur J.-C. Moy et sur le thème de « La société anonyme européenne », le 4 juillet 1998, à 10 heures, à la faculté de droit de Sochaux.

Louis Gaudier soutiendra sa thèse de doctorat « La défense hors du sanctuaire - politique militaire de la France, 1990-1995 », le lundi 29 juin 1998, à 14 h 15, au Sorbonne, à l'ambassade Louis-Lard, 17, rue de la Sorbonne, à Paris.

Christophe Giolito soutiendra sa thèse de doctorat en philosophie : « Histoire de la philosophie chez Martial Grouzet », à l'université Paris-X-Nanterre, le 27 juin 1998, à 14 heures, salle C 24, devant le jury composé de MM. les professeurs Michel Fichant (dir.), Didier Delella, Pierre Macherey (rap.), Pierre-François Moreau (rap.).

Patrick Graille soutiendra sa thèse sur « L'idée de monstre au XVIII<sup>e</sup> siècle : savants et Batailles », à l'université Paris-IV-Sorbonne, le 27 juin 1998, amph. Edwards, Jey : Jean Dagen (président), Michel Delon (directeur), Anne Denys-Tanney et Henri Lafon.

Rencontres-débats

LES MARDIS DE LA FONDATION JEAN-JAURES Mardi 30 juin 1998, à 18 h 30 (accueil à partir de 18 heures) à la mairie du 20<sup>e</sup>, 6, place Gambetta, 75020 Paris (métro Gambetta) sous le patronage de Michel Charzat, sénateur et maire du 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris

LE THÉÂTRE DE L'AN 2000 Rencontres-débat avec Daniel MESGUICH, comédien, professeur au Conservatoire national d'art dramatique Réserver en téléphonant au 01-40-72-21-38. Priorité sera donnée aux personnes ayant réservé

« Dans le cadre de la manifestation « Découvrez la culture saoudienne », à l'Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 75005 Paris. Rés. : 01-40-51-38-38. Conférence : jeudi 25 juin, à 18 h 30, « L'archéologie islamique dans l'est du royaume », avec M. Abdallah Abdurahman Al Dosary. Entrée libre.

Maison de l'hébreu : deux heures pour lire, dix cours pour pratiquer la Bible ou parler l'hébreu. Professeur Jacques Benaouds : 01-47-97-30-22.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Maison de l'hébreu : deux heures pour lire, dix cours pour pratiquer la Bible ou parler l'hébreu. Professeur Jacques Benaouds : 01-47-97-30-22.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Maison de l'hébreu : deux heures pour lire, dix cours pour pratiquer la Bible ou parler l'hébreu. Professeur Jacques Benaouds : 01-47-97-30-22.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Maison de l'hébreu : deux heures pour lire, dix cours pour pratiquer la Bible ou parler l'hébreu. Professeur Jacques Benaouds : 01-47-97-30-22.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Maison de l'hébreu : deux heures pour lire, dix cours pour pratiquer la Bible ou parler l'hébreu. Professeur Jacques Benaouds : 01-47-97-30-22.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Maison de l'hébreu : deux heures pour lire, dix cours pour pratiquer la Bible ou parler l'hébreu. Professeur Jacques Benaouds : 01-47-97-30-22.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Maison de l'hébreu : deux heures pour lire, dix cours pour pratiquer la Bible ou parler l'hébreu. Professeur Jacques Benaouds : 01-47-97-30-22.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Maison de l'hébreu : deux heures pour lire, dix cours pour pratiquer la Bible ou parler l'hébreu. Professeur Jacques Benaouds : 01-47-97-30-22.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Maison de l'hébreu : deux heures pour lire, dix cours pour pratiquer la Bible ou parler l'hébreu. Professeur Jacques Benaouds : 01-47-97-30-22.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Maison de l'hébreu : deux heures pour lire, dix cours pour pratiquer la Bible ou parler l'hébreu. Professeur Jacques Benaouds : 01-47-97-30-22.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Maison de l'hébreu : deux heures pour lire, dix cours pour pratiquer la Bible ou parler l'hébreu. Professeur Jacques Benaouds : 01-47-97-30-22.

MARCEL LASANKE

SOLDES à partir du vendredi 26 Juin 17, rue du Vieux Colombier Paris (6<sup>e</sup>) 21, rue Marbeuf Paris (8<sup>e</sup>)

LATREILLE

soldes d'été QUALITÉS IRREPROCHABLES PRIX EXCEPTIONNELS 62, rue St André-des-Arts, 6<sup>e</sup> Tél. : 01-43-29-44-10

Tous les jours dans le « Carnet du Monde »

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES 500 F TTC 10 lignes 60 F TTC toute ligne suppl.

Tél. : 01.42.17.39.80 Fax : 01.42.17.21.36

N. H. Les « Ventes Spéciales » ne se déplacent pas eux-mêmes.

pres de 100 000 visas, à comparer à 69 000 en 1997 et 55 000 l'année précédente.

Jean-Pierre Tuquoy

01.42.17.39.80

# Saint-Quentin-en-Yvelines, vitrine naissante de l'industrie automobile

Au fil des ans, la ville nouvelle de l'Ouest parisien a attiré des entreprises auparavant implantées dans les Hauts-de-Seine. Près de 20 % de ses actifs travaillent aujourd'hui dans ce secteur. Dernière arrivée : Renault, qui va regrouper dans un « technocentre » toutes ses activités de recherche

DEPUIS un mois, la régie Renault fait visiter en petits comités son nouveau « technocentre », un ensemble de bâtiments qui occupe un territoire de 150 hectares dans la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines. Il doit être achevé en décembre 1998, mais déjà une bonne partie des 7 500 personnes appelées à y travailler ont investi les édifices qui, toutes fonctions confondues, représentent 350 000 m<sup>2</sup>. Ce programme gigantesque est énergiquement dirigé par Guillaume Le Chatelier.

Mais qu'est-ce qu'un technocentre ? Un lieu qui rassemble tous les acteurs, ingénieurs, cadres, techniciens, tous les métiers impliqués dans la conception d'un véhicule, du design à la fabrication du prototype. Il s'agit là d'une nouvelle or-

ganisation du travail, puisque naguère ces outils et ces personnels étaient éparpillés en 58 adresses entre Boulogne et Rueil. En renouvelant profondément ses méthodes de travail, Renault entend obtenir un gain de temps et d'argent considérable : les délais de conception d'une voiture devraient ainsi passer de trente-six à vingt-quatre mois ; l'objectif de la réduction du coût de développement est de l'ordre de 30 %. Pour permettre à toutes ces professions d'œuvrer ensemble, dans la confidentialité la plus totale, une véritable cité a donc été créée au prix de 5,5 milliards de francs d'investissement.

Une cité en état de siège perpétuel, si l'on en croit la rigueur des consignes de sécurité et le nombre des vigiles qui veillent. Elle est tapie

au centre d'une espèce de vallée engendrée par les 3 millions de mètres cubes de remblais plaisamment reboisés. Pour autant, cette véritable ville aux masses grises et blanches n'offre pas précisément cette lisibilité claire, précise, qui fait le charme de la « cité lunaire » découverte par Tintin en Syldavie.

**LA TRAME D'UN CAMP ROMAIN**  
C'est sans doute la volonté des dirigeants du Technocentre, imités un rien paranoïaque où plane l'obsession de l'espionnage industriel. Et c'est dans cet état d'esprit que les dix architectes choisis sur concours ont été invités à travailler, chacun devant ignorer le projet du voisin.  
Denis Valode et Jean Pistre (usines L'Oréal et Thomson, sièges

de Bull, d'Air France, etc.) ont été conviés à dessiner l'ensemble de cette cité plus laborieuse qu'urbaine. Si la trame est celle d'un camp romain, 54 mètres sur 54, Valode et Pistre préfèrent l'image de l'abbaye pour évoquer l'implantation de Renault dans ce vallon artificiel.

Eux-mêmes n'ont réalisé qu'un seul des bâtiments : la Ruche, 200 000 m<sup>2</sup> d'un seul tenant, aussi vaste que le ministère des finances (225 000 m<sup>2</sup>). Capoté d'un blanc métallique, la Ruche n'a rien d'une libellule. Elle est posée, mastoquée dans le paysage, assez culottée du reste pour cacher sa taille véritable en se plaquant au sol. Mais à cette échelle, on a beau faire, il y a toujours un peu de ventre, de fesse ou de crâne qui dépasse. L'agence s'est

donc rattrapée sur la clarté des circulations, ou l'hospitalité des neuf cours coiffées de verrières élaborées par Peter Rice, de l'agence d'ingénierie britannique Ove Arup.

Les deux architectes appartiennent à une génération qui aurait avancé en tandem et qui est bien représentée ici : Philippe Chaix et Jean-Paul Moré (le Zénith de Paris) ont construit les 85 000 m<sup>2</sup> du bâtiment dit de l'Avancée. Profilé comme une aile d'avion qui aurait été tricotée lâche, c'est un vaste plan incliné, lui aussi percé de cours. On y accueille les visiteurs, et l'on y conçoit ce qui sera plus tard étudié, façonné ou expérimenté. Elle aussi assez fléchissante pour le profane, l'Avancée n'en laisse pas moins transpirer une belle élégance. D'ici part - c'est l'une des

idées bucoliques qui adoucissent le régime sévère de ce camp pour croisés de l'automobile - une rivière rectiligne, au bruissement thermal, égayée par le paysagiste Alain Provot, qui a agencé sur l'ensemble du site une végétation « bien dégagée derrière les oreilles ».

Le reste du site est mystère et restera mystère, méfiance oblige. Que peut-on déduire des formes impeccablement agencées de Jean-Paul Hamonic pour les 47 000 m<sup>2</sup> top secret du Proto (pour prototype) ? Hamonic a eu l'an passé le Prix de la meilleure architecture métallique, ce qu'il mérite apparemment. Comme certains autres bâtiments : les Labos (29 000 m<sup>2</sup>) de Brunet et Saunier qui, derrière leurs tôles et leurs bardages, s'appliquent justement à tester l'avenir des matériaux ; l'impeccable Logistique, de Jean-François Schmitt (20 000 m<sup>2</sup>) qui dissimule un prosaïque magasin de pièces détachées et les locaux syndicaux ; le Diapason (14 000 m<sup>2</sup>), c'est-à-dire le pôle essai, signé Jacques Ferrier, dont les formes courbes résistent bellement à la paix et à l'ordre.

D'autres édifices ont des fonctions plus modestes, ce qui n'empêche pas de faire marcher la turbine architecturale. Ainsi le Botanique, restaurant transparent, frugal, à consonance végétarienne, dessiné par Chaix et Moré, la Centrale de Jean-Baptiste Lacoudre, métaphysique usine à fluides, ou encore le plus ingrat mais le plus serviable de tous les édifices, le Techno-Service, confié à l'architecte Hélène Fricon : c'est ici que sont bichonnés les chars de la légion Renault.

## De la nouvelle usine d'Alain Prost au siège social de Fiat-France

ALAIN PROST est content. En une matinée à Saint-Quentin-en-Yvelines, mercredi 24 juin, à quelques centaines de mètres de sa nouvelle usine de Guyancourt, dans le périmètre de la ville nouvelle (Le Monde du 30 octobre 1997), le quadruple champion du monde des conducteurs vient peut-être de trouver l'entreprise qu'il recherchait depuis longtemps pour résoudre des problèmes de soudure sur des métaux légers, quatre jours seulement avant le Grand Prix de France de formule 1. La délicate mise au point de la monoplace AP01, la première à porter ses initiales depuis le rachat de l'écurie Ligier en février 1997, va encore pouvoir progresser : « Pour gagner des millièmes de seconde sur les circuits, il faut aller plus vite que les autres pour trouver des solutions », nous a déclaré le patron de l'écurie Grand Prix.

C'est grâce au syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) qu'Alain Prost a été mis en contact, mercredi, avec des patrons d'entreprises de haute technologie implantées sur la ville nouvelle et dans le département. « Contrairement à la plupart des autres grandes écuries, nous ne cherchons pas à tout faire, avec seulement 170 personnes, explique Bernard Dudot, directeur

technique de l'écurie. Faire appel à la sous-traitance est pour nous une véritable stratégie d'insertion dans le tissu économique local. En nous installant à Saint-Quentin-en-Yvelines, nous savions pouvoir trouver des entreprises performantes dans le domaine de l'automobile. »

### ENVIRONNEMENT FAVORABLE

Coincidence : alors que les monoplaces Prost sont propulsées par des moteurs Peugeot mis au point à Vélizy, à quelques kilomètres de là, c'est à Guyancourt également que le gigantesque Technocentre Renault, où vont travailler 7 000 personnes, vient d'être inauguré (lire ci-dessus). Un permis de construire devrait être prochainement délivré par l'Etat, une des sept communes de la ville nouvelle, pour la construction du nouveau siège social de Fiat-France. Celui-ci devrait s'installer dans quelques mois sur les anciens terrains de l'usine Iveco. La filiale poids lourds du groupe italien avait été la première entreprise à s'implanter sur ce qui n'était pas encore la ville nouvelle, créée par la loi en 1970.

Il y a vingt ans, la filiale française de BMW arrivait elle aussi dans la ville nouvelle. Elle emploie aujourd'hui près de 300 personnes. Elle était suivie par les marques ja-

ponaises Suzuki et Nissan, et en 1994 c'est Matra Automobile qui a installé son siège, où travaillent 400 salariés. Plus d'une centaine de sous-traitants de l'industrie automobile se sont également installés ces dernières années à Saint-Quentin-en-Yvelines. « Ce sont près de 20 % des actifs de la ville nouvelle qui travaillent aujourd'hui dans ce secteur. La décision de Renault, annoncée il y a une dizaine d'années, de regrouper ici tous ses centres de recherche a provoqué un véritable afflux d'entreprises liées à l'automobile », raconte Robert Cadalbert (PS), président du SAN et adjoint au maire de Guyancourt.

La crise de ces dernières années a particulièrement touché les deux autres grands secteurs d'activité de la ville nouvelle : l'électronique militaire avec Dassault et Thomson, et le secteur du bâtiment, représenté par Challenger, le gigantesque siège de la société Bouygues. « Avec le dynamisme insufflé par l'automobile, nous avons pu maintenir la croissance de nos bases de taxe professionnelle autour de 5 %, après avoir connu une hausse de 10 % et plus pendant plusieurs années, dit M. Cadalbert. La taxe professionnelle commune à l'ensemble de la ville nouvelle permet à la fois d'éviter une concurrence stérile entre les

communes et de réaliser des équipements dignes d'une cité de 150 000 habitants, le nombre d'habitants de Saint-Quentin-en-Yvelines. »  
Longtemps implantées dans les Hauts-de-Seine, à Puteaux, Colombes, Suresnes, Levallois... les entreprises automobiles ont élargi vers l'Ouest de la région parisienne quand il leur a fallu se restructurer. Si les activités de production se sont installées plus en aval de la vallée de la Seine, les bureaux sont restés plus proches de la capitale : une grande partie des cadres administratifs et des ingénieurs vivent près de Paris. Les espaces disponibles dans une ville nouvelle comme Saint-Quentin-en-Yvelines ont permis l'implantation des sièges sociaux et des bureaux

d'études dans un environnement favorable.

Comme pour toutes les entreprises automobiles implantées à Saint-Quentin-en-Yvelines, le SAN et l'établissement public d'aménagement ont accéléré les démarches administratives qui ont permis à Alain Prost de prendre possession de sa nouvelle usine dans les délais exigés par la compétition automobile. « Nous avons embauché 100 personnes, mais la quasi-totalité de ceux qui travaillaient à Magny-Cours sont venus ici, dit Alain Prost. C'est-à-dire qu'il n'y a pas eu d'arrivants dans la banlieue parisienne, mais la plupart ont été heureusement surpris par leur installation ici. »

Christophe de Chenay

Frédéric Edelmann et Emmanuel de Roux

## Nouvelle victoire des écologistes dans la polémique sur l'eau à Grenoble

**GRENOBLE**  
de notre correspondante  
Le tribunal administratif de Grenoble a examiné, mercredi 24 juin, cinq recours pour « excès de pouvoir », déposés notamment par le porte-parole de l'Association pour la démocratie, l'écologie et la solidarité (Ades), Vincent Comparat. Agissant en tant qu'usager et contribuable, ce dernier a demandé au tribunal d'annuler trois délibérations votées en mai 1996 par lesquelles la nouvelle équipe municipale organisait la délégation du service de l'eau et de l'assainissement et créait la Société d'économie mixte des eaux de Grenoble. Le commissaire du gouvernement, Christian Cau, a proposé de lui donner satisfaction.  
La complexité juridique particulière du dossier tient au fait que

le Conseil d'Etat, qui a annulé fin 1997 (Le Monde du 3 octobre 1997) la délibération du conseil municipal de 1989 autorisant le maire (RPR) Alain Carignon à déléguer la gestion du service de l'eau et de l'assainissement à une filiale de la Lyonnaise (la Cogese), a laissé subsister le contrat lui-même.

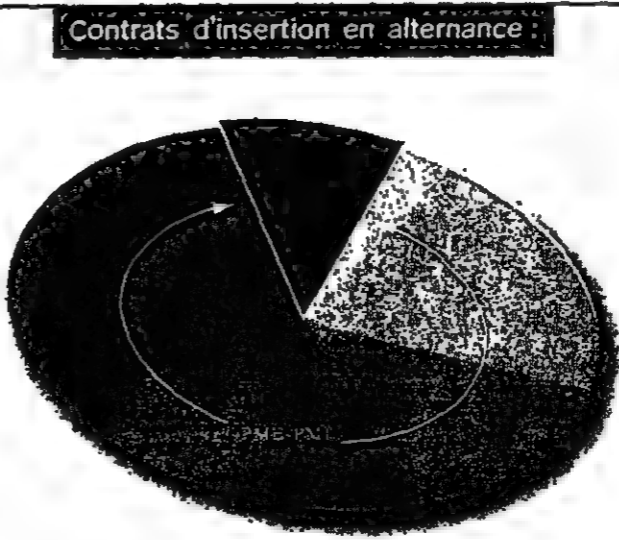
### AVENANTS CONTESTÉS

L'équipe municipale élue en 1995, conduite par Michel Destot (PS), a introduit en 1996 plusieurs avenants dans le contrat initial. Ces avenants ont été contestés politiquement et juridiquement par les élus écologistes membres de la majorité « plurielle » du conseil municipal depuis 1995.  
Le commissaire du gouvernement s'est appuyé sur l'importance des modifications apportées : « Un contrat entièrement

modifié constitue un nouveau contrat », a-t-il observé. Ce nouveau contrat aurait dû faire l'objet d'une procédure de mise en concurrence, en application de la loi Sapin. Dès lors, « les délibérations en cause sont illégales », a conclu le commissaire du gouvernement.

Celui-ci ne s'est pas, en revanche, prononcé sur la légalité du montage juridique, mais il a mis en évidence le fait qu'il n'y avait pas eu en 1996 de véritable « remunicipalisation » de l'eau. En effet, a-t-il indiqué, « le véritable exploitant [est] le sous-fermier de la SEM des eaux de Grenoble (...) entièrement privé ». Il s'agissait là de l'argument de fond des contestataires du maire. Le tribunal rendra son jugement dans un mois.

Nicole Cabret



80 % DES JEUNES INSÉRÉS EN ALTERNANCE LE SONT DANS LE CADRE D'UNE EMBAUQUE PAR LES PME.

« En matière d'emploi des jeunes, un dessin vaut mieux qu'un long discours. »

Presque vives du pays, les 2,3 millions de PME emploient 84 % des salariés de l'Industrie, du Commerce et des Services. Elles dégagent près de 60 % de la valeur ajoutée nationale et réalisent près de 50 % des exportations. Responsables, pragmatiques et souples, ce sont des entreprises à taille humaine qui savent que leur avenir passe par l'emploi des jeunes. C'est pourquoi la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises a fait de l'insertion en alternance des jeunes sa priorité. Avec AGEFOS PME qu'elle gère avec les confédérations syndicales de salariés, la CGPME a permis à 200 000 PME d'embaucher des jeunes en contrat de qualification et d'adaptation.

PME, PMI, quand vous le pouvez, continuez d'embaucher. Lucien Rebuffel, Président de la CGPME



Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises

**SOLDES** A partir du 26 juin 98  
**renoma**  
HOMME FEMME ENFANT  
30% 50%  
[Image d'un homme]

## HORIZONS

ENQUÊTE

4 VOYAGE INDISCRET AU CŒUR DE L'ÉTAT

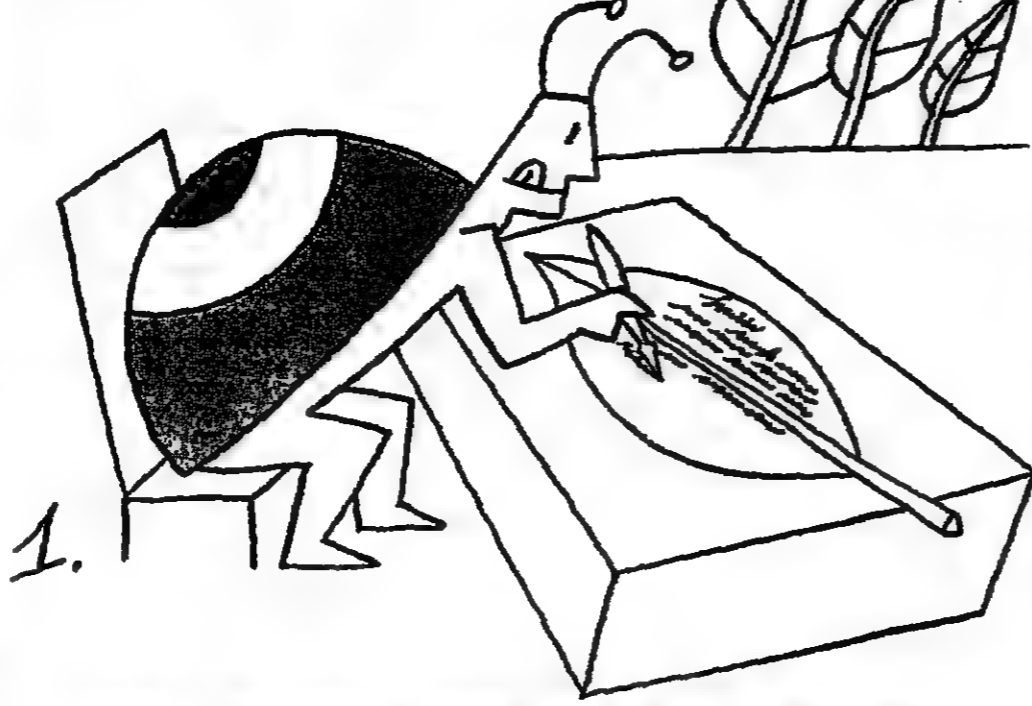
## Le monopole du pouvoir

**L** faut réformer l'Etat, moderniser l'administration, en finir avec la bureaucratie. Qui dira le contraire ? Surtout pas les politiques, qui épousent, sur ce sujet, les récriminations - fondées ou non - des électeurs. Pas davantage les responsables des directions centrales, toujours prompts à accueillir avec le sourire les velléités réformatrices des ministres. Quant aux fonctionnaires plus proches du terrain, ils sont les derniers à contester que des améliorations doivent être apportées au fonctionnement des services. Et peut-être sont-ils les plus sincères.

Une fois la nécessité de la réforme admise, que constate-t-on ? Rien, ou pas grand-chose. Quelques décrets de simplification administrative annoncés, de loin en loin, au conseil des ministres. Depuis quelques années, le ministre de la fonction publique voit son titre allongé par les mots : «... et de la réforme ». Des rapports, généraux ou sectoriels, ont été commandés et livrés à leurs commanditaires, travaux parfois inventifs, parfois cédant eux-mêmes à la routine qu'ils sont censés dénoncer et inciter à combattre.

Car, lorsqu'on s'interroge sur le fonctionnement de l'Etat, on se heurte à un obstacle si massif qu'on ne peut pas douter qu'il soit étroitement lié à la réalité devant laquelle il se dresse. Cet obstacle, c'est le silence : obligation de réserve, crainte des rétorsions ou souci de protéger la fonction publique des critiques qui lui sont ordinairement adressées. Il est, en tout cas, à peu près impossible d'obtenir des responsables des grandes directions, non plus que de tel ou tel service à compétence territoriale, un propos « réformateur » appuyé sur des exemples. Pourtant, chacun en convient, les problèmes ne manquent pas. Les préfets, qui en sont les observateurs privilégiés, affirment tous qu'ils les comptent par centaines. Quand on leur demande d'en décrire un seul, ils s'en montrent incapables, préférant ressasser leurs revendications. Et le régime du secret est, à n'en pas douter, le corollaire de ce qu'il a pour fonction de garder : le pouvoir.

Le ministère de l'Intérieur, interrogé pour cette enquête, a fini par admettre qu'il fallait faire un ef-



**Enquêter sur l'Etat, c'est se heurter, d'abord, au silence. Ça ne marche pas bien ? Tout le monde le dit. Il faut réformer ? Les rapports s'accumulent. Que se passe-t-il exactement ? Chacun est muet. Les discours généraux dissimulent les rivalités entre les administrations, entre les « grands corps », entre les directions parisiennes et les services de « terrain »**

route passerait entre une église et un château, dans un site classé au titre des monuments historiques. Quant à la direction départementale de l'agriculture, elle ne veut ni de l'ouest, ni de l'est, car la voie traverserait alors des propriétés déjà remembrées.

Le préfet pense qu'il faut choisir la voie est : c'est la moins chère (135 millions de francs, au lieu de 210 millions à l'ouest) et celle, surtout, qui suscite le moins de protestations. Elle a la préférence d'une majorité d'élus locaux, invités à en financer la moitié bien que la route, nationale, soit de la compétence de l'Etat. C'est, aussi,

gatoire et de rétrécir les autres voies pour empêcher le passage des camions. Rien n'y fait. Pendant ce temps, des piétons continuent de se faire écraser. Exaspéré, le maire de la commune, par ailleurs ministre, saisit son collègue de l'équipement de cette affaire, qui n'est pourtant pas d'intérêt national. Le ministre de l'équipement juge que les considérations sociales, politiques et économiques invoquées par le préfet doivent l'emporter sur les arguments technocratiques de ses ingénieurs. Il finit donc par donner raison au représentant de l'Etat. Trois années se sont, alors, écoulées !

Le préfet, qui, depuis, a quitté le département, médite l'histoire : il constate que la « déconcentration », c'est-à-dire la délégation de compétences aux échelons locaux de l'Etat, n'existe pas encore suffisamment dans les faits. Evoquée depuis 1964, censée accompagner la décentralisation de 1982 et devenue la règle de droit commun de l'organisation administrative depuis la loi du 6 février 1992, elle n'est encore qu'une abstraction. « Les administrations centrales se méfient de ce qui ne les regarde pas !. proteste - anonymement, bien sûr - le préfet. Elles ne sont pas là pour décider du tracé d'une déviation à Trifouillis-les-Oies, mais pour élaborer des politiques publiques nationales et contrôler leur exécution. »

Telle est en effet leur mission, si l'on en croit le rapport sur l'Etat, écrit par Christian Blanc en janvier 1993. L'ancien PDG de la RATP et futur PDG d'Air France, qui avait été chargé par Pierre Bérégovoy de présider une commission sur l'Etat, l'administration et

les services de l'an 2000, préparatoire au XI<sup>e</sup> Plan, se demandait comment la France pouvait concilier compétitivité économique et cohésion sociale. M. Blanc affirmait que l'Etat ne doit ni s'effacer devant le jeu des marchés ni placer la société sous tutelle, mais jouer un rôle de régulateur de la vie économique et sociale. Il jugeait qu'il ne serait « légitime » que s'il se montrait « efficace », c'est-à-dire si les résultats des politiques publiques s'avéraient conformes aux objectifs qui leur étaient assignés. Il concluait que, pour ce faire, l'Etat devait s'organiser autrement et, notamment, déconcentrer largement ses responsabilités.

**O**n est loin du compte ! Les administrations centrales rechignent à perdre le pouvoir que leur donne la possibilité de financer tel carrefour ou telle déviation. Elles jugent plus valorisant de distribuer des crédits que de faire de la prospective pour les cinq années à venir... « Cette tâche de longue haleine impose d'abord de collecter une somme d'informations, nationales et internationales, explique un expert du commissariat à la réforme de l'Etat. En matière de santé, par exemple, il faut savoir quelles nouvelles maladies apparaissent dans le monde et dans quel délai elles risquent d'atteindre notre pays. Il faut ensuite concevoir des actions : favoriser financièrement ou fiscalement la mise au point d'un médicament, édicter une réglementation particulière pour permettre la prévention, mettre en place un réseau d'alerte et de veille. Il faut enfin proposer une nouvelle législation et identifier les membres du réseau :

hôpitaux, médecins de ville, laboratoires. »

Certains hauts fonctionnaires estiment que l'absence de vision à long terme dont souffrent les administrations est liée à une crise de la société politique française. L'Etat a joué un rôle important après la Libération parce que, à partir du programme du Conseil national de la Résistance, il y a eu une certaine idée du développement de la France : de grands commis de l'Etat ou de grands ingénieurs ont été les animateurs de cette dynamique. Aujourd'hui, dans un monde de plus en plus libéral, où l'Europe devient de plus en plus présente, l'Etat perd ses repères.

Jean Pico, conseiller maître à la Cour des comptes, auteur d'un rapport, *L'Etat en France*, remis en 1994 à Edouard Balladur, constate que « l'administration centrale n'est absolument pas préparée à assurer le pilotage et le suivi des compétences qui vont être transférées à l'échelon européen, sauf pour ce qui concerne l'euro ». « Elle devrait faire un travail d'entrisme et de lobbying à Bruxelles, dit cet ancien collaborateur de Jacques Chirac, pour défendre les intérêts de la France. Or elle est habituée à rédiger des notes aux ministres et à commander aux échelons déconcentrés. Il faudrait une volonté politique déterminée pour que des hommes, accoutumés à un système centralisé et jacobin, opèrent cette mutation intellectuelle. »

Faute de stratégie, les administrations centrales se montrent incapables de fixer des objectifs aux services « déconcentrés », qui le déplorent. Tel directeur régional de l'industrie, de la recherche et de l'environnement constate que, dans un département, il faudrait inspecter régulièrement mille établissements dont l'ouverture a été soumise à l'autorisation du préfet. « Or je ne dispose que de douze agents qualifiés, qui peuvent faire, au mieux, quatre cents visites par an, raconte cet ingénieur des Mines. J'ai donc demandé à l'administration centrale du ministère de l'environnement quelles devaient être mes priorités. On m'a répondu : « Tout est prioritaire ! » Mais comme tout ne peut pas être prioritaire au regard des moyens dont je dispose, j'ai dû procéder à des arbitrages, à mes risques et périls. Le procureur de la République, à qui j'ai demandé conseil, m'a en effet prévenu qu'en cas d'accident c'est moi qui serais considéré comme responsable pénalement si aucune visite n'a été faite. Je serais donc seul à porter le chapeau ! »

Les responsables des services départementaux (équipement, affaires sanitaires et sociales, agriculture, concurrence, jeunesse et sports, travail, etc.) se plaignent que leur tutelle parisienne, au lieu de leur fixer des objectifs, leur dicte « le mode d'emploi de chacun d'eux », alors qu'ils s'estiment mieux placés pour le définir, puisqu'ils sont sur le terrain. Ils sont submergés d'interminables cir-

culaires, souvent inapplicables, car elles ne tiennent pas compte de la diversité des situations locales.

Ainsi vont les relations entre l'administration parisienne et les services provinciaux, longtemps qualifiés - le mot n'est pas neutre - d'« extérieurs ». La première est censée commander ; les seconds exécuter. Ce n'est pas un hasard si les directeurs de services déconcentrés ont le rang et le traitement indiciaire des sous-directeurs d'administration centrale. Le fonctionnement très militaire qui régit leurs rapports interdit toute remontée d'information. Les chefs de services locaux se plaignent de ne pas être entendus lorsqu'ils demandent que les juristes parisiens préparent des projets de loi qui tiennent compte de la réalité des moyens disponibles sur le terrain. Ils ont le sentiment qu'on empile des dispositifs sans se soucier de savoir s'ils sont efficaces, parce qu'on ne prend pas le temps d'analyser les conditions ni les résultats de leur exécution.

**L'**ÉVALUATION : voilà bien ce dont l'Etat se montre le moins capable. La faute en incombe d'abord aux politiques : évaluer, c'est prendre le risque d'avouer aux électeurs qu'une politique a échoué et que de l'argent a été dépensé pour rien. C'est pourtant un risque fort utile, comme le montre l'audit des guichets uniques pour l'emploi, mené à la demande d'Alain Juppé, qui les avait créés en 1995. Ces guichets permettaient de réunir en un même lieu des agents de la direction du travail, de l'Urssaf et des organismes consulaires, afin qu'ils accomplissent, pour le compte de petites et moyennes entreprises, l'ensemble des démarches liées aux mesures d'aide à l'emploi. Ils étaient censés répondre aux besoins des patrons, qui se plaignent de ne pas pouvoir recruter en raison de la complexité administrative. Or, les inspections générales se sont aperçues que les entrepreneurs ne se présentaient pas aux guichets, faute de temps et d'information. Elles ont conseillé de les remplacer très vite par un système de prospection active.

Quand les services de « terrain » demandent davantage d'autonomie dans le choix de leurs équipes et dans celui des dépenses, ils se heurtent aux résistances de leurs administrations de tutelle, qui ne veulent pas perdre leur pouvoir, et du ministère du budget, qui craint les dérapages budgétaires. Serge Vallemont, directeur du personnel du ministère de l'équipement de 1985 à 1992, a été l'un des premiers à dessiner l'état, en créant des « plans objectifs-moyens » (POM) en 1988 : aux chefs des directions départementales (DDE), qui voyaient chaque année fondre leurs effectifs, il a proposé une réduction maîtrisée du nombre de ces postes, en échange d'un engagement de meilleur rendement sur quatre priorités : sécurité routière, logement social, politique de la ville et planification des transports.

Si M. Vallemont a proposé cette réforme, c'est qu'il avait lui-même longtemps opéré sur le terrain et mal vécu l'autoritarisme de l'administration du boulevard Saint-Germain. Les chefs des directions départementales, tous ingénieurs des Ponts, ont adhéré à son projet. Ils se sont d'autant plus mobilisés que M. Vallemont disposait auprès de leur corps, puissant et jacobin, d'un énorme crédit. Ces fonctionnaires considéraient les lois de déconcentration comme une véritable catastrophe... et M. Vallemont comme l'homme providentiel qui leur avait permis d'échapper en partie à l'application de ces lois. Lorsqu'il était conseiller social de Paul Quilès, ministre socialiste de l'urbanisme et du logement, en 1984, il avait en effet obtenu que l'Etat ne transfère aux présidents de conseils généraux que la maîtrise d'ouvrage des routes départementales, et non la maîtrise d'œuvre. Des milliers d'agents d'entretien des routes, majoritairement affiliés à la CGT, sont ainsi

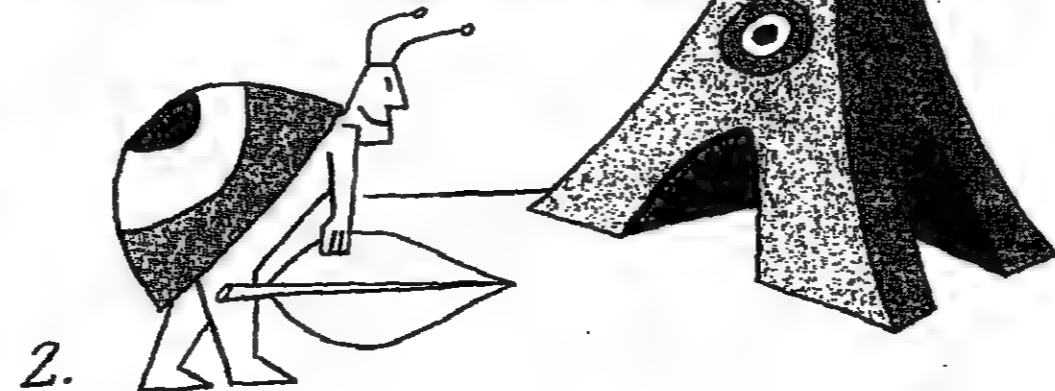
**L'évaluation : voilà bien ce dont l'Etat se montre le moins capable. La faute en incombe d'abord aux politiques : évaluer, c'est prendre le risque d'avouer aux électeurs qu'une politique a échoué et que de l'argent a été dépensé pour rien**

fort. Une histoire savoureuse a donc été trouvée et racontée, dans le huis clos d'un bureau de la Place Beauvau. Elle peut être rapportée, à condition que ni les noms des lieux ni ceux des personnages ne soient dévoilés. L'administration est l'autre « grande muette », bien qu'elle n'ait pas, pour s'imposer silence, les mêmes raisons que l'armée.

L'histoire en question commence, donc, en 1994. Le maire d'une petite commune se plaint que des camions traversent son centre-ville et provoquent des accidents mortels. Le préfet demande à la direction départementale de l'équipement d'étudier le tracé d'une déviation. Celle-ci juge que trois solutions sont possibles : à l'ouest, à la périphérie de la ville, et à l'est. Elle préfère la solution ouest, qui permettrait, selon elle, de mieux écarter le trafic, mais la direction régionale de l'environnement n'en veut pas, car cette déviation traverserait une vallée protégée. L'équipement préconise donc la voie périphérique. Là, c'est la direction régionale des affaires culturelles qui met son veto : la

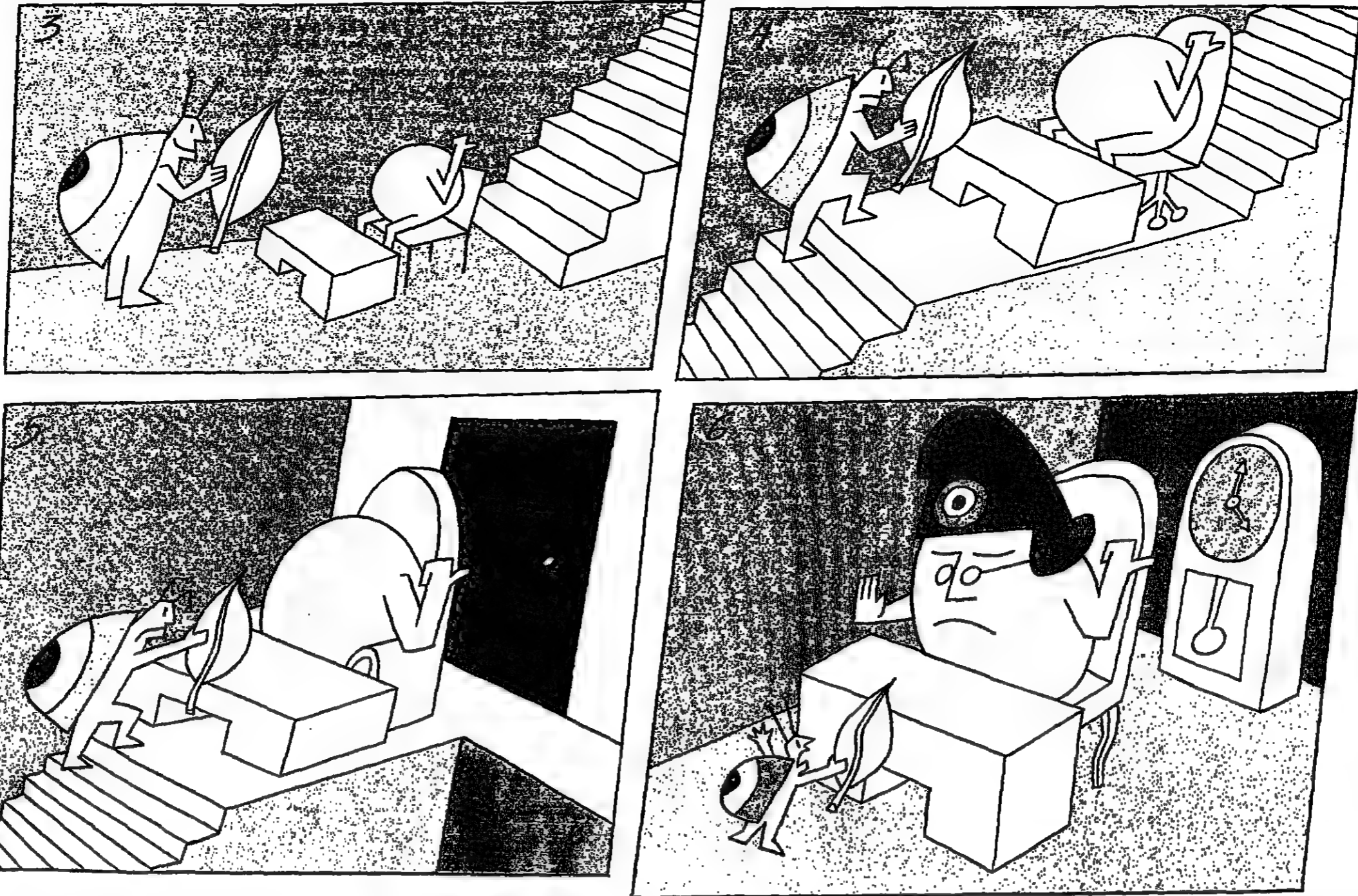
le tracé qui gêne le moins la population, car il n'exige pas d'expropriations, et les associations d'écologistes, qui n'envisagent pas de recours contentieux. Le préfet, chef des services de l'Etat dans le département, a, d'après les textes, le pouvoir de trancher. Mais il ne peut rien imposer à son directeur départemental de l'équipement, lequel décline toute responsabilité : la direction centrale chargée des routes, à Paris, direction dont il dépend aussi, qui note son travail et qui décide de sa carrière, l'a prié de « faire remonter » le dossier et ne veut pas céder sur l'ouest. Or, comme c'est elle qui finance l'autre moitié de l'ouvrage d'art, rien ne peut se faire sans son accord.

Commence un bras de fer entre le préfet et la direction de l'équipement. Les ingénieurs des Ponts et Chaussées estiment que les camions ne traverseront d'emprunter la déviation est parce qu'elle allonge leur trajet de 5 kilomètres et que, de ce fait, l'investissement sera amorti plus tardivement qu'à l'ouest. Le préfet et les élus répondent qu'il suffit d'édicter un règlement rendant la déviation obli-



de l'Etat

soir



restés dans le giron de l'Etat. Devenu directeur du personnel, M. Vallemont a expliqué alors que les services de l'équipement devaient être performants ; sinon, les élus locaux feraient appel au privé.

« J'ai pu proposer les POM parce que j'avais, en amont, réussi à maîtriser les effectifs du ministère, explique M. Vallemont. Jusqu'à, les finances "gelaient" environ deux mille emplois pendant presque une année, pour en supprimer finalement la moitié. Cela donnait lieu à une longue période d'incertitude, pendant laquelle je ne pouvais pas recruter, et de très nombreux postes étaient vacants. J'ai proposé de supprimer mille emplois par an pendant quatre ans ; en échange, il n'y a plus eu de gels. En outre, j'ai eu le droit de rendre des postes de cantonniers et d'embaucher à la place des techniciens ou des cadres, ce qui me paraissait opportun, compte tenu de la mécanisation de l'entretien des routes. » M. Vallemont a par ailleurs obtenu un ministre suivant, le radical de gauche Maurice Faure, qu'il fixe des priorités, qui ont ensuite été déclinées en termes d'objectifs pour les services déconcentrés. « Cela a été un exercice très difficile, car il y a une dizaine d'administrations centrales qui, toutes, considéraient leur domaine comme prioritaire », se souvient-il.

**T**OUT ce qui s'est fait d'innovant dans la fonction publique s'est inspiré du travail de M. Vallemont. Michel Rocard s'est, le premier, inspiré des « POM » pour lancer, en janvier 1990, des « centres de responsabilité ». En échantillon d'un engagement de résultat sur certains objectifs, les responsables des services déconcentrés bénéficiaient d'un budget de fonctionnement global. « Un peu de liberté, enfin ! », se souvient un directeur départemental de l'équipement. Avant, je disposais d'un chapitre pour les frais de déplacement, d'un chapitre pour les achats de véhicules, d'un chapitre pour le téléphone, d'un chapitre pour les photocopies, et encore d'un chapitre pour le chauffage et le loyer. Il arrivait que j'aie trop pour le fioul et pas assez pour les frais de déplacement. Je ne pouvais pas permuter, car il aurait fallu passer par Paris, ce qui aurait été trop lourd. Avec la globalisation, ces chapitres et les innombrables articles qui les composaient ont été fusionnés. Je peux donc récupérer des crédits. »

Ce fonctionnaire estime que la réforme a induit des comportements plus « responsables » : « Avant, j'étais incité à consommer la totalité de l'argent d'un article ; si-

non, je devais le rendre, et, l'année suivante, on m'attribuait moins. On raconte que les régiments faisaient même tourner leurs véhicules à vide, en fin d'année, pour épuiser leurs réserves d'essence ! Avec la globalisation, je peux mettre le surplus du poste fioul sur la documentation. Je suis donc incité à faire des économies pour mieux gérer mon service. »

La politique de renouveau des services publics, introduite par M. Rocard, a été théorisée et médiatisée par François de Closets : le journaliste, qui était alors directeur

non pas sans réticence les nouveaux « programmes pluriannuels de modernisation », que les ministères vont bientôt leur proposer. Ces responsables locaux demandent aussi que l'on multiplie les enveloppes libres d'emploi pour financer des politiques : les directeurs des affaires sociales souhaitent, par exemple, que les trois chapitres budgétaires destinés à lutter contre la toxicomanie, le sida, ainsi que l'alcoolisme et le tabagisme n'en fassent qu'un seul. Les réponses sont lentes : le

nir au système antérieur. « Paris ne lâche jamais facilement son pouvoir... Des progrès ont également été faits dans deux domaines cruciaux : l'aménagement du territoire et l'emploi. »

Plusieurs aides viennent d'être fusionnées, après une expérimentation régionale en 1997. « Avant, Paris décidait du nombre de CES ou de stades d'insertion que l'on devait placer, en fonction du taux de chômage départemental, explique Guilhem Royer, conseiller chargé de l'emploi à la préfecture de Lorraine, région expérimentale. Désormais, les services préfectoraux choisissent la répartition de ces aides, en fonction des besoins et des projets des différents bassins d'emploi. Le chapitre des aides à l'emploi, annexé à la loi de finances, n'est pas remis en cause. L'argent est, au contraire, mieux dépensé, les financements répondant mieux aux besoins locaux. »

Mais ces réformes se font à dose homéopathique. Les propositions majeures des plus importants rapports consacrés à l'Etat, qu'il s'agisse de celui de M. Blanc, de celui de M. Picq ou de celui de M. Vallemont sur l'administration territoriale, remis en juillet 1995, sont

restées lettre morte, de l'aveu même de leurs auteurs. A quoi servent donc ces documents ? « Il serait faux de dire qu'ils sont inutiles, car toutes les politiques de modernisation s'en inspirent », assure Robert Fraisse, expert en la matière, chargé de mission au commissariat au Plan. Les projets de réforme de l'Etat lancés par M. Juppé en juillet 1995 ou par Lionel Jospin en novembre 1997 suivaient bien leurs recommandations. « Mais ils s'en sont tenus à quelques mesures symboliques, comme la réduction des effectifs des cabinets ministériels, sous le premier gouvernement Juppé », critique M. Picq. Cette mesure a échoué parce qu'elle ne s'est pas accompagnée d'une modification des méthodes de travail, qui aurait fait des directeurs d'administration centrale les véritables conseillers des ministres. « Quant à la composition resserrée du gouvernement et à l'interdiction du cumul des mandats de ministre et de maire, voulues par le gouvernement Jospin, c'est une condition nécessaire, mais non suffisante, d'une réforme de l'appareil de l'Etat », estime M. Picq.

**C**ERTAINS projets ont suscité des réactions corporatistes. La réduction des effectifs de l'administration centrale, qui devait atteindre 10 % en un an, a rencontré l'opposition des syndicats et s'est enlisée au terme d'un véritable feuilleton. Le projet, qui consistait à envoyer les hauts fonctionnaires sur le terrain dès leur sortie de l'Ecole nationale d'administration, a déplié aux grands corps ; une formule de compromis a dû être trouvée. La fusion de certains services déconcentrés s'est, elle, heurtée au refus des ministères, qui ne voulaient pas partager leur tutelle avec d'autres, et à celui des agents, qui craignaient d'en faire les frais. De nouveaux projets sont à l'étude. Pour l'instant, seule la déconcentration des décisions à caractère indi-

viduel a vu le jour, et Claude Allègre promet de rapprocher la gestion des effectifs et des horaires des enseignements des réalités du « terrain ».

Pour M. Picq, ces maigres résultats relèvent de la « modernisation de l'administration » et non « de la réforme de l'Etat ». « La modernisation de l'administration est une affaire technique, explique-t-il, alors que la réforme de l'Etat est la condition de vie de la nation. C'est pour-quoi elle est grave, urgente, nécessaire. A l'heure de l'Union européenne et de la décentralisation, on ne peut plus gouverner la France avec une administration ou un Etat bâtis sur le modèle des années 60 ! », insiste M. Picq. Ancien secrétaire général de la défense nationale, démissionnaire, en 1996, parce que ses recommandations étaient ignorées, il juge que la réforme « doit être l'affaire des plus hautes autorités de l'Etat et de tout le gouvernement » : « Le plus mauvais service qu'on pouvait lui rendre, c'était d'en faire l'affaire d'un seul ministre », critique-t-il.

Ce qui devait être la grande ambition du septennat de Jacques Chirac n'a donné lieu qu'à quelques déclarations d'intention. Après les élections de 1997, une série d'annonces a été faite en novembre 1997, mais leur réalisation a été reportée à l'année suivante. Les emplois-jeunes et la réduction du temps de travail sont prioritaires. La réforme de l'Etat n'est qu'une abstraction, et pour cause : aucune volonté politique ne s'est véritablement manifestée pour la mettre en œuvre.

Rafaële Rivais  
Dessins : Sergueï

Demain :  
5. Une gestion opaque

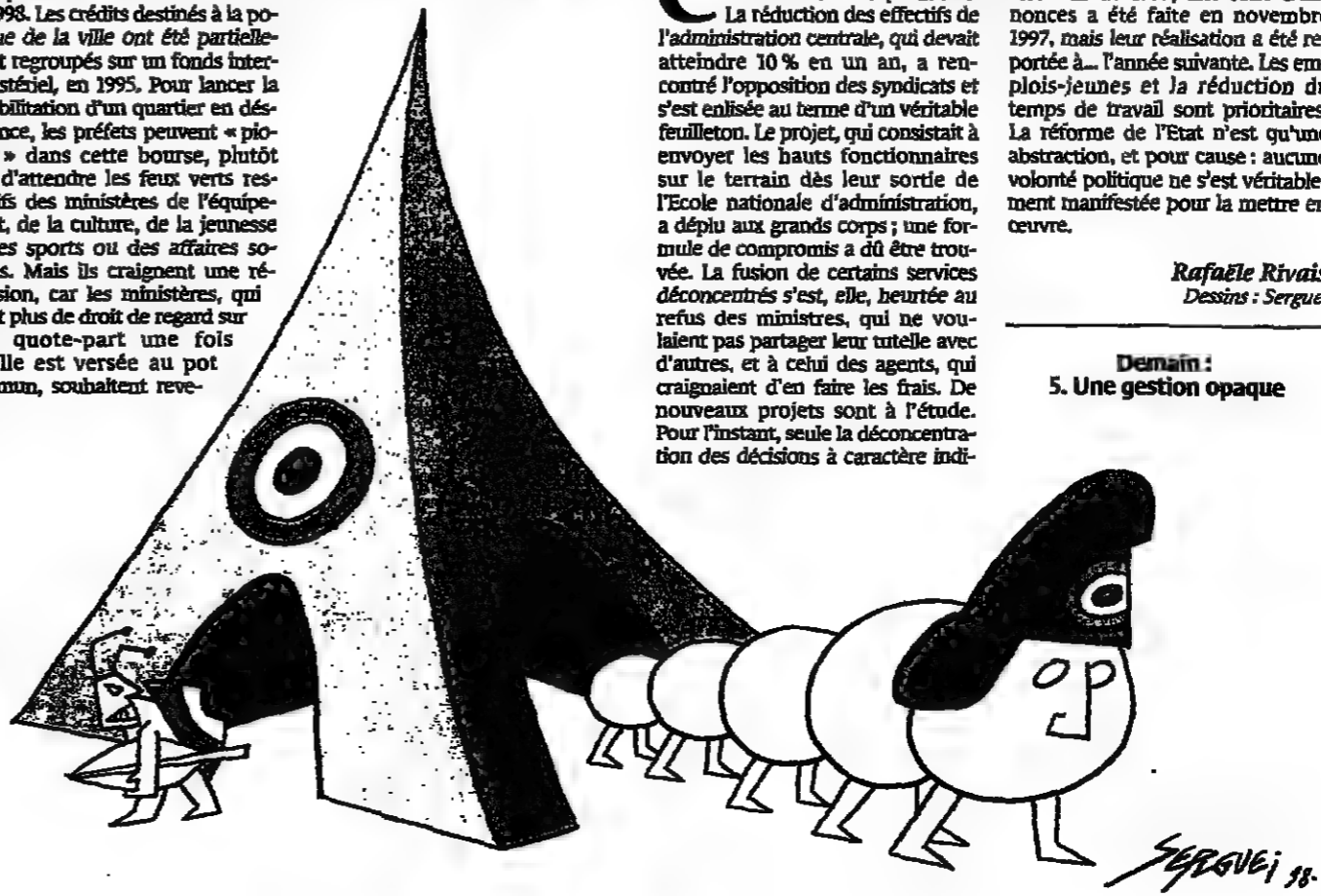
« A l'heure de l'Union européenne et de la décentralisation, on ne peut plus gouverner la France avec une administration (...) bâtie sur le modèle des années 60 ! »

Jean Picq, ancien secrétaire général de la défense nationale

des affaires économiques à TF1, avait été prié par le premier ministre de présider la commission du X<sup>e</sup> Plan chargée, pour la première fois, de voir comment améliorer l'efficacité de l'Etat. « J'arrivais, précédé d'une réputation détestable auprès des syndicats, car je venais de publier Tous ensemble, pour en finir avec la syndicalité, qui contenait une critique assez sévère du corporatisme, raconte aujourd'hui M. de Closets. En proposant que l'Etat fût le porteur de la responsabilité, je me servais d'un concept consensuel, que les syndicats ne pouvaient récusser, pour rendre possible une modernisation des structures : donner de la responsabilité, c'était en finir avec une organisation bureaucratique, qui fait preuve d'une méfiance absolue envers le fonctionnaire », explique le journaliste, dont le rapport s'est vendu à 50 000 exemplaires, au bénéfice de l'Etat.

Aujourd'hui, presque tous les budgets de fonctionnement font l'objet d'enveloppes globales (seuls les crédits destinés à la formation continue, à l'informatique et aux études figurent sur des chapitres distincts). C'est un progrès incontestable. Cependant, la contractualisation, qui était au cœur de cette réforme, a été balayée par la régulation budgétaire, devenue de plus en plus systématique à partir des années 90 (Le Monde du 24 juin). Les chefs de service n'ont pas obtenu la contrepartie des efforts demandés, car la réduction des enveloppes leur a ôté toute marge de manœuvre. Ils n'accepte-

nombre de chapitres inscrits sur les titres de fonctionnement et d'intervention du budget civil de l'Etat est ainsi passé de 1 210 en 1984 à 649 en 1998. Les crédits destinés à la politique de la ville ont été partiellement regroupés sur un fonds interministériel, en 1995. Pour lancer la réhabilitation d'un quartier en déshérence, les préfets peuvent « piocher » dans cette bourse, plutôt que d'attendre les feux verts respectifs des ministères de l'équipement, de la culture, de la jeunesse et des sports ou des affaires sociales. Mais ils craignent une régression, car les ministères, qui n'ont plus de droit de regard sur leur quote-part une fois qu'elle est versée au pot commun, souhaitent reve-



## Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléfax : 206 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

### Un Américain à Pékin

**D'**UN printemps à l'autre... Pour la première fois depuis que les chars de l'armée chinoise ont écrasé, en juin 1989, les étudiants sagement contestataires de la place Tiananmen, un président américain se rend en Chine. Neuf ans après le massacre de Pékin, Bill Clinton a repris, jeudi 24 juin, une visite de neuf jours dans ce pays. Le message est clair : l'oligarchie chinoise - cet étrange cocktail de communistes et de gens d'affaires - est pardonnée. La « faute » est oubliée, la page tournée. Avec la visite de Bill Clinton, les dirigeants de Pékin obtiennent exactement ce qu'ils veulent : un brevet d'honorabilité internationale décerné par la seule puissance qu'ils respectent, les États-Unis. La prééminence régionale de la Chine est affirmée ; son statut de grande puissance confirmé. Cela va, assurément, mériter force toasts de maotai (alcool de riz) en l'honneur de l'hôte américain.

Celui-ci a beaucoup de bons motifs pour se rendre en Chine. L'empire américain ne peut ignorer celui du Milieu, en l'espèce un quart de l'humanité. Les raisons politiques sont évidentes. Les États-Unis sont une puissance du Pacifique, alliés stratégiques du Japon et de la Corée du Sud, où ils maintiennent quelque 30 000 hommes. Ils ont tout intérêt à gérer avec la Chine les conflits naissants et à venir dans cette Asie plurielle - on devrait dire « ces Asies » - en mal de stabilité. De la Corée du Nord au conflit indo-pakistanaise en passant par Taiwan, les sources de tension ne manquent pas.

Les raisons économiques ne sont pas moins claires. Vrai ou faux, la Chine ne cesse de clamer l'incroyable sens des responsabilités qu'elle manifesterait en ne dévaluant pas aujourd'hui sa monnaie, une dévaluation qui risquerait, si elle était décidée, d'aggraver encore la profonde crise financière que traverse la région. Elle est, elle-même, une économie en expansion. Puissance exportatrice, la Chine fascine d'autant plus l'Amérique que celle-ci enregistre un déficit de près de 60 milliards de dollars (360 milliards de francs) dans ses échanges avec elle. Dans sa suite, M. Clinton, en bon VRP des États-Unis, emmène une palanquée d'hommes d'affaires américains - avis à leurs concurrents européens et japonais.

M. Clinton dit que cette politique d'ouverture est seule de nature à faire évoluer le régime dictatorial chinois. On voudrait le croire. Le problème est que dans la relation entre la Chine et les Occidentaux en général, entre Pékin et Washington en particulier, on a toujours l'impression que les concessions sont à sens unique. Sur la question des dissidents et des camps, des libertés publiques, sur celle du Tibet ou de Taiwan, pour ne pas parler de la prolifération nucléaire ou de pratiques commerciales douteuses, on attend toujours des « évolutions » nettes des dirigeants chinois. En d'autres termes, on a pas encore vu le retour sur investissement politique. M. Clinton doit exiger les dividendes d'une normalisation qui, sans cela, aurait des atures de capitulation. Son voyage à Pékin sera jugé à cette aune.

**Le Monde** est édité par la SA LE MONDE  
Président du directeur, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directeur : Jean-Marie Colombani | Responsable Adm. : Dominique Gaudin  
Directeur adjoint : Noël-Jean Bergeon, directeur général adjoint  
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhonnau, Robert Solé  
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besnot, Pierre Georges, Laurent Gaudin, Erik Laravérka, Michel Raman, Bernard Le Gendre  
Directeur artistique : Dominique Royette  
Rédacteur en chef technique : Eric Aziz  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment  
Membres : Thomas Perreux  
Directeur exécutif : Eric Pléaux | Directeur délégué : Anne Chénouebourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat | Directeur des relations internationales : Daniel Verret  
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président  
Anciens directeurs : Hubert Bonin-Héry (1944-1949), Jacques Ferrus (1949-1951), André Laurens (1951-1955), André Fontaine (1955-1991), Jacques Lecomte (1991-1994)  
Le Monde est édité par la SA Le Monde  
Date de la société : 20 ans à compter du 31 décembre 1994.  
Capital social : 461 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Bonin-Héry, Société anonyme des locataires du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Press, Lesi Photo, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

### IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

#### L'art de ne pas manger

LA STATISTIQUE est une science propre aux longues réflexions pour la veille. On en tire des vues sur les nombres qui ramènent le destin de l'homme à celui d'un nuage de criquets. Pour apprendre aux Français la nécessité de moins manger, le prix des fraises n'y suffisait pas, on dressa une énorme assiette de carton divisée en secteurs comme la boussole. Premier secteur, constatation : la mortalité des grandes agglomérations est plus élevée de 50 % par excès de nourriture. Deuxième secteur : elle est plus basse de 10 % dans les régions agricoles.

Qui dirait le contraire ? Depuis huit ans, il a fallu obliger les habitants des grandes agglomérations à recevoir des cartes de couleur divisées, elles, en petits compartiments, pour qu'ils consentent à ne plus absorber que 100 gram-

mes de beurre par mois, en comptant dix mois pour l'année. Et idem 100 grammes de fromage. Quelle peine il a fallu prendre pour arriver à ce qu'ils ne dépassent pas chaque jour 200 grammes de pain confectionné soigneusement afin qu'ils ne puissent pas l'assimiler ! Que d'efforts pendant sept ans pour les empêcher de manger plus de 100 grammes de viande par semaine et de boire plus d'un litre de vin tous les dix jours ! Pendant huit ans on a laissé sans lait, autant que l'on a pu, les enfants de ces villes engloutisseuses et les vieillards... Les vieillards ! Pourquoi ne sont-ils pas allés dans les régions agricoles apprendre comment la mortalité baissait ?

Robert Coiplet  
(26 juin 1948.)

### Le Monde sur tous les supports

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMONDC ou 08-36-20-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE  
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

## L'Estonie sur orbite européenne

**AU DIABLE** l'avarice, et vive les jolis symboles : installée dans l'élegant palais de M<sup>me</sup> de Montesquiou, née Baranov, héritière d'une famille de barons baltes, la représentation de l'Union européenne en Estonie domine la vieille ville de Tallinn. Elle jouxte le ministère des finances, dont le moindre souci, en ces temps d'abondance, n'est pas de placer en Allemagne le surplus du budget de l'Etat. Symbole encore plus parlant, c'est un Finlandais, Palo Suo, qui représente à Tallinn l'Union européenne. Il peut contempler, du haut de ses fenêtres, l'arrivée des ferrées qui amènent d'Helsinki, tout au long de l'année, des milliers de ses compatriotes, touristes qui contribuent à la prospérité d'un pays que la Finlande a par ailleurs puissamment aidé à se placer sur orbite européenne.

Seul pays de l'ex-empire soviétique à se trouver sur la liste des premiers candidats à l'adhésion à l'UE, l'Estonie paraît baigner dans une surprenante prospérité : le taux de croissance a dépassé 11 % en 1997, les prévisions pour 1998 sont de 8 %. La matière est si belle que les gouvernants songent sérieusement à lui administrer une douche rafraîchissante : la demande intérieure est très forte, les investissements étrangers massifs et, en dépit de l'inébranlable confiance manifestée par les opérateurs locaux, certaines précautions s'imposent. La balance des paiements courants affiche un déficit de 13 % ; en cas de nouvelle alerte financière en Russie, certains investisseurs pourraient se souvenir que Tallinn, après tout, n'est guère éloignée de Saint-Petersbourg, et oublier que, pour le reste, les deux villes appartiennent désormais à des mondes différents.

Si l'avenir doit donc être envisagé avec prudence, le constat que l'on peut faire aujourd'hui est celui d'un succès qui dépasse nettement celui des autres pays baltes, et même, à certains égards, celui des pays d'Europe centrale. Au point que certains responsables esto-

niens se résignent dès maintenant à devoir « attendre » que la Pologne ou la République tchèque soient prêtes à adhérer, sachant que, pour des raisons politiques, il sera peut-être impossible de passer avant elles.

#### UN LIBÉRALISME RÉSOLU

L'Estonie, qui réalise dès maintenant plus de 60 % de ses échanges avec l'Union européenne, récolte les fruits d'une politique menée systématiquement depuis l'indépendance. Une politique empreinte sans doute de pragmatisme et de bon sens nordique, mais aussi d'une certaine rigueur, sinon d'une certaine dureté : un libéralisme résolu (du « super-Thatcher ») qui se traduit par un taux d'imposition modeste et unique (26 %), une absence à peu près totale de droits de douane pour protéger les produits locaux, des charges sociales réduites et une indemnisation du chômage si médiocre que les statistiques en sont largement faussées (5 % de sans-emploi officiels, sans doute au moins le double en réalité). Tout cela, ajouté à une privatisation rapide et énergique (qui a déjà touché plus de 75 % de l'économie) et aux durs sacrifices imposés au secteur agricole, a donné des résultats qui se sont traduits dans plusieurs journaux occidentaux par des articles diatribiques sur l'« étoile du Nord ».

Des zones d'ombre subsistent : à côté du vieux centre touristique rénové, Tallinn reste, dans nombre de ses quartiers, une ville « soviétique », où presque rien n'a été fait pour réhabiliter l'habitat. Certes le pays se tempère, se « dé-post-soviétise » : les mafias se sont, par exemple, faites plus discrètes ; des mesures énergiques ont été prises, les chefs ont émigré vers des cieux plus cléments, la Russie ou, parfois, la prison, ou alors ils s'emploient à se re-faire une vertu.

Mais, en dépit de tous ses progrès, l'Estonie reste un pays en pleine transformation, où la croissance et l'enrichissement restent très iné-

galement répartis. La prospérité des uns se remarque d'autant plus que les revenus des autres restent fort modestes (le pouvoir d'achat moyen n'atteint que le quart de celui des pays de l'Union européenne). La politique très libérale du gouvernement s'appuie sur un Parlement d'où la gauche est à peu près absente (la formation la plus « à gauche » est le parti dit « du centre »...). Et le plus étonnant est que la société dans son ensemble paraît s'en accommoder : « Les pauvres votent pour les libéraux en pensant à l'avenir de leurs enfants », explique, en forçant peut-être un peu le trait, un député du Parti de la coalition, Erno Tamm (lui-même, comme la moitié de ses collègues députés, a appartenu jadis au Parti communiste et n'en porte aucune trace visible).

Resterait-il le danger potentiel constitué par la Russie, protectrice déclarée d'une minorité russe qui représente près de 30 % de la population ? Là encore, le risque semble plus théorique que réel. La Russie maintient certes des « sanctions » économiques, qui prennent la forme de droits de douane doublés sur les produits estoniens. Mais cela n'empêche pas les échanges entre les deux pays de se développer, par des voies parfois mystérieuses. Et les réclamations concernant le sort de la minorité russe sont ramenées à de plus modestes proportions par la différence de niveau de vie entre les deux pays. Les Russes, qu'ils aient choisi la nationalité russe, qu'ils aient passé l'examen de langue qui leur permet d'acquiescer à la citoyenneté estonienne ou qu'ils restent, comme le plus grand nombre, apatrides, vivent beaucoup mieux en Estonie que de l'autre côté de la frontière.

#### SANS DISCUTER BRUXELLES

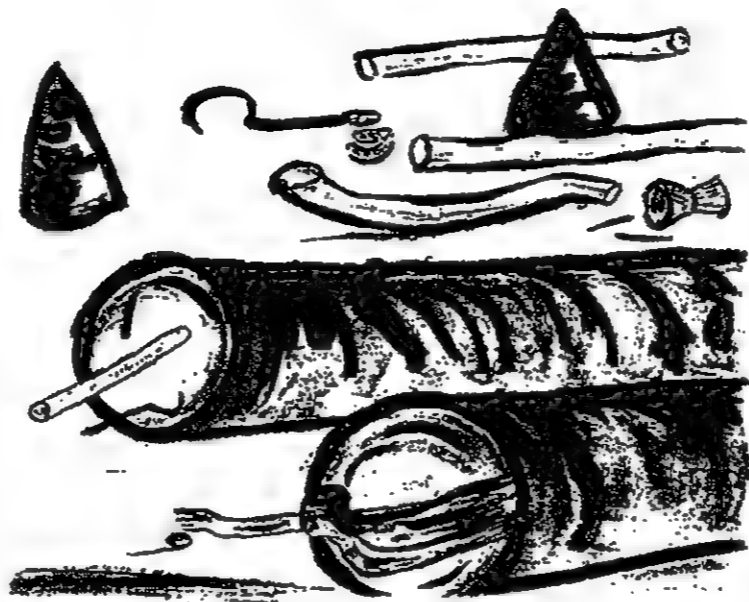
C'est sous le nom de « Nach dom Estonia » (notre maison l'Estonie) qu'un groupe de députés russes s'est fait élire au Parlement, et certains de ces députés confessent volontiers que les initiatives prises par la Douma russe pour la défense des droits de la minorité russe sont plus bruyantes qu'utiles. De son côté, le Parlement estonien ne paraît pas disposé à prendre les mesures qui faciliteraient l'assimilation des Russes, en particulier les plus âgés, ou plus généralement de ceux qui ne se sentent pas capables de passer l'examen de langue qu'on exige d'eux.

Les appels à une attitude plus conciliante lancés par les représentants de l'Union européenne sont écoutés poliment, mais pas vraiment suivis d'effet. « Les Estoniens semblent convaincus qu'ils pourront entrer dans l'Union européenne sans céder sur ce point », estime Sergueï Issakov, un député de la minorité russe qui est lui-même un parfait exemple d'assimilation (épouse estonienne, enfants bilingues).

Il est vrai que les dirigeants estoniens affichent une détermination et une confiance que rien ne semble devoir ébranler. Et que, à l'exception peut-être de ce problème de minorités, ils ont pris le parti d'accepter sans discuter les conditions fixées par Bruxelles : le président Leinat Meri se dit même prêt, si telle est la volonté de l'Union, à imposer des visas aux ressortissants des autres pays baltes, ce qui serait une triste atteinte à la solidarité manifestée dans les premières années de l'indépendance. En attendant, la « mise aux normes » européennes de l'Estonie se poursuit à très grand train. A Tallinn, cela porte un nom, qui s'applique aux logements vétustes modernisés par leurs propriétaires : l'« Euro-remont », autrement dit la réfection européenne.

Jan Krausz

### La Fête de l'estampe par Muralidas P. V.



Lithographie, 1997, atelier La Bête à cornes.  
Le Mois de l'estampe à Paris. Soixante-dix lieux d'exposition.  
Renseignements : Les Ateliers, Tél. : 01-43-21-15-10.

## Sida, le défi moral de la France

« RÉDUIRE l'écart » (*Bridging the Gap*). En choisissant ce slogan comme thème central, les responsables de la 12<sup>e</sup> Conférence mondiale sur le sida, qui s'ouvre dimanche 28 juin à Genève, lancent avant toute chose un cri d'alarme. Jamais comme aujourd'hui les inégalités face au sida n'ont été aussi grandes, jamais le fossé entre les malades des pays riches et ceux des pays du tiers-monde n'a été aussi béant. C'est dans ce contexte que la France va, par la voix de Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, défendre une nouvelle fois son initiative originale de création d'un fonds international de « solidarité thérapeutique » en faveur des malades du sida des pays du tiers-monde.

« Il y a encore aujourd'hui de la place pour les grandes causes », estime M. Kouchner, qui, fort des premiers succès rencontrés sur la scène diplomatique par la dérangeante proposition française et du soutien déterminé de Jacques Chirac, parle sur la réussite de ce qui prend progressivement la forme d'un défi moral autant que médical et financier. Ce défi est de taille. Il consiste, schématiquement, à mobiliser l'opinion et les décideurs internationaux pour impulser un mouvement de solidarité qui permettrait de commencer à soigner efficacement les malades du sida vivant dans les pays les plus pauvres.

Difficile à soutenir avant l'émergence des nouvelles possibilités thérapeutiques antirétroviraux, une telle proposition est devenue pleinement d'actualité depuis que l'iné-

galité entre les malades des pays du tiers-monde et ceux des pays industrialisés est chaque jour plus criante. Pourtant, après les diverses initiatives conduites depuis le début de l'épidémie par les mouvements associatifs et visant à défendre les droits des personnes infectées, assister passivement, face à la même maladie transmissible par voies sanguine et sexuelle, à l'installation d'une telle discrimination ?

#### UN MÉCANISME DE SOLIDARITÉ

Alors que le milieu associatif semble ici comme témoin devant l'ampleur de la tâche, la réponse est, paradoxalement, venue de l'institution européenne. Fin 1996, Bernard Kouchner, alors président de la commission du développement du Parlement européen, obtenait le vote d'un texte « en vue de la création, sous l'impulsion de l'Union européenne », d'un mécanisme de solidarité. Les diverses oppositions se manifestant sur ce thème au sein des Quinze devaient toutefois interdire à ce projet de prendre corps.

En décembre 1997, la France était revenue à la charge, lors du conseil européen des ministres de la santé d'abord, puis par la voix de Jacques Chirac devant la 10<sup>e</sup> Conférence internationale sur le sida réunie à Abidjan. Percevant la portée et la symbolique d'un tel projet, le président de la République avait rencontré un écho enthousiaste en terre africaine quand il avait qualifié de « choquant, inacceptable et contraire à la morale et à la plus élémentaire des solidarités » le fait « d'assister à l'instauration d'une épi-

démie à deux vitesses ». Rarement un chef d'Etat et un ministre en charge de la santé avaient, face à cette pandémie, parlé aussi clair et mis la communauté internationale et les industries concernées devant leurs responsabilités morales. Il restait toutefois à trouver les moyens de mobiliser les capitaux occidentaux et les détenteurs des multinationales pharmaceutiques. Tel est l'objet de l'initiative croisée de Bernard Kouchner, chargé par Lionel Jospin de ce dossier : une tâche d'autant plus délicate que l'affirmation réitérée du projet français dans les enceintes internationales n'a pas été sans déclencher quelques allergies, certains acteurs - la Banque mondiale notamment - estimant que, compte tenu des ressources disponibles, la prévention et la recherche vaccinale devaient primer sur la mise à disposition de thérapeutiques aux malades les plus démunis.

#### DE PLUS EN PLUS DE PARTISANS

Les arguments des opposants à la création d'un tel fonds de solidarité sont de plusieurs ordres. On fait valoir, à Bercy par exemple, qu'il existe d'autres maladies infectieuses sévissant à l'échelon planétaire, le paludisme notamment, et l'on évoque le coût prohibitif d'une telle initiative. On avance, côté français, que la courbe des morts du sida a, pour la première fois en 1997, croisé celle des victimes du paludisme et que la mise en œuvre de ce fonds ne ruinerait en rien la recherche d'un vaccin antipaludéen. On estime en outre qu'il est aujourd'hui possible

d'obtenir de substantielles réductions des prix des médicaments antirétroviraux.

Certains pays craignent aussi, sans toujours le dire, que leur participation officielle à un tel projet ait pour conséquence de mettre en lumière les failles dans la prise en charge de leurs malades du sida. C'est le cas, notamment, de la Grande-Bretagne ; c'est aussi celui des États-Unis, où les différences de revenus et de couverture sociale conduisent à de très grands écarts quant à l'espérance de vie des malades.

Toutefois, en dépit des réticences, cette nouvelle forme de solidarité semble rencontrer de plus en plus de partisans, même si le président de la Banque mondiale et différents représentants du gouvernement américain soulignent la priorité qui doit, selon eux, être réservée au programme Onusida et s'interrogent sur le financement d'un tel fonds. Pour sa part, M. Wolfensohn, président de la Banque mondiale, « n'exclut pas » que son institution (qui consacre 800 millions de dollars à la lutte contre le sida, dont 80 % alloués à la prévention) puisse « envisager d'apporter quelque appui au fonds ». Selon les estimations de M. Kouchner, un traitement associant les deux principaux antirétroviraux coterait, par malade, environ 50 dollars par an. Et déjà, pour mobiliser un peu plus encore les énergies, un projet de téléthon mondial sur le sida, via CNN, est à l'étude.

Jean-Yves Nau

كيفية الأصل

uropéenne

(Publicité)

LE MONDE / VENDREDI 26 JUIN 1998 / 15

Alto

**Tout usage de plantes aux vertus apaisantes s'avère  
superflu en ce qui vous concerne, puisque les 36 000  
communes françaises bénéficient de nos enlèvements.  
Donc, la vôtre également. Oui.**



*Passiflore*

**CHRONOPOST**  
LES MAÎTRES DU TEMPS  
0 803 801 801

<http://www.chronopost.fr>

1,08 F TTC/ML

## Non, je n'ai pas « dénoncé » Marguerite Duras

par Jorge Semprun

Il y aura des révélations, nous annonce-t-on, dans une biographie de Marguerite Duras, écrite par Laure Adler, qui doit paraître à la fin de l'été. Voilà un livre dont aucun critique n'a pu encore lire la version définitive - retardée, semble-t-il, pour cause de désaccord des ayants droit de l'écrivain - mais dont on fait déjà le marketing virtuel. Ce n'est pas un travail de biographe que l'on positionne sur le marché, mais des rumeurs à son sujet.

Parmi les révélations annoncées, certaines concerneraient l'attitude de Marguerite Duras et Dionys Mascolo à la fin de l'Occupation : l'étrange histoire de leur relation avec le gestapist Delval et sa femme. Mais un chapitre entier d'*Une jeunesse française*, l'enquête de Pierre Péan sur Mitterrand, a déjà mis à jour tout cela, il y a des années. Personne ne s'en était ému, à l'époque : écho zéro dans les gazettes.

Une autre « révélation » concerne le rôle que j'aurais joué dans l'exclusion du PCF de Marguerite Duras, Dionys Mascolo et Robert Antelme (seul ce dernier a été exclu, d'ailleurs ; les deux premiers avaient démissionné du parti). Une lecture hâtive du *Monde* (mardi 16 juin) pourrait laisser entendre que je les aurais « dénoncés » ou « donnés » à la direction du PC du 6<sup>e</sup> arrondissement.

Dénoncer et donner sont des mots terribles, dont il faudrait mesurer le poids et la portée. Ce ne sont pas des mots qui évoquent les exclusives des coteries artistiques ou des chapelles littéraires. Dans notre mémoire collective, ils évoquent plutôt les pouvoirs policiers, dans leur horreur totalitaire. Ce sont des mots dont ceux qui les prennent inconsidérément à leur compte doivent s'attendre à rendre compte.

### Tout cela relève de l'ordre du fantôme, du roman familial

Qu'aurais-je « dénoncé », d'ailleurs ? Des propos tenus par certains des futurs exclus ou démissionnaires « dans une conversation sur la littérature jugée hétérodoxe, au sortir d'une réunion de la cellule Saint-Cermain-des-Près ». Il y eut conversation de bistrot, en effet. Et elle fut passionnante. Antelme et Mascolo racontèrent, en effet, leurs démêlés au Cercle de la critique où se réunissait la crème des intellectuels communistes - nous n'en faisons pas partie, n'étions que la piétaille - sous la houlette de Laurent Casanova, Aragon et Jean Kanapa. Depuis que ce dernier avait lancé dans *Action* la fameuse question : « Faut-il brûler Kafka ? », nous suivions avec un intérêt consterné son ascension dans l'appareil du parti.

Pourquoi éviter de commenter, quelque jour suivant, des informations aussi captivantes, dans une autre « conversation de bistrot » - nous étions presque tous, à l'époque, mal ou pas du tout logés, passions notre temps dans les cafés à discuter voracement l'actualité - avec d'autres camarades de la même cellule, en marge de toute instance dirigeante ? Il n'y eut pas indiscretion, personne n'ayant demandé le secret ou la retenue sur ces propos.

D'ailleurs, l'examen attentif des « mémoires justificatifs » adressés par Antelme et Mascolo à Raymond Guyot et la direction fédérale du PCF, rédigés pourtant pour soutenir la thèse de ma « culpabilité », me donne raison. Il suffirait d'une critique interne de ces textes. Car ces documents ne sont pas crédibles, ils sont faux. Entendez-moi : ils ont certainement été écrits et signés par Mascolo et Antelme, mais ils falsifient les faits et faussent le contenu réel des divergences.

En 1998, interrogé sur ces documents, Dionys Mascolo les rejeta

en bloc, disant lui-même qu'ils étaient « faux », parce qu'ils dissimulent la profondeur des vraies divergences. On trouvera cette utile information dans le seul chapitre que j'ai lu de la biographie à paraître de Marguerite Duras, parce que mon témoignage y est rapporté.

Déjà, en 1987, lorsqu'il publia *Autour d'un effort de mémoire*, Mascolo avait pris ses distances avec le document de 1950. A la fin de son bref essai - réflexion sur son incomparable amitié avec Antelme - il retrace les péripéties de leur exclusion du PCF. Son écriture, souvent confuse et chantournée, est ici d'une concision sans équivoque. Quatre pages : pas un mot de trop, aucun mot n'y manque. Même les critiques les plus pressées, les plus avides de révélations auraient eu le temps de les lire.

En substance, Mascolo confirme que tout s'est joué au niveau des instances dirigeantes et non à celui de la base. Ainsi, la fameuse « conversation de bistrot » tant incriminée n'a eu aucune conséquence : il ne la mentionne même pas. En revanche, il revendique l'initiative de la rupture avec le parti. Ayant rappelé l'impasse des discussions avec Casanova (1948), il ajoute : « De là date, comme on peut comprendre, notre démission intérieure. Il nous faudra un peu plus d'un an pour l'accomplir dans les formes. Mais nous la pratiquons déjà dans la vie quotidienne. C'en est fini de supporter parmi nous la présence d'amis-ennemis. Nous les tenons désormais à l'écart ou, pour employer ce mot, les excluons de nous les premiers. »

Il est plus digne, en effet, d'admettre la profondeur insurmontable des divergences que de clamer la suspecte innocence d'un accord idyllique avec la ligne du parti, comme ils le faisaient dans leurs mémoires justificatifs. C'était leur mérite et leur honneur que d'avoir été en désaccord, dès ce moment-là, précurseur. Autant le proclamer, même *post festum*.

Reste un mystère à élucider : pourquoi m'ont-ils choisi comme bouc émissaire ? Pourquoi les premiers m'ont-ils exclu d'eux, pour reprendre les termes de Mascolo ? Ne trouvant pas d'explication vraisemblable et rationnelle à « l'animosité personnelle » qu'il m'attribue, Antelme n'hésitait pas à écrire, dans son mémoire justificatif : « (...) Pour des raisons que je ne crains pas de qualifier de psychopathologiques, le camarade Semprun n'a pas pu résister à la tentation de faire endosser au Parti [la majuscule n'est pas de moi], en les travestissant en griefs politiques, les griefs injustes, véritablement cyniques, qu'il avait contre les camarades Marguerite Duras, Mascolo et moi-même. »

Je préfère garder en souvenir d'autres mots de l'auteur de *L'Espèce humaine*. Je préfère garder en souvenir les mots de notre dernière conversation, quelque temps après son exclusion. Antelme avait une question à me poser, à propos de l'assemblée où elle avait été prononcée. Pourquoi n'y avais-je rien dit ? « Je te vois au fond de la salle, me disait-il, mais tu étais muet ! » Ce silence « étrange » l'avait frappé : il l'avait mentionné par deux fois dans son mémoire justificatif. « Tu ne m'as pas entendu, avais-je expliqué à Antelme, parce que je n'y étais pas, à cette assemblée. Muet parce qu'absent ! » Quelques mois auparavant, en effet, le m'étais fait muter de la section du PCF du 6<sup>e</sup> à celle du 18<sup>e</sup> arrondissement. Et j'ai profité de cette mutation pour ne pas reprendre ma carte du parti. J'étais déjà militant du PC espagnol, ça suffisait.

Ainsi, je n'ai pas assisté à cette réunion d'exclusion. Et on n'y a pas lu de rapport en mon nom. Tout cela relève de l'ordre du fantôme, du roman familial. D'où il ressort qu'on ne reprend pas le mot « dénonciation » sans quelques vérifications préalables, au demeurant aisées. Est-ce trop demander ?

Jorge Semprun est écrivain.

## Pourquoi nous avons rompu avec le FN

suite de la première page

L'Alliance nationale est en effet allée, organiquement et politiquement à Forza Italia de Silvio Berlusconi (une force qui, après sa récente intégration à Strasbourg dans le groupe du FPE, peut être définie avec certitude comme centriste, d'inspiration démocrate-chrétienne) ; les deux gouvernements ensemble sept régions importantes et de nombreuses villes, dont Milan et Bari.

De mon point de vue, l'évolution souhaitable du FN n'est pas seulement une question d'hommes ; elle est surtout une question de valeurs de référence. L'Alliance nationale a obtenu sa pleine légitimité politique et constitutionnelle, reconnue aujourd'hui par la gauche italienne elle-même, le jour où elle a défini avec clarté les valeurs qu'elle met au cœur de son engagement politique et qui ont inspiré son comportement en toutes circonstances.

Au congrès fondateur de Fiuggi et, cette année, à la conférence du programme de Vérone, l'Alliance nationale a indiqué les valeurs auxquelles elle croit : la dignité de l'homme, la liberté, la

solidarité, le refus de tout racisme et de tout totalitarisme, la nation, l'autorité démocratique de l'Etat, la famille. Et, contre toutes les prévisions de la droite italienne, elle a reconnu la valeur de l'antifascisme comme facteur historiquement déterminant lors de la restitution à notre pays des libertés démocratiques.

Je sais bien, naturellement, que la réalité historique et politique de la France est fort différente de celle de l'Italie (il suffit de penser au rôle immense joué par un homme de droite comme le fut de Gaulle dans la résistance européenne contre le nazisme et à l'absence totale, chez nous, d'une figure comparable, même de loin, à celle du Général).

### Si l'on croit pour de bon à certaines valeurs, la cohérence et l'honnêteté politique interdisent de fréquenter ceux qui ne se reconnaissent pas en elles

Je n'ai donc nullement la prétention d'apprendre quoi que ce soit à la droite française, dont je crois comprendre le travail intérieur. D'ailleurs, pour nous, l'Alliance nationale, l'impossibilité de définir des valeurs communes avec le FN a déterminé la rupture de tous les contacts à la fin de 1989, c'est-à-dire au moment où M. Le Pen a signé une entente avec les *Republikaner* allemands de M. Schönhuber. Si l'on croit pour de bon à certaines

valeurs, la cohérence et l'honnêteté politique interdisent de fréquenter ceux qui ne se reconnaissent pas en elles.

Cette question des valeurs de référence en politique me conduit à une dernière et importante considération, et cela particulièrement à la lumière de ce que représente l'intégration européenne pour la France comme pour l'Italie. L'Alliance nationale croit en l'Europe unie qui se présente comme la grande occasion de répondre à la mondialisation de l'économie et de moderniser les pays du Vieux Continent. Nous sommes prêts à déléguer des compétences de l'Etat, mais non à abandonner la souveraineté nationale, car l'Union européenne devra être l'Europe des nations et non une

anachronique Europe fédérale des régions. Pour nous, la nation est encore une valeur.

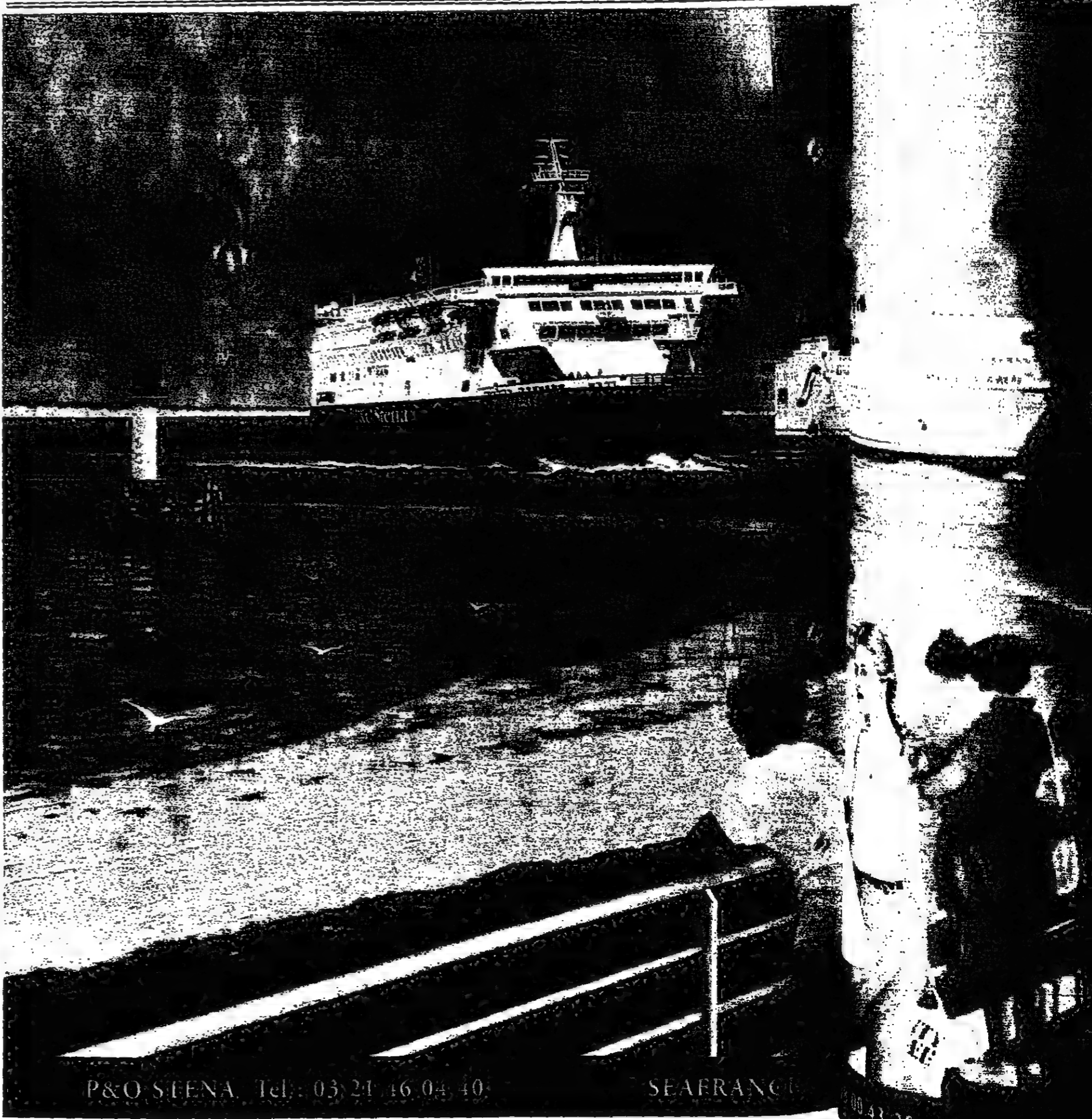
Nous savons que les citoyens européens voient surtout dans l'intégration monétaire et financière un nouveau coût social et que la lutte contre le chômage est le grand défi pour tous, à Rome comme à Paris. Nous jugeons donc indispensable une unité politique de l'Europe, avec des institutions politiques communautaires capables de re-

présenter un contrepoint démocratique à la Banque centrale européenne : l'euro est important, mais doit être l'instrument d'une politique de développement de l'économie. Il ne peut être seulement un instrument financier. Nous souhaitons, en outre, que l'unité politique de l'Europe même avant toute chose à une politique commune de la sécurité, de l'environnement, de la défense : le maintien de la paix dans le monde ne peut être de la compétence exclusive de Washington.

Telle elle est notre conception de l'Europe, et la possibilité de définir une table commune des valeurs a permis ces dernières années, entre députés du RPR et députés de l'Alliance nationale au Parlement européen, de fructueux échanges d'opinions, ainsi que des propositions communes de résolutions : ce n'est pas un hasard si le président du groupe RPR au Parlement européen, M. Pasty, a été longuement applaudi, en mars dernier, à notre congrès national.

Je crois qu'il est important de resserrer encore la collaboration et de démontrer qu'il n'est pas inévitable que les grands choix du Parlement européen dépendent seulement et nécessairement des groupes démocrate-chrétien et socialiste ainsi que de leur vision d'une Europe des régions aussi attentive à ce qui se passe à l'Est que peu soucieuse de tout ce qui concerne l'échiquier méditerranéen.

Gianfranco Fini  
(Traduit de l'italien par François Maspéro.)



Ce qui échapp

M

الطريق إلى



# Ce qui échappe aux procureurs de Pierre Bourdieu

par Gérard Mauger

**M**ÊME si, comme on l'entend dire parfois, elles n'avaient fait que rappeler ce que tout le monde savait déjà, les analyses de Pierre Bourdieu et du collectif Raisons d'agir n'auraient pas été inutiles. D'abord parce qu'elles répondent, de toute évidence, à une attente. Ensuite parce que leurs détracteurs les plus mal intentionnés doivent concéder que « tout n'y est pas faux ». Laurent Joffrin (*Libération*) accorde que la corporation des journalistes, « déjà mal en point », « doit effectivement faire le ménage, dénoncer les impostures, sanctionner les dérapages ». Marc Lazar (*Esprit*) ressent « l'urgence de la réflexion » sur « les réels défis que la France doit relever concernant le travail, le lien social ou encore le devenir de la démocratie représentative ». Plus amène, Alain Bergounioux (*Le Monde*) convient que « des réformes institutionnelles ne sont pas suffisantes pour être à la hauteur de l'actuel malaise social » et que les mouvements sociaux « traduisent des problèmes réels », etc.

Mais on ne saurait se contenter d'enregistrer l'écho approbateur des analyses et des prises de position de Bourdieu et de Raisons d'agir. Sans pouvoir entreprendre ici une analyse méthodique de leur réception, force est de constater que le sens même de l'entre-

prise échappe aux catégories de l'entendement politique de bon nombre de journalistes, d'intellectuels ou d'hommes politiques : qu'il s'agisse de tel hermétique perspicace qui, sous l'abstraction du langage savant, reconnaît la pensée d'Ariette Laguille, du provincial « in » qui réclame du « neuf », du procureur bienveillant qui accuse « une gauche protestataire antipolitique » de décourager Billancourt, de l'esprit fort « qui résiste à la culpabilisation », ou encore de tel spécialiste méconnu de l'œuvre de Bourdieu qui s'interroge sur les fondements empiriques de ses prises de position, etc.

Il faudrait pouvoir montrer ce que ces jugements doivent à la morgue mondaine d'un tel qui évoque les « élèves méritants » de Bourdieu, à la paranoïa de tel autre qu'effraie « l'empire Bourdieu », au ressentiment mesquin contre « le grand chef de la sociologie française », ou à la haine bienpensante contre « la voyoucratie intellectuelle » qui l'entoure.

Quels qu'en soient les motifs, ces réactions d'auteurs ou de lecteurs de *Libération*, du *Monde*, d'*Esprit*, etc., qui s'étagent de l'incompréhension totale à l'insulte rageuse, de la parfaite ignorance à la déformation cynique, révèlent quelques-uns des obstacles qui s'opposent à une entreprise qui s'efforce de rompre avec les

formes routinisées de l'engagement intellectuel. D'où cette tentative pour aider ceux qui en ont le pouvoir à « faire le ménage, dénoncer les impostures, sanctionner les dérapages ». En rappelant d'abord le sens d'une entreprise mal comprise. En rectifiant ensuite une déformation, bien ou mal intentionnée, mais quasi systématique, de nos prises de position.

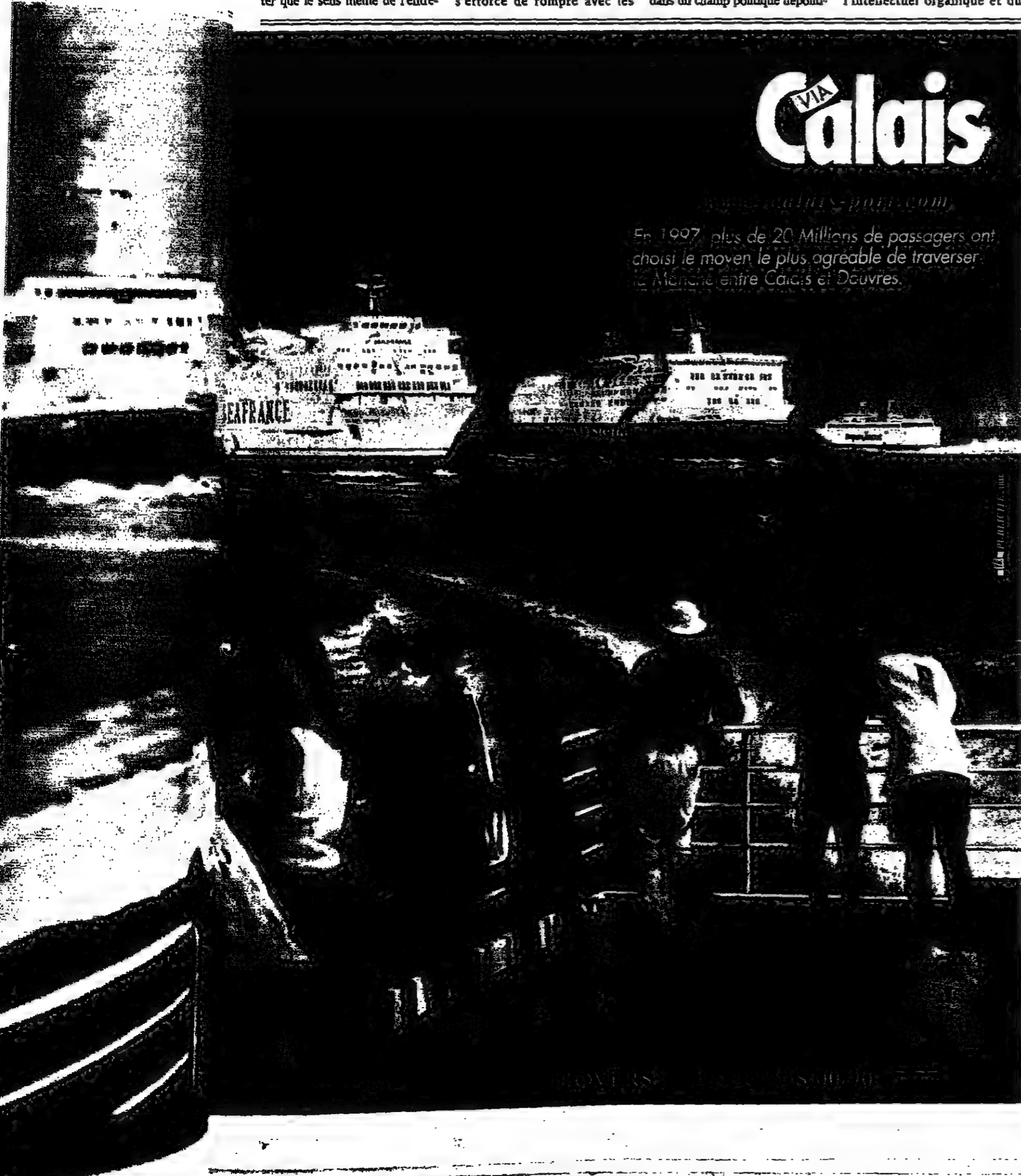
**Dans notre lutte pour l'autonomie, il ne s'agit pas tant de « garder les mains propres » que de garder les mains libres. Mais que les politiques se rassurent : aucun d'entre nous n'a d'ambitions politiques**

d'un univers prioritairement préoccupé par sa propre reproduction, ses problèmes de courants, de tendances, ses « trucs » électoraux, etc. et à la dépolitisation qu'elle induit. Autisme du champ politique que renforce le champ médiatique en excluant, dévoyant ou neutralisant, sans même le vouloir, toute parole qui tente de réintroduire la politique dans un champ politique dépolit-

isé par sa propre fermeture : d'où l'écho apparemment miraculeux qu'on trouve en dehors du circuit médiatique les premiers livres de la collection « *Liber/Raisons d'agir* ».

Tout se passe comme si les catégories de l'entendement médiatico-politique faisaient écran à toute initiative politique novatrice systématiquement réduite au passé-dépassé ou à une résurrection inespérée : résurgence d'« une gauche de la gauche », « radicale », « rouge » ou « absolue » en

compagnon de route que des fulgurations irresponsables du prophète inspiré, échappe autant au schéma léniniste de « l'avant-garde éclairée » ou de « la minorité agissante » qu'à la croyance obstinée qu'il n'y a de critique qu'irresponsable et qu'il n'y a de réalisme que dans l'obéissance aux injonctions « scientifiques » de l'utopie néolibérale relayée par les appareils du parti au pouvoir.



VIA Calais

En 1997, plus de 20 Millions de passagers ont choisi le moyen le plus agréable de traverser le Manche entre Calais et Douvres.

Dans notre lutte pour l'autonomie, enfin, il ne s'agit pas tant de « garder les mains propres » que de garder les mains libres. Mais que les politiques se rassurent : aucun d'entre nous n'a d'ambitions politiques. Que les intellectuels médiatiques se tranquillisent : aucun d'entre nous n'a la prétention de « régner sur le journalisme intellectuel » où ils font sans partage la pluie et le beau temps depuis une bonne vingtaine d'années. Cela dit, nous n'avons pas pour autant l'intention de nous taire et de les laisser faire.

En ce qui concerne enfin « les critiques » de la sociologie de Bourdieu, faute de pouvoir leur accorder un intérêt scientifique quelconque, force est de s'interroger sur les ressorts de ces entreprises de disqualification. Les vives joies de l'anti-intellectualisme ordinaire : dans l'incapacité de disqualifier l'œuvre, il s'agit de déconsidérer les intellectuels en général et « le sociologue » qui parle « du haut de sa chaire du Collège de France » en particulier. « Illisible », dira-t-on alors, confessant innocemment ce qu'on en comprend : c'est-à-dire à peu près rien. « Obscur », déclarent ceux dont l'ordinaire respect à l'égard de ce qu'ils n'ont pas lu ou pas compris s'inverse ici en dénigrement. D'autres, plus téméraires, croient critiquer la sociologie de Bourdieu en pourfendant la vulgate structuralo-maoïste des années 60, révélant ainsi naïvement qu'ils n'ont sans doute jamais dépassé le stade du oui-dire dans leur étude d'une œuvre certes difficile. D'autres encore reprennent le couplet de l'insurrection humaniste contre la sociologie inaugurée au début du siècle par les adversaires de Durkheim...

**AU COURRIER DU « MONDE » CHASSE : UN EFFROYABLE GACHIS**

Si certaines personnes, au nom de leur conscience, s'opposent à la chasse, aucune association, même parmi les plus protectrices, n'en demande l'interdiction. L'alarmisme de René Souchon (*Le Monde* du 16 juin) est donc dénué de tout fondement. En revanche, puisqu'il attribue aux chasseurs le rôle de gestionnaire de la faune - pour le moins abusivement, car ils ne sont pas seuls et ne « gèrent » que les espèces gibiers - il devrait reconnaître que cette gestion, ou, plus précisément, cette exploitation, est loin d'être rationnelle ! Les études présentées chaque année par les techniciens de l'Office national de la chasse au Conseil national de la chasse et de la faune sauvage (CNCFS), où je représente le Muséum national d'histoire naturelle, montrent qu'en juillet près de 50 % et en août encore 20 % des canaris ne sont pas « volants »,

sans parler de ceux qui ne sont même pas éclos ! Autrement dit, ouvrir la chasse aux oiseaux d'eau le 14 juillet, parce que l'on a pris la Bastille à cette date, ne repose sur aucun critère biologique et se traduit pour les chasseurs eux-mêmes par la perte de près de la moitié de leur gibier potentiel et, bien sûr, par la destruction de nombreux poussins d'autres espèces non chassables et même protégées ! C'est exactement à l'opposé de la gestion raisonnée prônée par tous les spécialistes et la directive « oiseaux » que défend courageusement le ministre Dominique Voynet. C'est un effroyable gachis, contraire à l'éthique même dont se réclament les chasseurs les plus consciencieux et dont on comprend mal qu'ils puissent, même par démagogie, être soutenus par une majorité d'élus de la nation.

Pierre Pfeffer Paris

# ENTREPRISES

LE MONDE / VENDREDI 26 JUIN 1998

**TÉLÉCOMS** Le mariage du câble et du téléphone joue désormais un rôle majeur dans l'émergence d'un nouveau paysage des communications, naguère soumis à de pesants

monopoles, et désormais ouvert à des rivalités sans merci. Aux États-Unis, le rachat, annoncé mercredi 24 juin, du deuxième câble-opérateur du pays, Tele-Communications Inc. (TCI), par le

gérant du téléphone AT & T en est une illustration édatante. ● EN FRANCE, le même jour, l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) sou-

haitait, pour stimuler le développe-

ment de la concurrence dans les communications locales, favoriser l'entrée des câble-opérateurs sur le marché du téléphone. ● LA TRANSACTION de 48 milliards de dollars (290 milliards de francs) menée par AT & T lui permet de revenir sur le marché de la téléphonie locale, dont il avait été évincé il y a quinze ans à l'issue d'une procédure anti-trust.

## AT & T consacre le mariage du téléphone et de la télévision en achetant TCI

Le premier opérateur mondial de télécommunications acquiert le deuxième câble-opérateur américain pour 290 milliards de francs. Une nouvelle société spécialisée dans les services aux particuliers, AT & T Consumer Services, sera créée et mise en Bourse

LE TÉLESCOPAGE de deux informations, mercredi 24 juin, a mis en lumière le rôle joué par le mariage du câble et du téléphone dans l'émergence d'un nouveau paysage des communications, naguère soumis à de pesants monopoles, et désormais ouvert à des rivalités sans merci. Aux États-Unis, le géant du téléphone AT & T a pris le contrôle du deuxième câble-opérateur du pays, Tele-Communications Inc. (TCI), pour revenir sur un marché qu'il avait été retiré dans les années 80 à l'issue d'une procédure anti-trust: celui de la téléphonie locale.

En France, le même jour, l'autorité chargée de réguler ce secteur laissait entendre que, pour stimuler le développement de la concurrence dans les communications lo-

cales, il était souhaitable de favoriser l'entrée des câble-opérateurs sur le marché du téléphone (*lire ci-dessous*). S'il fallait trouver une signification à cette coïncidence, c'est que, de part et d'autre de l'Atlantique, les grandes alliances planétaires destinées à satisfaire les multinationales, grosses consommatrices de services sophistiqués et mondialisés, ne sont plus le seul enjeu de la concurrence entre opérateurs.

La conquête de l'abonné le plus modeste - le particulier qui téléphone plus souvent dans le district où il habite qu'à l'autre bout de la terre - est désormais au cœur de la bagarre. Car, un jour prochain, ce petit client pourra rapporter gros aux opérateurs, pour peu qu'en s'adressant à un même guichet il

puisse obtenir l'accès à Internet, au téléphone et à une offre télévisuelle dont l'abondance sera sans doute encore plus grande qu'aujourd'hui. C'est tout l'esprit du rapprochement intervenu mercredi aux États-Unis. AT & T « paiera » 48 milliards de dollars - près de 290 milliards de francs - pour prendre le contrôle de TCI, ce qui situe cette transaction au troisième rang des fusions lancées ces derniers mois, tous secteurs confondus. Plus importante que l'acquisition de Chrysler par Daimler-Benz dans l'automobile (43 milliards de dollars), elle engage une somme légèrement moins élevée que la dernière fusion en date dans les télécommunications (60 milliards), celle des deux compagnies de téléphone régio-

nales américaines Ameritech et SBC Communications (*Le Monde* du 12 mai). Mais, comme dans nombre d'opérations de ce type, AT & T ne déboursa pas de liquide, puisque le rachat se fera sous forme d'un échange d'actions et d'une reprise de dettes s'élevant à 16 milliards de dollars.

### UN NOUVEAU PATRON

Sous la houlette de Michael Armstrong, arrivé aux commandes d'AT & T le 1<sup>er</sup> novembre 1997, le géant américain adopte ainsi une stratégie offensive qu'on ne lui avait pas connue depuis longtemps. Pour John Malone, le bouillant patron de TCI, c'est l'aboutissement d'une stratégie de coups, de rachats et de fusions qui ont fait de lui l'un des personnages favoris des médias

spécialisés outre-Atlantique. AT & T, dont les poches sont profondes, pourra financer les projets de développement du câble-opérateur, qui avait déjà tenté, sans succès, de se rapprocher d'un spécialiste du téléphone il y a quatre ans, en négociant avec Bell Atlantic.

Pour AT & T, la prise de contrôle de TCI permet à la fois de tirer un trait sur les conséquences de son passé monopolistique et de se donner les moyens de fournir, à terme, une gamme de services complète aux particuliers. Il y a près de quinze ans, les autorités américaines avaient décidé de démanteler AT & T, en lui laissant le marché de l'interurbain et celui des liaisons internationales, tandis que les « Baby Bells », créées à partir des activités ôtées à AT & T, étaient seules à

pourvoir opérer sur le marché local et régional. Un interdit désormais levé en raison de l'apparition d'une concurrence bien réelle dans les télécommunications. AT & T a donc trouvé le moyen de revenir sur ce marché qui, aux États-Unis, « pèse » 100 milliards de dollars.

Avec TCI, le groupe dirigé par M. Armstrong met la main sur une entreprise qui compte 10 millions d'abonnés, alors que lui-même en a 90 millions, mais dans la seule téléphonie « longue distance ». Par l'intermédiaire de plusieurs joint-ventures, TCI a accès à 11 millions de clients supplémentaires. Fournisseur d'images par câble, le groupe est présent sur le marché de l'accès des particuliers à Internet, grâce à ses réseaux en fibre optique qui permettent une transmission rapide des données. Le groupe a lancé un programme d'investissements de 2 milliards de dollars en trois ans pour parfaire ce service, et offrir des services de transmissions numériques voix et données d'ici à la fin de 1999. Ses clients pourront ainsi utiliser dans les meilleures conditions les services du commerce électronique ou les banques de données.

### ECONOMIQUES

AT & T a indiqué que les activités de TCI seront apportées à une nouvelle entité appelée « AT & T consumer services », qui sera cotée séparément et fera appel, selon le communiqué des deux groupes, à « un grand nombre de petits actionnaires ». Le groupe de télécommunications, mettra dans la corbeille ses propres activités grand public (longues distances, téléphonie mobile, Internet).

Ainsi, AT & T pourra offrir une palette de services bien plus variée qu'aujourd'hui à ses abonnés. Grâce à leur rapprochement, les deux groupes estiment pouvoir économiser, d'ici trois ans, environ deux milliards de dollars par an. Ils pourront en effet partager tout ce qui coûte très cher dans la conquête et la gestion d'une clientèle grand public, comme les campagnes de publicité et la facturation: câble, téléphone et Internet seront désormais vendus sous la seule marque AT & T.

Philippe Le Coeur et Nicole Vulser

Arme-Marie Rocco

### Deux poids lourds dans le domaine de la communication

#### ● AT&T:

- Activités: numéro un des communications longue distance aux États-Unis et premier opérateur mondial, le groupe a été démantelé en 1983 au profit des Baby Bells, qui dominent le marché des communications locales.

- Résultats: le groupe a réalisé en 1997 un résultat de 4,6 milliards de dollars (27,6 milliards de francs) pour un chiffre d'affaires de 51,3 milliards. Sa capitalisation boursière s'élève à 97,4 milliards de dollars.

#### ● TCI:

- Activités: deuxième câble-opérateur aux États-Unis derrière Time Warner, la firme détient des participations dans des sociétés de câble et de programmes télévisuels (Home Shopping Network, Discovery Channel, Encore Media, Liberty Fox Sports).

- Résultats: très endetté, TCI a enregistré en 1997 une perte de 626 millions de dollars (3,7 milliards de francs) pour un chiffre d'affaires de 7,5 milliards. Sa capitalisation boursière s'élève à 21 milliards de dollars.

## L'ART encourage la téléphonie locale sur le câble

L'AUTORITÉ de régulation des télécommunications (ART), le « gendarme » du téléphone en France, a donné raison, mercredi 24 juin, au câble-opérateur Lyonnais Communications. Ce dernier lui avait demandé, fin 1997, d'intervenir dans un différend l'opposant, à Paris, à France Télécom. La filiale du groupe Suez-Lyonnaise veut pouvoir profiter de l'ouverture à la concurrence des services de télécommunications, intervenue début 1998, pour offrir du téléphone à ses abonnés. Ce qui suppose des travaux d'adaptation sur l'infrastructure du câble parisien, propriété de France Télécom, qui l'a construit. Les deux parties ne parvenant pas à s'accorder sur les conditions de réalisation de ces travaux, les ambitions de Lyonnais Communications se trouvaient bloquées.

L'ART a jugé que ce réseau initialement prévu pour l'image étant géré par Paris TV Câble, filiale de Lyonnais Communications, c'est à France Télécom d'adapter au téléphone. Elle en a fixé les conditions techniques et les délais, indiquant que les frais de la mise à niveau seront à la charge de l'exploitant, Lyonnais Câble. Les deux parties ont quatre mois pour signer les conventions préalables au démarrage des travaux, dont deux que France Télécom peut mettre à profit pour faire appel.

Aux yeux de l'ART, cet arbitrage doit conduire à instaurer un peu plus de concurrence au niveau de la « boucle locale », ces réseaux qui arrivent jusque chez les abonnés du téléphone. La « volonté » de l'ART, indique son communiqué, est « que tous les consommateurs puissent profiter, également pour leurs communications locales, de l'ouverture du marché des télécommunications ».

Or, six mois après l'ouverture du marché européen, le 1<sup>er</sup> janvier 1998, les réseaux locaux restent encore, sauf rares exceptions, aux mains du seul France Télécom. La plupart des opérateurs qui se sont lancés à l'assaut de l'exploitant historique l'ont fait en bâtissant des réseaux nationaux. Quelques-uns ont bien commencé à poser des réseaux locaux en fibres optiques, mais uniquement dans des lieux où sont concentrées des entreprises, les dépenses nécessaires pour toucher les particuliers s'avérant trop coûteuses. Au total, la concurrence dans la téléphonie locale (appels à l'intérieur du département de résidence), un marché évalué à 40 milliards de francs, a bien du mal à se développer.

### UNE ALTERNATIVE

Dans ce contexte, les réseaux de télévision câblée existants offrent une véritable solution. Lyonnais Câble utilise ce type de réseaux à Anney pour offrir du téléphone à ses abonnés, mais c'est le marché parisien qui serait pour lui le plus prometteur. « Sans le téléphone, on n'arrivait jamais à rentabiliser le câble », assure Cyrille du Peloux, président de Lyonnais Communications, numéro deux français du câble après France Télécom Câble. Il se félicite de la décision de l'ART et assure que tous les abonnés de Lyonnais Câble (soit 633 000 foyers fin mars 1998) auront accès au téléphone d'ici à Noël 1999. Ce qui lui permet d'affirmer que la filiale câble de Suez-Lyonnaise sortira du rouge en 2001.

« Notre volonté est d'apporter aux clients tous les services de télévision numérique, accès à Internet et au téléphone sur le câble. Nous propose-

rons aux abonnés une véritable alternative face à France Télécom, avec un service de 15 % à 20 % moins cher, de téléphonie locale, longue distance et internationale. Nous assurerons la gestion des abonnements », déclare M. du Peloux. Au total, le groupe prévoit 2 milliards d'investissements sur cinq ans pour mettre à niveau ses vingt-cinq réseaux câblés et acquérir les équipements nécessaires.

Reste à savoir si l'arbitrage de l'ART sera applicable dans les faits. Gérard Moine, directeur des relations extérieures de France Télécom, indique que cette décision ne « donne pas satisfaction » à l'opérateur, notamment parce qu'à l'issue de ce verdict Lyonnais serait le seul groupe habilité à venir concurrencer France Télécom à Paris. Par ailleurs, il estime que cet arbitrage crée « une situation techniquement difficile à gérer ». L'ART, qui confie à France Télécom les travaux d'adaptation du réseau, a en effet jugé que c'est l'exploitant, Lyonnais Communication, qui doit en assurer la maintenance, ce qui risque d'être source de conflits. Par ailleurs, l'ART ne définit pas la nature des travaux à réaliser, sur lesquels les deux parties ne semblent pas d'accord.

L'ART a déjà eu à instruire des différends entre France Télécom et les câble-opérateurs, par exemple pour l'accès à Internet via le câble, où elle a demandé à France Télécom de mettre le réseau câblé à niveau pour permettre à Lyonnais Câble d'offrir Internet à ses abonnés. Mais cette décision n'est toujours pas suivie d'effet (*Le Monde* du 23 juin).

## Les salariés des caisses d'épargne défendent leur statut par la grève

PLUSIEURS AGENCES des Caisses d'épargne sont restées fermées, jeudi 25 juin. Leurs salariés étaient venus manifester à Paris à l'appel du Syndicat unifié (SU), première organisation du groupe, de la CFDT, de la CGT et de certains dissidents de FO. De Montparnasse à Matignon, ils ont exprimé leur opposition à la réforme du statut préconisée par le député Raymond Douyère (PS, Sarthe) et reprise dans un projet de loi mis au point par Bercy.

En tête du cortège, Serge Archua, représentant du SU, et Jean-Paul Halgand, de la CFDT, avaient le sourire. La veille, ils avaient déposé les suffrages des élections au conseil de discipline. Le résultat leur est favorable: le SU conserve 40 % des voix, la CFDT (opposée à Nicole Notat) progresse légèrement à 32 %, la CGT atteint 9 %, FO, qui n'appela pas à la grève, a, en revanche, perdu 1 %, à 8 %. La CGC, également non gréviste, se maintient à 7 %.

Le message adressé à Bercy est clair: les organisations qui ont milité en faveur d'un statut coopératif et qui ont dénoncé l'attitude du SU dans la gestion de la question des retraites n'ont pas tiré parti de leur action. Celle-ci est pourtant dans la ligne de celle du ministère et des dirigeants des caisses d'épargne.

Les salariés sont restés groupés derrière les syndicats les plus attachés à l'ancien statut du groupe et à son « but non lucratif ». Ils freinent

l'évolution vers les règles de marché, qui s'imposent déjà toutes les autres banques, et vers une normalisation des relations sociales dans l'entreprise. Dirigeants et manifestants se sont cependant rejoints sur un point, jeudi: le refus des contraintes financières qu'envisage Bercy, qui veut à la fois prélever 8,5 milliards de francs sur les fonds propres des Caisses d'épargne, qui devront également céder en quatre ans 20 milliards de francs de parts sociales auprès des sociétaires et renflouer le régime de retraite.

### LE SORT DU CRÉDIT FONCIER

Au moment où les manifestants se regroupaient, le sort du Crédit foncier, qui intéresse les Caisses d'épargne, n'était toujours pas réglé. Les discussions ont été une nouvelle fois suspendues, mercredi 24 juin dans la soirée, faute d'accord entre les partenaires potentiels à la reprise. Elles ont échoué sur la présence ou non des Caisses d'épargne au tour de table que l'américain GMAC, filiale de General Motors, devait présenter à Bercy au plus tard jeudi 25 juin. Deux solutions restaient à l'étude dans la matinée: l'une associant le tandem GMAC-Bass, les Caisses d'épargne, à hauteur de 20 %, et le CCF, l'autre sans les Caisses d'épargne, mais avec la CNP, le CCF et Azur-GMF.

S. F. et P. Sa.

## Le fonctionnement du paritarisme de l'Écureuil sur la sellette

RIEN NE FONCTIONNE aux caisses d'épargne comme dans les autres groupes bancaires, et surtout pas les relations qu'entretiennent la direction et les partenaires sociaux. Face à la puissance des organisations syndicales dans le groupe, en particulier des deux premières d'entre elles, le Syndicat unifié (SU), syndicat maison qui recueille plus de 40 % des suffrages, et la CFDT (35 % des suffrages), les dirigeants du groupe se retrouvent sans marge de manœuvre. Car, compte tenu des statuts actuels des caisses d'épargne - que le ministre de l'économie et des finances propose de modifier -, ces syndicats ont le pouvoir de bloquer les projets de restructuration du groupe.

Cette situation a pu conduire à des dérives au sein du groupe. La plus importante d'entre elles a été dénoncée par un rapport, resté jusqu'à aujourd'hui en partie confidentiel, de l'Inspection générale des finances (IGF) et de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) de février 1997: il s'agit de la gestion de la caisse de retraite des caisses d'épargne, la CGR, dont l'équilibre financier ne sera plus assuré à compter de 2015 et qui n'a plus d'agrément. C'est une des questions centrales du projet de loi de réforme de l'Écureuil.

Ces relations particulières syndicats-dirigeants aux caisses d'épargne tiennent à deux raisons principales. Tout d'abord, les représentants du personnel occupent près de 25 % des sièges dans les

conseils d'orientation et de surveillance de chaque caisse. Ils forment un groupe homogène et organisé qui pèse sur les décisions de ces instances, et notamment sur la nomination des présidents de COS et de directeurs des caisses. Ensuite, les relations sociales au sein du groupe sont régies par une commission paritaire tripartite, lieu de négociation des accords collectifs. Or celle-ci fonctionne avec une majorité des trois quarts. Sans les voix des élus SU, aucun texte ne peut être adopté.

### Les syndicats ont le pouvoir de bloquer les projets de restructuration

A l'intérieur du réseau comme à l'extérieur, la position du SU et de la CFDT est contestée. Les syndicats minoritaires leur reprochent leur hégémonie et surtout leur mauvaise gestion de la caisse de retraite. Les services de Bercy aussi. Ils s'appuient sur le rapport de l'IGF et de l'IGAS pour souligner à quel point la réforme des caisses d'épargne est urgente. Car les problèmes de la CGR ne tiennent pas seulement à l'attitude du SU, mais aussi à celle, trop complaisante du Cencep, le Centre national des caisses d'épargne, vis-à-vis de ce

syndicat. Le rapport souligne les limites du « fonctionnement du paritarisme » et des contre-pouvoirs qu'il doit normalement permettre de mettre en jeu au sein du réseau Écureuil. « La gestion de la caisse de retraite est une véritable « chasse gardée » du SU, et les synergies entre la caisse de retraite et ce syndicat sont manifestes, dénonce-t-il. La mission a ainsi pu relever, sans être en mesure d'aller plus loin dans ses constatations, faute d'accès aux comptes du SU, que la CGR et le SU avaient recours au même imprimeur, la première pour son magazine CGR Infos, la seconde pour une brochure portant sur l'avenir du régime de retraite. »

Les représentants patronaux n'étaient, eux, guère en mesure d'exercer un contre-pouvoir. Et pour cause: entre 1993 et 1996, deux membres de la partie patronale étaient d'anciens responsables et militants du SU, Pierre Bau, membre du directoire de la caisse d'épargne Provence-Alpes - Côte d'Azur, et Jean-Claude Le Biban, membre du directoire de la caisse d'Île-de-France. Quant à la présidence de la caisse, elle était, selon le rapport, occupée par le président du directoire de la caisse d'épargne, dans laquelle le SU enregistre le plus fort taux de représentativité en métropole (70,8 %). Il avait d'ailleurs donné une délégation de pouvoirs à son directeur général, Henri Bonetti, ancien secrétaire général du SU, qualifié

de « très proche de la délégation totale, et donc excessive ».

Le bureau du conseil d'administration, qui joue un rôle essentiel dans la gestion du régime, aurait pu, lui aussi, exercer un contre-pouvoir. Mais « la CGC et FO n'ont obtenu le droit d'y siéger qu'en 1993 et en ont été exclues dès qu'elles ont clairement manifesté leur désaccord de fond sur l'évolution du régime », relèvent les inspecteurs.

Ces derniers soulignent surtout les limites de la politique d'investissement de la CGR dans l'immobilier, qui s'est davantage comportée comme un comité d'entreprise que comme une institution financière défendant les intérêts financiers des retraités. Entre 1981 et 1985, en particulier, seize acquisitions ont été réalisées dans l'immobilier de loisirs, « soit en moyenne une tous les quatre mois », dans des stations de sports d'hiver ou dans des stations balnéaires, des placements immobiliers dits « à destination sociale »: cette politique a entraîné un manque à gagner pour la CGR de 452 millions de francs. Le rapport pointe également certaines anomalies dans les conditions de location de l'immobilier de rapport de la CGR. D'abord parce qu'elle accorde une réduction de 10 % de loyer à tous les administrateurs de la CGR et aux salariés des caisses d'épargne, et de 20 % à 40 % pour les employés de la CGR...

Sophie Fay

### L'absorption de la CMA par la CGM approuvée à l'automne

POUR LA PREMIÈRE FOIS depuis le rachat du groupe public CGM par la CMA à l'automne 1996, les dirigeants ont présenté, mercredi 24 juin, des comptes consolidés des deux compagnies qui, ensemble, constituent le plus important transporteur maritime français et le quatrième en Europe. Le bénéfice net 1997 atteint 64 millions de francs, grâce aux bons résultats de la CGM qui compensent ceux, déficitaires, de la CMA. Farid Salem, directeur général du groupe, et Alain Wils, directeur général de la CGM, ont annoncé avoir saisi les partenaires sociaux d'un projet de fusion des deux sociétés. « La CGM sera l'entité absorbante de la CMA », précise M. Wils, et non l'inverse, pour des raisons comptables et d'avantage fiscal puisque la CGM détient des déficits fiscaux reportables de 1,4 milliard de francs. Deux assemblées générales extraordinaires approuveront à l'automne l'opération. Les syndicats redoutent des suppressions d'emplois à l'occasion de la rationalisation de la flotte.

1998 s'annonce sous de meilleurs auspices que 1997. La crise des pays asiatiques continuera à avoir des conséquences fâcheuses sur les volumes de marchandises transportées et les taux de fret entre l'Europe et l'Extrême-Orient mais, depuis mars, tous les navires opérant dans le sens Est-Ouest affichent un profit. Pour le groupe - dont l'essentiel du chiffre d'affaires se concentre sur les pays asiatiques, ceux de l'océan Indien et de la mer Rouge -, la conjoncture dans cette partie du monde, et en Chine, où ses navires touchent quatre ports, est particulièrement déterminante.

#### RENOUVELLEMENT DE LA FLOTTE

Exploitant soixante-quatorze navires porte-conteneurs, pour un chiffre d'affaires de 7,7 milliards de francs (en hausse de 3,2 % sur 1996), le groupe présidé par Jacques Saadé devra contenir son endettement (1,23 milliard pour des capitaux propres de 1,51 milliard) accru en raison d'un vaste renouvellement de la flotte. En outre, malgré des accords commerciaux avec d'autres armements, le groupe n'a pas encore atteint la taille critique pour se mesurer aux géants asiatiques ou européens. « Le groupe est trop petit, nous avons besoin de nous développer », affirme M. Saadé. CMA-CCM s'est, dans ce but, porté candidat au rachat de la compagnie italienne Itala et d'un armement australien.

Quant au conflit qui oppose Jacques Saadé à son frère Johnny, autre actionnaire de CMA, et qui se traduit par des procédures judiciaires en cours à Nanterre et à Marseille, « il fait l'objet de tentatives renouvelées pour y mettre un terme », a indiqué, sans autre commentaire, Farid Salem.

François Grosrichard

## Les quatre défis de François Roussey, futur président d'EDF

Le nouveau patron du premier électricien mondial, qui succède à Edmond Alphandéry, devra ouvrir l'entreprise à la concurrence européenne et assurer une plus grande transparence dans le nucléaire

François Roussey doit être nommé le 1<sup>er</sup> juillet en conseil des ministres à la présidence d'EDF en remplacement d'Edmond Alphandéry. Il aura pour tâche de remettre une entreprise paralysée depuis plusieurs années

par une incessante bataille de chefs. Le temps presse : le marché européen de l'électricité sera ouvert à la concurrence en février 1999. Après le temps des bâtisseurs, EDF a excellé en équipant la France de barrages hy-

drauliques puis de centrales nucléaires, le premier électricien mondial doit se muer en prestataire de services. EDF devra composer avec d'autres entreprises françaises et étrangères qui auront le droit de produire et de

fournir de l'électricité aux grandes entreprises installées dans l'Hexagone. Pour lutter à armes égales, EDF devra se pencher sur l'élargissement de ses activités et arrêter une stratégie dans les télécommunications.

**NOMMÉ ADMINISTRATEUR** d'EDF par un décret paru au Journal officiel du 25 juin, proposé à la présidence en remplacement d'Edmond Alphandéry par le conseil d'administration de l'entreprise le lendemain, François Roussey sera nommé officiellement à ce poste le 1<sup>er</sup> juillet en conseil de ministres. En prenant ses fonctions, il trouvera une entreprise démotivée, désorientée, dont les 116 500 salariés, très attachés à leur maison, sont prêts à se mobiliser pourvu seulement que la stratégie soit claire et la barre tenue bien définie. Les querelles de chefs entre le président, Edmond Alphandéry, et son directeur général, Pierre Daurès, ont eu un effet dévastateur en empêchant toute prise de décision importante depuis près de deux ans. Or EDF aborde une évolution fondamentale dans son histoire avec l'ouverture du marché européen de l'électricité à la concurrence en février 1999.

Après le temps des bâtisseurs, où l'établissement public a excellé pendant des décennies en équipant la France de barrages hydrauliques, puis de centrales nucléaires,

le premier électricien mondial doit se muer en prestataire de services. Perturbé par ses batailles internes, il ne s'y est pas suffisamment préparé. Comme France Telecom, l'entreprise est aujourd'hui contrainte de remettre sa culture d'ingénieur pour endosser des habits de commerçant. La priorité de M. Roussey sera de remettre l'entreprise au travail en se dotant d'un projet et en s'entourant d'une équipe de direction ouverte vers l'extérieur.

#### NOUVEAU PAYSAGE

Premier défi : le nouveau patron va se trouver face à une série de baronnies sur lesquelles il devra imposer son autorité. Contrairement à ses prédécesseurs, il disposera d'un atout : il ne sera plus contraint de composer avec le directeur général. Celui-ci ne sera plus à l'avenant nommé en conseil des ministres, mais par le président d'EDF. M. Roussey devra cependant se méfier des travers de l'entreprise. Chez EDF, un président, surtout issu du monde politique, a souvent été considéré comme juste bon à inaugurer les centrales

et à voyager dans le monde entier pendant que, en dessous, les ingénieurs assuraient le travail sérieux.

Le deuxième défi sera d'adapter au plus vite l'entreprise au nouveau paysage qui se dessine dans l'électricité. Dans moins de huit mois, en février 1999, le marché européen sera ouvert à la concurrence. EDF devra composer avec d'autres entreprises françaises et étrangères qui auront le droit de produire et de fournir de l'électricité aux grandes entreprises installées dans l'Hexagone. A l'inverse, la compagnie nationale pourra aller démarcher des clients hors des frontières. Si les autres pays européens se préparent activement, les pouvoirs publics français, renforcés par les certitudes des dirigeants successifs d'EDF, ont sous-estimé les enjeux de cette déregulation.

En l'espace de quelques années, l'environnement s'est totalement modifié. Les entreprises d'électricité, qui étaient cantonnées à leur marché national ou régional, se sont internationalisées. Tous les grands électriciens ont diversifié leurs activités en proposant des services à la clientèle mais aussi en augmentant leur palette d'offre dans l'énergie avec le gaz, ou en entrant même dans la distribution d'eau ou les télécommunications.

Face à cette évolution, EDF semble totalement isolée car la loi lui interdit de faire des offres de services. M. Roussey devra obtenir la modification de ce « principe de spécialités » défini dans la loi de 1946 qui cantonne EDF à la production, au transport et à la distribution d'électricité. Il devrait profiter de la discussion parlementaire, prévue à l'automne, sur la transpo-

sition dans le droit français de la directive européenne ouvrant le marché de l'électricité. Simultanément, le nouveau président devra résister aux envies de l'administration d'« étatiser » l'entreprise publique en transférant vers les ministères toutes les grandes décisions stratégiques.

Pour atteindre ces objectifs, abandon du « principe de spécialités » et résistance à l'« étatisation », le président d'EDF a un atout non négligeable. Il bénéficie, jusqu'à un certain point, du soutien des cinq fédérations syndicales (CGT, CFDT, FO, CGC et CFTC). Il devra auparavant rétablir les relations dans l'entreprise, car derrière ces questions liées au service public, se greffent aussi le maintien du statut des agents d'EDF et le devenir des retraités.

#### STRATÉGIE DANS LES TÉLÉCOMS

La CGT, a immédiatement demandé la reprise du dialogue social. Dans un communiqué publié le 24 juin, l'organisation syndicale majoritaire rappelle que la période achevée a « été marquée par une absence totale de dialogue social, faisant place à un régime répressif sans précédent ». S'adressant au nouveau président, la CGT demande « qu'au-delà des hommes, des changements fondamentaux interviennent immédiatement, pour que l'entreprise nationalisée puisse toujours remplir ses missions de service public ».

Le défi suivant consistera à arrêter une stratégie dans les télécommunications en tirant les leçons des expériences européennes. L'allemand RWE, l'italien ENEL et l'espagnol Endesa ont investi dans ce métier car la synergie est forte

entre la demande d'énergie et les télécommunications. Jusqu'à présent les pouvoirs publics ont bloqué toute évolution d'autant plus facilement qu'en interne l'entreprise n'a pas de position tranchée. D'un côté, la direction générale a toujours défendu une alliance avec Bouygues, partenaire historique de l'entreprise. De l'autre, la présidence a toujours eu la même volonté de clarifier et de dépassionner les relations avec le leader mondial du BTP et de trouver de nouveaux partenaires.

Le quatrième défi, à relever très rapidement, est celui de l'impérieuse transparence dans le nucléaire, et ce d'autant plus que 80 % de l'électricité vient de l'atome. L'entreprise publique, comme tous les acteurs de la filière (Framatome, le CEA et la Cogema), doit évoluer si elle veut espérer renouveler en partie son parc de centrales à l'horizon 2010. Des efforts ont été faits, mais ils sont encore très insuffisants. Les incidents récents - contamination de déchets transportés par des trains et de personnels dans des centrales - ont provoqué l'exaspération des responsables politiques. Les études des autorités de sûreté sur les convois de combustibles ont souligné les insuffisances du contrôle de l'Etat et le « manque de rigueur » technique d'EDF. Le silence de l'entreprise publique sur ce problème connu depuis longtemps a également été critiqué. Le chantier à mener est là aussi difficile : la culture du secret et de l'opacité a pendant longtemps accompagné le développement de l'industrie nucléaire.

Dominique Gallois

## Un homme-orchestre

PARTOUT où il passe, François Roussey laisse le souvenir d'un haut fonctionnaire d'une puissance de travail et d'une intégrité intellectuelle que même ses adversaires

à la Cour des comptes, lui vouera une fidélité totale. Au point que le ministre de l'Intérieur en fait, dès 1985, son directeur de cabinet - M. Roussey n'a que 40 ans - au mépris d'une tradition qui voudrait que cette fonction soit confiée à un préfet.

La défaite de la gauche venue, en mars 1986, M. Roussey accompagne son « patron » à l'Assemblée nationale. Dans un petit bureau sombre jouxtant celui du président du groupe socialiste, il aide M. Joxe à faire de son groupe une formidable machine de guerre contre la majorité de Jacques Chirac, en étroite liaison avec l'équipe qui entoure M. Mitterrand à l'Élysée. Officiellement chargé des rapports avec la haute administration, il est, en fait, la cheville ouvrière de la machine qui prépare la réélection du président de la République. La campagne officiellement ouverte, c'est encore plus depuis les bureaux de la présidence du groupe socialiste que du QG officiel qu'elle est animée.

Retrouvant la place Beauvau, en mai 1988, M. Joxe conserve avec lui M. Roussey. D'abord comme directeur du cabinet, puis, un an plus tard, comme directeur général de la police nationale. Il est alors l'homme-orchestre des réformes de l'institution policière et le maître d'œuvre de la rénovation du « service public » policier.

#### BOULIMIQUE DE TRAVAIL

Nommé secrétaire général pour l'administration des armées en juillet 1991, M. Roussey démontrera qu'il est aussi un haut fonctionnaire de la République servant avec la même fidélité les gouvernements successifs choisis par les électeurs. Il remplit sa tâche avec la même efficacité auprès de trois ministres de la défense : Pierre Joxe, François Léotard et Charles Millon. Trois hommes politiques très différents, mais qui, chacun, apprécieront la rigueur, la compétence professionnelle, la boulimie de travail et la rectitude de leur secrétaire général. En janvier 1997, il est récompensé de tant de dévouement en devenant secrétaire général de la SNCF.

C'est pour peu de temps. Nommé ministre de la défense en juin, Alain Richard pense tout naturellement au « protégé » de M. Joxe. Il en fait le directeur de son cabinet civil et militaire. L'homme connaît ses dossiers à fond, depuis longtemps, et il fait gagner un temps précieux au nouveau ministre. A ce poste, M. Roussey, avec une courtoisie mais une fermeté que se plaisent à lui reconnaître les chefs militaires et les industriels de l'armement, aura fait accepter à l'institution de défense les réformes et les amputations qui s'imposent.

Thierry Brézier et Jacques Isnard

#### PROTRAIT

Un proche de Pierre Joxe spécialiste de la police et la défense

ne contestent pas. A l'âge de cinquante-trois ans, voilà ce Périgourdin froid, presque austère, jeté dans un milieu - la grande entreprise publique - qui n'est pas sa famille d'origine.

Né le 9 janvier 1945, à Belvès (Dordogne), dans une famille dont le père militait déjà à la SFIO (le parti socialiste de l'époque), licencié en sciences économiques, M. Roussey, jeune attaché à la direction du budget, entre à l'ENA (promotion Léon-Blum) par le concours réservé aux fonctionnaires. Il est alors auditeur à la Cour des comptes. Il ne se résoudra à militer au PS qu'au tout début de 1981. Avec l'élection de François Mitterrand à l'Élysée, il entre au cabinet de Gaston Defferre où il est de ceux qui aident le père de la décentralisation à réussir sa grande œuvre. Il en devient le directeur-adjoint en avril 1984. Lorsque Pierre Joxe succède à M. Defferre, M. Roussey sera de ses collaborateurs qui, au-delà du travail en commun précédemment accompli

• Vacances : les chantiers bénévoles de l'été •

Le Monde

# l'européen

Hebdomadaire

A quand le Viagra en France ? C'est l'Europe qui décide

DROGUES

Les experts de la Commission accusent l'alcool

0 443 9 15 09 F

CHACQUE MERCREDI 15F

Le Monde

LA TÉLÉVISION

LA RADIO

Le Monde des idées

Le samedi à 12 h 10 et à 16 h 10

Le dimanche à 12 h 10 et à 23 h 30

Le Grand Jury

RTL, LCI

Le dimanche à 18h30

De l'actualité à l'Histoire

HISTOIRE

Les samedis à 9 h et 23 h,

mercredi à 11 h et 17 h,

jeudi à 13 h et 19 h,

vendredi à 15 h et 21 h

Le Grand Débat

SCIENCE-CULTURE

Les samedis à 19 h

A la une du Monde

Le dimanche à 15 h

Le Monde

RFM

Le Monde

SUR INTERNET

http://www.lemonde.fr

Le journal du jour

dès 17 heures

En accès gratuit l'intégralité de la « une », une présentation de chaque rubrique et les titres de tous les articles. Le journal complet est vendu 5 F.

Les dossiers

En accès gratuit, des dossiers thématiques d'actualité : Irlande, Algérie, Mondial 98, procès Papon, etc.

Nos forums

Un lieu de débats ouvert à tous

Les services

Tous les outils d'emploi de la rubrique « Services » : annuaire, annuaires, etc.

Le multimédia

# ABN Amro alerte les autorités de Bruxelles sur le cloisonnement des marchés bancaires

### Stratégie. La banque néerlandaise milite pour le compte unique en euro et la levée des barrières réglementaires, dont elle serait l'une des premières à bénéficier. Ses dirigeants ont remis deux rapports dans ce sens à la Commission

LA BANQUE NÉERLANDAISE ABN Amro se sent décidément à l'étroit sur son marché domestique. Après avoir tenté en vain d'acheter le CIC en France, puis la Générale de banque en Belgique, l'établissement présidé par Jan Kalf lance une autre offensive, sur le terrain du lobbying. La banque a décidé d'attirer l'attention de la Commission européenne sur le fait que le compte unique en euro, dont peuvent rêver les entreprises et les citoyens, n'est pas près d'exister, même après le passage des marchés financiers à la monnaie unique le 4 janvier 1999. Pour ABN Amro, le marché unique des services bancaires, qui permettrait à n'importe quelle banque de l'Euroland de proposer les mêmes prestations à tous les clients européens potentiels, n'est pas pour tout de suite.

#### CHANTIER HERCULEEN

Dolf van den Brink, membre du directoire d'ABN Amro, vient d'adresser deux rapports à Mario Monti, le commissaire chargé du marché intérieur, des services financiers et des questions fiscales. Le premier s'interroge sur « la mise en place de services bancaires transfrontaliers dans l'environnement de l'euro », le second répond au Livre vert de la Commission sur les retraites complémentaires. Les deux ont le même objectif : convaincre qu'il faut, pour pleinement profiter de l'euro, faire tomber les barrières législatives et réglementaires singularisant chaque marché bancaire.

C'est un chantier herculéen. « C'est pour cela qu'il faut commencer dès aujourd'hui à défricher ce sujet et à essayer de faire bouger les choses. Sinon, on aura l'euro, mais pas les avantages qui devraient l'ac-

compagner », estime M. van den Brink. ABN Amro a fait la liste des principales différences et interdits d'un pays à l'autre, autant de particularités qui deviennent de facto des barrières protectionnistes. « Au sein de la Communauté, soulignent les experts néerlandais, il y a quinze définitions différentes de ce que doit contenir un contrat. » Le droit des sociétés et les relations banques-entreprises en cas de faillite sont encore plus spécifiques et complexes, tout comme la protection des consommateurs, les règles d'utilisation des fichiers, les conditions dans lesquelles le marketing direct est utilisé ou les modalités du secret bancaire.

La banque, pour souligner l'enjeu, prend plusieurs exemples concrets. Celui des retraits, bien sûr, sur lequel M. Monti mobilise déjà les États membres, ou encore celui de la gestion de trésorerie des entreprises dans le cadre de l'euro : selon ABN Amro, elles devraient pouvoir

gérer leur trésorerie de manière centralisée, pour toute l'Europe. Les intérêts à payer sur un compte débiteur étant souvent plus élevés que ceux reçus sur un compte créditeur rémunéré, « potentiellement, cela leur permettrait d'économiser ou de gagner plusieurs millions d'euros par an », explique-t-elle.

Autre exemple : la banque estime qu'il sera difficile d'expliquer au consommateur, particulier ou entreprise, pourquoi il continue à payer au moins 10 ou 15 euros, voire davantage, pour opérer un virement transfrontière en euros, alors que le coût, pour une banque, d'un message sur le système de paiement interbancaire international Swift est d'à peine quelques francs. « Si on pouvait avoir un système de paiement paneuropéen, à l'image des systèmes de paiement domestiques, cela permettrait d'économiser 10 à 15 millions d'euros par jour ! », évaluent ses experts.

Selon M. van den Brink, la dé-

finer leur trésorerie de manière centralisée, pour toute l'Europe. Les intérêts à payer sur un compte débiteur étant souvent plus élevés que ceux reçus sur un compte créditeur rémunéré, « potentiellement, cela leur permettrait d'économiser ou de gagner plusieurs millions d'euros par an », explique-t-elle.

Derrière la défense du consommateur et de la concurrence que la banque met en avant, son action de lobbying ne trompe personne. ABN Amro n'agit pas en chef de file des banques européennes ni même des banques néerlandaises. Elle agit en tant que banque riche et compétitive qui espère pouvoir mettre à jour plus vite que d'autres ses systèmes informatiques européens - un investissement toujours très onéreux - et ravir des parts de marché à ses concurrents européens. Son action, toutefois, rejoint celle des banques françaises ou allemandes qui ne cessent de militer à Bruxelles pour que les spécificités (Livret A, bieu, garantie d'Etat...) de certains réseaux, notamment des Caisses d'épargne, soient supprimées.

ABN Amro n'a pas pour autant renoncé à sa politique d'acquisitions en Europe : celle-ci reste d'actualité, selon M. van den Brink, notamment dans ce qu'il appelle le « corridor », qui va des Pays-Bas à l'Italie, en passant par la Belgique et la France.

Sophie Fay

### Le dynamisme des financiers néerlandais

Avec un marché domestique réduit, les financiers néerlandais ont pris très tôt conscience de la nécessité de grandir en fusionnant pour avoir la taille critique, puis de grossir hors de leurs frontières. Née d'une fusion de banques domestiques, ABN Amro, centrée sur son métier bancaire, a poussé ses pions aux États-Unis, vient d'annoncer la reprise de la Bank of Asia en Thaïlande et veut encore se développer en Europe. ING a d'abord combiné la banque et l'assurance dans son propre pays, puis a réussi à reprendre la banque belge Bruxelles Lambert.

Rabobank, le Crédit agricole néerlandais, première banque du pays, a, elle, engagé des discussions avec Achmea (l'un des membres du groupement Eureko, candidat déçu au rachat du GAN), qui réunit plusieurs assureurs mutualistes aux Pays-Bas. Hors de ses frontières, elle milite pour le développement d'une coopération avec le Crédit agricole français ou la DG Bank en Allemagne. Rabobank mesure à 25 millions de clients la taille critique d'un groupe financier, et n'en compte encore que 7 millions.

# Des officines proposent aux sociétés françaises l'exil fiscal outre-Manche

### Une délocalisation parfois contraire au droit

#### LONDRES

Le changement de résidence fiscale de France en Grande-Bretagne n'est plus l'apanage des gros contribuables voulant échapper à l'impôt sur la fortune et des jeunes diplômés fuyant les lourdeurs de l'emploi à la française. Cette alléchante proposition concoctée par d'astucieux conseillers fiscaux attire désormais artisans, commerçants et petits entrepreneurs. Mais gare ! Le fisc français associe l'ouverture d'une simple boîte aux lettres à de la fraude fiscale.

« Installez le siège social de votre entreprise en Angleterre, un paradis pour l'entrepreneur » : tel est en substance le slogan publicitaire de la société parisienne AZ Partners, publiée dans la presse économique et dans les journaux gratuits. Cette société de conseil en création d'entreprise fait miroiter aux fuyards du fisc français un siège social d'importation au Royaume-Uni. Cette formule permet de transformer l'activité française en une banale succursale. Il s'agit donc de créer une coquille juridique à des fins fiscales et non pas de délocaliser la production comme l'ont fait une vingtaine de PME françaises dans le Kent.

#### PETITS ENTREPRENEURS

A première vue, un tel montage financier est alléchant : un impôt sur les bénéfices des petites sociétés - jusqu'à 2,4 millions de francs de bénéfices - autour de 20 %, contre 36,6 % en France ; des formalités réduites, rapides et bon marché de création d'une SARL ; l'absence d'imposition de capital minimal ; un pays dont on est sûr qu'il restera longtemps encore le bastion de la flexibilité sociale, des syndicats faibles, etc. Ajoutez un secteur bancaire moins regardant quant à l'origine des fonds et une administration fiscale plus coopérative qu'en France et le tour est joué. A en croire ses promoteurs, cette initiative, qui s'inscrit dans le cadre du marché unique européen et de la libre circulation des personnes, est tout ce qu'il y a de plus légal.

Faut-il croire ces mirobolantes publicités ? Les immigrants « Frenchie » fuyant le fisc, en tout cas, ne cessent de se déverser à Londres, à en croire un article de l'Evening Standard, publié le 17 juin, qui proclame : « Les firmes françaises considèrent Londres comme un paradis fiscal. » Selon notre confrère londonien, il s'agit surtout de commerçants, artisans et petits entrepreneurs écrasés par les charges sociales. Selon un porte-parole d'AZ Partners, la clientèle la plus récente compte par exemple un exploitant en vins, une firme de haute technologie, un transporteur

roulier, un distributeur d'équipements médicaux, un promoteur immobilier, etc. « Il s'agit de Français qui ont des projets à l'échelle internationale et non pas une activité franco-française », insiste-t-il, sans donner de noms. Il préfère conserver l'anonymat, « car [il a] d'autres activités professionnelles ».

#### LUGUBRE SALLE DE CONFÉRENCES

« Alan D. M. Zeffertt Solicitor Premier House Westminster » : la carte de visite de l'avocat londonien représentant AZ Partners a de quoi impressionner les futurs « exilés économiques ». Westminster, cœur du Londres de la politique et de la loi, est l'une des adresses les plus prestigieuses de la capitale. On ressent pourtant un malaise indéfinissable devant la vétusté de l'immeuble, la réception digne d'un minable motel d'autoroute, la lugubre salle de conférences louée à l'heure, avec moquette sale et sièges en skai rapiécés, où nous rejoignons avec courtoisie Alan Zeffertt. L'avocat affirme pouvoir, à votre demande, créer de toutes pièces et sans difficulté une société en quinze jours pour 15 000 francs. Il faut compter 20 000 à 25 000 francs si M. Zeffertt s'occupe par ailleurs de l'ouverture d'un compte en banque, de l'inscription au registre TVA ou de l'organisation de l'audit des comptes réclamé par la loi. Vous devriez aussi régler au passage vos problèmes immobiliers.

Notre interlocuteur affirme traiter trois à quatre dossiers de Français chaque mois, auxquels s'ajoutent les Espagnols et les Italiens, deux pays où l'évasion fiscale passe pour un sport national. Quand on mentionne devant l'avocat le contrôle très médiatisé décliné par le cas de la coiffeuse de Valence devenue Hair CC limited, Alan Zeffertt précise que ses services ne se révèlent être une aubaine que pour des entreprises réalisant des profits supérieurs à 1 million de francs.

Simple comme bonjour, en somme ? Pas si sûr. En vertu de l'article 4 de la convention franco-britannique, la taxation s'exerce sur le lieu où l'activité est effective, où existe un cycle complet de production. La création d'une « coquille » où rien ne se passe est donc un abus de droit sévèrement réprimé par le code des impôts. John Fairley, expert du cabinet-comptable Ernst & Young, prévient amicalement les candidats au départ : « Il est difficile de monter une opération sur une base purement fictive et d'éviter les très strictes réglementations françaises de lutte contre l'évasion fiscale. Il faut prouver au fisc que vous avez une activité économique réelle en Angleterre. »

Marc Roche

**Lafayette**  
HAUSSMANN

**SOLIDISSIMES**

DES CENTAINES DE MARQUES EN SOLDE

DES LE 26 JUIN

**= 20%**

PARMI TANT D'AUTRES...

**Découvrez-le.**

Le Monde  
**L'ÉDUCATION**  
DE LA CULTURE ET DE LA SOCIÉTÉ

**CORPS**

avec :

- Philippe Decouffé, rédacteur en chef invité,
- Philippe Brenot,
- Belinda Cannone,
- Noëlle Châtelet,
- Merce Cunningham,
- Ariette Farge,
- Olivia Grandville,
- Lydie Salvayre,
- Jean-Didier Urbain,
- Jocelyne Vaysse,
- Georges Vigarello...

• Vivre. Est-il encore possible d'être bien dans son corps quand la société agresse, corsète, contraint ? • Exalter. L'amour, la fête, les vacances. Quand le corps mène la danse... • Comprendre. A l'école, les vêtements corporels ont-ils disparu ? • Découvrir. Le métier de prof de gym a bien changé. Portrait.

Et aussi :

- La folie des rapports à l'éducation nationale • Comment sauver les banlieues ? La méthode du thérapeute Charles Rofman
- Peut-on encore travailler dans la culture ? • Voyage en Émilie-Romagne, le pays où naquit le théâtre à l'italienne • Sports : l'amateurisme est-il encore possible ?...

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 30 F

chiffre d'affaires d'

QUESTIONS

PRO CLAY

La Française BA

**HISTOIRE**

السلامة

COMMUNICATION

LE MONDE / VENDREDI 26 JUIN 1998

Le chiffre d'affaires d'Havas passe de 51 à 20 milliards de francs

Le groupe français s'associe à Bertelsmann pour acheter Doyma, premier éditeur espagnol de revues médicales. Après une sévère cure d'amaigrissement, Havas compte sur ce partenariat pour se développer dans l'information professionnelle

QUE RESTE-T-IL d'Havas, après sa dilution dans la Générale des saux, rebaptisée Vivendi? Dans les courants du mercredi 24 juin, une publicité au milieu des pages boursières montre un colleur d'affiches juché sur une échelle et décrochant le titre Havas du règlement mensuel. Un slogan annonce: «Havas quitte aujourd'hui les pages boursières pour se consacrer entièrement aux pages culture et communication.» Filiale à 100% du groupe de Jean-Marie Messier, Havas n'est plus coté en Bourse. C'est la fin d'une époque.

Dans sa nouvelle plaquette de présentation, Havas choisit trois mots autour de l'écriture pour se définir: «partager», «rapprocher», «créer», en citant des exemples d'un dictionnaire qui lui appartient, Le Petit Robert: «Partager: diviser (un ensemble) en éléments qu'on peut distribuer, employer à des usages différents.» L'activité audiovisuelle d'Havas, - surtout la participation dans Canal Plus - est passée directement sous la houlette de Vivendi. «Rapprocher: Mettre au plus près de quelqu'un, de quelque chose», ainsi, Havas est «au plus près» de Vivendi. «Créer (comm.): fabriquer ou mettre en vente.»

LA FIN D'UNE ÉPOQUE Le plan de 6 milliards de francs de cessions d'actifs s'est traduit pour Havas par une vertigineuse réduction de son chiffre d'affaires, qui est passé de 51,7 milliards de francs en 1997 à 20 milliards, soit une baisse de 61,3% du périmètre du groupe. C'est là encore la fin d'une époque. Pendant des années, la gloire d'Havas était de figurer parmi les grands groupes de communication. Dans son rapport annuel 1996, Havas se félicitait d'être le

premier en France et le cinquième dans le monde. Ce ne sera plus le cas. Le maître mot devient très clairement la rentabilité. «Je déteste les chiffres d'affaires», affirme Eric Licoys, qui considère comme «achevée» la cure d'amaigrissement qu'il a fait subir à Havas. Edt IB Médiavision, Métrobus, Adways, Peaktime, Le Point, Capital Radio, Havas Voyages, les Jeux Nathan, etc. Le dernier pan important à vendre, l'Office d'annonces (ODA), sera rapidement cédé à France Télécom.

Après ce copieux programme de réduction de périmètre, Eric Licoys veut signifier que le groupe Havas est entré dans une phase de développement, même si les proportions sont nettement moindres que les ventes en série qui ont occupé le

groupe en 1997. Havas s'est fixé comme stratégie un développement à l'international et dans l'information professionnelle. Le groupe a enfilé son pôle médical, autour des éditions Masson; il pèse 550 millions de francs après le rachat du groupe Quotidien Santé de Marie-Claude et Philippe Tesson. Il franchit une nouvelle petite étape en annonçant, jeudi 25 juin, la reprise de l'éditeur espagnol Doyma, en association avec le géant allemand Bertelsmann. Doyma est le premier éditeur de revues médicales en Espagne, avec un chiffre d'affaires de 200 millions de francs, dont un tiers en Amérique latine, principalement en Argentine et au Mexique. Havas en aura le contrôle opérationnel. L'acquisition est des plus mo-

destes, mais, selon un communiqué, «Havas et Bertelsmann illustrent leur volonté d'élargir leur stratégie commune de développement international dans la presse et l'édition professionnelles». Les deux groupes ont été candidats à la reprise de l'éditeur Mosby, remporté par l'américain Harcourt General, pour 2,5 milliards de francs, selon La Tribune du 22 juin. Les opérations avaient été dirigées par Bertelsmann, premier éditeur américain. Le géant allemand ne représente que 400 millions de francs dans la presse médicale, où il est présent en Allemagne et en France, à travers le groupe Impact Médicin, en pleine restructuration depuis l'arrêt de son quotidien. A terme, il semble probable qu'Havas et Bertelsmann songent à

fusionner leurs activités dans la presse médicale en France. «Ce n'est pas d'actualité. Mais un jour, il sera logique de mener des conversations pour créer un beau groupe solide», affirme le PDG d'Havas. Dans la réorganisation du groupe, le sort d'Havas Advertising est resté très flou pendant longtemps. «Nous en avons 30%, nous en sommes très contents. Nous la gardons. Si Havas Advertising envisage des acquisitions, nous les soutiendrons», précise M. Licoys.

DEFINIR L'IMAGE DU GROUPE L'hypothèse d'un rachat du Nouvel économiste n'est pas «exclue», «si les conditions d'acquisition sont acceptables», pour compléter le pôle constitué autour de L'Expansion. Havas a lancé cette année, avec 100 millions de francs, Micro Hebdo, qui n'a pas le succès escompté, du fait de la concurrence de Computer Plus, coédité par les groupes Amaury et Springer.

Le PDG d'Havas refuse d'être étiqueté comme un «bradeur de fonds de commerce» et tente de redorer l'image de son groupe. Pour l'instant, le rachat espagnol apparaît comme une affaire bien petite (un centième de l'actuel chiffre d'affaires). D'autant plus petite que d'immenses acquisitions se sont effectuées depuis le début de l'année aux Etats-Unis, dans le cœur des activités d'Havas, l'édition. Bertelsmann n'a pas demandé au groupe d'Eric Licoys de le suivre lors du rachat, pour 7 milliards de francs, du numéro un américain de la littérature générale, Random House. Tout récemment encore, c'est Pearson qui a racheté la branche éducative de Simon & Schuster.

Propos recueillis par Alain Salles et Nicole Vuiser

A. S et N. V.

Les audiences du Mondial à la télévision

FRANCE-DANEMARK (mercredi 24 juin, France 2 à 16 heures): 5 203 348 téléspectateurs, 63% de parts d'audience. A la même heure sur TF 1: 828 004, 10%; France 3: 293 653, 3,6%; M 6: 522 919, 6,3%; La Cinquième: 139 425, 1,7%. BULGARIE-ESPAGNE (TF 1 à 21 heures): 5 912 074 téléspectateurs, 34,2% de parts d'audience. A la même heure sur France 2: 4 611 843, 26,7%; France 3: 2 256 859, 13,1%; M 6: 2 169 525, 12,6%; Arte: 191 865, 1,1%. Sources: Médiamat, Médiamétrie. Traitement CREDOME-Publicis, auprès des individus de 15 ans et plus.

RADIO: Ivan Leval a gagné le procès qu'il avait intenté à Radio France. La station a été condamnée, le 26 mai, pour «rupture abusive d'un contrat à durée déterminée», au paiement d'indemnités et de dommages et intérêts pour préjudice moral et professionnel. Le journaliste avait été licencié le 15 octobre 1996 de son poste de chroniqueur, chargé de la revue de presse, pour incompatibilité «déontologique» avec sa fonction de directeur de l'information à La Tribune.

TELEVISION: le conseil d'administration du 24 juin de TV5 a nommé Jean Stock comme nouvel administrateur (Le Monde du 23 juin). Il sera proposé à la présidence commune de TV5 et CFI, vendredi 3 juillet, lors de la réunion des partenaires francophones de la chaîne. PRESSE: Jean Lesieur quitte le poste de rédacteur en chef de Gala, qu'il occupait depuis janvier 1996. La diffusion de cet hebdomadaire du groupe Prisma Presse était de 328 760 en 1997 (-7% par rapport à 1996).

TROIS QUESTIONS A...

ERIC LICOYS

1. Havas, dont vous êtes le PDG, vient d'acquiescer, avec Bertelsmann, un éditeur espagnol spécialisé dans la presse médicale. Est-ce le début du rapprochement entre les deux groupes?

C'est d'abord un signe à l'intérieur du groupe Havas. Mais cette fois à l'international. Il s'agit de notre troisième acquisition, après les éditions La Découverte/Syros et le groupe du Quotidien du Médecin. Nos conversations avec Bertelsmann ont été limitées à l'information professionnelle. Ce rapprochement ne porte pas sur l'acquisition de l'un par l'autre. Nous envisageons des achats en commun, en regroupant nos moyens financiers. Havas et Bertelsmann, dans ce seul secteur de l'information professionnelle, n'ont

pas nécessairement les mêmes moyens que les grands joueurs qui sont Reed-Elsevier, Wolter Kluwers ou Thomson. C'est dans ce contexte que cette alliance prend son sens. Nous étions candidat à la reprise aux Etats-Unis du groupe de presse médicale Mosby, mais le prix était trop élevé. On apprend à mieux se connaître. En Espagne, nous avons dirigé l'opération d'acquisition et nous en aurons le management. C'est Bertelsmann qui menait la tentative de rachat de Mosby, en accord avec nous, puisqu'il a une forte présence aux Etats-Unis.

2. Havas en a-t-il fini avec ces cessions d'actifs, qui ont entraîné une chute de son chiffre d'affaires? Il ne faut pas avoir le culte du chiffre d'affaires. Celui d'Havas est passé de 51 à 20 milliards, mais il est orienté vers une stratégie plus précise. Le résultat d'exploitation du nouvel Havas devrait être de 1,5 milliard en 1998. Nous avons cédé Mé-

diavision, Métrobus, Havas Inter-médiation, Havas Voyage, et bientôt ITI-Télé-Image et notre participation dans MK2. Les négociations sur la vente de l'ODA à France Télécom sont en bonne voie.

3. Excluez-vous d'autres cessions? Le groupe Expansion est à l'équilibre. C'est un pôle auquel on devrait rattacher ou créer d'autres titres. Les résultats de L'Express sont en avance sur le budget. Il n'est pas question de céder notre participation dans France-Loisirs, ni de renoncer à la littérature générale, où nous pouvons nous développer. Si nous sommes confrontés à une grande opération stratégique, qui nécessite des moyens importants, nous serons amenés, comme tout autre groupe, à réfléchir à nos priorités.

Le numérique inquiète le sénateur Cluzel

LE NUMÉRIQUE, voilà l'ennemi! L'éditor 1998 du rapport annuel du sénateur Jean Cluzel (Union centriste, Alsier) prévoit que le secteur audiovisuel français, privé comme public, n'aura pas d'autre alternative que «s'adapter ou dépérir». Dans son rapport, intitulé «L'audiovisuel à l'ère du numérique», Jean Cluzel s'inquiète de la mise en œuvre de la technologie numérique qui permettra de faire converger l'informatique, les télécommunications et la télévision.

Plutôt que de considérer cette technologie comme «un phénomène positif», issu «du progrès des techniques et du jeu des marchés qu'il convient de laisser fonctionner sans entraves», le sénateur y voit «une menace, car elle ouvre le secteur de la communication à des opérateurs industriels dont la puissance financière est bien supérieure à celle des acteurs habituels de l'audiovisuel». Selon M. Cluzel, la convergence conduira des sociétés de l'informatique et des télécommunications à «s'introduire massivement dans le secteur audiovisuel».

Face à ce qu'il considère comme un péril, il invite les Etats à ne pas «rester inertes face à ce changement radical des règles du jeu de la communication, face également aux risques évidents d'abus de position dominante qui en résultent».

SECTEUR CULTUREL

Le rapporteur doute que les Etats puissent «continuer à jouer un rôle dominant comme ils l'ont fait durant les années d'après-guerre». Selon lui, la privatisation de chaînes du secteur public et la multiplication des télévisions privées a «ouvert l'outre des vents». Désormais, la loi du marché prévaut, et «le rapport de forces entre les acteurs a évolué dans un ensemble devenu mondial et global». Pour M. Cluzel, «la bataille de France est commencée; mais, pour l'essentiel, elle se joue à l'extérieur de nos frontières». Selon lui, «le premier enjeu est culturel». L'objectif est donc de contrer «ces flots d'images qui (...) stimulent les instincts les plus primaires des téléspectateurs». L'émergence du numérique et cette «américanisation»

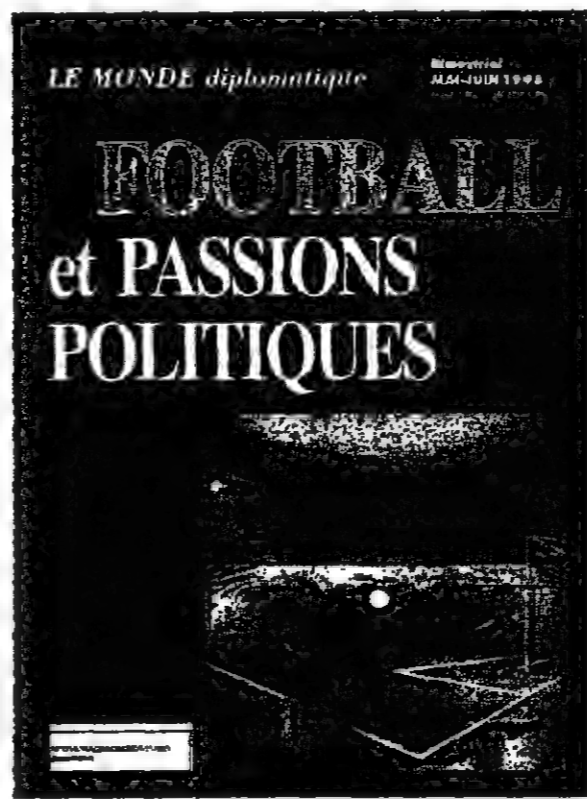
auront «des répercussions sur les ressources des chaînes» privées et publiques.

A l'appui d'une étude du Conseil supérieur de l'audiovisuel, Jean Cluzel craint «une dilution de la main publique». Il invite les pouvoirs publics à «redéfinir la vocation des chaînes publiques, dont il faut se rendre compte que, bien souvent, elles ne se distinguent plus nettement du secteur privé». Le rapporteur suggère à Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, de garantir au service public «une prépondérance des financements publics». Dans le même temps, M. Cluzel souhaite «un secteur privé dynamique, car notre indépendance (...) a des bases industrielles et commerciales». A rebours des décisions anti-concentration de la Commission de Bruxelles, Jean Cluzel voudrait «permettre aux entreprises du secteur d'atteindre, par voie de croissance externe ou d'alliance, une taille critique sur le plan mondial».

Guy Duthéil

Manière de voir LE MONDE diplomatique

Le bimestriel édité par



Un fait social total

Un fait social total, par Ignacio Ramonet. Géopolitique du football, par Pascal Boniface. Une réussite universelle, par Gérard Ernault. Le football, c'est la guerre, par Ignacio Ramonet. Arbitrage et politique, par François Thébaud. Histoire politique de la Coupe, par Patrick Vassort. Un enjeu économique, par Jean-François Nys. Entre le national et le transnational, par Pierre Brochard. Le révélateur de toutes les passions, par Christian Bromberger. Un résumé de la condition humaine, par François Bruze. Un sport singulier, par Philippe Baudillon. Un sport en quête d'autonomie, par Jean-Michel Faure et Charles Snaud. Vers le vidéo-arbitrage? par Jacques Blociszewski. Dangers du sportisme, par Michel Caillaud. La Coupe est pleine, par Jean-Marie Brohm. Une multinationale du profit, par Jean-Marie Brohm. Nationalismes dans les stades en Yougoslavie, par Ivan Colovic. Conflits et identités en Catalogne, par Gabriel Colomé. Un miroir des vertus allemandes, par Albrecht Sonntag. Troisième mi-temps pour le football iranien, par Christian Bromberger. Football en Afrique, par Christian de Brie. Afrique du Sud, l'équipe du peuple, par Frédéric Conderec. En Amérique latine, football rime avec social, par Eduardo Febbro. Un sport ou un rituel? par Marc Augé. Entre politique et religion, par Odou Vallet. Une religion laïque, par Mannel Vázquez Montalbán. La gloire des tricheurs, par Eduardo Galeano. Une violence canibal, par Jean-Marie Brohm. Agressions dans les tribunes, par Patrick Mignon. Heysel, par Jean Baudrillard. Télévision, vers un jeu virtuel, par Jacques Blociszewski. Saint-Denis, une ville, un Stade, par Emmanuel Vaillant. Mémoires d'une joueuse de foot (nouvelle), par Ming-yün Nagel.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F

La France BAROQUE



Avec ce numéro spécial, Notre Histoire vous convie à découvrir cette période méconnue de l'art français.

Découvrez les plus belles réussites baroques en architecture, peinture, sculpture et les retabes, la musique, la littérature et l'ordonnance des fêtes...

Suivez les itinéraires régionaux que nous vous proposons à travers la France au gré des églises, chapelles, hôtels particuliers, fontaines et places...

Apprécier les chefs-d'œuvre de l'opéra baroque, avec William Christie et les Arts Florissants, dans un disque (de 60 min) offert par Notre Histoire et Warner Classica France.

Notre Histoire 137 Juillet-août 1998 - 74 pages, 40 F

En kiosque à 26 francs ou par correspondance, en adressant un bon de 40 F à: Notre Histoire - VPC - 163, bd Malesherbes - 75017 Paris

Des officines pour aux sociétés françaises exil fiscal outre-mer

Découvrez



AFFAIRES

INDUSTRIE

EDF: François Roussely doit succéder à Edmond Alphandéry à la tête de l'entreprise (lire p. 19).

GENERAL MOTORS: en réponse à la grève lancée le 5 juin par le syndicat UAW (United Auto Workers), le constructeur automobile se préparait à fermer l'ensemble de ses sites de production aux Etats-Unis, à l'exception de ceux préparant le lancement de son nouveau modèle de pick-up, selon le Wall Street Journal du 25 juin. La fermeture totale coûterait 75 millions de dollars par jour selon des analystes.

RHODIA: la filiale de chimie de spécialité de Rhône-Poulenc dont le groupe conservera environ 70 % du capital, est introduite en Bourse, jeudi 25 juin, simultanément à Paris et à New York. L'offre a été sur-souscrite « plus de dix fois » et le prix d'introduction fixé à 140 francs par action.

TOTAL: le groupe pétrolier et la compagnie nationale brésilienne Braspetro viennent de prendre une participation de 40 % dans un bloc d'exploration au Nigeria, adjacent au Bloc 219 de Shell où se trouve le gisement géant N'Golo.

DIETRICH: la société française a renoncé, mercredi, à s'enrichir sur son offre publique d'achat pour reprendre son concurrent autrichien VAE (rails). Le sidérurgiste autrichien Va Stahl a fait une contre-offre pour ne pas laisser un des ses principaux clients dans des mains étrangères.

SPIE-BATIGNOLLES: le groupe de construction a décidé de s'appeler simplement Spie à l'avenir, selon un communiqué du groupe, mercredi.

SERVICES

AT&T: le géant de télécommunications américaines a annoncé, mercredi 24 juin, l'acquisition du câble-opérateur Tele-Communications Inc. (TCI) (lire p. 18)

TELECOMMUNICATIONS: le suédois Ericsson, le finlandais Nokia et l'américain Motorola, principaux fabricants mondiaux de téléphones portables, vont s'associer avec le fabricant britannique d'ordinateurs de poche Psion, pour utiliser et développer son logiciel EPOC dans les communications mobiles.

AIR FRANCE: la Cour de cassation a jugé, mercredi, que des pilotes qui avaient participé à une grève d'un mois en avril-mai 1997 ne pouvaient pas exiger d'être payés pour les jours où ils auraient dû être en repos. « L'exercice du droit de grève suspend l'exécution du contrat de travail pendant toute la durée de l'arrêt de travail, en sorte que l'employeur est délié de l'obligation de payer le salaire », dit la cour.

FINANCE

LTCB: la banque japonaise Long-Term Credit Bank (LTCB) a annoncé, jeudi, un vaste plan de restructuration et reconnu qu'elle était à la recherche d'un partenaire pour une fusion. Le titre de la banque a chuté à un plancher record de 50 yens, cédant 26,5 % par rapport à mercredi.

ASSURANCES: la Commission européenne a décidé, mercredi, de saisir la Cour européenne de justice (CEJ) contre la France pour certaines pratiques en matière d'assurances contrairement à la loi européenne en vigueur.

PARIBAS AFFAIRES INDUSTRIELLES (PAI): la branche participations du groupe Paribas a pris 20 % d'Interco, spécialiste italien du maillage, selon un communiqué du 24 juin.

Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ».

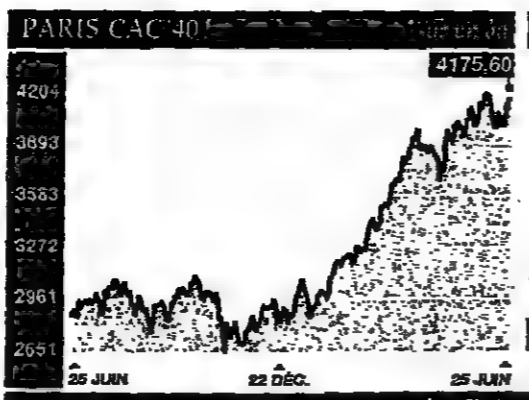


Tableau des écarts au règlement mensuel pour les hausses et baisses de titres.

LES PLACES BORSIÈRES

PARIS

JEUDI 25 JUIN, à la mi-séance, l'indice CAC 40 a progressé de 1,08 %, à 4171,01 points. Au plus haut de la séance, l'indice a grimpé jusqu'à 4184,33 points, à 20 points du précédent record historique. Pour sa première séance de cotation à la Bourse de Paris, Rhodia a bondi de 21,4 %, à 170 francs, par rapport au prix d'offre de 140 francs. CIC a également progressé de 7,3 %. Valeo a été suspendue avant l'annonce du rachat des systèmes électriques automobiles d'ITT pour 1,7 milliard de dollars. Cette acquisition sera financée par une augmentation de capital, suivie par son actionnaire principal la CGIP et par l'endettement. Malgré le passage de provisions supplémentaires en raison du risque asiatique, Société générale a gagné 2,8 %, à 1233 points. A la baisse, les titres Sfm et Dassault Electronique sont toujours affectés par la restructuration du secteur de l'armement.

FRANCFORT

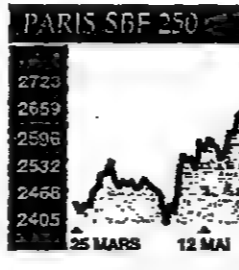
JEUDI 25 JUIN, la Bourse allemande a poursuivi sur sa lancée. En gagnant 0,83 %, à 5 832,51 points, l'indice DAX a inscrit un nouveau record historique. L'action Deutsche Telekom a progressé après avoir annoncé son intention de prendre pied au Japon. Mais ce sont surtout les valeurs exportatrices qui ont soutenu la tendance, avec Daimler Benz, Siemens et Bayer. La veille, l'indice DAX avait progressé de 1,07 %.

LONDRES

MERCREDI 24 JUIN, l'indice FT 100 a terminé la séance sur une hausse de 0,57 %, à 5 804,9 points grâce à la bonne tenue du marché obligataire et de Wall Street. British Petroleum a progressé après l'annonce d'une réduction de la production de pétrole et GEC a bien réagi à l'accord signé avec Siemens. Enfin, les investisseurs ont salué l'achat de But par Kingfisher.

Indices boursiers

Tableau des indices boursiers européens et mondiaux.



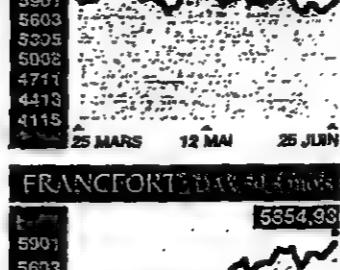
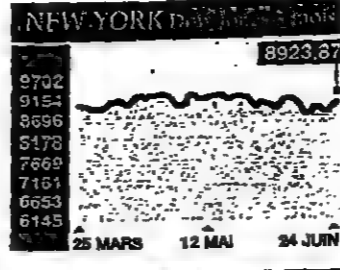
TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé presque inchangée, jeudi 25 juin, dans une séance peu animée faite d'éléments nouveaux, les opérateurs attendant d'en savoir plus sur la manière dont le gouvernement assainira le système bancaire. L'indice Nikkei a terminé en hausse de 0,06 %, soit 9,04 points, à 15 132,22 points. Le nouveau plongeon (-27 %) du titre Long Term Credit Bank (LTCB), la prestigieuse banque aujourd'hui au bord de la faillite, a pesé sur le marché.

NEW YORK

WALL STREET avait nettement progressé, mercredi 24 juin, entraînée par le secteur de la haute technologie et par le rachat de TCI par AT&T. L'indice Dow Jones avait gagné 95,41 points, soit 1,08 %, à 8923,87 points.

Tableau des cours mondiaux pour les principales bourses.



Matières premières

Tableau des cours des matières premières en dollars et en francs.

Pétrole

Tableau des cours du pétrole en dollars et en francs.

Or

Tableau des cours de l'or en dollars et en francs.

TAUX

France: le marché obligataire a ouvert en légère baisse, jeudi 25 juin. Après quelques minutes de transactions, le contrat notional du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, cédait 2 centimes, à 104,58 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 4,83 %, soit 0,06 % au-dessus du rendement du titre allemand de même échéance.

Japon: la Banque du Japon a laissé inchangé, jeudi, sa politique monétaire, à l'issue de la réunion de son conseil de politique monétaire (CPM), selon un communiqué publié par la banque centrale. Le taux officiel d'escompte reste ainsi fixé à 0,50 %, le niveau historique bas qui est le sien depuis septembre 1995.

Allemagne: l'inflation est restée modérée en juin dans la partie ouest de l'Allemagne, une hausse aidée par la baisse du prix des marchandises importées, selon des indices publiés mercredi. Les prix à la consommation ont augmenté de 0,2 % en juin et de 1,2 % sur un an.

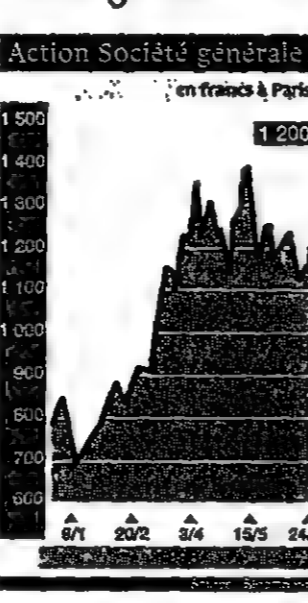
Espagne: la croissance économique de l'Espagne a poursuivi son ascension au 1er trimestre 1998, s'établissant à 3,7 % grâce à l'accélération de la demande intérieure, a indiqué, mercredi 24 juin, l'Institut national de la statistique (INE).

Etats-Unis: les commandes de biens durables aux Etats-Unis ont baissé de 2,6 % en mai, après une hausse de 1,6 % en avril, a annoncé, mercredi 24 juin, le département du commerce.

Valeur du jour: la Société générale face au risque asiatique

MERCREDI 24 JUIN, l'action Société générale a grimpé de 3,12 %, à 1200 francs, dans l'attente de la tenue du conseil d'administration de la banque. Ce dernier a confirmé, dans la soirée, les attentes des investisseurs en annonçant une « sensible augmentation » du résultat brut d'exploitation au premier semestre 1998 (à comparer à un montant de 8,1 milliards de francs pour le premier semestre de 1997) et une « nette progression » du bénéfice net par rapport aux 3,7 milliards de l'an dernier. Mais il a reconnu que la persistance de la crise en Asie a nécessité de renforcer « de manière substantielle la couverture de ses engagements ». En clair, le groupe devra se passer de nouvelles provisions. Déjà, sur l'exercice 1997, elle avait affecté 4,9 milliards de francs (dont 1 milliard pour risque de crédit identifiés et 2,5 milliards de provisions pour risque général) pour couvrir ses engagements en Asie à hauteur de 8,4 %. Un niveau équivalent à celui de ses autres concurrents français, mais qui laisse les analystes perplexes. Ainsi, en mai 1998, la banque JP Morgan estimait que les risques asiatiques étaient sous-provisionnés et le broker américain Merrill Lynch s'attendait à de nouvelles provisions en 1998 et 1999. Pour faire face à ses engagements, la banque est allée puiser dans ses plus-values latentes en cédant des participations indus-

trielles ou financières (dont sa filiale informatique SG2 et ses titres AGF). Le remède est amer mais, heureusement, il est appliqué en période de bonne conjoncture. Au premier semestre 1998, toutes les branches du groupe se portent bien. Les résultats de l'activité de banque de détail (qui rassemble la Société générale et le Crédit du Nord et qui contribue à la moitié du résultat brut d'exploitation global) devraient bénéficier de l'augmentation des encours de crédits de 2,4 % et des dépôts (+9 %). Et l'environnement favorable des marchés a permis d'enregistrer « d'excellentes performances » sur ce segment. Le rachat de la banque d'investissement britannique Cowen (effectif en juillet 1998) devrait encore renforcer son expertise. Surtout, la banque commence à récolter les fruits de sa politique d'acquisitions dans le domaine de la gestion d'actifs. Les rachats des activités de gestion de Yamachi, de Barr Devlin et d'Hambros Bank a fait progresser le montant des actifs gérés de 600 à 900 milliards de francs. La Société générale a ainsi conforté sa première place en France dans un secteur particulièrement apprécié pour la stabilité des revenus qu'il procure.



MONNAIES

Dollar: le billet vert était stable, jeudi matin 25 juin, face aux devises européennes, lors des premières transactions entre banques sur les places financières du Vieux Continent. Il cotait 6,0230 francs et 1,7980 deutschemark.

Yen: la monnaie japonaise continuait à reculer, jeudi matin, à 141 yens pour un dollar. Le secrétaire américain adjoint au Trésor, Lawrence Summers, a déclaré, mercredi 24 juin, que les Etats-Unis se tiennent prêts à intervenir sur les marchés des changes en soutien du yen, « au moment opportun, mais pas lorsque cela ne sera pas approprié ». « Ce qui est important, a-t-il ajouté, ce sont les mesures politiques que prend le Japon. »

La Réserve fédérale américaine et la Banque du Japon étaient intervenues, mercredi 17 juin, pour stopper la chute du yen. Cette action avait permis à la devise japonaise de se redresser temporairement.

Cours de change

Tableau des cours de change pour les principales monnaies.

Taux d'intérêt (%)

Tableau des taux d'intérêt pour les principales zones.

Matif

Tableau des cours du Matif pour les principales obligations.

Marché des changes

Tableau des devises et des marchés des changes.

Devises 17h30

Tableau des cours des devises à 17h30.

REGLEMENT MENSUEL

COMPTANT

SECONDE MARCHE

SAV et FCP

Handwritten note: 1000000000

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 25 JUIN
Liquidation : 24 juillet
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12h30

CAC 40
+1,28%
4179,20

Table of stock market movements for French companies, including columns for company name, previous price, current price, and change.

Table of stock market movements for various international companies, including columns for company name, previous price, current price, and change.

Table of stock market movements for foreign companies, including columns for company name, previous price, current price, and change.

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
JEUDI 25 JUIN

Table of bond and government securities prices, including columns for instrument name, yield, and price.

Advertisement for the Volkswagen Sharan Turbo 150 ch. featuring an image of the car and technical specifications.

Table of stock market movements for various international companies, including columns for company name, previous price, current price, and change.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
JEUDI 25 JUIN

Table of stock market movements for French companies, including columns for company name, previous price, current price, and change.

Table of stock market movements for various international companies, including columns for company name, previous price, current price, and change.

Table of stock market movements for various international companies, including columns for company name, previous price, current price, and change.

SICAV et FCP

Une sélection Cours de clôture le 24 juin

Table of mutual fund and FCP prices, including columns for fund name, previous price, and current price.

Table of mutual fund and FCP prices, including columns for fund name, previous price, and current price.

Table of mutual fund and FCP prices, including columns for fund name, previous price, and current price.

ABBREVIATIONS
B = Bordeaux; L = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille;
N = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3;
4 = cours précédent; 5 = coupon détaché; 6 = droit détaché;
7 = offre réduite; 8 = demande; 9 = offre réduite; 1 = demande
résulte d'un contrat d'animation.

SCIENCES Une avancée importante dans la lutte contre la tuberculose vient d'être obtenue avec le séquençage du génome du bacille de Koch, réalisé par une équipe franco-

britannique. ● AUSSI IMPORTANT, d'un point de vue médical, que la mise en évidence, en 1982, de Mycobacterium tuberculosis, la bactérie responsable de ce fléau meurtrier, la

connaissance des 4 000 gènes dont la liste a été publiée le 11 juin sur seize pages dans la revue Nature donnera de nouvelles armes aux chercheurs. ● L'EMPIRISME dont ils étaient for-

cés de faire preuve dans la mise au point des traitements pourra céder la place à une démarche plus rationnelle passant par la mise en évidence de nouveaux angles d'attaque contre

l'agent pathogène. ● D'AUTRES MALADIES, dont la lèpre et le paludisme, pourraient bénéficier, avant la fin du siècle, de l'essor étonnant de la technique du séquençage.

# La génétique moléculaire à l'assaut du fléau tuberculeux

## Une équipe franco-britannique a réussi à décrypter les 4 000 gènes du patrimoine héréditaire du bacille de Koch. Cet exploit historique devrait révolutionner la lutte contre cette maladie épidémique qui tue trois millions de personnes chaque année

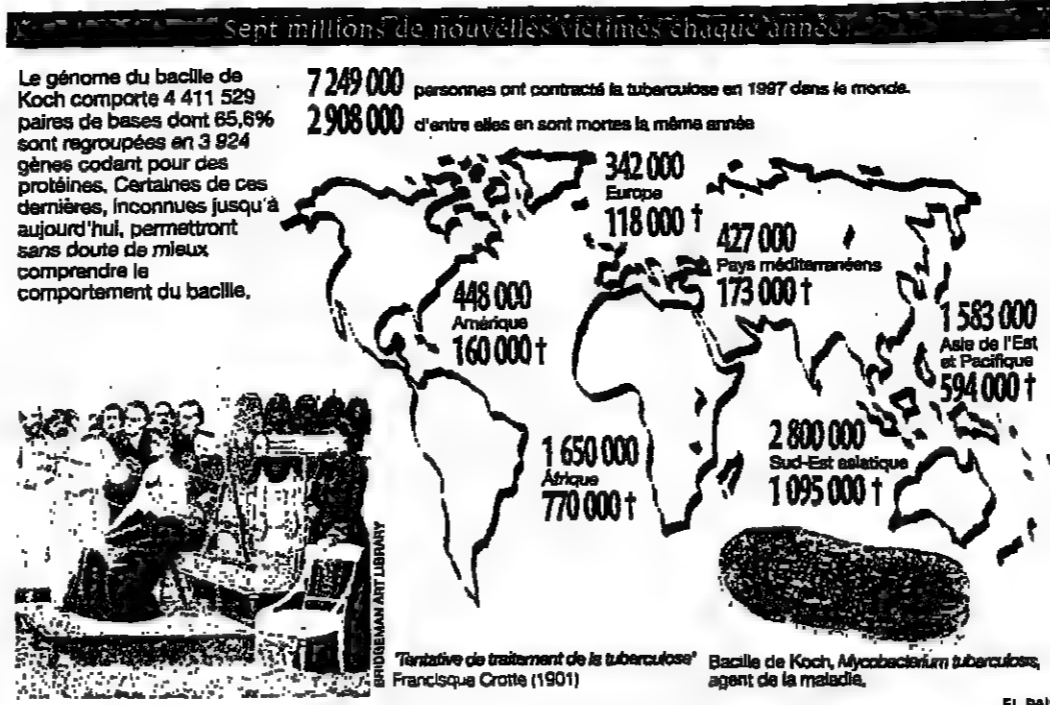
L'EXPLOIT, en biologie, peut prendre d'étranges visages. Il prend aujourd'hui la forme de seize pages multicolores de papier glacé surchargées de caractères microscopiques et insérées entre les pages 538 et 539 du numéro 6885 (volume 393) de Thebdomadaire scientifique Nature. Seize pages qui signent une étape historique dans la lutte séculaire contre la tuberculose, ce fléau bactérien qui connaît aujourd'hui une inqui-

l'unité de génétique moléculaire bactérienne à l'Institut Pasteur de Paris. Seize pages, enfin, témoignent de manière exemplaire de l'entrée fracassante de la génétique moléculaire dans le champ de la bactériologie et permettant de prédire de futures avancées diagnostiques et thérapeutiques majeures dans la lutte contre un germe hautement pathogène découvert il y a plus d'un siècle, mais qui demeure encore à bien des égards empreint de mystère.



l'unité de génétique moléculaire bactérienne à l'Institut Pasteur de Paris. Seize pages, enfin, témoignent de manière exemplaire de l'entrée fracassante de la génétique moléculaire dans le champ de la bactériologie et permettant de prédire de futures avancées diagnostiques et thérapeutiques majeures dans la lutte contre un germe hautement pathogène découvert il y a plus d'un siècle, mais qui demeure encore à bien des égards empreint de mystère.

On peut ainsi sans exagérer affirmer que la publication de Nature est, d'un point de vue médical, aussi importante que la lecture historique faite, le 10 avril 1882, devant la Société de physiopathologie de Berlin, quand Robert Koch révéla à ses collègues avoir mis en évidence la bactérie responsable de la tuberculose, bacille qui depuis porte son nom. On assistait alors de part et d'autre du Rhin à l'explosion des découvertes de la bactériologie naissante. Près de vingt ans avant la lecture de Koch, le 5 décembre 1863, Jean-Antoine Villemin, professeur à l'École de santé militaire du Val-de-Grâce de Paris, avait, par l'expérience, démontré de manière irréfutable que la tuberculose était de nature infectieuse, qu'elle se transmettait par contagion (et non sur le mode héréditaire) et qu'elle était inoculable aux animaux. « Ces trois propositions contenaient en



germe l'essentiel de la lutte antituberculeuse moderne », résumaient Maurice Barléty et Charles Coury dans leur Histoire de la médecine (éditions Fayard). Or cette lutte ne commença que bien plus tard à prendre son essor. A la différence de plusieurs des découvertes de l'école pastoriennne, l'identification du bacille de Koch ne fut pas suivie de court terme de la mise au point d'une parade vaccinale. Pourtant, on tenait depuis longtemps cette affection pour une maladie de nature infectieuse (une anecdote rapporte, d'ailleurs, qu'un hôtelier espagnol a brûlé le lit qui avait abrité les amours de George Sand et de Frédéric Chopin) et le XIX<sup>e</sup> siècle avait vu de nombreux travaux sur la description des lésions tuberculeuses. On étudia longuement, après Koch, les caractéristiques du bacille. On réussit à le colorer puis, tant bien que mal, à le cultiver. Mais il fallut attendre les années 20 pour que débute, grâce aux célèbres travaux d'Albert Calmette et Camille Guérin, les premières tentatives de vaccination humaine

par le BCG - contre cette infection. Et, depuis cette époque, bien que le BCG soit devenu le vaccin le plus fréquemment effectué à travers le monde, les débats et controverses sur son innocuité et son efficacité n'ont pratiquement jamais cessé, comme le rappelle le professeur Philippe Lagrange (service de microbiologie, hôpital Saint-Louis, Paris) dans le numéro de mars du mensuel Médecine/Sciences. Cette situation trouve, à l'évidence, son origine dans le faible niveau des connaissances sur la physiopathologie de la maladie tuberculeuse et, corollaire, sur les mécanismes immunitaires associés à la protection vaccinale. Il fallut, par ailleurs, attendre la fin de la seconde guerre mondiale pour voir apparaître les premiers antibiotiques actifs contre Mycobacterium tuberculosis, à commencer par la streptomycine. Jusque-là, la thérapeutique se bornait pour l'essentiel à la technique du pneumothorax artificiel (création d'un épanchement gazeux dans la cavité pulmonaire pour immobiliser la zone infectée du poumon) envisagée par Galien et réalisée souvent avec succès à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi qu'à l'isolement des malades - contagion aérienne aidant - dans des ou « sanatoriums » souvent situés en altitude où l'atmosphère conféraient, pensait-on, une garantie de salubrité.

### « Un investissement relativement modeste »

Il est difficile de chiffrer le prix d'une découverte médicale ou scientifique, tant les postes de dépense sont multiples et pas toujours identifiés avec précision. Le professeur Stewart Cole estime toutefois que la fourchette peut, concernant le séquençage du génome humain, être située entre 20 et 30 millions de francs. « Compte tenu des promesses inscrites dans un tel résultat, il s'agit d'un investissement relativement modeste et a priori hautement rentable. C'est d'ailleurs ce qui explique l'intérêt porté aujourd'hui par l'industrie pharmaceutique aux opérations de séquençage d'autres micro-organismes pathogènes ».

### Remplacer l'empirisme par une démarche rationnelle

LA DÉCOUVERTE de la composition exhaustive de la structure moléculaire du génome du bacille de Koch vient remettre en lumière l'étrange famille des micro-organismes connus sous la dénomination de mycobactéries. « Ce sont des germes tout à fait passionnants et à bien des égards déconcertants, se situant à mi-chemin entre les champignons microscopiques et les prokaryotes, résume le professeur Alain Coudeau, spécialiste de bactériologie (CHU de Tours). Ce sont, certes, des bactéries authentiques, mais toute une série de caractéristiques pourrait les rapprocher aux champignons. Ce sont aussi des micro-organismes d'évolution lente, ayant des exigences nutritives relativement importantes et mal connues, ce qui explique les difficultés que nous rencontrons pour les cultiver. »

### Les pistes pour de nouvelles cibles

A court ou moyen terme, le résultat obtenu par l'équipe du professeur Stewart Cole devrait ouvrir de nouvelles voies dans les champs diagnostiques, préventifs et thérapeutiques. Grâce à ces travaux, une démarche rationnelle devrait pouvoir succéder à ce qui, bien souvent, fut le fruit quasi miraculeux de l'observation et d'un ingénieux empirisme. « Nous estimons disposer aujourd'hui de toute une série de pistes pour de nouvelles cibles, explique le professeur Cole. C'est ainsi, tout d'abord, que nous décrivons un ensemble de gènes dirigeant la synthèse de protéines-kinases, des enzymes dont on sait qu'elles jouent un rôle clé chez les eucaryotes, notamment en ce qui concerne la division cellulaire. Certes, nous ne savons pas encore la fonction de ces molécules au

### Le système immunitaire humain et d'être dotées d'une étonnante paroi capable de résister aux substances capables, habituellement, de s'attaquer aux parois des micro-organismes pathogènes. »

sein de Mycobacterium tuberculosis mais, forts des connaissances établies chez les eucaryotes, il est fort raisonnable de proposer que ces enzymes ont un rôle similaire. Ce sont ainsi de bonnes cibles pour de nouveaux médicaments antituberculeux. Si l'on parvenait à déréguler le système qui contrôle la division bactérienne, c'en serait fini du bacille de Koch... » Les promesses portent aussi sur le système de synthèse des acides gras, ces molécules qui apparaissent essentielles au maintien de l'intégrité de la paroi de Mycobacterium tuberculosis. Les expériences devraient prochainement établir si la désorganisation de ce processus moléculaire génétiquement inscrit est de nature à détruire le germe.

### Enfin, en matière de vaccin, on peut espérer

Enfin, en matière de vaccin, on peut espérer pouvoir en finir avec les ambiguïtés, les incertitudes et les controverses qu'alimente depuis plus d'un demi-siècle le BCG. La logique voudrait en effet que l'on puisse prochainement, pour induire la réaction immunitaire protectrice contre la tuberculose, user d'un fragment protéique aux vertus antigéniques spécifiques de Mycobacterium tuberculosis. Les comparaisons qu'autorisera bientôt le séquençage exhaustif du génome de Mycobacterium leprae seront à cet égard riches d'enseignements.

### EN DEUX ANS

C'est dans ce contexte qu'il faut inscrire ces travaux qui vont relancer les recherches diagnostiques et thérapeutiques dans un secteur de la bactériologie qui, en dépit de la progression de l'épidémie et de l'émergence sans cesse croissante des phénomènes de résistance du germe aux antibiotiques, ne suscitait plus guère d'intérêt dans la communauté scientifique. « J'avais, à l'origine, lancé un projet de séquençage du génome de Koch... » Les promesses portent aussi sur le système de synthèse des acides gras, ces molécules qui apparaissent essentielles au maintien de l'intégrité de la paroi de Mycobacterium tuberculosis. Les expériences devraient prochainement établir si la désorganisation de ce processus moléculaire génétiquement inscrit est de nature à détruire le germe.

### EN EXTENSION fulgurante

grâce à la mise au point de technologies très performantes, le séquençage est pourtant une activité relativement récente de la génétique. Il consiste à « déchiffrer » l'ensemble du génome d'un organisme. Autrement dit, à déterminer précisément l'enchaînement des paires de nucléotides, ces éléments unitaires de la structure de l'ADN (acide désoxyribonucléique), l'énorme molécule en forme de double hélice qui supporte son programme génétique. Un travail de titan, dans la mesure où ce programme contient une quantité considérable d'informations, qui se mesure en millions de chaînes de nucléotides - ou millions de « bases » (méga bases, Mb).

### L'essor fulgurant d'une technique très récente

Le génome de Mycobacterium tuberculosis (4,4 Mb) est le quatrième à faire l'objet d'une publication. Mais, si l'on excepte celui des très petits virus, le premier séquençage complet remonte à 1995, il y a trois ans à peine. Il s'agissait de celui d'Haemophilus influenzae (1,93 Mb), bientôt suivi, en 1996, de l'agent pathogène Mycoplasma ge-

### LEVINÉ DE BIÈRE

Tout ces organismes sont des prokaryotes dont le génome n'est pas, au contraire des eucaryotes, protégé par une membrane à l'intérieur du noyau de la cellule (les plantes, les animaux et les champignons sont des eucaryotes). Les eucaryotes sont des organismes beaucoup plus complexes et le seul à avoir été complètement séquencé jusqu'à présent arrive en sixième position sur la liste. Il s'agit de la levure de bière, Saccharomyces cerevisiae, dont le génome de 13 Mb a nécessité, pour sa mise au jour, une importante coopération internationale (Le Monde du 2 mai 1996). L'avenir proche est plus promet-

### teur encore. Pas moins de dix organismes devraient révéler leur génome d'ici à la fin de 1998, dont sept grâce au travail du TIGR, seul ou en collaboration avec d'autres instituts. Parmi les plus marquants, le génome de la bactérie Deinococcus radiodurans (3 Mb) qui résiste aux radiations; des agents pathogènes Streptococcus pneumoniae (2,2 Mb) et Rickettsia prowazekii (1,1 Mb) sur lequel se penche, en Suède, l'université d'Uppsala; ainsi que celui du choléra, Vibrio cholerae (2,5 Mb). Enfin, après la levure de bière, un deuxième eucaryote devrait être séquencé en 1998: Plasmodium falciparum, un parasite responsable du paludisme.

Deux à trois ans devraient suffire pour que le génome des microbes les plus dangereux pour l'homme soit décrypté. Certains d'entre eux, des eucaryotes complexes, seront pourtant difficiles à séquencer. Quoiqu'il en soit, on peut espérer connaître avant la fin du siècle le génome de quelques « célébrités » comme Listeria monocytogenes, Candida albicans, Legionella pneumophila (agent de la maladie du lé-

### gionnaire), Mycobacterium leprae (bactérie de la lèpre), ou Neisseria gonorrhoeae. Plusieurs souches à l'origine du paludisme pourraient faire également partie de la liste, ainsi que Staphylococcus aureus (agent des intoxications alimentaires les plus répandues); Trypanosoma brucei rhodesiense (celui de la maladie du sommeil); ou même Yersinia pestis, l'agent de la peste noire.

Le temps n'est pourtant pas si lointain où l'idée même que l'on puisse décrypter le génome complet d'un organisme relevait de la science-fiction. Mais, si les choses sont allées très vite ces trois dernières années, aucun génome animal n'a encore, à ce jour, été séquencé. Le premier sera un nématode (ver), le Caenorhabditis elegans; et la première plante Arabidopsis thaliana, une herbe insignifiante. On peut également souhaiter le séquençage du génome de vers parasites tels que Schistosoma mansoni, responsable de la schistosomiase; ainsi que

### ceux de la filariose, de la cécité des rivières et autres maladies. Ces organismes ont des biochimies souvent très étranges qui les prédisposent à la vie parasitaire et pourraient être combattus efficacement par des médicaments relativement simples si nous en savions davantage sur leur génome.

Reste le génome humain - objectif ultime - qui compte environ 3 000 mégabases, soit trois milliards de paires de nucléotides. Son séquençage complet n'est pas pour demain, même si on en possède déjà une cartographie approximative. En dépit de sa taille, il n'est cependant pas le plus grand de tous. Certaines grenouilles, ainsi que des plantes économiquement importantes comme les céréales, ont des génomes gigantesques. Au XXI<sup>e</sup> siècle de les découvrir... Henry Gee

annuaire inversé est... Bulletin spécial d'at... Le Monde en... Départ... Cinq... Chaque... ne manquer...

الشرق الأوسط



# L'annuaire inversé est devenu un outil de communication à succès

Identifier un abonné à partir d'un numéro de téléphone est maintenant une opération simple et peu coûteuse. Bientôt un logiciel grand public devrait permettre, à partir d'une liste, d'orienter les appels indésirables vers un répondeur

L'annuaire inversé, qui permet d'identifier un abonné à partir de son numéro d'appel téléphonique, est un service télématique de plus en plus utilisé. France Télécom vient de lancer le 3615 QUIDONC dans le sillage du 3617

ANNU, pionnier de la spécialité, qui réalise 50 millions de chiffre d'affaires par an. L'essor de l'annuaire inversé est intimement lié à la possibilité d'afficher sur son téléphone le numéro dont émane l'appel en cours. Ces ser-

vices posent un problème de confidentialité car les mécanismes permettant à un abonné de ne pas figurer dans cet annuaire sont peu efficaces. Mais les opérateurs imaginent déjà le téléphone de l'avenir, celui qui apportera le

plus de confort possible à l'utilisateur. Bientôt un logiciel grand public devrait être disponible, qui répercuterait les appels émanant d'une liste prédéfinie d'abonnés, mais orienterait les autres vers un répondeur.

L'HISTOIRE a fait le tour de la profession. Fin 1997, un homme, furieux, fait part de ses griefs à la Commission nationale Informatique et Libertés (CNIL). Son épouse, après avoir passé au crible sa facture détaillée, précisant les dix chiffres des appels réalisés, avait fini par le confondre. En consultant un « annuaire inversé », capable de fournir grâce au Minitel les coordonnées d'un abonné à partir de son numéro de téléphone, la femme trompée avait identifié puis retrouvé sa rivale. Depuis, d'autres doléances, à peine moins véhémentes, ont été formulées, émanant notamment de particuliers nouvellement inscrits sur la « liste rouge », dérangés par des importuns ayant eux aussi consulté ces annuaires à rebours qui font florès.

Ces récriminations, à vrai dire, ne paraissent guère peser au regard des innombrables services que paraît rendre cet outil qui rapporte chaque année près de 50 millions de francs de chiffre d'affaires à la société Fercim-Multimédia, qui exploite le 3617 ANNU (5,37 francs la minute), leader jusqu'alors incontesté sur ce marché prometteur. Concurré depuis le 11 mai par le 3615 QUIDONC (2,23 francs la minute), lancé par France Télécom, ce serveur apparû fin 1994 est considéré comme l'un des plus loüls succès de la télématique commerciale. Affaire qui marche, l'annuaire inversé n'est pas seulement fau-

teur de scènes de ménage, assurent ses initiateurs. « Nous sommes la providence de celui qui, en rangeant son bureau, découvre sur un Post-it un numéro de téléphone qui est peut-être celui qu'il recherche depuis une semaine », plaide Xavier Niel, PDG de Fercim-Multimédia. Personnelles ou professionnelles, les applications de l'annuaire inversé semblent infinies, du fournisseur souhaitant vérifier l'orthographe d'un nom ou s'assurer que le client a bien pignon sur rue, au chômeur désireux de connaître le nom de l'entreprise qui diffuse une offre d'emploi, en passant par le particulier avisé qui préfère jeter un coup d'œil préalable à la maison mise en vente dont la petite annonce ne précise pas l'adresse.

## Personnelles ou professionnelles, les applications de cet annuaire semblent infinies

Même l'infortuné qui, incidemment, aura effacé tout ou partie du numéro griffonné sur un morceau de papier, pourra retrouver l'aiguille dans une botte de foin : la recherche est possible à partir de six numéros sur dix. Ces serveurs - dont les huissiers sont, paraît-il, très friands mais dont

les cabinets de chasseurs de têtes, adeptes de l'approche discrète, se méfient tout particulièrement - offrent aussi de retrouver trace d'un ami perdu de vue en proposant la prospection sur la totalité du territoire à partir d'un nom, voire de mener des recherches généalogiques. A plus de 5 francs la minute, remonter le fil des générations peut rapporter gros au prestataire de services.

Le succès de l'annuaire inversé semble intimement lié au développement du service dit de la « présentation d'appel », qui affiche sur le combiné le numéro dont émane l'appel en cours. Certains répondeurs téléphoniques sont capables de stocker ces informations même si l'interlocuteur n'a pas laissé de message.

En mettant un nom sur chaque numéro, l'annuaire inversé, auxiliaire indispensable, permet avec un minimum d'organisation de composer un subtil filtrage des appels. « La dynamique engendrée par la diffusion de la présentation d'appel a fait progresser notre activité de 30 % en 1997 », constate Xavier Niel qui doit désormais faire face à la concurrence de France Télécom, qui jusqu'alors répondait mal à la demande.

« En un mois, QUIDONC - qui n'a pas nécessité un investissement très élevé car il repose sur une plate-forme informatique préexistante - a déjà reçu 160 000 appels. Et l'entreprise gagne déjà de l'argent », se réjouit Pierre Car-

rigue, responsable des annuaires de France Télécom.

La prochaine mise en place de « l'annuaire universel » qui mettra en commun l'ensemble des informations provenant des divers opérateurs des télécommunications - mais dont on attend les décrets d'application - va sans aucun doute améliorer l'efficacité

qui tente de les joindre et non plus son numéro. Cette possibilité existe déjà dans les réseaux internes de certaines entreprises.

Le principal opérateur français évoque également la possibilité de proposer un logiciel grand public qui répercuterait les appels émanant d'une liste prédéfinie d'abonnés mais orienterait les

## Les contraintes imposées par la CNIL

L'annuaire inversé doit respecter les contraintes contenues dans les recommandations publiées en juillet 1997 par la Commission nationale Informatique et Libertés. Soucieuse « des conséquences sur la vie privée des personnes qui peuvent avoir ces nouveaux traitements des données nominatives », la CNIL impose aux serveurs télématiques une démarche volontaire afin que ceux qui ne souhaitent pas figurer dans leurs fichiers puissent le faire savoir.

Après avoir diffusé aux 30 millions d'abonnés français un formulaire, Fercim a construit une « liste d'opposition » de 29 700 noms. France Télécom, qui indique avoir informé le public avec les factures de mars et avril et dispose d'un numéro vert (0-800-55-97-02) destiné à ceux qui veulent rester étrangers à son service, a reçu à peu près autant de réponses. Ce taux de retour ridiculement bas pose une nouvelle fois le problème de l'information du public, souligne l'Union fédérale des consommateurs (UFC), qui rappelle que la CNIL demande la création d'un centre unique où l'on pourrait une fois pour toutes signifier son refus d'apparaître dans tel ou tel type de fichiers.

des divers serveurs. Il doit aussi leur permettre d'être plus respectueux de la confidentialité en accélérant l'actualisation de la liste des abonnés inscrits sur la liste rouge ou refusant de figurer dans les fichiers de l'annuaire inversé.

La question risque de prendre de l'importance à mesure que les services télématiques vont se sophisticationner. France Télécom prévoit « à terme » de faire figurer en clair, sur l'écran téléphonique de ses clients, le nom de l'abonné

autres communications vers un répondeur. « Il s'agit d'usages de confort, qui vont dans le sens d'une plus grande liberté du consommateur », assure-t-on chez France Télécom. Ces applications futures illustrent aussi le paradoxe des télécommunications, dont l'essor se nourrit tout à la fois de la nécessité de communiquer et du besoin de s'en affranchir.

Jean-Michel Normand

## En montagne la prudence est de rigueur

LES RESPONSABLES de la sécurité en montagne mettent en garde les vacanciers contre le téléphone portable. « qui a sauvé des vies mais n'est pas infallible », et surtout contre l'attitude qui veut que « puisque l'on peut appeler les secours, on peut tenter le coup ». Au cours de l'été 1997, soixante-cinq personnes ont trouvé la mort dans les Alpes françaises, rappellent les autorités, qui, cette année encore, demandent aux vacanciers d'être prudents. « Il faut dire aux familles que, trop souvent, au bout du serail, il y a non pas le bonheur mais le malheur », estime le capitaine Gérard Valch, commandant le détachement CRS montagne de Grenoble. Il rappelle les règles de base : laisser son itinéraire à quelqu'un avant le départ, ne pas surestimer ses capacités, se renseigner sur les lieux où l'on va, consulter la météo, être correctement équipé.

DÉPÊCHES ■ COUPE DU MONDE : Valable jusqu'au 31 juillet, le « Pass J », gratuit, permet aux moins de 25 ans de toute nationalité de bénéficier de réductions durant le Mondial. Ces remises vont de 10 % sur les prix affichés (notamment dans l'hôtellerie) à 50 % : restaurants, auberges de jeunesse, campings, musées, SNCF, etc. Disponible dans les principaux offices de tourisme, les 47 bureaux de l'Organisation du tourisme universitaire, les Centres d'information des Jeunes et la Fédération unie des Auberges de Jeunesse. Renseignements : 3615 L'Étudiant.

■ GUIDE. Réalisé par le ministère de la culture, le guide Festivals et expositions, France 1998 présente plus de 10 000 manifestations organisées pendant l'été. Classés par régions, départements et villes, sont recensés plus de 500 festivals et plus de 1 500 expositions organisées par quelque 550 musées et centres d'art contemporain. Disponible sur place ou par correspondance à l'Office central de partenariat, 149, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

## Le prépaiement envahit l'univers du téléphone

LE DÉVELOPPEMENT de l'usage du téléphone ne tient pas exclusivement au sacro-saint « portable ». Le « ticket de téléphone », lancé au début du mois de juin par France Télécom, est une sorte de version universelle de la carte utilisable dans les cabines publiques. A la différence que l'on peut aussi - et surtout - l'utiliser avec n'importe quel poste fixe tout en payant soi-même la communication.

Le ticket de téléphone offre un crédit de cent francs pour joindre, en France ou à l'étranger, un numéro. Pour appeler son correspondant, il suffit de se connecter au 36 89 puis de composer le numéro de code dont on prend connaissance grâce à un système de grutage intégré dans le « ticket » dont les dimensions sont celles d'une carte téléphonique classique.

Utilisable y compris dans une cabine, ce nouveau produit ouvre accès aux tarifs réduits définis par les tranches horaires, mais il impose un prix minimum de facturation de 0,95 franc, les appels étant ensuite facturés à la seconde. De même, la consultation du service « Allofact » pour prendre connais-

sance de l'état du crédit est facturée une unité locale, alors qu'elle est gratuite sur nombre de formules d'abonnement pour téléphones portables.

Dans le sillage du ticket de téléphone, France Télécom a également lancé le « télé ticket », qui permet par exemple aux entreprises d'offrir à leurs clients trois minutes de communication téléphonique gratuites à partir de n'importe quel téléphone.

MAÎTRISE DES COÛTS Ces innovations reflètent la méfiance que suscitent les formules d'abonnement, jugées non sans raison comme génératrices de mauvaises surprises sur les factures. Tous les opérateurs présents sur le marché du téléphone portable se sont efforcés de répondre à ce souci - légitime et grandissant - de maîtrise des coûts. La Mobicarte de France Télécom a ouvert la voie : elle représente aujourd'hui le quart des clients d'innés. Chez Bouygues Telecom, la formule de prépaiement s'appelle Nomad (quelque 15 % des clients) et permet de « recharger » son temps de communication par

tranches de 145 francs, la possibilité de recevoir des appels sans pouvoir appeler restant ouverte. Pour sa part, SFR a lancé « entrée libre », carte rechargeable (144 francs) valable deux mois et offrant trente minutes de communication.

A défaut d'être forcément moins onéreuses que les formules d'abonnement (tout dépend, en fait, de l'utilisation qui en sera faite), ces formules de prépaiement donnent au consommateur le sentiment de maîtriser son budget. Sans avoir le « fil à la patte » que constitue un paiement forfaitaire.

J.-M. N.

■ Quatre télécartes illustrées par Sonia Rykiel, Christian Lacroix, Jean-Marais et Sosno vont être vendues 30 francs l'unité au profit de l'association Sida Info Service. La vente de ces 100 000 télécartes s'effectuera à travers le réseau des Caisse d'épargne, dans certains musées d'art contemporain et dans de nombreux offices du tourisme. Sida Info Service : 0-800-840-800.

# GUCCI

collection printemps/été

- soldes -

prêt à porter

chaussures et accessoires

maroquinerie

jusqu'au 9 juillet 1998 - 2, rue du faubourg St Honoré, Paris 8ème

jusqu'au 11 juillet 1998 - galeries Lafayette - Haussmann, Paris 8ème

ouverture exceptionnelle dimanche 28 juin

## Le Monde en été, ça vous change

Le Monde en été

- Départ en vacances en Égypte
- Cinq surprises
- Chaque semaine, une nouvelle météo

Pour ne manquer aucun épisode : abonnez-vous

### Bulletin spécial d'abonnement

Choisissez simplement votre durée, remplissez le bulletin et retournez-le accompagné de votre règlement, à l'adresse suivante :

LE MONDE, Service abonnements  
24, avenue du Général-Leclerc  
60646 Chantilly Cedex

DURÉE	FRANCE
□ 2 semaines (13 n°)	90
□ 3 semaines (19 n°)	139
□ 1 mois (26 n°)	173
□ 2 mois (52 n°)	378
□ 3 mois (78 n°)	562
□ 12 mois (312 n°)	1 980

Votre adresse de vacances :

du : \_\_\_\_\_ au : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Votre adresse habituelle :

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Votre règlement :

Chèque joint à l'ordre du Monde

Carte bancaire N° : \_\_\_\_\_

Expire le : \_\_\_\_\_

Date et signature obligatoires :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

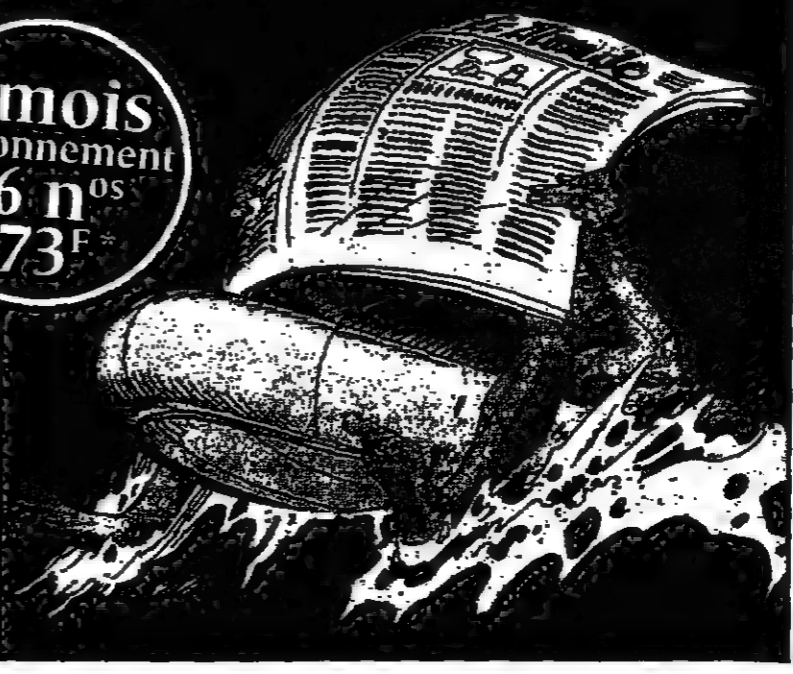
\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

1 mois d'abonnement 26 n° 173F



Le Monde est un journal hebdomadaire. Il est publié tous les jours sauf le dimanche et les jours fériés.

Le Monde est un journal d'information et de culture. Il est publié en français et en anglais.

Le Monde est un journal de référence. Il est publié en France et à l'étranger.

Le Monde est un journal de qualité. Il est publié avec soin et précision.

Le Monde est un journal de confiance. Il est publié avec intégrité et indépendance.

Le Monde est un journal de progrès. Il est publié avec ouverture et tolérance.

Le Monde est un journal de liberté. Il est publié avec respect et dignité.

Le Monde est un journal de justice. Il est publié avec équité et impartialité.

Le Monde est un journal de paix. Il est publié avec dialogue et coopération.

Le Monde est un journal de fraternité. Il est publié avec solidarité et entraide.

Le Monde est un journal de bonheur. Il est publié avec joie et optimisme.

### Souvent nuageux

**VENDREDI**, une vaste dépression est centrée au nord des îles Britanniques. La perturbation associée stagnera sur un axe Pyrénées-Auvergne-Vosges. Elle donnera de faibles précipitations et des orages sur le relief. Plus au nord le soleil regagnera du terrain mais quelques averses isolées se déclencheront.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** - Sur la Bretagne les nuages seront souvent présents et quelques gouttes tomberont çà et là. Sur les autres régions des éclaircies se développeront mais des averses pourront se produire. Il fera de 17 à 21 degrés.

**Ardennes.** - Les nuages seront nombreux au lever du jour. Au fil des heures des éclaircies se développeront. L'après-midi quelques averses tomberont par places. Il fera de 18 à 24 degrés.

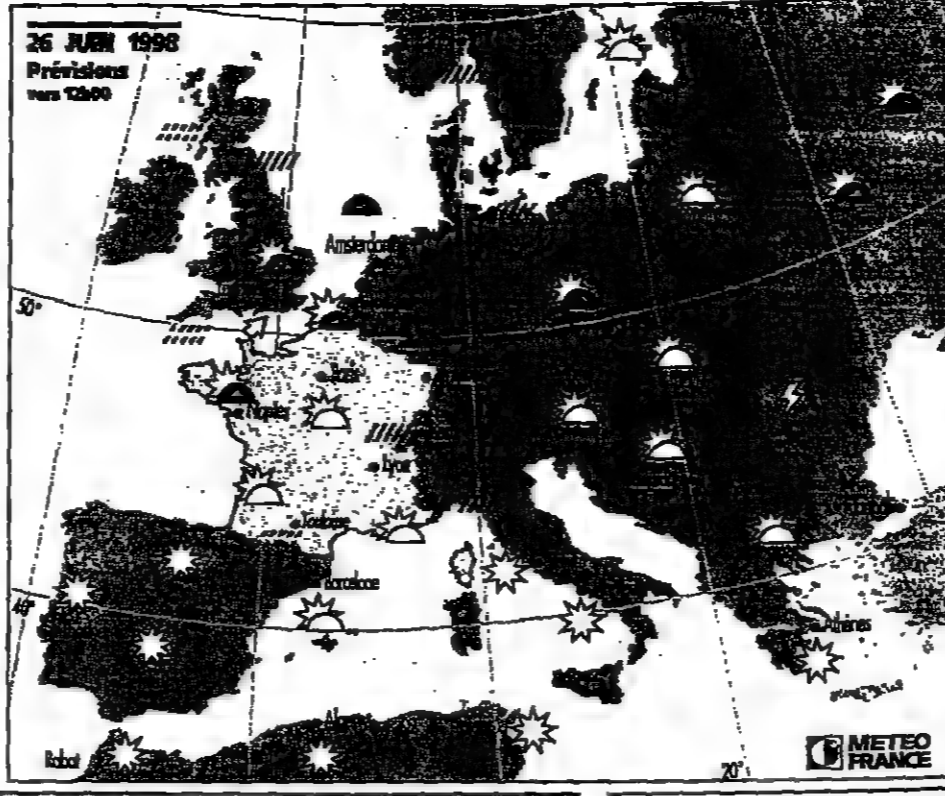
**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** - Le ciel sera couvert et parfois accompagné de précipitations.

L'après-midi quelques foyers orageux se développeront, en particulier sur le relief des Vosges et du Jura. Il fera de 24 à 27 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - Sur Poitou-Charentes, nuages et éclaircies se partageront le ciel. Sur Aquitaine et Midi-Pyrénées la couverture nuageuse sera importante et de faibles pluies éparses tomberont le matin. L'après-midi le soleil gagnera par le nord mais des orages isolés pourront se déclencher sur le relief pyrénéen. Il fera de 23 à 24 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** - Sur le Limousin le soleil fera de belles apparitions. Sur l'Auvergne et Rhône-Alpes le temps sera agité avec des pluies éparses et des orages sur le relief. Il fera de 21 à 25 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** - Les passages nuageux n'empêcheront pas une journée assez bien ensoleillée. Il fera de 26 à 30 degrés.



### LE CARNET DU VOYAGEUR

**FRANCE.** Air France propose des offres estivales, du 13 juillet au 30 août, tarif week-end Tempo Evasion toute la semaine (Paris-Marseille à 975 F A/R) pour les titulaires de la carte « Evasion 77 ». En Europe, pour une réservation avant le 19 juillet, tarifs exceptionnels vers 32 destinations, de Paris (Barcelone à 1 490 F, Prague à 1 686 F) et des régions (Lyon-Rome et Rennes-Londres à 1 290 F). Sur les long-courriers, surclassements sur 13 destinations asiatiques et deux billets pour le prix d'un sur 25 destinations en Amérique, en Afrique et au Moyen-Orient. Renseignements au 0-802-802-802.

**GRANDE-BRETAGNE.** Air Canada a ouvert à Londres-Heathrow un salon baptisé « Amnee », « bienvenue » en amérindien. Ouvert tous les jours de 6 à 15 heures, il est destiné aux passagers des classes Executive First et Super Elite.

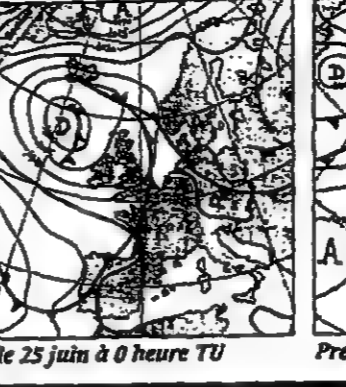
**PRÉVISIONS POUR LE 26 JUIN 1998**  
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE métropole	NANCY	13/23 P
AJACCIO	NANTES	11/21 N
BIARRITZ	NICE	19/24 S
BORDEAUX	PARIS	14/23 N
BOURGES	PAU	12/22 P
BREST	PERPIGNAN	19/28 S
CAEN	RENNES	11/20 C
CHERBOURG	ST-ETIENNE	14/23 P
CLERMONT-F.	STRASBOURG	15/23 P
DIJON	TOULOUSE	14/24 P
GRENOBLE	TOURS	15/23 N
LILLE	FRANCE outre-mer	23/28 P
LIMOGES	CAUVENNE	23/28 P
LYON	PORT-DE-FR.	27/30 C
MAIRIE	NOUMEA	22/26 C

PAPEETE	23/29 P
POINTE-A-PIT.	25/31 N
ST-DENIS-RE.	20/25 C
BERNE	13/18 C
ATHENES	23/32 S
BARCELONE	20/26 N
BEIJING	19/15 P
BELGRADE	17/28 S
BERLIN	16/24 P
BERNE	15/21 P
BRUXELLES	14/19 C
BUCAREST	14/24 P
BUDAPEST	16/28 S
COPENHAGUE	13/18 P
DUBLIN	9/15 P
FRANCFORT	17/24 N
GENEVE	16/22 P
HELSINKI	9/16 C
ISTANBUL	19/26 P

KIEV	14/20 N
LISBONNE	15/24 S
LIVERPOOL	12/15 P
LONDRES	12/17 N
LUXEMBOURG	14/21 C
MADRID	18/34 S
MILAN	22/30 P
MOSCOU	10/15 N
MUNICH	17/22 P
NAPLES	19/30 S
OSLO	12/15 P
PALMA-DE-M.	19/30 S
PRAGUE	16/22 N
ROME	16/27 S
SEVILLE	17/35 S
SOFIA	16/25 S
ST-PETERSB.	8/12 N
STOCKHOLM	10/17 S
TENDRIFE	17/22 N
VARSOVIE	13/22 S

VENISE	22/29 N
VIENNE	16/26 N
AMSTERDAM	15/27 S
BRASILIA	5/14 C
BUENOS AIR.	25/30 S
CARACAS	23/32 P
CHICAGO	15/21 N
LOS ANGELES	15/23 S
MEXICO	16/24 N
MONTREAL	23/28 P
NEW YORK	24/30 N
SAN FRANCISCO	11/20 N
SANTIAGO-CH.	-1/18 S
TORONTO	19/25 C
WASHINGTON	23/34 S
AFRIQUE	22/32 S
ALGER	24/27 C
DAKAR	19/30 S
KINSHASA	19/30 S



### VENTES

## Une collection autour de la musique proposée à Drouot

**COLLECTIONNEUR**, mécène, critique et ami des artistes qu'il côtoyait, André Meyer (mort en 1974) a consacré sa vie à la recherche de documents musicaux des grands compositeurs européens de toutes les époques, du Baroque au XX<sup>e</sup> siècle. Sa bibliothèque, qui comprend des opéras, des ballets et une centaine de manuscrits et d'imprimés musicaux, sera dispersée à Drouot-Montaigne le jeudi 2 juillet.

Né en 1884, André Meyer commence sa collection à l'âge de quinze ans en découvrant les caricatures de musiciens qui paraissent dans *L'Assiette au beurre*, un journal satirique du début du siècle. Fils d'un industriel du tissu, il travaille dans l'entreprise familiale, et, entre les deux guerres, profite de ses déplacements professionnels pour chiner dans toute l'Europe et aux Etats-Unis. Grand admirateur de Jean-Baptiste Lully, il achète, dans les années 20, l'hôtel particulier construit pour l'illustre compositeur en 1663, situé au 45, rue des Petits-Champs, à Paris. Au cours de la seconde guerre mondiale, la musique lui sauve plusieurs fois la vie. En 1941, un officier autri-

chien l'apprenant à Paris, alors qu'il était revenu pour les obsèques de son frère, mais l'occupant lui donne deux jours pour l'enterrer et repartir : l'homme dirigeait l'Opéra de Vienne avant guerre et connaissait André Meyer. En 1944, c'est le manuscrit de *Pelléas et Mélisande*, mis en gage dans une banque suisse, qui lui permet de survivre jusqu'à la Libération. Rentré en France, il se consacre à sa collection jusqu'en 1972, et son dernier achat, décou-

### Calendrier

- ANTIQUITES**  
● Grimaud (Var), parc les Blaquères, du samedi 27 juin au lundi 6 juillet, de 10 h 30 à 20 heures, nocturne le jeudi 2 juillet jusqu'à 22 heures, 40 expositions, entrée 30 F.
- BROCANTES**  
● Angoulême (Charente), parc de Bourges, du samedi 27 au dimanche 28 juin, 200 expositions, entrée 10 F.  
● Le Croisic (Loire-Atlantique), ancienne criée, du samedi 27 au dimanche 28 juin, 55 expositions.

- Paris, place de la Nation, du samedi 27 au dimanche 28 juin, de 10 heures à 19 h 30, 90 expositions.  
● Rouen (Seine-Maritime), quartier Damiette-Saint-Maclou, du samedi 27 au dimanche 28 juin.  
● Poitiers (Vienne), centre-ville, du samedi 27 au dimanche 28 juin, 50 expositions.  
● Coussac-Bonneval (Haute-Vienne), place du Château, du samedi 27 au dimanche 28 juin, 60 expositions.  
● La Queue-en-Brie (Val-de-Marne), rue Louis-Aragon, du samedi 27 au dimanche 28 juin, de 7 heures à 19 heures, 120 expositions.

- COLLECTIONS**  
● Issigeac (Dordogne), Salon du disque, place du 8-Mai, du samedi 27 au dimanche 28 juin, le samedi de 14 heures à 19 heures, le dimanche de 10 heures à 19 heures, 25 expositions.  
● Chartres (Eure-et-Loir), première concentration de tracteurs anciens, conservatoire de l'agriculture, du samedi 27 au dimanche 28 juin, de 10 heures à 19 heures, 25 expositions.  
● Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin), Bourse des minéraux et fossiles, centre-ville, du samedi 27 au dimanche 28 juin, 50 expositions, entrée 35 F.

### DÉPÊCHES

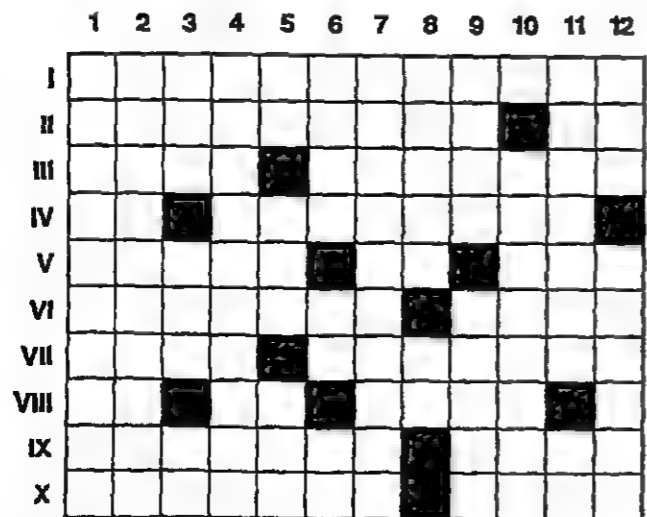
**LOTO** : les tirages n° 50 du loto effectués mercredi 24 juin ont donné les résultats suivants : premier tirage : 3, 9, 22, 28, 31, 41, numéro complémentaire le 32. Pas de gagnants pour six bons numéros. Rapports pour cinq bons numéros plus le complémentaire : 1 497 945 F ; pour cinq bons numéros : 7 175 F ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 298 F ; pour quatre bons numéros : 149 F ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 30 F ; pour trois bons numéros : 15 F. Second tirage : 20, 23, 25, 28, 33, 43, numéro complémentaire le 30. Rapports pour six bons numéros : 13 576 675 F ; Rapports pour cinq bons numéros et le complémentaire : 312 340 F ; pour cinq bons numéros : 11 585 F ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 380 F ; pour quatre bons numéros : 190 F ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 36 F ; pour trois bons numéros : 18 F.

**VACANCES.** Depuis 1948, plus de vingt millions d'enfants ont pris le chemin des clubs de plage du Journal de Mickey. Ouvert aux 3-16 ans, ces 103 clubs qui fêtent cet été leur cinquantième anniversaire comptent accueillir 500 000 enfants. Ils seront ouverts du 1<sup>er</sup> juillet au 29 août.

### MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 96151

3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



### HORIZONTELEMENT

I. Transformation en sous-sol. - II. Donne le ton du débat. Bien descendu. - III. Pour les intimes de M<sup>me</sup> Hayworth. Trou en façade. - IV. En cave ou au cimetière. Prennent leur travail de haut. - V. Qui vient d'encre plus haut. Dans le coup. Relève-plat. - VI. Poussé de toutes ses forces. Découpe la pièce. - VII. Protecteur des foyers romains. Absences totales de fioritures. - VIII. Nouvelle mesure à Hongkong. Dans un roulement. Elu de Venise et de

Gènes. - IX. Promenade hasardeuse. Eclairage de nuit. - X. Bien équilibrées. Repères chronologiques.

### VERTICALEMENT

1. Vieilles rosses. - 2. Comme un circuit électrique simplifié. - 3. Manière de mettre. Dans la région PACA. Le radon. - 4. Supposera. - 5. Note. Lettres de renoncement. Protégé s'il vient du Poitou. - 6. De même avec familiarité. Le temps de faire un tour. Démonstratif. - 7. Ne se discutent

même pas. - 8. Dans l'Aveyron. Doubié, il a disparu. - 9. Fait son choix. Feuille de belle dimension. - 10. Engin tout-terrain. - 11. Maladie des mal-nourris. Arrivé parmi nous. - 12. Prêts à prendre la pose. Bien chargés.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 96150

### HORIZONTELEMENT

I. Illumination. - II. Mouture. Albe. - III. Mus. Lu. Scalp. - IV. Optionnel. It. - V. Lérot. Ame. Tu. - VI. Inséré. Sen. - VII. Tons. ML. Sari. - VIII. Ise. Mentiras. - IX. Ol. Cure. Daim. - X. Nourrissante.

### VERTICALEMENT

1. Immolation. - 2. Loupe. Oslo. - 3. Lustrine. - 4. Ut. Ions. Cr. - 5. Mulots. Mur. - 6. Iru. Emerl. - 7. Ne. Narlines. - 8. Sème. - 9. Tacle. Sida. - 10. Ia. Saram. - 11. Oblitéraif. - 12. Neptunisme.

Le Monde est édité par le SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 67 497.

Imprimerie du Monde  
12, rue St. Geneviève  
94022 Ivry cedex

Le Monde  
Président-directeur général : Dominique Ridy  
Vice-président : Gérard Lévy  
Directeur général : Stéphane Courrès  
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218  
75224 PARIS CEDEX 05  
Tél : 01-42-17-38-00 - Fax : 01-42-17-39-26

### L'ART EN QUESTION N° 71

En collaboration avec



## Une tête couronnée

**UNE DYNASTIE PUISSANTE** gouverne l'Etat de Lagash en Mésopotamie, pendant la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. De nombreux monuments, des textes littéraires importants et de longs poèmes religieux en conservent le souvenir. Si l'on ne connaît pas le nom du fondateur de cette lignée royale, un de ses plus illustres souverains a laissé, en revanche, son nom sur dix-sept statues, parmi la vingtaine qui ont été retrouvées lors des fouilles : il s'appelle Gudea, il est prince de Lagash. Son bonnet à large bord, décoré avec une symétrie parfaite, marque l'attribut royal. Cette tête appartenait à l'une de ses nombreuses statues taillées dans la diorite, une pierre dure importée en Mésopotamie. Elles avaient été déposées dans le sanctuaire de la ville de Tello.

En 1877, le diplomate Ernest de Sazzer, qui dirigea les fouilles de Tello, révéla ainsi l'existence des



Tête de Gudea coiffé du bonnet royal Tello, ancienne Girsu vers 2150 avant J.-C. Diorite ; hauteur : 25,2 cm Paris, Musée du Louvre

Sumériens. On leur doit une des grandes inventions de l'humanité. De quoi s'agit-il ?

- Le calendrier céleste.
- L'écriture.
- La roue.

Solution dans Le Monde du 3 juillet

Solution du problème n° 70 paru dans Le Monde du 19 juin  
Viollet-le-Duc est, entre autres, l'auteur de la restauration de Notre-Dame de Paris et de la construction de Saint-Denis de l'Éstrée. Saint-Front de Périgueux est l'œuvre d'un autre architecte, Paul Abadie.

Le Monde

LE CARTE DU VOYAGE

CULTURE

LE MONDE / VENDREDI 26 JUIN 1998

FESTIVAL Le troisième festival d'été du San Francisco Symphony (SFS), qui se tient du 11 au 28 juin, rend hommage à Gustav Mahler et présente de nombreuses pièces de

musique américaine contemporaine. Dirigé depuis 1995 par Michael Tilson Thomas, l'orchestre a su gagner le cœur des habitants de la métropole californienne, créant une fusion ma-

gique entre un lieu et un moment culturel. Il rivalise désormais avec les grandes formations de la côte Est. ● CONCERT exceptionnel, American Mavericks, donné le 14 juin, a rassem-

blé près de trois mille personnes venues écouter les œuvres remarquables de compositeurs contemporains, du défilant Aria de John Cage au long-temps controversé Four Organs, de

Steve Reich. ● LES JEUNES RECRUES du San Francisco Youth Orchestra, « petits frères » des musiciens du SFS, feront la démonstration de leur virtuosité, samedi 27 juin à Paris.

La musique classique va bien et vit à San Francisco

Le troisième festival d'été du San Francisco Symphony, sous la direction de Michael Tilson Thomas, se déroule du 11 au 28 juin dans la cité californienne. Dédié à Gustav Mahler et à la musique américaine d'aujourd'hui, il baigne dans une atmosphère très Côte ouest

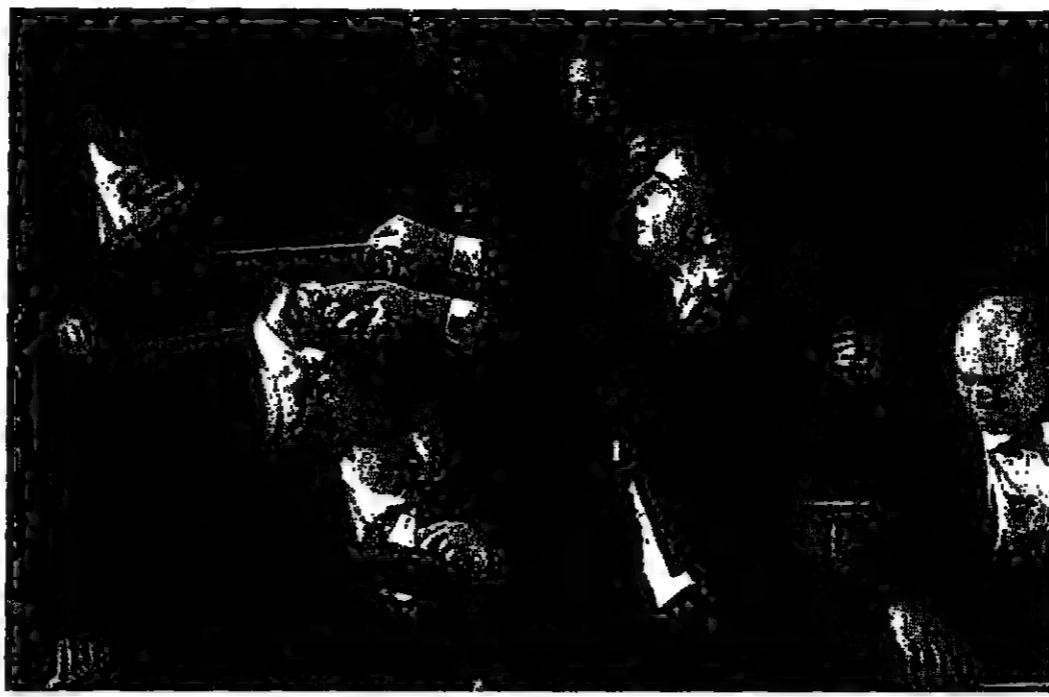
SAN FRANCISCO de notre envoyé spécial Dira-t-on un jour « San Francisco fin de siècle », comme aujourd'hui « Vienne fin de siècle », pour évoquer la fusion magique d'un lieu et d'un moment culturel ? En tout cas, c'est ici qu'on peut entendre l'une des plus belles sonorités d'orchestre du moment, celle du San Francisco Symphony. Allégoriquement, le pouvoir politique veille ici sur la culture et les arts : autour de l'hôtel de ville sont rassemblés la bibliothèque, l'opéra, le théâtre et le Davies Symphony Hall, auditorium aux lignes arrondies où siège l'orchestre de San Francisco (SFS).

Ces jours-ci, des affiches à chaque coin de rue annoncent « A Mahler Celebration 11-28 Juin 1998 » : sur fond sépia, le profil stylisé du compositeur se double d'un autre que chacun reconnaît instantanément, celui de Michael Tilson Thomas, le chef du SFS. Trois symphonies complètes (n° 5, n° 9 et n° 8 dite des Mille), deux cycles de lieder (Chants d'un campagnon errant par Federico von Stade et Richard Ueder par Susan Graham), un concert de musique américaine d'aujourd'hui « American Mavericks » et un hommage à Leonard Bernstein composent un programme volontairement écclectique. Le public sera là, parce qu'il a appris à faire confiance à l'atmosphère composée du directeur musical Michael Tilson Thomas et du directeur général en poste depuis vingt ans, Peter Pastreich, doyen des directeurs d'orchestre américains, qui n'est pas pour rien dans l'essor du SFS.

Comme toute cité américaine de quelque ampleur, San Francisco chérit son orchestre, fondé en 1911, et qui peut s'enorgueillir d'une belle lignée de chefs, notamment Pierre Monteux (1935-1962), Josef Krips, Seiji Ozawa, Edo de Waart, Herbert Blomstedt. Tous ont contribué à faire du San Francisco Symphony une formation de niveau international, sans complexes face aux grands orchestres de l'est, les « Big Five » (Boston, New York, Philadelphie, Cleveland et Chicago). Mais l'arrivée en 1995 de Michael Tilson Thomas, en abrégé MTT, a changé l'atmosphère. Le maestro a décidé de fier son nom et son destin non seulement à l'orchestre, mais à la ville et à la Côte ouest. Musicalement parlant, il en est persuadé, c'est ici qu'est l'avenir.

RETOUR AUX SOURCES

Il a installé ses pénates à San Francisco et déploie une activité inlassable. A ses amis compositeurs de la Bay Area, il commande des œuvres, il en crée dès que l'occasion se présente, en compose lui-même, enregistre à tour de bras, enseigne. Il travaille sur place avec son orchestre environ vingt semaines par an, une durée appréciable chez ces nomades que sont les chefs d'orchestre internationaux. Car si MTT garde le titre de premier chef invité au London Symphony Orchestra, qu'il a dirigé pendant huit ans, et s'occupe toujours personnellement du New World Symphony, un orchestre composé des meilleurs solistes américains qu'il a créés en Floride, il affirme



Michael Tilson Thomas, directeur musical du San Francisco Symphony.

haut et fort que San Francisco, désormais, est sa maison.

C'est un peu un retour aux sources pour ce Californien né en 1944 dans une famille d'artistes travaillant à Hollywood, même si ses racines plongent loin de la West Coast. Michael Tilson Thomas revendique ses origines new-yorkaises et juives russes, ne manquant jamais de montrer aux visiteurs la photo de sa grand-mère, Bessie Thomashefsky, créatrice avec son

marl Boris du Yiddish Theater. Proche de Leonard Bernstein, il a, comme lui, été distingué très jeune par un prix à Tanglewood, bénéficié, comme lui, d'un coup de pouce du sort en ayant à remplacer au pied levé un chef souffrant (William Steinberg à l'orchestre symphonique de Boston), prouvé à une carrière rapide : de Boston à Buffalo, de Los Angeles à Londres, sans parler de maints festivals, émissions de télévision et apparitions comme

décidément bien au-dessus du personnage un peu toc qu'on lui a fabriqué. Sa programmation est audacieuse et variée, surtout concentrée sur la musique des cent dernières années. Haydn, Beethoven ou Mendelssohn sont présents, mais moins que Mahler, Prokofiev, Richard Strauss, George Gershwin, Charles Ives, Samuel Barber ou Aaron Copland. En 1997, pas moins de dix-sept compositeurs vivants figuraient au répertoire. Michael Tilson Thomas avait juré qu'avec lui les mélomanes de San Francisco ne s'ennuieraient pas. Il suffit de le voir avec ses musiciens et son public pour s'assurer qu'il disait vrai.

MAESTRO OVATIONNÉ

C'était il y a quelques jours, dans la magnifique salle déserte du Davies Hall (2 743 places), lors d'une répétition de la 9<sup>e</sup> symphonie de Gustav Mahler. Le chef est en veste et jeans noirs, les musiciens en short ou robe à fleurs. Ils sont sans doute déjà d'accord sur l'essentiel, et le chef interromp peu la musique, sauf ici où il par un bref numéro d'acteur pour faire comprendre telle ou telle nuance. On ne sent que de la concentration et du professionnalisme, aucune tension, aucune surenchère. Le lendemain, 18 juin 1998, une salle bondée vibrera presque à chaque mesure de cette 9<sup>e</sup> de Mahler, tour à tour chatoyante, dansante, ricamante et méditative.

Le maestro ovationné, l'orchestre applaudi pupitre par pupitre auront pleinement justifié le lien qui les unit à leur public. Avec dix-huit millions de dollars de billets vendus et le plus fort taux d'abonnement des grands orchestres américains, le succès ne fait pas de doute. « Là où la musique n'est plus qu'un rituel auquel les gens se conforment par devoir, elle touche à sa fin, prophétise aujourd'hui le chef d'orchestre. L'expérience de la musique vivante est essentielle, à condition qu'elle soit jouée par des êtres qui semblent vivants et non pas morts ou endormis. »

Ces débuts agités semblent loin. Trois saisons ont suffi à Michael Tilson Thomas pour prouver qu'il est

Sophie Gherardi

« American Mavericks », objet musical non identifié

SAN FRANCISCO

de notre envoyé spécial

Allan Ulrich, critique au San Francisco Examiner depuis des lustres et grand bourlingueur du monde musical, est catégorique : « Un concert comme ça ne pourrait pas avoir lieu ailleurs. » L'événement culturel en question, intitulé American Mavericks (non-conformistes américains) s'est déroulé le 14 juin au Davies Hall de San Francisco, pour la troisième année consécutive. Et, effectivement...

Près de trois mille personnes s'étaient déplacées ce beau dimanche après-midi pour écouter de la musique contemporaine ou, plus précisément, de la musique classique vivante. Car toutes les œuvres présentées par un Michael Tilson Thomas en bras de chemise, non plus chef d'orchestre mais animateur, étaient signées de compositeurs bien en vie et présents soit sur scène, soit dans la salle. La seule exception était une délicate Aria de John Cage, décédé en 1992, dont le chanteur-acteur John Kelly allait donner une interprétation d'une beauté à sauter hors de son fauteuil.

Quel plaisir, pour un public constamment attentif à ce qu'il se passait sur scène, d'entendre John Adams, le plus célèbre compositeur californien actuel, expliquer en souriant que sa pièce Gnarly Buttons (« gnarly » signifie noueux ou, en argot jeune, génial) était « à la base, un simple concerto pour clarinette », l'instrument qu'il jouait, gamin, dans la fanfare municipale ! L'auteur de l'opéra Nixon in China

avait convié le clarinettiste britannique Michael Collins pour interpréter cette musique aussi souriante que son compositeur.

Steven Mackey, jeune compositeur régulièrement joué par le San Francisco Symphony, était ici servi par le Kronos Quartet pour sa String Theory : toute la gravité et la complexité de la forme quatuor, pour un chant contemporain très émouvant.

CONVIVENCE ENTRE UNE VILLE ET SA MUSIQUE

L'effet de connivence, au meilleur sens du terme, entre une ville et sa musique cubaine avec le morceau suivant, signé Lou Harrison. « Quand je pars en vacances, raconte Michael Tilson Thomas, j'emporte ma brosse à dents et un enregistrement de Varied Trio. Lou Harrison est un des compositeurs de la Bay Area [région de San Francisco] qu'il m'importe le plus de faire connaître. » Mais le public connaît déjà et le montre. Des mouvements divers au parterre font converger les regards sur un étrange couple de Pères Noël - même barbe blanche et même chemise rouge : ce sont Lou Harrison et son « partner », comme on dit à San Francisco, ravis des applaudissements spontanés qu'ils reçoivent. Varied Trio est une musique pleine de charme d'inspiration extrême-orientale, jouée avec baguettes et bols chinois, percussion sur piano modifié, gong, etc.

Meredith Monk, femme fielle mais forte présence, est connue dans le monde entier pour sa musique exclusivement vocale. Son groupe

interprétait ce jour-là Three Heavens and Helix, trois mouvements construits sur quelques mots très simples, avec pour ingrédient de base la musicalité rythmée propre à la langue anglaise.

Le plus dur était encore à venir, mais Michael Tilson Thomas avait décidé que le consensus régnerait jusqu'au bout. Prenant la salle à partie : « A Carnegie Hall, il y a vingt-cinq ans, quand Steve Reich et moi-même avons créé son œuvre Four Organs [Quatre Orgues], ce manifeste du minimalisme, nous avons essayé trois tentatives de diverses cliques pour interrompre la représentation. Une femme se frappait la tête en hurlant : arrêtez, arrêtez. J'avoue ! On ne s'entendait plus, on n'avait pas vu pareil chaos depuis la création du Sacre du printemps. » Ayant ainsi mis les rieurs de son côté « MTT » remercie Steve Reich pour « ses notes, ces formidables notes américaines que nous aimons tant ». Puis le maestro, le compositeur, deux autres organistes et un joueur de maracas entament l'exécution. Trois notes et un accord répétés presque à l'identique pendant un bon quart d'heure. Eprouvant pour les tympans au bout d'un moment, mais le public, complice ligoté, ne pouvait qu'acclamer. A San Francisco en 1998, on a tout de même évolué, non ? « Four Organs no longer shocking », titrait le San Francisco Examiner le lendemain...

S. Gh.

Les jeunes virtuoses californiens en concert à Paris

SAN FRANCISCO

de notre envoyé spécial

Salle comble au Davies Hall de San Francisco, dimanche 14 juin : les mélomanes de la ville sont venus nombreux pour un concert « Bon voyage » (prononcer « bone voyage ») destiné à financer la tournée européenne de l'orchestre de jeunes, le San Francisco Youth Orchestra (Séyo).

Sur la scène en demi-cercle, plus de cent musiciens s'accordent à pleins poumons, à tour de bras, à fond l'archet, dans un paroxysme de décibels. Pas de doute, sous l'uniforme de pingouin réglementaire, ce sont bien des gamins : douze ans pour les plus jeunes, vingt et un pour les plus vieux. Les frimousses redevennent sérieuses instantanément quand apparaît le chef Alasdair Neale. Le programme qui les attend est en tous points

aussi exigeant que celui d'un orchestre adulte : The Chairman Dances, de John Adams (un fox-trot tiré de son opéra Nixon in China), le Concerto pour violon n° 3 en si mineur de Saint-Saëns avec en soliste la jeune Canadienne Lara S. John, la Sérénade pour cordes en do majeur de Tchaïkovski et la redoutable Valse de Maurice Ravel. De la musique d'aujourd'hui et d'hier, en tout cas pas d'avant-hier. Tout est là pour la démonstration : virtuosité, maîtrise impeccable des cordes, du swing, de la précision.

CONCENTRÉ D'ÉNERGIE

Ah, les petits démons ! La vie qu'ils savent mettre dans tout ça ! Si, au début, on est tenté de se dire qu'ils sont vraiment bons pour leur âge, très vite la restriction tombe : ils sont bons tout court. Le son est plein, net, éclatant, bien dans la li-

gnée du San Francisco Symphony (SFS), l'orchestre « des grands » qui occupe d'habitude cet auditorium. Les deux formations ont d'ailleurs beaucoup en commun. Le chef de l'orchestre de jeunes, Alasdair Neale, est aussi associé conductor (chef d'orchestre associé) du SFS, où il a succédé Herbert Blomstedt de 1992 à 1995, puis Michael Tilson Thomas. La programmation et l'esprit musical sont de la même inspiration. « Si cela se sent, c'est que nous avons réussi quelque chose », commente Alasdair Neale. Les musiciens du Youth Orchestra reçoivent chaque samedi des leçons, pupitre par pupitre, de leurs aînés du SFS. En revanche, il n'arrive qu'exceptionnellement qu'ils poursuivent leur carrière directement au San Francisco Symphony : le recrutement des jeunes est par définition local, tandis que le SFS choisit ses

musiciens sur un marché mondialisé. C'est la cinquième tournée internationale de cet orchestre, entendu pour la dernière fois en Europe en 1995. Paris les accueille samedi 27 juin à 20 heures, à l'auditorium de la Cité de la musique. Au programme, The Chairman Dances, les danses symphoniques de West Side Story, de Leonard Bernstein, et la deuxième symphonie de Serge Rachmaninov. L'affinité sonore entre musique américaine et musique russe devrait ici être une nouvelle fois soulignée. Pour peu que les « petits » soient bien remis de leur décalage horaire, les Parisiens auront sans nul doute bien du plaisir à écouter le concentré d'énergie parfaitement canalisé par Alasdair Neale, Ecossais qui dirige à la russe, sans baguette.

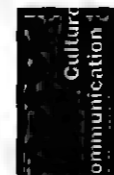
S. Gh.

PORTES OUVERTES

à l'École nationale supérieure des beaux-arts

les vendredi 26 juin 1998, de 10 h à 23 h et samedi 27 juin 1998, de 11 h à 20 h

De multiples événements, expositions, installations, performances, défilés, concerts... vont se succéder durant ces deux journées. Ces Portes Ouvertes sont aussi traditionnellement l'occasion de visiter les ateliers, le patrimoine architectural de l'Ensb et les salles d'expositions, dans lesquelles se déroule actuellement la première édition de la Biennale de l'Image Paris 98 De très courts espaces de temps.



Ensb, 14 rue Bonaparte 75006 Paris, Tél. : 01 47 03 50 74 http://www.ensb.fr



# Micheline Dax fait entendre ses octaves célestes

Elle récite, chante et siffle aux Estivales de Gerberoy

ON N'AURAIT pour rien au monde osé lui avouer qu'on venait la voir avec le secret espoir de l'entendre réincarner, pour de vrai, rien que pour soi, la voix de Miss Peggy du Muppet Show (version française, première série - la seule, la vraie...). Cette voix canaille et faubourg qui savait se faire racoteuse ou câline pour se muer, soudainement, en un strident « *Kaïmï!!!* », lorsque la cochonne la plus célèbre du petit écran décidait de se venger à la main des froids de Kermit la Grenouille ou de quelque impudent venu lui rappeler ses roudeurs et sa condition porcine...

Mais Micheline Dax, grande doubleuse devant l'éternel, n'hésite pas. Elle « fait » Miss Peggy, plus vraie que nature. On est médusé et aux anges. « *Savez-vous qu'on m'a appelée en me demandant si je voulais doubler une grosse cochonne folle de son corps ? J'ai dit oui tout de suite, pardieu ! La poignée de comédiens se partageait les rôles... Nous doublions une dizaine de voix chacun et réécivions les textes. Et je ne faisais pas que les voix de femmes ! Ce fut une expérience incroyable...* »

Cassard au piano. A-t-on oublié que Micheline Dax fut, et est toujours, chanteuse ? « *J'étais soprano léger. Personne ne voulait le croire, avec cette voix grave que j'avais déjà enfant. Mais j'étais réellement un soprano fûté à l'aise dans l'aigu. Dès trois ans, je chantais les opérettes que j'entendais, j'adorais cela. Après ma formation auprès d'une chanteuse de l'Opéra, j'ai été recommandée par le grand chef de chœur Yvonne Gouverné à Henri Dutilleul, qui était à l'époque en poste à la radio. J'ai passé l'audition, on n'a pas voulu de moi comme artiste lyrique classique mais on m'a reçue à l'unanimité dans la catégorie folklore ! Quand je suis passée devant le jury, pour un entretien, après avoir chanté, personne n'a voulu croire que cette voix parlée si grave était bien celle de la chanteuse auditionnée à l'aveugle...* »

Elle joue sur scène, tourne des films, chante des opérettes, enregistre des disques : « *J'ai remplacé au pied levé le rôle-titre de La Grande Duchesse de Gerolstein... On m'a appelée le vendredi et je suis entrée sur scène le lundi soir, sans avoir répété. J'avais tout mémorisé en quelques heures, la mise en*

scène, la musique, les paroles... Un miracle ! Parfois, cela s'est plus difficilement passé. Lorsque j'ai enregistré La Veuve joyeuse, pour Pathé Marconi, le directeur artistique, René Chollan, m'avait pourtant sciemment choisie. Mais certains des musiciens me prenaient alors pour une comédienne, une amuseuse, et ne pensaient pas que j'y arriverais. Mais j'en suis sûre de cette Veuve ! »

VOIX DE VELOURS MOIRÉ  
C'est cette voix grave, dont elle joue sur une gamme d'accordes couleurs veloutées, assise négligemment sur l'accoudoir d'un fauteuil de son salon où trônent un piano blanc et de grosses peluches, on a peine à croire qu'elle vient de ce même gosier siffleur, virtuose et colorature : « *Petite, je sifflais déjà. Plus tard, lorsque je travaillais mes morceaux, je les déchiffrais en sifflant. Je ne devinais pas que j'allais en faire une activité professionnelle ! Pourtant, parmi les musiciens de studio, j'ai été classée dans la catégorie "instrument". Un jour, Kosma cherchait un siffleur pour Jean Gabin, qui réalisait un film. Il m'a auditionnée et en a eu le sifflet coupé, si*



Micheline Dax, au Théâtre de la Madeleine, à Paris.

je puis dire : il s'est assis et m'a regardée, médusé, pendant tout l'enregistrement de la musique. Je suis toujours heureuse de siffler, surtout quand quelqu'un comme William Sheller m'écrit spécialement une chanson ! »

Avant de la retrouver à la scène, à la rentrée, au côté de Jean-Paul Belmondo, dans la nouvelle pièce d'Eric-Emmanuel Schmidt, il faut aller en Picardie verte entendre le velours moiré de cette voix multiple et changeante ainsi que le

fluide gazouillis délicatement vibré d'une siffleuse aux octaves célestes.

Renaud Machart

\* Festival de Gerberoy, les 27 et 28 juin et 5 et 6 juillet. Micheline Dax, Philippe Cassard, Marcel Azoula, Indigo, Hélène Delavault, Cora Vaucaire, Isabelle van Keulen, Jean-Yves Thibaudet... Places : de 100 F à 150 F. Tél. : 03-44-46-32-20. Fax : 03-44-46-34-46.

DÉPÊCHES  
■ CINÉMA : L'ARP (Société civile des auteurs-réalisateurs-producteurs) reprend à partir du 1<sup>er</sup> juillet le fonds de commerce du cinéma Les Ursulines à Paris (5<sup>e</sup>). Cette salle vouée à l'art et essayé depuis plus de soixante ans, et qui appartenait à Michel Seydoux, connaissait de graves difficultés, essentiellement dues, selon sa responsable Annie Bichet, « à des problèmes insurmontables d'accès aux films ». L'opération qui vient d'être réalisée permet aux Ursulines de rompre l'isolement, en intégrant une structure solidement implantée dans le milieu professionnel et disposant de ressources financières. L'ARP possède déjà une salle de trois écrans, le Cinéma des cinéastes avenue de Clichy à Paris (17<sup>e</sup>). La programmation couplée des deux salles permettra, outre un meilleur rapport de forces, l'organisation d'événements en commun. Le premier sera un hommage à Marco Ferreri, à partir du 30 septembre.

■ POLITIQUE CULTURELLE : l'éditeur Gérard Davoust, PDG des éditions Raoul Breton, a été élu le 16 juin président du Fonds pour la création musicale (FCM), en remplacement de Louis Bricard, PDG d'Avudis. Gérard Davoust avait déjà assuré la présidence du FCM de 1989 à 1991. La présidence du FCM alterne entre les trois collèges qui le composent, artistes, auteurs-compositeurs-éditeurs et producteurs.

## A louer : une « œuvre-refuge » pour esthètes écolos

EN RADE d'une petite location pour l'été ? Que diriez-vous d'un gîte d'artistes, sans eau courante, ni électricité, paumé en pleine campagne châtillonnaise ? Dans le registre chic-snob, une idée « nature » qui a de quoi réjouir les esthètes écolos. Sur le dépliant publicitaire, la photo du lieu est alléchante. Posé comme un jouet abandonné en bordure d'un étang, un cube rouge flashe sur le vert feuillu des arbres alentour. Un choc plastique signé Gloria Friedmann, l'égérie écolo de l'art contemporain, qui a baptisé son œuvre-gîte Carré Rouge. « *Voilà quinze ans que je porte cette idée de donner un sens à une sculpture conçue pour l'extérieur en y installant des gens pour y vivre, commente avec fougue Gloria Friedmann.*

C'est aussi une façon de remettre l'art contemporain, qui terrorise le public, sur un terrain plus concret. »

En duo avec Xavier Douroux, du Consortium de Dijon (relais de la Fondation de France, qui commande le projet), notre plasticienne a donc battu la région pendant plus d'un an avant de dénicher un écrin parfait pour son « tableau-refuge ». De loin, le paysage, avec son carré monochrome rouge intégré, compose un tableau dans lequel le locataire pénètre. Un concept très vivant, bien à l'image de Gloria Friedmann, qui s'ingénie, depuis ses débuts, à mettre en perspective l'art, la nature et le social.

A l'intérieur, sur deux niveaux, une cuisine et une chambre, tout en bois brut,

briques et terre battue, dont la baie vitrée ouvre sur l'étang. « *Cela donne à voir, en tant qu'œuvre d'art, et on peut même y habiter, mais pas comme d'habitude, précise en riant Gloria Friedmann. Au départ, on cherche le bouton de l'électricité, puis on s'habitue aux lampes à gaz. Tout nécessite une adaptation : faire la cuisine sur une cuisinière à bois, chercher l'eau au lavoir. Une manière de petite aventure à la portée de tout un chacun. Pluôt que de jouer aux explorateurs au fin fond de l'Amérique du Sud en 4x4...* »

Une gageure ? Histoire de souffler, de vérifier que l'on peut encore survivre, face à soi-même, sans télé ni portable. « *On peut toujours apporter son transisteur, ajoute, mo-*

queuse, Gloria Friedmann, mais il est plus passionnant de contempler les hérons dans la mare, les cerfs dans le bois, de pêcher des truites dans la rivière juste à côté. » Et aussi de sortir en pleine nuit pour aller aux toilettes, planquées, comme à la campagne autrefois, dans un cabanon en bois. Chair de poule et compagnie, vous avez dit nature ?

Rosita Boisseau

\* Carré Rouge, à Villars-Montroyer, Haute-Marne. Réservations à Solange Guennin, tél. : 03-25-84-22-10. Tarifs de location : 400 F le week-end, 700 F la semaine. Aménagement pour six personnes.

COMMENT LES REVUES FONT BOUGER LES IDÉES

# l'Observateur

## LES TRÉSORS SECRETS DU GRAND PARIS

1228 175-20.00 F

## Un rapport s'oppose à la soumission des œuvres d'art à l'ISF

CATHERINE TRAUTMANN, ministre de la culture et de la communication, ne cache pas son opposition à l'intégration des œuvres d'art et des objets de collection dans l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), prônée il y a dix jours par le Conseil des Impôts (Le Monde du 21 juin). Elle a rendu public, mercredi 24 juin, un rapport sur la situation du marché de l'art en France, qui plaide notamment pour le maintien des œuvres d'art hors de l'ISF.

Établi en avril par André Chandernagor, ancien ministre, président de l'Observatoire des mouvements internationaux d'œuvres d'art, ce rapport démontre la fragilité du marché de l'art en France. Le rapporteur préconise de renforcer les dispositifs facilitant la croissance des échanges et rappelle la nécessité de « maintenir les œuvres d'art hors de l'assiette de l'impôt sur la fortune, afin d'éviter toute évolution défavorable du patrimoine artistique privé français et, à terme, toute dégradation des conditions d'enrichissement des collections publiques ». André Chandernagor ajoute : « *Il ne semble pas que les raisons qui, dès l'origine, ont conduit à exonérer les œuvres d'art, aient perdu de leur valeur : difficulté d'évaluation (...), facilité de dissimulation, accroissement de la fraude et de l'évasion vers l'étranger, refus de participation des propriétaires privés à la politique culturelle de l'état et des collectivités territoriales...* »

les plus-values. Au moment d'un héritage ou d'une donation, l'héritier ou le donataire doit acquitter les droits d'enregistrement soit en numéraire, soit par la dation en paiement des droits de succession. Cette dernière est un moyen essentiel d'enrichissement des collections nationales, et, pour les conservateurs de musées, une diminution du patrimoine artistique privé aurait nécessairement des conséquences désastreuses pour la constitution des collections publiques. Pour la simple raison que les collectionneurs s'empresseront de vendre leurs œuvres à l'étranger.

A l'heure actuelle, 44 % des toiles de peintres reconnus sont vendues à New York, 28 % à Londres et seulement 6 % à Paris. Quant aux artistes, ils suivront le mouvement :

on ne voit pas comment ils pourraient survivre dans un pays où le marché sera devenu exsangue. Et où la raréfaction des transactions fera baisser d'autant le montant des taxes perçues par le Trésor public. Le premier ministre Lionel Jospin avait déclaré le 1<sup>er</sup> octobre 1997, à l'occasion de la dernière Foire internationale d'art contemporain de Paris (FIAAC), que « l'état se devait de créer les conditions propices au marché de l'art » et que le gouvernement entendait « l'encourager dans le cadre de la relance économique générale du pays et dans celui de la construction européenne ». Il avait ajouté : « *A l'instar de la recherche scientifique, la création contemporaine est indispensable à notre société.* »

Harry Bellet

**DROUOT RICHELIEU**  
9, RUE DROUOT, 75009 PARIS  
Tél. 01-48-00-20-20 - Téléc. : DROUOT 642 280  
Informations téléphoniques au : 01-48-00-20-17  
ou sur Minitel, 36-17 Drouot  
Compagnie des commissaires-priseurs de Paris

*Seul indications particulières, les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11h à 18h. Exposition le matin de la vente.*  
Régisseur O.S.P. 126, avenue Charles de Gaulle, 92523 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX 01-46-40-28-08.

MARDI 30 JUIN  
S.B. Livres d'Orient. Me de RICOLES. Expert : M. Boulouiz.  
VENDREDI 3 JUILLET  
E.L. 14H20 Tableaux - Sculptures des XIXe et XXe. FIASA.  
FIASA, PICARD, AUDAP, SOLANET & ASSOCIES, 5, rue Drouot (75009)  
01.53.34.10.10  
de RICOLES, 46, rue de la Victoire (75009) 01.48.74.38.93

**ÉT VDES**  
Il y a 400 ans, l'Edit de Nantes  
Michel BERTRAND  
La grandeur de Schubert  
Brigitte MASSIN

Juillet 1998 Le numéro : 60 F  
14, rue d'Assas - 75006 PARIS - Tél. : 01 44 39 48 48  
Minitel 36 15 ÉT VDES

Marie Vays  
Barbe-Bleue

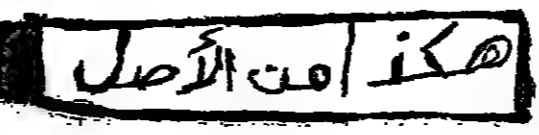
Madame B...

A Aix, les c...

RE D'AM...

Paris nos Co...  
partir de 16...

2001/01/25



# Marie Vayssière met en scène un « Barbe-Bleue » de chair et de souffrance

Une œuvre jamais montée de Georg Trakl, poète du romantisme finissant

Pièce qui ne sera jamais montée, vraisemblablement écrite pour un théâtre de marionnettes de Salzbourg, le *Barbe-Bleue* de Georg Trakl ex-

cerbe l'affrontement entre masculin et féminin, respectant le rituel d'un crime largement empreint de religiosité. Marie Vayssière réintègre

la pièce dans son inquiétante étrangeté, avec ses marionnettes, mais aussi l'apparition des acteurs, comme d'obscurs ouvriers du rêve.

**BARBE-BLEUE**, de Georg Trakl. Mise en scène : Marie Vayssière. Avec Dominique Collignon Maurin, Agnès Régolo, Bogdan Renczynski, Ludmila Ryba, Roman Siwulak.

**THÉÂTRE GÉRARD-PHILIPPE**, 59, boulevard Jules-Guesde, Saint-Denis. Tél. : 01-48-13-70-00. Mardi au samedi : 20 h 30 ; dimanche : 16 heures. 50 F. Durée : 1 h 10. Jusqu'au 28 juin.

Noces de sang : « Il me faut te posséder entière, mon enfant / Il me faut, Dieu le veut, l'ouvrir la gorge / Ma colombe, et boire ton sang si rouge / Et ta mort palpitante, écumante ! / Et me gorgier dans tes entrailles / De la pudeur et de ta virginité. » Le *Barbe-Bleue* de Georg Trakl (1887-1914) n'y va pas par quatre chemins. A Elisabeth, la jeune épouse, qui s'avance vers son premier et ultime tourment en suppliant : « Prends-moi, prends-moi toute / Toi si fort - ma vie -

prends, emporte ! », son époux tient à préciser : « Haine, pourriture et mort sont les foyers du plaisir. » Sans autres précautions, il nous fait entrer dans un monde où seul le sang paraît pouvoir dissimuler le sang, celui d'un poète qui ne buvait que pour tenter de dessaouler de l'existence, d'un pharmacien trop familier avec les drogues pour ignorer que la potion qu'il s'administrait à vingt-sept ans ne guérissait pas les morts.

Chez Trakl, l'expérience de la chair ne saurait ignorer l'extrême souffrance. Comme l'amour absolu qu'il portait à sa sœur, comme la poésie vraie. En cinq pages tumultueuses, dont chaque vers ou presque est relancé d'une exclamation, *Barbe-Bleue* témoigne. La pièce, vraisemblablement écrite pour un théâtre de marionnettes de Salzbourg, ne sera jamais montée. L'affrontement exacerbé entre masculin et féminin, respectant le rituel d'un crime largement empreint de religiosité, ouvre sur des

clartés nocturnes partagées, comme le fut Trakl entre romantisme finissant et expressionnisme naissant.

Marie Vayssière réintègre *Barbe-Bleue* dans son inquiétante étrangeté. Les marionnettes sont là : lutins phalloïdes, démembrés, dont la taille diminue à mesure que le cauchemar croît, jusqu'à n'être plus que des poupées manipulées par des doigts caressants sous un drap blanc, envoyées à l'assaut d'armoiries qui tiennent à la fois du castelet et du placard à secrets. Lutins-fiches de chiffon lancés pour ne pas blesser, capables de retomber dans l'inertie monstrueuse de nains de jardins, braves ornements attendant de reprendre leur souffle de nourrissons dévoreurs ou d'hommes-troncs à l'image de ce « jamais-complètement-né » de Trakl.

Est-ce le souvenir du travail de mettre en scène avec Kantor ? Les acteurs ont retenu quelques leçons de maintien des marionnettes.

Dans la première partie, peu causante, ils apparaissent comme d'obscurs ouvriers du rêve, chargés de le conduire à son terme par une puissance qui les dépasse, et dont ils se révèlent les agents légèrement incertains, sortis à quatre pattes de souterrains provenant d'Europe orientale, si l'on en juge à un accent qui leur confère un côté vieux film d'espionnage.

Au-dessus d'eux, un miroir - disposé central chez Trakl - inclinable délivre aux spectateurs une vision plongeante sur les personnages, réduits à ramper sous leur regard. La mise en scène jusqu'ici ne manque ni d'invention ni de conviction. Et pourtant, la libération de la parole dans la seconde partie ne provoque pas l'élan espéré. Au contraire. La minute de la construction paraît geler jusqu'à l'emportement final : « Que deux ne fasse plus qu'un ! / Et cet un c'est la mort ! »

Jean-Louis Perrier

## A Genève, Madame Butterfly navigue entre deux mondes

**MADAME BUTTERFLY**, de Puccini. Avec Chen Sue, Marcus Haddock, Zhen Cao, Olivier Lalouette, Ricardo Cassinelli, Christine Labadens, Victoria Reich-Rijini, Eun-Yee You, Iana Iliev, Olivier Grand, Marc Mazur, Slobodan Stankovic, Wolfgang Barta, Krassimir Avramov. Chœurs du Grand Théâtre. Orchestre de la Suisse romande, Armin Jordan (direction), Francesca Zambello (mise en scène). GENEVE, Bâtiment des Forces motrices, les 25, 26, 28, 30 juin à 20 heures. Représentation en direct sur Arte et France-Musique le 30 juin à 20 heures.

Mettre en scène *Madame Butterfly* est un casse-tête japonais. Comment traduire l'équilibre miraculeux réussi par Puccini ? On peut donner dans la « japonaiserie », avec cerisier en fleur et kimono chatoyant. Ou alors donner toute sa place à la tragédie, comme le fit le cinéaste Yoshida pour une impressionnante production de l'Opéra de Lyon.

Francesca Zambello a voulu souligner l'aspect « entre deux mondes » de *Madame Butterfly*. Côté américain, les bureaux du consul Sharpless, avec drapeau étoilé et devise patriotique. Côté nippon, un grand espace peuplé de pendillons transparents ou s'ou-

vrant sur un horizon, la mer : c'est là que se situe la scène d'amour, où, ensuite, fichée sur la grève, Butterfly attend le retour imprévisible de son amant. Mais la réalisatrice manque du sens de l'ellipse. Lorsqu'elle a en tête une idée, une image, elle les exploite jusqu'à la redondance.

Ce n'est pas le cas, heureusement, de la direction d'Armin Jordan dans la fosse. La fluidité du discours orchestral, l'attention dont il entoure les voix, toujours présent, jamais écrasant, nimbent son interprétation d'une tendresse intimiste. Le chef « tire » la partition du côté de l'impressionnisme, ce qui est judicieux : *Madame Butterfly*

a été créée deux ans après *Pelléas et Mélisande* et on sait le respect que Puccini et Debussy se portaient.

### VIVACITÉ DES VOIX

L'Orchestre de la Suisse romande suit son ancien directeur avec bonheur : transucidité des cordes, vivacité des bois, clarté des couleurs instrumentales. La même tenue musicale habite la distribution. La soprano chinoise Chen Sue, qui incarne le rôle-titre, sait faire évoluer son personnage sur les trois ans où se déroule l'histoire. Sa voix, formée à l'école de l'opéra traditionnel pékinois, un peu menue, un peu serrée d'abord, gagne en vélocité, en ampleur, en dramatisme

tout au long de la représentation. C'est une Butterfly toute simple et bouleversante qui se « marie » en jeune fille et meurt en femme. Puccini a plus chichement mesuré sa musique aux autres chanteurs, comparés autant que partenaires. Marcus Haddock (Pinkerton) est un beau mâle au timbre souple et éclatant, Zhang Cao, une Suzuki émouvante, malgré les mînauderies que lui impose la mise en scène. Olivier Lalouette (Sharpless) fait valoir la solidité de ses graves et Ricardo Cassinelli (Goro, l'affreux entremetteur) son agilité dans les erupions de composition.

Pierre Moulinier

## A Aix, les chanteurs travaillent la maîtrise de leur corps

**AIX** de notre envoyé spécial L'hôtel Maynier d'Oppède se trouve juste en face du Théâtre de l'Archevêché. C'est dans sa grande cour rectangulaire, fermée par de hauts murs percés de fenêtres qu'ont été installés les gradins sur lesquels, bientôt, le public se réunira pour assister aux représentations de *Didon et Enée* de Purcell et de *Curlew River* de Britten.

La scène a été inversée, elle est donc installée contre l'un des grands côtés du rectangle et avance

au milieu du public. Quatre grands platanes, un régulier adoucissent cette sévère architecture de pierre. Au centre, une fontaine, ou plutôt un filet d'eau qui sourd d'une pierre moussue qui émerge de la scène et rappelle ces patios caractéristiques des villes méditerranéennes. C'est dans ce lieu à demi fermé, à demi ouvert que se répètent par alternance de deux jours les deux opéras que donneront les « élèves » de l'Académie européenne de musique.

Ce soir, c'est le premier filage de

quelques scènes de *Didon et Enée*. C'est un moment crucial dans la préparation du spectacle. Chacun a beaucoup travaillé. Avec Robert Tear l'aspect vocal ; avec David Stern - le chef d'orchestre -, Reinhard Goebel et Stéphane Petitjean la musique, avec le metteur en scène, Marcel Bozonnet, l'approfondissement du texte. Avec la chorégraphe Caroline Marcadé, ils apprennent à utiliser un corps dont ils ne soupçonnaient pas qu'ils puissent aller contre leurs intentions.

Étonnante, Marcadé, inépuisable surtout. Précise et déterminée, elle fait reprendre sans cesse les scènes, marque la cadence. Cette scène au début de l'opéra réunit une dizaine de chanteurs sur le plateau. Ils doivent aller d'un bout à l'autre, se croiser, se frôler, aller et venir avec détermination, en chantant. C'est bien là le problème ! Que c'est difficile pour un chanteur de devoir penser à ce qu'il chante, à ce que chantent ses voisins, à l'orchestre, à la justesse, à l'ensemble et à son corps, à l'effet que produit son chant et son attitude. Ce travail nécessite une concentration de chaque seconde. Et il est difficile d'être tous concentrés en même temps.

L'entrée des marins, par exemple. Imaginons ces marins partant des coulisses, montant un escalier, marchant sur une passerelle, s'arrêtant en haut de nouvelles marches, les descendant, marchant sur la scène, s'arrêtant, tournant la tête d'un côté, puis de l'autre, avant de la baisser, avant de ressortir à reculons, pendant que les trois sorcières entrent en scène et se plaquent contre un platane pour attendre leur heure. Le tout, en chantant, un peu ivre, en marchant d'un pas rythmé, ondulant et pas militaire pour un sou. Trois minutes réglées comme un ballet dont la fluidité, la continuité ne peuvent naître que d'un calage parfait du moindre geste et de la maîtrise de son corps. Cette scène repasse dix fois prendra peu à peu sa place grâce à l'attention sans relâche de Caroline Marcadé.

Alain Lompech

## SORTIR

### PARIS

**Bûne 2** avec Pan sonic, Ryoji Ikeda L'association Büro continue de présenter à Paris les nouvelles musiques électroniques et expérimentales. Cette fois, c'est le courant minimaliste du genre qui est évoqué à travers le duo finlandais Pan sonic - qui œuvre à partir de déformations de fréquences sonores et d'ondes musicales détournées - et le japonais Ryoji Ikeda. Une projection d'un film de l'« historique » Tony Conrad et une installation vidéo et son de Nicolas Moulin sont également prévues.

Soirée annoncée vendredi 26 juin à partir de 19 heures, information et prévente chez Wave, 36, rue Keller, Paris-11<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Ledru-Rollin. Tél. : 01-40-21-86-98, 60 F.

### Festival international du théâtre étudiants

Onze spectacles, dont quatre étrangers (Grande-Bretagne, Belgique, Côte d'Ivoire et Maroc), sont à l'affiche de cette 6<sup>e</sup> édition. Également présentées hors compétition : *Rose, la nuit australienne* de Noëlle Renaude, par une troupe d'étudiants handicapés, et *La Plus Parfaite Allégorie de la mort*, d'après un atelier dirigé par Olivier Py avec des étudiants de l'université Paris X-Nanterre. Des séances d'improvisation théâtrale sont prévues entre les spectacles ainsi qu'une table ronde sur le thème « Quelle place pour la pratique théâtrale à l'université ? » (le 27 juin, à 10 heures).

Théâtre Nanterre-Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Du 25 au 28 juin. RER Nanterre Préfecture. Tél. : 01-46-14-70-00. Entrée libre.

### HÉRISON (Alhier)

**Rencontres théâtrales** Cette vingt-troisième édition propose une création d'Olivier Perrier, *Utopia Rurals (tournois pour acteurs, bestiaux et musiciens)*, troisième volet de la trilogie rurale commencée en 1991 au studio de Hérison avec *Des siècles de paix* et *La Valse des Gourelles*.

Ce n'est pas une « pièce de théâtre », mais une construction de petites scènes, nombreuses, qui s'articulent comme autant de variations sur le thème de l'utopie à la campagne. Studio de Hérison, 4, rue Gambetta, 03190 Hérison. Du 26 juin au 19 juillet. Les vendredis et samedis, à 20 h 30 ; dimanche, à 17 heures. Tél. : 04-70-03-86-18, 40 F et 60 F.

### MAUBEUGE

#### Festival Les Folies

Cette deuxième édition présente plus de cent spectacles et concerts dans la ville. Une affiche de qualité pour les concerts : Steel Pulse (le 28 juin), Natacha Atlas (le 29), Louise Attaque (le 30), Jay Jay Johanson (le 1<sup>er</sup>), Iggy Pop (le 3 juillet), Jacques Higelin (le 4). Une sélection éclectique et séduisante est proposée pour les spectacles : Mauro Gioia, récital napolitain (les 26 et 27), un voyage poétique en compagnie des Barcelonais de la compagnie de danse Mal Pelo (le 26), le cirque des Colporteurs (les 27, 28 et 29), le Cabaret Citrouille d'Achille Tonic (les 1<sup>er</sup>, 2, 3 et 4), *Le Musée des comtes de fées* par l'illustrateur famille Burattini (les 27 et 28), *Le Manège*, Scène nationale, 59600 Maubeuge. Du 26 juin au 4 juillet. Tél. : 03-27-65-65-40. De 50 F à 150 F.

Festival IRCAM - Centre Georges Pompidou

29 et 30 juin à 20h  
Théâtre des Bouffes du Nord

Danse-musique  
**Remix de François Raffinot**  
Musiques de György Ligeti et Heiner Goebbels  
Production Centre chorégraphique national du Havre Haute-Normandie

Renseignements : 01 44 78 48 16

## GUIDE

### FILMS NOUVEAUX

**Amour et mort à Long Island** de Richard Kwitnickowski (Grande-Bretagne, 1 h 33).  
**Illegals** de Maurice Illouz (France, 1 h 27).  
**La Cité des anges** de Brad Silberling (Etats-Unis, 1 h 53).  
**Les Corps ouverts** de Sébastien Lifshitz (France, 48 mn).  
**Fear** (\*\*) de James Foley (Etats-Unis, 1 h 35).  
**Les Égarés** de Sam Miller (Grande-Bretagne, 1 h 30).  
**Martha, Frank, Daniel et Lawrence** de Nick Hamm (Grande-Bretagne, 1 h 28).  
**La Mort du Chinois** de Jean-Louis Benoît (France, 1 h 25).  
**Théâtre des Champs-Élysées** 15, avenue Montaigne, Paris 8<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Alma-Marceau. Le 25, à 20 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 190 F.  
**Festival Chopin à Paris** Œuvres de Mozart, Liszt, Beethoven et Chopin.  
**Billy Eidi** (piano), Marianne Piketty (violin), Xavier Gagnepain (violoncelle).  
**Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris 16<sup>e</sup>**. M<sup>e</sup> Pont-de-Neuil. Le 25, à 20 h 45. Tél. : 01-45-00-22-19, 150 F.  
**Chœur et orchestre** de l'Opéra de Lyon.  
**Œuvres de Berg, Debussy et Ravel**. Barbara Hendricks (soprano), Kent Nagano (direction).  
**Basilique, 1, rue de la Légion-d'Honneur, 93200 Saint-Denis**. M<sup>e</sup> Saint-Denis-Basilique. Le 25, à 20 h 30. Tél. : 01-48-13-06-07. De 50 F à 250 F.  
**Etienne M<sup>e</sup> Drape** Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1<sup>er</sup>. M<sup>e</sup> Châtelet. Le 25, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-37-71. De 35 F à 80 F.

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

### VERNISSAGES

**Michel Bizzy** Galerie Art Concept, 34, rue Louise-Weiss, Paris 13<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Chevaleret. Tél. : 01-53-60-90-30. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 25 juin au 25 juillet.  
**Erniee Fibra** 5<sup>e</sup> Prix de la Fondation Coprin Fondation Coprin, 46, rue de Sévigné, Paris 3<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Saint-Paul. Tél. : 01-44-78-80-00. De 10 heures à 18 heures ; samedi de 12 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Du 25 juin au 19 septembre. Entrée libre.

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (-15 F de commission par place). Pbo de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures le dimanche.

### ANNULATIONS

**Rolling Stones** Les spectateurs qui avaient acheté des billets pour le second concert des Rolling Stones, le 26 juillet au Stade de France, ont jusqu'au 30 juin pour les échanger avec la représentation du 25 juillet. Passez cette date, les billets ne seront plus échangeables et leurs détenteurs pourront se faire rembourser. Réservations Franc Virgin, réseau France Billet.

### DERNIERS JOURS

28 juin : A la découverte de la photographie vietnamienne Espace photographique de Paris, 4 à 8, Grande Galerie, Paris 1<sup>er</sup>. Tél. : 01-40-26-87-12. Fermé lundi et mardi. 10 F.

CHARLES Talar et Loulling Systems

**NOTRE DAME DE PARIS**

d'après l'œuvre de Victor Hugo  
Mise en scène de Gilles Maheu

Toutes de Luc Plamondon  
Musique de Richard Cocciante

Palais des Congrès de Paris  
à partir du 16 septembre 1998

Locations : 01 40 68 00 05  
Minitel : 3615 PARIS (NAG)

RTL

EN VUE

■ Selon une étude de la Nasa, trop de pilotes, confiants dans leurs instruments automatiques, s'endorment en plein ciel aux commandes des appareils en altitude de croisière.

■ Elcio Berti, maire de Bocaiva do Sul, au Brésil, qui, déjà, pour accroître les subventions du fonds d'aides aux municipalités calculées sur le nombre d'habitants, avait interdit, en 1997, la vente des préservatifs, distribuera gratuitement des pilules de Viagra.

■ Béatrice de Beyrouth, hospitalisée pour des bleus, a porté plainte contre Antoine, son époux, qui avait rapporté du Viagra des Etats-Unis et pris trois comprimés d'un coup.

■ Le tribunal de Lausanne vient d'annuler le licenciement d'un cuisinier soudanais, chassé par un restaurateur du canton de Schwytz, pour l'avoir traité d'orschloch (trou du ...), injure d'ailleurs apprise de son patron qui fréquemment en usait avec lui.

■ « Nous sommes des voyageurs. Il faut parfois courir des risques », racontent les touristes italiens récemment enlevés en costume de bain au Yémen par des Bédouïns. Ils ont dormi sur des pierres, bu l'eau d'un puits et mangé de la chèvre. « Sans l'harmonica de Pier, déclare Armando Carrara, j'aurais été encore plus dur. Une nuit il a improvisé Bella Ciao, et nos godeliers se sont mis à danser pour nous la danse des couteaux. » Après avoir ramené leurs victimes en voiture à Sanaa, les ravisseurs leur ont remboursé l'argent de l'essence.

■ L'adolescente de quatorze ans qui s'est fait surprendre par le doyen des magistrats, mardi 23 juin, en train de dérober un VTT dans la cour du palais de Justice de Besançon ne répondra pas de son acte devant le substitut du procureur chargé des affaires des mineurs, sa victime, juge et partie.

■ Récemment, à Bourg-en-Bresse, deux garçons, âgés de treize et de dix-neuf ans, agressent pour les voler des personnes âgées, sous la menace d'une arbalète. Puis, mardi 23 juin, un père de famille attaque sans raison le directeur d'une école primaire de Roanne, le blessant légèrement au flanc avec une flèche d'arc.

■ Mardi 2 juin, en Egypte, cinq petits garçons empruntent un autobus pour une promenade dans les rues de Minya. Le premier se met joyeusement au klaxon, deux autres à la portière sourient et font signe aux passants de s'écarter, les deux derniers s'appliquent : l'un, debout sur le siège, tourne le volant des deux bras pendant que le plus petit appuie sur les pédales, accroupi sous le tableau de bord.

Christian Colombani

Plaidoyer belge pour une « gauche plurielle » à la française

Bimestriel de gauche fondé en 1997, « Politique » appelle de ses vœux, dans sa dernière livraison, consacrée à la planète écologiste, une alliance électorale « rouge-verte » en Belgique francophone

ANIMÉ PAR une équipe d'universitaires et d'intellectuels classés à gauche, Politique s'efforce depuis un an et demi maintenant de jouer, vis-à-vis du Parti socialiste belge, un rôle d'aiguillon et de gardien des valeurs « de gauche ». A moins d'un an des élections législatives, alors que les grandes manœuvres commencent à s'organiser dans les appareils, la dernière livraison de Politique prend nettement position pour une alliance « rouge-verte » en Belgique francophone, une coalition s'inspirant du modèle « gauche plurielle » à la française.

« ni gauche ni droite » d'Ecolo [Les Verts belges] le PS a pu éviter de poser clairement la question d'une alternative de rassemblement, aujourd'hui l'aïoli ne tient plus », écrivent Andréa Rea et Gabriel Maisin dans leur éditorial d'un numéro tout entier consacré à l'exploration de la planète écologiste belge. « Les vraies raisons qui poussent le PS à privilégier une alliance avec les libéraux ne sont pas seulement la permanence d'une certaine culture du pouvoir à tout prix (...). Il y a surtout pour le PS une évolution qui le met en rupture par rapport aux mouvements sociaux qui l'ont toujours porté », soulignent-ils



encore. Bref, feu sur le quartier général d'un Parti socialiste belge soupçonné de succomber aux sirènes du « blairisme » et de se préparer à gouverner demain avec un

Parti libéral en pleine ascension en Wallonie et à Bruxelles. Grave question : les écologistes sont-ils vraiment de gauche ? Réponse quelque peu embarrassée de Jacky Morael, député et porte-parole d'Ecolo : « Si Ecolo avait existé au XIX<sup>e</sup> siècle, Ecolo serait de gauche. Actuellement, nous sommes, par rapport à la société industrielle productiviste un peu moribonde, une famille politique qui est en difficulté de repères, parce que la société l'est également. »

Le ralliement de Carine et Gino Russo, parents de la petite Melissa assassinée par Marc Dutroux, au parti écologiste, dont ils sou-

tiennent l'action sans en être formellement membres, n'est pas étranger à l'embellie actuelle de ce parti dans les sondages. Politique s'inquiète à ce sujet du danger populiste, incarné par exemple par le député Ecolo Vincent Decroly, farouche partisan d'une thèse du « complot » qui aurait permis à Marc Dutroux de perpétrer ses crimes.

Jacky Morael se défend d'« instrumentaliser » des parents de victimes bénéficiant d'une immense compassion dans la population : « Les Russo sont à Ecolo ce que la FGTB [le syndicat] est au PS, explique-t-il. Eux, c'est eux et nous, c'est nous. C'est là où une série d'appareils n'ont pas compris ce qui se passe. Il y a des dynamiques, comme celle du mouvement blanc, qui se sont enclenchées et sur lesquelles on ne reviendra pas. » La rédaction de Politique reste plus sceptique sur l'évolution du mouvement populaire qui avait connu son sommet avec la « marche blanche » du 30 octobre 1996, une manifestation qui avait rassemblé plus de 300 000 personnes dans les rues de Bruxelles.

« L'étrange pays que le nôtre ! », s'exclame, en définitive, les éditorialistes de la publication, en constatant que l'évasion manquée de Marc Dutroux, le 23 avril, a eu plus d'effet, pour accélérer les réformes indispensables de la justice et de la police, que l'action conjuguée de la rue et des commissions parlementaires d'enquête.

Luc Rosenzweig

DANS LA PRESSE

■ Dans la nuit d'hier, à l'Assemblée nationale, on a frisé la crise à l'intérieur de la majorité plurielle. Plus que frisé, d'ailleurs, puisque les communistes ont refusé jusqu'au bout de voter la réforme du mode de scrutin régional. Le président du groupe parlementaire communiste, Alain Bocuquet, apostrophant sans aménité son homologue socialiste, Jean-Marc Ayrault, sous le regard goguenard des députés de l'opposition, (...) on n'avait pas vu cela depuis longtemps, c'est-à-dire depuis l'arrivée de Lionel Jospin à Matignon (...).

■ Si le « recentrage » du premier ministre plaît à certains, à la droite de la gauche, elle inquiète et irrite chaque jour davantage la gauche communiste. Voilà pourquoi la mauvaise humeur affichée des communistes à l'égard de la réforme électorale n'est que le symptôme d'un malaise plus profond qui peut demain bouleverser les données de la majorité si plurielle qu'elle peut ne plus être une majorité du tout.

LES ÉCHOS

Patrick Lamm

■ En des temps pas si lointains, le limogeage par un gouvernement de gauche d'un ancien ministre de droite à la tête d'une entreprise publique aurait été interprété comme le signe évident d'une « chasse aux sorcières ». Tel ne saurait être le cas aujourd'hui du départ contraint et forcé d'Edmond Alphandéry de la présidence d'EDF. L'ancien locataire de Bercy paye en fait sa mésestime persistante avec son directeur général Pierre Daurès (...). On peut d'autant moins faire un procès en sorcel-

lerie au gouvernement qu'il s'est appliqué à trouver un point de chute très honorable à M. Alphandéry en lui proposant la présidence de la CNP.

■ Il faudra cependant bien faire cesser un jour l'ambiguïté. Ou on veut donner à EDF les moyens d'évoluer pour affronter au mieux la concurrence, et il faut nommer à sa tête un professionnel reconnu tirant sa légitimité d'abord de sa compétence ; ou bien on entend avant tout privilégier la paix sociale en freinant les adaptations, et on désigne un grand commis de l'Etat d'abord sensible aux directives de l'Etat. C'est la seconde solution qui va être mise en place avec la prochaine nomination à la tête d'EDF de l'actuel directeur de cabinet du ministre de la défense. Sans porter de jugement de valeur sur les qualités de François Roussey, on peut toutefois s'interroger sur la

pertinence de ce parachutage très politique.

RFI

Jacques Rosenblum

Première visite en Chine d'un président américain depuis le massacre de Tiananmen en 1989, le voyage de l'entame Bill Clinton est de ces événements qui marquent un tournant. Pékin se fait spectaculairement une vertu sur la scène internationale. Washington confirme sa nouvelle stratégie de la main tendue. Mais ce virage ne se fait pas sans grincement de dents (...). Jiang Zemin comme Bill Clinton doivent chacun prouver à leur camp respectif qu'ils ne cèdent rien sur l'essentiel. De ce point de vue, la Chine est largement gagnante. D'autant que, comme il s'agit d'un match retour, elle reçoit à domicile, avec l'avantage du terrain.

services.worldnet.net/aventure

Quatre Parisiens racontent leurs expéditions lointaines en direct sur Internet



LES RODES MONTAGNARDS N'AVAIENT ENCORE JAMAIS VU D'HOMMES BLANCS INSTALLER UN TÉLÉPHONE SATELLITE.

commencé à se faire sentir. Nous avions de plus en plus de peine à taper sur l'ordinateur. Le journal de bord était directement envoyé sur le site Web créé pour l'occasion, où se connectaient chaque jour cinq écoles primaires de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne) :

« Les enfants suivent notre aventure et posent des questions par courrier électronique. Ils se sont passionnés quand nous avons atteint Jasimana, le village des Indiens Colchaqui. » En outre, grâce au matériel de Jean-Christophe et de ses amis, les enfants de Jasimana ont pu communiquer

avec ceux de Fontenay, « c'était la première fois qu'ils entraient en contact avec des Européens ». Les quatre Français sont revenus en octobre, mais, pris par d'autres occupations, ils viennent tout juste de finir le classement de tous les documents, photos et dessins d'enfants, désormais accessibles sur leur site.

Déjà, Xon-Xoff prépare pour janvier 1999 une nouvelle expédition, cette fois au pays des Thu-Ong, dans le sud du Vietnam. Un nouveau site Web diffusera le récit du voyage. « Nous souhaitons qu'il devienne un espace de référence sur la diversité ethnique du Vietnam et s'enrichisse de contributions extérieures », explique Jean-Christophe. Il sera ouvert aux particuliers et aux associations, mais seules les expériences vécues seront prises en compte. Une exigence conforme à l'esprit qui anime Xon-Xoff, dont la devise, empruntée à Malraux, s'affiche en première page du site : « Les idées ne sont pas faites pour être pensées, mais vécues. »

Christophe Labbé et Olivia Recasens

SUR LA TOILE

CLINTON EN CHINE

■ La société China Internet, filiale de l'agence de presse officielle China nouvelle, a ouvert un site Web consacré à la visite du président Clinton en Chine, qui aura lieu du 23 juin au 3 juillet. Il proposera des comptes-rendus quotidiens en anglais et en chinois, et des photographies. www.china.com

TAXES INTERDITES

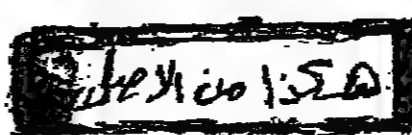
■ La Chambre des représentants américaine a voté à l'unanimité une loi interdisant la création de tout nouvel impôt concernant les services Internet pendant trois ans. Les taxes déjà mises en place par les villes et les Etats ne seront pas supprimées.

COLLECTIVITÉS LOCALES

■ La Lettre du cadre territorial propose sur son site les sommaires de ses derniers numéros, des offres d'emplois émanant de collectivités locales, le programme de concours d'accès à la fonction publique, ainsi que 200 « dossiers d'experts ». Il héberge également un appel lancé par un « comité de vigilance », qui s'insurge contre les méthodes du Front national dans les collectivités. www.territorial.fr

Partez en vacances avec le Monde. FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES. Vous êtes abonné(e) / Vous n'êtes pas abonné(e). Includes subscription details and contact information.

Haro sur l'arbitre par Alain Rollat. C'EST LA CURÉE. Et la télévision, dont les arrêts sur images ont sonné l'hallali, ne donne pas sa part aux chiens. Les inquisiteurs de France 2 ont délibéré en urgence absolue. En moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire, ils ont mis « les hommes en noir sur la sellette » et les ont jugés coupables de crime contre l'humanité footballistique. Includes text about football refereeing and the article author Alain Rollat.



FILMS DE LA SOIRÉE

1.40 Audrey Rose... 1.30 Judith Therpauve... 1.05 Le Juge et l'Assassin... 0.40 Rébus... 0.35 La Fille du puitsier...

21.00 Autour de minuit... 21.35 La Truite... 22.05 Fort Sagamine... 22.15 La Seconde fois... 22.30 Le Violon de Rothschild...

23.30 La Vie de Jésus... 23.40 La Bonne Année... 0.45 Dédé... 0.53 Prêt-à-porter... 1.05 L'une chante, l'autre pas... 1.10 Les Restes du désert... 3.05 Homicide...

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

1.55 Cette fichue pilule... Comment la pilule a changé les rapports entre hommes et femmes...

MAGAZINES

18.00 Stars en stock... 19.00 Le Magazine de l'Histoire... 18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs... 20.00 20 h Paris Première... 20.05 Temps présent... 22.15 Paroles de femmes... 23.00 Les Dossiers de l'Histoire... 23.30 Francophilie de Montréal 1997... 0.35 Saga-Cités... 19.40 Aotearoa, terre de guerriers...

DOCUMENTAIRES

19.00 Le Tour du Pacifique... 19.00 Glacier Express... 19.10 Underground USA... 19.40 Aotearoa, terre de guerriers...

MUSIQUE

19.15 Felicity Lott 1989... 20.25 Récital Mikhail Roudy 1984... 21.00 Music for the Royal Fireworks 1985... 23.15 Colla Davis dirige... 23.30 Nabucco... 0.05 Concert privé... 0.45 Pavartti and Friends...

TÉLÉFILMS

20.30 Vert de colère... 22.35 Les Yeux du crime... 23.35 La mort vous invite... 20.13 Chapeau melon et bottes de cuir... 20.53 Julie Lescaut... 21.35 Code Quantum... 21.50 Urgences... 23.10 Total Security...

SÉRIES

20.13 Chapeau melon et bottes de cuir... 20.53 Julie Lescaut... 21.35 Code Quantum... 21.50 Urgences... 23.10 Total Security...

MONDIAL 98

21.00 Etats-Unis - Yougoslavie... 21.00 Allemagne - Iran...

NOTRE CHOIX

20.05 TV 5 Le Juge et l'Assassin... A la fin du XIXe siècle, un sergent réformé, criminel à la tête fêlée...

22.15 Cinéma I La Seconde Fois... A Turin, un professeur d'économie rencontre dans la rue une femme qui, dix ans auparavant, l'avait blessé à la tête...

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF1 19.00 Le Bigall... 19.30 7 1/2... 19.52 Le Journal de l'air... 20.00 Journal, Coupe du monde, Météo... 20.55 Julie Lescaut... 22.35 Made in America...

FRANCE 2

18.45 Qui est qui ?... 19.20 1 000 enfants vers l'an 2000... 19.25 C'est l'équipe... 19.55 Au nom du sport... 20.00 Journal, Coupe du monde, Météo, Point route... 20.50 Coupe du monde... 21.00 Mondial 98... 22.55 Football... 23.10 Mondial 98... 23.45 Exposition directe... 23.50 Journal, Météo... 0.10 La Samba [2/2]...

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion... 18.50 Un livre, un jour... 18.55 Le 19-20 de l'information... 20.05 Beauty Hill... 20.20 Tout le sport... 20.50 Consomag... 20.55 La Fille du puitsier... 21.00 Expérience directe... 23.50 Le Club du Mondial... 0.35 Saga-Cités... Cinq femmes et un mariage...

CANAL

16.00 Mondial 98... 18.30 Nulle part ailleurs... 20.15 Le Journal de François Pécheux... 21.00 Mondial 98... 23.30 La Vie de Jésus... Film: A Bruno Dumont...

ARTE

19.00 Le Tour du Pacifique... 19.30 7 1/2... 20.00 Boris Jeltsov... 20.30 8 1/2 Journal... 20.40 Soirée thématique... 20.45 Le sbr qui était une mère... 21.20 Ma pilule et moi... 21.55 Cette fichue pilule... 22.30 Sans entrées... La pilule en question...

M 6

18.35 Los Angeles Heat... 19.54 Le Six Minutes... 20.10 Une nounou d'enfer... 20.35 La météo des plages... 20.40 Décrochages info... 20.50 Les Grands Ducs... 22.45 L'Antre de la folie... Film: A John Carpenter...

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique... 20.30 Agnès, Jacques Meunier... 21.00 Lieux de mémoire... 22.10 For intérieur... 23.00 Nuits magnétiques...

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert... 22.30 Musique pluriel... 23.07 En musique dans le texte...

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées... 22.35 Les Soirées... La musique au temps des Bruegel...

FILMS DU JOUR

13.35 La Vie de Jésus... 15.15 L'une chante, l'autre pas... 15.50 Prêt-à-porter... 19.30 Les Diaboliques... 21.00 Dolores Claiborne...

21.25 Les Nuits de la pleine lune... 21.45 L'Enfer... 23.05 La Folie des grands-parents... 23.35 Copie d'archive... 23.45 Les Nuits blanches de Saint-Petersbourg...

0.45 Europa... 0.53 L'étoile... 1.05 L'homme qui dort... 1.10 A cause d'une femme... 2.30 Les Producteurs... 5.05 Lucie Aubrac...

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.00 et 19.00 Rive droite, rive gauche... 13.40 Parole d'Expert... 13.40 Le Club... 14.00 20 h Paris Première... 14.30 Paroles de femmes... 15.00 Du 20 à l'actualité... 17.00 Le Magazine de l'Histoire... 18.00 Stars en stock... 19.00 Les Dossiers de l'Histoire... 19.10 Nulle part ailleurs... 20.00 20 h Paris Première... 20.55 Sagas... 21.00 De l'actualité à l'Histoire... 23.05 Sans aucun doute... 0.20 Notes de voyage... 17.15 La Pièce manquante... 17.25 Madrus de guerre... 17.30 Répétés... 17.40 Les Forçats chinois... 18.00 Qui est-ce qu'on mange ?... 18.10 L'Élection du pape...

DOCUMENTAIRES

17.15 La Pièce manquante... 17.25 Madrus de guerre... 17.30 Répétés... 17.40 Les Forçats chinois... 18.00 Qui est-ce qu'on mange ?... 18.10 L'Élection du pape... 23.05 Sans aucun doute... 0.20 Notes de voyage... 17.15 La Pièce manquante... 17.25 Madrus de guerre... 17.30 Répétés... 17.40 Les Forçats chinois... 18.00 Qui est-ce qu'on mange ?... 18.10 L'Élection du pape...

SPORTS EN DIRECT

13.00 Tennis international de Grande-Bretagne... 16.00 Golf Open de France... 16.00 Argentine - Croatie... 21.00 Roumanie - Tunisie... 21.00 Colombie - Angleterre... 21.00 Danse... 20.30 Danse... 21.00 Norway's Hot Club Quartet... 22.00 Stéphane Grappelli Trio... 22.55 Concert... 0.35 André Previn dirige William Walton... 23.05 Le Siècle des hommes... 23.10 Alfred Schmittke... 23.20 Underground USA... 23.20 James Brown... 23.30 Arctique... 23.50 Aotearoa, terre de guerriers... 0.00 La Peste à Marseille... 0.00 Un pont pas comme les autres... 0.35 Taslima Nasreen... 0.45 Le Monde sous-marin...

MUSIQUE

13.00 Tennis international de Grande-Bretagne... 16.00 Golf Open de France... 16.00 Argentine - Croatie... 21.00 Roumanie - Tunisie... 21.00 Colombie - Angleterre... 21.00 Danse... 20.30 Danse... 21.00 Norway's Hot Club Quartet... 22.00 Stéphane Grappelli Trio... 22.55 Concert... 0.35 André Previn dirige William Walton... 23.05 Le Siècle des hommes... 23.10 Alfred Schmittke... 23.20 Underground USA... 23.20 James Brown... 23.30 Arctique... 23.50 Aotearoa, terre de guerriers... 0.00 La Peste à Marseille... 0.00 Un pont pas comme les autres... 0.35 Taslima Nasreen... 0.45 Le Monde sous-marin...

DANSE

20.30 Danse... 21.00 Norway's Hot Club Quartet... 22.00 Stéphane Grappelli Trio... 22.55 Concert... 0.35 André Previn dirige William Walton...

MUSIQUE

21.00 Norway's Hot Club Quartet... 22.00 Stéphane Grappelli Trio... 22.55 Concert... 0.35 André Previn dirige William Walton...

THÉÂTRE

20.00 Une cloche en or... 20.00 Téléfilms... 20.30 Personne ne m'aime... 21.00 et 22.45 Au fond du cœur... 21.00 Stargate SG-1... 21.20 Dharma & Greg... 21.53 Father Ted... 22.25 Dream On... 22.55 Seinfeld... 23.15 Le Prisonnier... 0.00 Friends... 0.50 Star Trek... 1.35 New York Police Blues...

SÉRIES

21.00 Stargate SG-1... 21.20 Dharma & Greg... 21.53 Father Ted... 22.25 Dream On... 22.55 Seinfeld... 23.15 Le Prisonnier... 0.00 Friends... 0.50 Star Trek... 1.35 New York Police Blues...

NOTRE CHOIX

23.10 Muzik Le Monde Irréel d'Alfred Schmittke... A l'écoute des paradoxes du monde...

COMME BEAUCOUP d'autres compositeurs, le Russe Alfred Schmittke (né en 1934) a connu plusieurs périodes stylistiques. La première, rappelle son frère, est celle pendant laquelle il souhaitait montrer sa force, sa différence, son décalage avec la vie réelle, du moins avec la réalité officielle que la société soviétique et les consignes artistiques de l'époque voulaient imposer; la deuxième, le révèle, après la mort de sa mère, au milieu des années 70, dans une écoute de lui-même, dans une compassion à autrui retrouvée; la troisième est déclinée par une grave attaque cardiaque qui faillit lui être fatale. Depuis cette expérience, rien n'est plus comme avant. Les esprits caustiques pourraient noter qu'il est tombé dans une sensibilité religieuse en écrivant pour chœur a cappella. D'autres témoins ne manquent pas de rappeler que Schmittke ne s'est jamais départi d'une vision fusionnée du monde où le sublime et le trivial coexistent. Le Monde Irréel d'Alfred Schmittke le rappelle par des images peuses entrecoupées de plans de têtes de mort et d'un fourmillement de vers blancs; de séquences colorées de rouge ou de paysages calmes. Rarement le documentaire musical sait trouver le ton juste et éviter l'illustration trop spectaculaire. Celui-ci n'échappe pas à la règle. Cependant, cette démonstration quelque peu emphatique sert bien le personnage Schmittke, multiple, complexe, irritant mais, semble-t-il, sincère dans sa polyphonie intérieure, à l'écoute des paradoxes du monde. Sa Première Symphonie (1969), que Guennadi Rozhdestvenski dirige et commente, est probablement l'exemple le plus éloquent de la nature du compositeur. Comme Mahler ou Charles Ives, Schmittke intègre de nombreux éléments exogènes au déroulement de cette œuvre (marches militaires, chansons populaires). On peut ne pas aimer, sourire, mais tout cela constitue au moins le support à une intéressante réflexion sur le statut d'une musique postmoderne et fin de siècle. Renaud Machart

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF1 13.50 Les Femmes de l'amour... 14.45 Vieilles gens... 16.00 Mondial 98... 17.55 Résumés... 18.20 Excluse... 19.00 Le Bigall... 19.30 7 1/2... 19.52 Le Journal de l'air... 20.00 Journal, Coupe du monde, Météo, Traffic infos... 20.55 Sagas... 23.05 Notes de voyage... 0.55 TF1 nuit, Météo...

FRANCE 2

14.55 Dans la chaleur de la nuit... 15.50 La Chance aux chansons... 16.45 Cooper et nous... 17.10 et 22.40 Un livre, des livres... 17.15 Une fille à scandales... 17.40 Friends... 18.40 Les Dessins de Veronica... 18.45 Qui est qui ?... 19.15 1 000 enfants vers l'an 2000... 19.25 C'est l'équipe... 19.55 Au nom du sport... 19.56 Météo... 20.00 Journal, Coupe du monde, Météo, Point route... 21.00 et 22.45 Au fond du cœur... 0.25 Journal, Météo... 0.40 Ciné-club... 0.45 Europa... Film: Les Yeux de Trier...

FRANCE 3

14.30 Téléfilm à abattre... 16.10 Côté jardins... 16.40 Les Mémorans... 17.45 Je passe à la télé... 18.20 Questions pour un champion... 18.40 Un livre, un jour... 18.55 Le 19-20 de l'information... 20.05 Benny Hill... 20.18 Tout le sport... 20.20 Le Journal de la Coupe... 20.50 Mondial 98... 23.20 Soir 3... 23.35 Le Club du Mondial... 0.20 Notes de voyage... 1.15 Musique graffiti...

CANAL

13.35 La Vie de Jésus... 15.10 et 18.00 Coupe du monde... 16.00 Mondial 98... 18.30 Nulle part ailleurs... 20.15 Le Journal de François Pécheux... 21.00 Mondial 98... 23.30 Dp amour de sorcière... 1.10 L'Homme aux nerfs d'acier... Film: Michele Lupò... 14.25 La Cinquième rencontre... 15.25 Entretien avec François Perroy...

TÉLÉVISION

15.35 Les Métros du monde... 16.25 Modes de vie, modes d'emploi... 16.55 Aïe... 17.20 Les Zèbres... 17.35 100 % question... 18.00 Va savoir, Villandy... 18.30 Le Monde des animaux... 19.00 Tracks... 19.30 et 7 1/2... 20.00 Brui... 20.30 et 1/2 Journal... 20.45 Un été à Ferners... 21.15 Nos amis de la banque... 23.45 Carmen revient au pays... 1.05 L'homme qui dort... Film: Kânel Ogur (v.o.)...

M 6

15.20 Les Mots du cœur... 16.35 Chapeau melon et bottes de cuir... 17.35 Les Piégears... 18.05 Météo Inc... 18.50 Open Miles... 18.55 Los Angeles Heat... 19.54 Le Six minutes, Météo... 20.10 Une nounou d'enfer... 20.40 Décrochages info, Hot forme... 20.50 Divorce sans merci... 22.30 Au-delà du réel... 23.25 La Ville de Louis les Risques... 23.30 Les Mots du cœur...

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux Internationaux... 20.00 Les Chemins de la musique... 20.30 Agnès, Maurice Bernard... 21.00 Black and blue... 22.10 Fiction... 23.00 Nuits magnétiques... 0.05 Du jour au lendemain... Dans la bibliothèque de Michel Cournot...

FRANCE-MUSIQUE

18.36 Scène ouverte... 19.35 Prélude... 20.05 Concert franco-allemand... 20.40 Les Soirées... 22.45 Les Soirées... 23.07 Jazz-club...

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soit... 20.40 Les Soirées... 22.45 Les Soirées... 23.07 Jazz-club... 19.30 Classique affaires-soit... 20.40 Les Soirées... 22.45 Les Soirées... 23.07 Jazz-club...

## La recapitalisation d'Air France remise en cause par la Cour européenne

LE TRIBUNAL de première instance de la Cour européenne de justice (CEJ) de Luxembourg a jugé jeudi 25 juin incompatible avec le marché commun et annulé la recapitalisation de 20 milliards de francs de la compagnie nationale française Air France autorisée en juillet 1994 par la Commission européenne.

Les juges européens estiment que « la Commission n'a pas suffisamment motivé sa décision », notamment en ce qui concerne l'achat de 17 nouveaux avions pour une somme de 11,5 milliards de francs.

En juillet 1994, la Commission européenne avait autorisé Air France à opérer, dans le cadre de sa restructuration interne cette recapitalisation, même si elle constituait une aide d'Etat.

De nombreuses compagnies concurrentes d'Air France, parmi lesquelles British Airways, Scandinavian Airlines System (SAS), KLM, TAT, Air UK et British Midland avaient alors saisi le tribunal de première instance de la CEJ pour qu'il annule la décision de la Commission qu'elles estimaient contraire aux règles européennes de concurrence.

### LA COUR CONTRE LA COMMISSION

Dans un communiqué, la compagnie Air France a fait savoir jeudi matin que « l'arrêt du tribunal de première instance de Luxembourg (...) ne remet pas en cause, en tant que tel, l'aide de 20 milliards de francs apportée par l'Etat ». Elle estime que « la décision est annulée sur un motif de forme et ne devrait pas remettre en cause le fond de la décision. » « Les termes de cet arrêt, conclut le communiqué, vont maintenant faire l'objet d'une analyse approfondie (...) ».

L'arrêt de la Cour européenne de Luxembourg a provoqué un réel émoi à Bruxelles. La Commission a deux possibilités : soit interjeter appel, soit s'incliner devant la position prise par le tribunal et revoir sa copie en s'efforçant de mieux étayer la thèse développée dans la décision de 1995. Une correction pas évidente à opérer ! Cette affaire a été instruite pendant une période où Abel Matutes et Marcelino Oreja se sont succédés comme commissaires aux transports. C'est la première fois qu'une décision concernant une aide d'Etat d'une telle ampleur est récusée par la Cour européenne et c'est là, peut-on craindre, un mauvais point pour la crédibilité de l'institution bruxelloise.

Quant à Air France, l'arrêt de la Cour crée une insécurité juridique nouvelle : une partie du capital de la compagnie (l'aide d'Etat) a dorénavant une base illégale. La conséquence la plus dramatique serait que la compagnie ait à rembourser l'aide. C'est une situation extrême peu vraisemblable. Il reste à savoir ce qui se passera si les compagnies qui avaient porté plainte au début des années 90, en dénonçant l'aide publique comme une atteinte à la concurrence, se retournaient vers la Cour pour lui demander d'agir et de condamner la carence de la Commission.

Philippe Lemaître avec AFP

**MARKETING INDUSTRIEL**  
CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

Cours et séminaire d'études de cas (150 h sur 9 mois : soirs et samedis) coût : 1 050 F/mois

Brochure sur demande écrite au : Marketing Industriel CNAAM : 282, rue Saint-Martin - 75003 PARIS Tél. : 01 40 27 22 24 - 01 40 27 21 30

**PRESENTATION DU CYCLE SAMEDI 27 JUIN 11 H**

## Un responsable de l'équipement en Corse est mis en examen pour « délit de favoritisme »

Ce cadre était chargé de surveiller les travaux du port de Propriano

UN ANCIEN CADRE de la direction départementale de l'équipement (DDE) de Corse-du-Sud a été mis en examen, mercredi 24 juin, par le juge d'instruction d'Ajaccio, Jean Guary, pour « prise illégale d'intérêt et délit de favoritisme » dans l'affaire de l'extension du port de plaisance de Propriano (Corse-du-Sud). Eugène Galloni d'Istria, qui était chargé de suivre les travaux d'agrandissement du port de plaisance, a été placé sous contrôle judiciaire et doit verser une caution de 150 000 francs. Sa mise en cause intervient après celle du maire (RPR) de Propriano, Emile Mocchi, sous le coup des mêmes chefs de mise en examen pour son rôle dans l'opération conduite avec la société Bouygues Offshore, filiale du numéro un mondial du BTR Le parquet d'Ajaccio, qui avait reçu un mandat de dépôt contre l'ancien fonctionnaire de la DDE, a décidé de faire appel de la décision du magistrat.

L'opération Mains propres engagée en Corse par le gouvernement n'épargne pas la responsabilité des services décentralisés de l'Etat dans les dérives constatées sur l'île. A en croire les éléments recueillis par les enquêteurs, le rôle de M. Galloni d'Istria dans la construction du port de plaisance paraît avoir été majeur dans les détournements systématiques des procédures de marchés publics. La Justice semble, par ailleurs, ne

pas avoir définitivement abandonné la recherche de traces de corruption dans ce dossier.

Le projet du port a tout d'abord conduit, en 1990, à la signature d'un contrat pour la construction d'une route du front de mer conduisant au futur site du port de plaisance. La DDE commande, alors, une étude de faisabilité après avoir avalisé le choix de l'entreprise locale retenue pour le marché.

La Justice s'interroge sur le caractère fictif de cette étude. En fin de compte, Bouygues Offshore sera attributaire du marché de la route par le biais d'un simple avenant, sans recourir à une nouvelle mise en concurrence.

L'enquête préliminaire menée par les policiers du SRPJ d'Ajaccio estime que M. Galloni d'Istria est responsable « d'un habillage qui a permis d'attribuer à l'entreprise Bouygues Offshore des travaux dont elle n'aurait jamais dû bénéficier pour des raisons réglementaires ».

### ENTENTE PRÉALABLE

Le marché principal, la construction d'un deuxième bassin au port de plaisance déjà existant, paraît avoir été l'objet de nombreuses irrégularités de la part de la DDE représentée par M. Galloni. Des cas flagrants de nullité du marché sont apparus tout au long de la procédure d'appel d'offres. La direction départementale de la concurrence a été

écartée de la commission d'ouverture des plis et le montant final de la facture du projet - 46,5 millions de francs - a été doublé par rapport aux prévisions initiales des services de la DDE pour une capacité d'accueil qui a été réduite de 65 places.

Les policiers ont également constaté que la DDE, censée apporter son expertise technique, avait modifié ses recommandations afin de favoriser la société Bouygues Offshore proche du bureau d'étude BCEOM. « Le rapport d'analyse de M. Galloni d'Istria, poursuit le rapport du SRPJ, n'en est pas un, puisqu'il se contente de recommander les conclusions de BCEOM sans les discuter et sans jamais justifier l'abandon de la solution de base ni même évoquer le devis de son administration et les différences de coût. »

Les conditions de financement de ce projet par la commune de Propriano ont été, en grande partie, étudiées conjointement par l'entreprise Bouygues Offshore et les services de la DDE.

Une telle collaboration, pour le moins inédite, accablait l'idée d'une entente préalable entre la DDE, Bouygues Offshore et M. Mocchi. Plus de dix millions de francs de marchés ont été soustraits à l'entreprise locale GTM-Mocchi, dirigée par le neveu du maire.

Jacques Follorou

## Claire Chazal dément avoir des contacts avec France 2

CLAIRE CHAZAL n'ira pas sur France 2 comme l'annonce France-Soir du jeudi 25 juin. La présentatrice des journaux de 20 heures du week-end de TF1 « dément catégoriquement avoir eu le moindre contact avec France 2 ». « Les allégations de France-Soir sont totalement erronées », a-t-elle précisé. De son côté, la direction de France Télévision oppose, elle aussi, un « démenti formel » aux assertions du quotidien.

Dans son édition du jeudi 25 juin, France-Soir, qui vient de lancer une nouvelle formule, a prétendu que la journaliste de TF1 avait posé sa candidature au poste de présentatrice des journaux de 20 heures de France 2. Pour expliquer ce transfert de TF1 vers France 2, le quotidien soutient que la journaliste serait lassée de « jouer les substituts du week-end ». Sur la Une, Patrick Polvre d'Arvor est à l'antenne du lundi au jeudi, tandis que Claire Chazal le remplace du vendredi au dimanche.

Même démenties, ces rumeurs trouvent leur origine dans les prochains remaniements qui devraient intervenir à la rédaction de la chaîne publique.

Après la nomination de Pierre-Henri Arnstam, successeur d'Albert du Roy comme directeur général délégué chargé de la rédaction, Daniel Bilalain pourrait quitter le journal du soir à la rentrée de septembre. Il pourrait être remplacé par Paul Amar, pressenti par la direction de France Télévision.

### D'AUTRES CHANGEMENTS

Après le départ de Bruno Masure, Daniel Bilalain n'a pas réussi à remonter l'audience du journal du soir. Paul Amar, son successeur potentiel, a déjà présenté le 20 heures de la chaîne publique avant d'être remercié sous la présidence de Jean-Pierre Elkabbach après l'affaire des gants de boxe.

D'autres changements pourraient intervenir à la rédaction de la chaîne publique. Ainsi, Arlette Chabot, chef du service politique de France 2, pourrait rejoindre Europe 1, selon France-Soir, qui fonde ce départ sur le fait que la journaliste animera une chronique estivale à l'antenne de la station périphérique au mois de juillet.

## La loi française sur la chasse condamnée par la Commission européenne de Bruxelles

L'AFFRONTLEMENT avec Bruxelles paraissait inévitable après le vote par l'Assemblée nationale, le 19 juin, de la loi sur la chasse, qui contrevient à la directive communautaire de 1979. Mercredi 24 juin, la Commission européenne a réactivé une procédure d'infraction engagée à la suite de plaintes d'associations de protection de la nature contre la loi française de 1994, restée en sommeil dans l'espoir de trouver un compromis. Cette fois, la France a trois mois pour répondre et, faute de se mettre en règle, le cas sera porté devant la Cour européenne de justice. Celle-ci avait condamné la France en 1988 pour non-respect d'autres dispositions de la même directive européenne de 1979 sur les oiseaux sauvages.

La France ne s'étant toujours pas mise en règle, la Commission propose à la Cour de la condamner à une astreinte de 105 500 euros, soit près de 700 000 francs par jour. La loi qui vient d'être votée rend plus flagrant encore le caractère illégal de la situation française. La Commission constate qu'en France les périodes où la chasse est ouverte sont sensiblement plus longues qu'ailleurs et que les critères imposés par la directive ne sont pas respectés, avec comme conséquence de menacer la conservation d'espèces qu'on veut protéger. « Pour treize espèces (parmi les cinquante et une espèces migratrices chassables en France), la date de clôture est mani-

festement trop tardive, parfois de plus de quatre semaines. Par exemple, pour la barge à queue noire (Limosa limosa), la chasse ne ferme que le 20 février, alors que la migration de cette espèce commence entre le 21 et le 31 janvier », explique dans un communiqué la Commission.

Si la nouvelle loi entre en vigueur, il deviendra difficile pour le gouvernement de négocier avec la Commission afin d'essayer de se mettre en conformité avec la directive de 1979 sans pour autant trop heurter les chasseurs. La Commission était disposée à œuvrer dans ce sens en proposant une date de fermeture unique au 31 janvier - ce que réclament le Parlement européen et les autres Etats membres -, mais en prévoyant la possibilité d'accorder des dérogations, à condition qu'elles reposent sur des données scientifiques dûment établies. Ces tentatives ont jusqu'à présent échoué.

### LES DÉCRETS SERONT SIGNÉS

Lionel Jospin, lui aussi, aurait souhaité éviter un conflit. Lors du petit déjeuner qui réunit autour du premier ministre, le mardi, les présidents des groupes parlementaires, Claude Estier et Jean-Marc Ayrault, François Hollande et Daniel Vaillant, le premier ministre a regretté que les choses n'aient pu être menées autrement. Mais Matignon a fait savoir fermement qu'il n'était pas question que les décrets d'appli-

cation de la loi ne soient pas signés, comme cela avait été annoncé par M<sup>me</sup> Voynet.

Le chef du gouvernement doit tenir compte de la volonté de la majorité de sa majorité. Mercredi 24 juin, lors de la réunion du groupe socialiste, son président, Jean-Marc Ayrault, n'a pas eu de mots assez durs pour Dominique Voynet : « Il faudrait que Dominique apprenne à passer de la méthode Juppé à la méthode Jospin », a-t-il lancé, fustigeant ainsi « le manque de concertation » dans les semaines précédant le vote de la proposition de loi sur la chasse. Puis, apprenant que Michèle Rivasi (apparenté PS, Dôme) aurait réuni 38 signatures d'élus socialistes favorables à un recours au Conseil constitutionnel, M. Ayrault a explosé : « Si certains d'entre vous ne veulent pas se soumettre à la discipline du groupe socialiste, qu'ils le disent. Je suis certain qu'ils pourront facilement rejoindre les députés Verts. La porte est ouverte. »

Jeudi, en fin de matinée, les 38 députés rebelles devaient se réunir pour décider de la suite à donner à leur opposition à la loi sur la chasse. « En tout cas, le recours au Conseil constitutionnel ne se fera pas », se réjouit déjà M. Ayrault. Mais le petit groupe espère encore que le ministre de l'environnement parviendra à un compromis avant le 14 juillet.

Raphaëlle Bacqué et Philippe Lemaître, à Bruxelles

## La pastille verte doit entrer en vigueur le 17 août

LA PASTILLE VERTE, qui doit entrer en vigueur le 17 août, va être adressée par courrier à ses bénéficiaires, à partir du 10 juillet. Apposée sur les pare-brise, elle sera accordée aux propriétaires des véhicules les moins polluants : voitures catalysées à essence mises en service depuis 1993 ; voitures catalysées diesel depuis 1997 ; automobiles roulant au gaz de pétrole liquéfié (GPL), au gaz naturel de ville (GNV) ou à l'électricité. Grâce à elle, elle permettra de rouler en cas de pic de pollution de niveau 3. Prévue par la loi sur l'air, elle constitue, avec la circulation alternée, l'un des dispositifs de restriction de la circulation pour lutter contre la pollution. Environ 7,7 millions de véhicules devraient recevoir ce sésame vert, distribué en priorité aux départements et régions les plus exposés à la pollution : la région Ile-de-France, les départements du Bas-Rhin, du Rhin et de l'Isère.

## Des propositions pour l'enfouissement des déchets radioactifs

LA COMMISSION nationale d'évaluation des recherches sur la gestion des déchets radioactifs vient de remettre au gouvernement ses *Recommandations sur la réversibilité des stockages*. Ce rapport préconise d'entreposer dans des installations de « subsurface » les déchets les plus radioactifs (de type C), pour une période de cinquante ou de cent ans ; pour les déchets moyennement radioactifs mais à vie longue (de type B), il recommande un enfouissement en couche géologique profonde. Le gouvernement doit choisir prochainement entre trois sites - Bure (Meuse), Chusclan (Gard) et La Chapelle-Bâton (Vienne) - pour l'implantation de laboratoires souterrains d'étude du stockage en profondeur.

### DÉPÊCHES

FRANCE-RWANDA : les anciens premiers ministres Michel Rocard et Edith Cresson, ainsi que l'ancien ministre des affaires étrangères Roland Dumas, seront entendus mardi 30 juin par la Mission d'information parlementaire sur le Rwanda. Les députés ont entendu à huis clos, mardi 23 et mercredi 24 juin, six diplomates qui étaient en poste au Rwanda, aux Nations unies et au Quai d'Orsay, et devaient interroger, jeudi 25, des responsables des services de renseignement.

THÉÂTRE : le conseil d'administration du Piccolo Teatro, qui s'est réuni mercredi 24 juin à Milan, a rejeté la proposition de nommer Sergio Escobar et Jacques Lassalle à la tête du théâtre de Giorgio Strehler, mort le 25 décembre 1997. L'Italien Sergio Escobar, surintendant de l'Opéra de Rome, et le metteur en scène français Jacques Lassalle avaient été choisis pour répondre à la volonté, majoritaire, d'associer une personnalité artistique et un gestionnaire.

TENNIS : Cédric Pioline, tête de série numéro huit, finaliste de la précédente édition des Internationaux de Grande-Bretagne, a été éliminé.

Tirage du Monde daté jeudi 25 juin 1998 : 489 758 exemplaires

**SVM**  
SCIENCE ET VIE MARIÉE

**100 réponses aux 100 questions que vous vous posez tout le temps**

**GRAND CONCOURS**

**Jouez et gagnez un micro ordinateur et 99 autres cadeaux**

**> Faut-il acheter un appareil photo numérique ?**

**> Toutes les astuces pour personnaliser Windows.**

**SVM, chez votre marchand de journaux**

Le m  
Para  
atter  
les F

Mettez-vous à l'heure OLITEC

26/06/1998



A CHRONIQUE  
E PIERRE GEORGES

Chirac,  
Chilavert  
même combat !

DANS UNE AUTRE VIE, Jacques Chirac aurait aimé être oal. Politiquement goal. Car il l'a été, à Lyon, mercredi, le goal « c'est le dernier recours ! » Dans sa prochaine vie, Jose Luis Chilavert aimerait bien être homme politique. Chilavert en omm.

Et voilà que, par une collision sublime des temps, les foules l'Asuncion en sont, sans doute, à cander, sur leur place de la « concordie », « Chilavert, Chilavert ! ». Et que le Paraguay sera l'adversaire prochain de la France, à Lens dimanche.

Le Paraguay ? Quelle affaire ! On ne saurait trop conseiller d'observer ce qui va se passer aux pays merveilleux des Chirac et Chilavert. Les petits enfants des écoles de Lens et d'Asuncion vont probablement en apprendre de belles, et d'inédites, sur ces lieux exotiques, inconnus d'eux et qui gardaient toute chance de le rester. « Maître, maître, c'est où Asuncion, c'est où Lens ? »

Voilà pour la géographie. Passons à l'histoire. Le Paraguay ? Quelle affaire aussi ! D'aussi loin qu'on se souvienne, concernant l'aimable peuple des Guaranis, et mis à part la fête indienne, le seul souvenir figurant sur le disque dur de notre cerveau reptilien concerne un autre match Paraguay-France.

MIOISEAU MI-TALMEAU

Un bon vieux match hors d'âge, en noir et blanc et chaîne unique. C'est dire qu'il ne date pas d'hier mais plutôt de quarante ans, en Suède. Asuncion existait déjà, on l'avait vérifié à l'époque sur ce ballon de football vulgairement appelé globe terrestre. Chilavert n'était pas né. Et le sous-lieutenant Chirac, oovrait probablement dans les hussards en Algérie. Autant dire qu'il y a prescription sur tout. Et notamment sur le nom du goal paraguayen de l'époque (Mayerregger) qui, le malheureux, en prit tout de même sept, dont quatre de Fontaine, ce jour-là.

Donc on pourrait supposer, vu ce précédent mémorable, que la bonne affaire est pour ainsi dire faite. Ce serait aller un peu vite en besogne. Et vendre bien imprudemment la peau du Chilavert. Car il paraît coriace l'animal ! Diablenement coriace !

Pour un « dernier recours », Jose Luis Chilavert n'est certainement pas le dernier des derniers. Bien au contraire. Le portrait publié, dans ces pages (Le Mondial du 24 juin), incite à la plus grande circonspection. Voici un homme qui vote à droite et a le cœur à gauche. Qui hurle sur les arbitres et cogne sur les journalistes, à chacun ses menus travers. Qui parle le pauvre avec les pauvres de Luque, ses frères, et le guarani avec les Guaranis, ses cousins. Qui dit « j'aime être haï » et ne craint pas d'être adulé. Et enfin qui, non content de prendre le moins possible de buts, se charge d'en marquer le plus possible. Chilavert est goal-buteur, espèce rare et précieuse, mi-oiseau mi-talmeau. Et comme il ne joue pas tout seul, mais avec dix autres furieux qu'il commande, le Paraguay reste finalement pour les enfants de l'école Jacquet, une terre étrange à découvrir.

# Le Mondial

## Le mur du Paraguay attend les Français

LES ANCIENS diront que c'est un bon présage. La France de Djorkaeff, Desailly et Barthez rencontrera, dimanche 28 juin à Lens, le Paraguay du gardien-buteur Jose Luis Chilavert en huitième de finale du Mondial. Il y a quarante ans, en Suède, la France de Kopa, Fontaine et Platonov avait passé sept buts aux Albirroja (rouge et blanc) dans un premier tour prometteur, débouchant sur une divine troisième place. Cette fois, la France est vraiment favorite. Jacques Chirac, présent à Lyon, l'a dit en fin de match. Le président a avoué un faible pour Desailly, épinglé les censeurs d'Almè Jacquet, et donné rendez-vous aux Bleus, en finale, le 12 juillet.

En battant le Danemark (2-1), le 24 juin à Lyon, la France est, pour l'instant, la seule équipe à avoir gagné ses trois matches préliminaires - une première pour les Bleus en Coupe du monde. Elle a inscrit neuf buts. Les remplaçants de luxe ont été bons, et les titulaires - Desailly, Petit et Djorkaeff en tête - très bons, poussés directement par 40 000 spectateurs dans le stade, 5 000 supplémentaires réunis place Bellecour devant un écran géant, un pays entier face à son téléviseur, et une bonne partie des députés profitant d'une suspension de séance.

En l'emportant, Les Bleus laissent au Danemark la charge d'affronter, au tour suivant, les Super Eagles du Nigeria, dimanche 28 juin au Stade de France. Ils ont avoué leur soulagement d'éviter l'Espagne et d'affronter le surprenant Paraguay, équipe aux moyens modestes et aux joueurs méconnus, dont la force est de prendre peu de buts. S'ils franchissent l'obstacle, les Bleus pourraient retrouver l'Italie en quart de finale. Et ils ne croiseront pas la route du Brésil dans leur tableau. Bref, du joli travail pour un Jacquet revanchard.

LE POLICE VERS LE SOL

L'entraîneur espagnol, Javier Clemente, lui, peut s'attendre au pire. Ses relations avec la presse étaient déjà détestables. Qu'en sera-t-il maintenant que l'Espagne est éliminée malgré les six buts inscrits, en présence du couple royal, contre des Bulgares démobilités, au point que leur entraîneur Bonev a démissionné ? Six buts valent - dont le centième de ce Mondial inscrit par Fernando Hierro - qui n'ont eu pour effet que de faire grimper les statistiques et d'aviver les re-

grets espagnols. « La vie continue », a dit Clemente qui a prévenu ses joueurs de leur mise à mort en pointant son pouce vers le sol. Dur destin pour le gardien Zozibarreta, visage décomposé, toujours sur la pelouse une heure après la fin du match, et qui devait annoncer la fin de sa carrière internationale.

Il n'y a pas eu de problème d'arbitrage durant ces rencontres. Mais le débat reste vif après l'élimination malheureuse du Maroc et du Cameroun. Dans ce dernier pays, la presse fustige « le racisme » de l'arbitre et la fédération demande « des sanctions » et « une compensation financière à la hauteur du préjudice ». La FIFA a implicitement reconnu les erreurs mais les relativise : « Deux mauvaises décisions, sur quarante matches, constituent un taux d'erreurs très très faible », a dit, le 24 juin, Keith Cooper, porte-parole de la FIFA. Son président, Joseph Blatter, a plaidé pour des arbitres professionnels - suivant en cela Michel Platini - dans un entretien à la chaîne LCI, mais il a rejeté l'idée d'un recours à la vidéo : « Le football doit conserver son aspect humain. Les erreurs font partie du jeu. »

LA TENSION MONTE

Hors les terrains, la tension monte depuis que les Renseignements généraux redoutent la « possible jonction des hooligans britanniques et allemands » (Le Monde du 25 juin) à l'occasion des deux rencontres à « hauts risques » : Allemagne-Iran, jeudi 25 juin à Montpellier et Colombie-Angleterre le 26 juin, à Lens. Les contrôles aux frontières belge et allemande s'intensifient pour refouler les « hools » fichés et sans billet. Les ventes et la consommation d'alcool sont restreintes dans les deux villes, et les dispositifs policiers renforcés.

Le gendarme Daniel Nivel, grièvement blessé à Lens, dimanche 21 juin, est toujours dans le coma. Un Autrichien de dix-sept ans a été interpellé au Stade de France, mercredi 24 juin, et entendu comme témoin au commissariat de Lens après avoir pris des photos de cette agression. Ce témoin a vendu au quotidien allemand Bild ces documents que le Journal a remis à la police française. Il a aussi raconté l'agression des « hools » : « Tous lui ont marché dessus et l'ont tabassé. Ils étaient déchaînés, de vraies bêtes. »

Michel Guerrin



LE GOAL

Massif, colérique, bagarreur, orgueilleux, Jose Luis Chilavert, trente-deux ans, 1,88 mètre, est l'ultime et brillant rempart de l'équipe surprise du Mondial, le Paraguay. Il en est le capitaine et le tireur de coup franc à l'occasion. Ce colosse qui affirme jouer derrière la « meilleure défense du monde » est capable de décocher des tirs d'une précision et d'une puissance inouïes.

LES TEMPS FORTS

● 1 PARIS Belgique-Corée du Sud, jeudi 25 juin, au Parc des princes, à 16 heures (groupe E).

● 2 SAINT-ÉTIENNE Pays-Bas-Mexique, le 25 juin, à 16 heures au stade Geoffroy-Guichard (groupe E).

● 3 MONTPELLIER Iran-Allemagne, le 25 juin, à 21 heures au stade de La Mosson (groupe F).

● 4 NANTES Yougoslavie-Etats-Unis, le 25 juin, à 21 heures au stade de La Beaujoire (groupe F).

● 5 LYON Le Japon et la Jamaïque, déjà éliminés, jouent pour l'honneur, vendredi 26 juin, au stade Gerland, à 16 heures (groupe H).

● 6 BORDEAUX L'Argentine rencontre la Croatie de Miroslav Blazevic pour la première place du groupe H, le 26 juin, à 16 heures au Parc Lescure.

● 7 SAINT-DENIS Tunisie-Roumanie, le 26 juin, à 21 heures au Stade de France (groupe G).

● 8 LENS Colombie-Angleterre (groupe G), le 26 juin, à 21 heures au stade Félix-Bollaert.

● 9 TÉLÉVISION Jeudi 25 juin France 3 et Canal Plus : Pays-Bas-Mexique et Belgique-Corée du Sud à 16 heures en duplex. Canal Plus : Etats-Unis-Yougoslavie et Allemagne-Iran à 21 heures en duplex. Eurosport : Etats-Unis-Yougoslavie à 20 h 45. France 2 : Allemagne-Iran à 21 heures.

Vendredi 26 juin TF 1 et Canal Plus : Argentine-Croatie et Japon-Jamaïque à 16 heures en duplex. France 3 et Canal Plus : Roumanie-Tunisie et Colombie-Angleterre à 21 heures en duplex. Eurosport : Colombie-Angleterre à partir de 20 h 45.

PHOTO BLAKE SELLREUTERS

SVI  
10 réponses  
10 questions  
GRAND CONCOURS  
Jouez et gagnez

Mettez-vous à l'heure OLITEC  
Pour tout achat d'un Self Memory Phone 56000, une montre Olitec vous est offerte!  
Vivez dès fin juin une aventure magique sur PlayStation et PC CD-Rom

Aujourd'hui, Argentine/Croatie : prenez la balle au bond avec INFONTE !  
INFONTE, partenaire officiel de la planète cyber foot  
L'Internet + ....

LE CHIFFRE DU JOUR 5

C'est le nombre de grammes de cocaïne contre lesquels a été échangé un billet pour le match Roumanie-Angleterre, disputé lundi 22 juin à Toulouse. Trois supporters, qui ont été interpellés par la gendarmerie sur une aire de l'autoroute A 6, dans l'Yonne, en possession de cette cocaïne, ont affirmé qu'ils avaient troqué un billet contre ce butin. Mis en examen, les trois hommes - deux Britanniques et un Irlandais - ont été libérés sous contrôle judiciaire après paiement d'une caution de 1 500 francs et d'une amende domaniale de 1 630 francs. Le tribunal d'Auzerre statuera ultérieurement sur leur sort.

LES QUATRE HUITIÈMES DE FINALE CONNUS

Match 1: BRÉSIL-CHILI Samedi 27 juin, 21 heures, à Paris
Match 2: ITALIE-NORVÈGE samedi 27 juin, 16 h 30, à Marseille
Match 3: FRANCE-PARAGUAY dimanche 28 juin, à 16 h 30, à Lens
Match 4: DANEMARK-NIGÉRIA dimanche 28 juin, à 21 heures, à Saint-Denis

LES ARBITRES

COLOMBIE-ANGLETERRE A Lens, vendredi 26 juin, à 21 heures, le match Colombie-Angleterre (groupe G) sera arbitré par le Mexicain Arturo Sabarizo Carter.

ARGENTINE-CROATIE Le match Argentine-Croatie qui a lieu, vendredi 26 juin, à Bordeaux à 16 heures (groupe H) sera arbitré par le Marocain Sali Belqola.

JAPON-JAMAÏQUE La rencontre Japon-Jamaïque (groupe H) sera arbitrée par l'Autrichien Günter Benko, vendredi 26 juin, à 16 heures, à Lyon.

ROUMANIE-TUNISIE La rencontre Roumanie-Tunisie (groupe G) sera arbitrée par l'Australien Edward Lennie, vendredi 26 juin, à Saint-Denis (21 heures).

Le moine et l'habit

PAR JEAN-JACQUES BOZONNET

MADLOT BLEU à manches courtes, frappé du coq, porté avec décontraction sur un bas de survêtement dans les mêmes nuances. En raison de la canicule, mercredi 24 juin, au stade Gerland, à Lyon, Aimé Jacquet avait enlevé le haut, mais sans trahir sa ligne vestimentaire préférentielle. Le sélectionneur tricolore fait partie des techniciens fidèles au survêtement, alors que la mode, sur les bancs de touche du monde entier est à la tenue de ville. Il ne porte le costume Daniel Hechter de couleur grise, fourni par la Fédération française de football, que pour les déplacements et les réceptions officielles. Le reste du temps, y compris pendant les matches, il est en tenue de travail. Ouvrier, il aurait mis la salopette, infirmier, la blouse blanche. Sportif il est, sportif il s'habille. « Ce n'est pas un métier de cravate », affirme-t-il.

Aimé Jacquet respecte le choix de ses confrères: « Peut-être est-ce pour valoriser la profession. Encore que, de nos jours, le costume ne soit pas une garantie absolue d'honorabilité. » Le patron des Bleus se voit plutôt comme un professionnel de terrain: « C'est un métier où l'on se retousse les manches, on hurle, on interpelle, on gesticule. Je suis à l'aise dans mon survêtement. Je n'imagine pas avoir mon comportement sur le bord de la touche dans une autre tenue. Si j'avais une cravate, je me dirais: "Qu'est-ce que tu fais là?" » Mercredi après-midi, Aimé Jacquet a beaucoup gesticulé et interpellé. Beaucoup plus que d'habitude. En l'absence de Didier Deschamps, son porte-parole habituel sur le terrain, il a passé le plus clair de la partie debout à l'angle de l'aire qui lui est réservée devant le banc de touche, à encourager et bouspiller ses joueurs: Christian Karembeu, parfois dissipé sur son aile droite, ou encore Robert Pires, quand son remplacement semblait lointain. De loin, sa taille mannequin et sa tenue bleu France pouvaient faire passer Aimé Jacquet pour le douzième homme de l'équipe. Un rôle sur mesure pour cet entraîneur qui revendique sa proximité avec ses joueurs. « Je vis ma passion avec eux. dit-il. Jusqu'au bout, ils m'ont sur le dos, je ne les lâche pas, je veux qu'on soit ensemble pour gagner. Avec mon survêtement, je me sens bien à ma place. »

Le huitième de finale, à Lens, sera une confrontation de styles. Dans sa tenue favorite, Aimé Jacquet trouvera en la personne du Brésilien Paulo Cesar Carpegiani, l'entraîneur du Paraguay, un adversaire tiré à quatre épingles, sans doute le plus dandy des techniciens de cette Coupe du monde.



AIMÉ JACQUET

Les Bleus vont devoir prouver qu'ils sont d'attaque

Lyon. Victorieuse de ses trois matches lors du premier tour du Mondial, l'équipe d'Aimé Jacquet devra confirmer, en huitième de finale, face à l'efficace défense du Paraguay, ses bonnes dispositions offensives

LA TROISIÈME victoire obtenue par l'équipe de France grâce à deux buts de Youn Djorkaeff (12e minute, sur penalty) et d'Emmanuel Petit (56e), mercredi 24 juin, à Lyon, devant le Danemark (2-1) ne franchira pas le seuil du panthéon des grands souvenirs sportifs. Elle n'en recèle pas moins plusieurs indications qui dépassent le stade de l'anecdote. La première tient à la tenue des Bleus en l'absence de Zinedine Zidane. Depuis l'exclusion du meneur de jeu, le 18 juin, face à l'Arabie saoudite (4-0), les joueurs et leur sélectionneur ont été questionnés sans relâche sur la solution tactique devant permettre de garder le bon cap. Curieusement, le débat s'est interrompu, mercredi, avec le coup de sifflet final. La France peut reprendre son souffle.

Deuxième élément positif: avec, puis sans, Zinedine Zidane, les Bleus ont rempli leur mission en dominant en douceur le groupe C. En passionné de cyclisme, Aimé Jacquet reconnaît, une fois les esprits apaisés, qu'il s'agissait là d'une étape de plaine plutôt tranquille. La seule inquiétude résidait dans la gestion de cette fameuse pression qui tenaille parfois les plus talentueux des footballeurs. C'était faire fi du quotidien autrement plus stressant auquel les expatriés en Italie, en Angleterre ou en Espagne, ont fini par s'accoutumer. Loin de les paralyser, les effluves de la haute compétition ont mobilisé les énergies après deux années de matches amicaux vécus comme autant de pensums.

En alignant contre le Danemark ses remplaçants pour préserver le potentiel physique des titulaires et soustraire les joueurs avertis à la ruine d'une suspension pour les huitièmes de finale, le sélectionneur a tenu son pari. Les intérieurs ont répondu à son attente et, à l'exception de Zinedine Zidane, qui soldera sa peine dimanche 28 juin, à Lens, il pourra présenter sa meilleure équipe face au Paraguay. Aimé Jacquet a appliqué à la lettre son plan de route, contrairement au championnat d'Europe 1996, où un match nul (1-1) concédé à l'Espagne l'avait contraint à solliciter ses forces vives lors des trois premières rencontres. L'horizon immaculé ne garantit pas forcément un avenir rose. Les

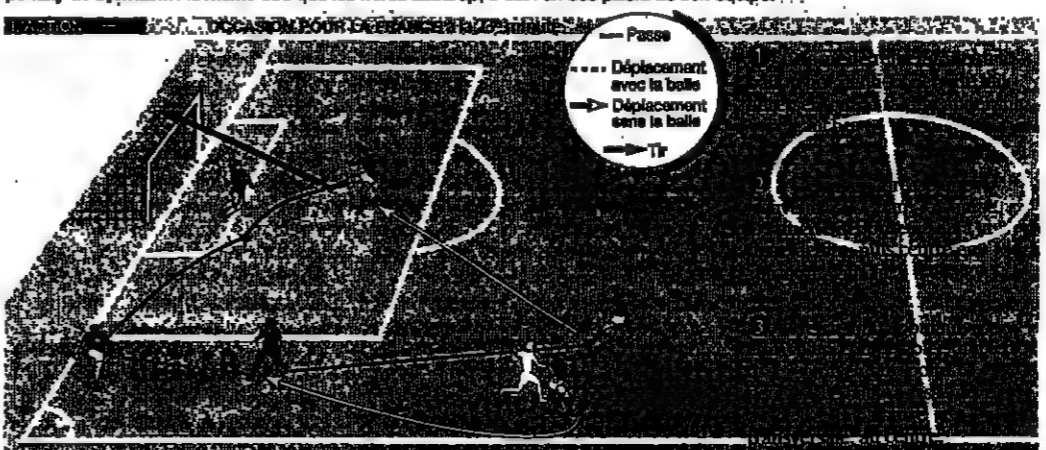
joueurs l'ont reconnu spontanément dès mercredi soir: « A partir de dimanche commence une nouvelle compétition, a souligné Marcel Desailly. Jusqu'à présent, nous pouvions calculer et préserver nos forces. Ne soyons pas dupes: nous n'avons réalisé rien d'exceptionnel. Avec le système à élimination directe, le Coupe du monde peut se terminer très vite. La moindre faute peut se révéler fatale. » La mise en garde n'est pas fortuite. Le défenseur central n'a pas apprécié l'erreur d'Emmanuel Petit qui a conduit au penalty transformé par le capitaine danois Michael Laudrup en fin de première mi-temps.

« CHANGER DE BRAQUET » « Une erreur agaçante, a tonné Marcel Desailly. En plus, le joueur désigné pour se poster devant le tireur de coups francs n'était pas là. » L'intéressé, Youn Djorkaeff, a plaidé les circonstances atténuantes: « J'étais trop loin de l'action pour remplir la mission. » Didier Deschamps a, lui aussi, relevé l'impair: « Si l'on veut aller loin dans ce Mondial, on n'a pas le droit de commettre une bourde pareille. » Cet ultime tour de chauffe a enfin mis en évidence la faiblesse récurrente de l'équipe de France en attaque. David Trezeguet, aligné d'entrée pour la première fois, a raté son match. A force de réclamer ses galons de titulaire, le jeune Monégasque s'est imposé une exigence énorme. « Il a été bon sauf dans la finition », a constaté, faussement détaché, son concurrent Stéphane Guivarch.

Lors de la Coupe du monde de 1958, les Bleus s'étaient joués du Paraguay (7-3) avec un festival de Just Fontaine (quatre buts). En quatre décennies, les Sud-Américains ont eu le temps de soigner leur ligne défensive, considérée à juste titre comme l'une des plus imperméables du continent avec, comme chef de file, leur gardien de but-tireur de coup-franc-homme d'Etat en puissance (Le Mondial du 19 juin), José Luis Chilavert. « Si notre secteur offensif doit encore progresser, il a tout de même affiché des progrès », positive Didier Deschamps, tout heureux comme nombre de ses coéquipiers d'éviter l'Espagne en huitième de finale. « Nous comptons toujours parmi les grands favoris du Mondial, assure Youn Djorkaeff. Il va falloir simplement changer de braquet pour nous adapter aux étapes de montagne en évitant de s'enrhumer au grand air. » Tout est dit.

FRANCE-DANEMARK GROUPE C - MARDI 24 JUIN 16 heures, Stade Gerland à Lyon. Terrain en bon état. Peucoue de bonne qualité. Public bon enfant. 46 000 spectateurs. Arbitre: M. Collina (Italie), assisté de MM. Van den Broeck (Belgique) et Zammit (Malte). Diagramme de jeu montrant les positions des joueurs.

FRANCE: Djorkaeff, sur penalty (12e), tir à ras de terre de l'intérieur du pied droit, dans le coin gauche, que touche Schmichel, Petit (57e), de 17 m à droite, frappe du pied gauche à ras de terre au centre du but, touché du bout du pied gauche par Schmichel. DANEMARK: Michael Laudrup, sur penalty (42e), tir à mi-hauteur du pied droit au ras du poteau droit. FRANCE: 65 positions d'attaque dans les 30 m (32 + 33) dont 12 occasions (8+4); 24 tirs (13 + 11) dont 5 contrés (2 + 3) et 10 parés (5 + 5) par Schmichel. DANEMARK: 25 positions d'attaque dans les 30 m (15 + 14) dont 3 occasions (2+1); 7 tirs (6 + 1) dont 4 contrés (2 + 2) et 3 parés (3 + 0) par Barthès.



Emmanuel Petit, coupable de naïveté sur l'action qui a amené le penalty danois, s'est rattrapé en réussissant le second but des Bleus (ci-contre). Quant à Marcel Desailly (à droite), ici à la lutte avec Brian Laudrup, sa performance en défense a impressionné Jacques Chirac, présent dans les tribunes de Gerland.

Le Danemark cache-t-il son jeu ?

Deuxièmes du groupe C, les Danois rencontreront le Nigeria, dimanche 28 juin, au Stade de France

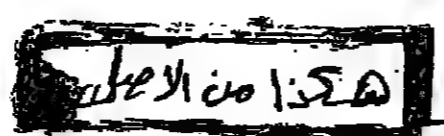
CE N'EST PAS dans la tradition des Vikings de jeter les armes avant de combattre. C'est pourtant ce qu'a fait, mercredi 24 juin au stade Gerland, à Lyon, une équipe du Danemark qui n'avait pas moins de trois adversaires à vaincre: une ambitieuse équipe de France, une chaleur accablante et son propre tempérament, plus porté à l'offensive que ne le voulait la logique des chiffres. Pour maintenir à distance l'Afrique du Sud (un point, contre quatre au Danemark, avant les deux derniers matches du groupe C) et se qualifier, les Danois avaient pour mission de réussir le match nul ou de concéder une défaite avec un minimum d'écart.

Contrat rempli, et, à la fin du match, on n'avait jamais vu de défaite aussi joyeuse. Bo Johansson, l'entraîneur suédois, semblait avoir accepté d'avance la supériorité de la France, que son équipe avait pourtant battue en novembre 1997 (1-0). Il avait renforcé ses lignes de défense, comme pour limiter l'avalanche, ne laissant à l'attaque que les deux

frères Michael et Brian Laudrup et un troisième larron, Martin Jorgensen, à l'origine de la faute commise par Vincent Candela, qui valut au Danemark le penalty de l'égalisation (transformé par Michael Laudrup). Mais Bo Johansson ne trouva rien de mieux que mettre ce jeune allier de débordement sur le banc en deuxième mi-temps.

« Cette accession en huitième de finale me ravit, a-t-il évidemment déclaré, à l'issue de la rencontre. Le match d'aujourd'hui était un peu bizarre dans la mesure où nous pouvions nous permettre une défaite par un faible écart. J'avais donc choisi une configuration d'équipe un peu particulière. J'en suis satisfait. Contre le Nigeria, nous serons les outsiders: ce rôle nous sied à ravir. » Mais le technicien suédois a-t-il les moyens de tenir son pari offensif? Le match contre la France a montré que le duo d'attaque des frères Laudrup avait singulièrement perdu de sa force de frappe. Ce match a valu à Michael Laudrup, trente-sept ans, sa centième sélection. L'expérience et la carrière de l'ancien attaquant de la Juventus, de Barcelone, du Real Madrid, qui joue aujourd'hui à l'Ajax, sont respectées dans l'équipe danoise, mais le joueur ne peut plus se satisfaire des choix ultra-défensifs de son entraîneur. Rencontrer le Nigeria est donc une aubaine pour lui, l'occasion rêvée de finir en beauté une carrière internationale qui avait débuté sur ce même sol français avec l'Euro 84. Cette année-là, le Danemark avait atteint les demi-finales.

Henri Tinca, à Lyon





# Jose Luis Chilavert décourage les Nigériens et désespère les Espagnols.

## Toulouse. Le Paraguay sort indemne du « groupe de la mort »

DE SALES rumeurs couraient avant le match. L'Espagne, disait-on, aurait promis de l'argent aux Nigériens en cas de victoire sur le Paraguay pour s'ouvrir les portes des huitièmes de finale. On avançait même un chiffre : 1 million de dollars. Ce n'était que rumeurs malveillantes, ou alors la somme n'était pas suffisante, ou alors les Sud-Américains ont aligné davantage, ou alors les Super Eagles ont volontairement fait mentir les provocateurs. Ou alors les Paraguayens étaient les plus forts ce mercredi soir, 24 juin, au Stadium de Toulouse. C'est tout bête, mais c'est ainsi que les choses se sont passées.

Les Paraguayens, ce n'est pas n'importe quoi, et l'équipe de France s'en rendra compte, dimanche 28 juin, à Lens, lors de son huitième de finale. Ils ont gagné leur

billet pour le Mondial haut la main, deuxième de la compétition d'Amérique du Sud, juste derrière l'Argentine qu'ils ont longtemps devancée. Maintenant ils terminent invaincus dans ce qu'on a appelé le « groupe de la mort », le plus difficile de la compétition. Et puis ils ont Jose Luis Chilavert dans leurs buts. Un type hors du commun (Le Mondial du 24 juin) capable de gagner un match à lui tout seul. La preuve.

Son équipe mène 1 à 0 depuis la première minute. Une poignée de secondes se sont écoulées que sur un premier coup franc tiré de la droite par Francisco Arce, Celso Ayala met sa tête et signe le but le plus rapide du tournoi. Les Africains, alors, se déchaînent. Il ne faut pas dix minutes à Nwankwo Kanu pour rassurer les chirurgiens américains qui l'ont opéré à cœur ouvert

il y a un an. Il gisse la balle à Tijani Babangida qui remet sur Wilson Oruma aux dix mètres. On a beau s'appeler Chilavert, sur ce genre de tir à bout portant, on ne peut rien. Mais lui, il n'aime pas ça. Du tout.

Il n'a pourtant pas fini de souffrir. Entre la 10<sup>e</sup> et la 20<sup>e</sup> minute, les Nigériens sèment la tempête. Tlcanon de Sunday Olshe des vingt mètres enregistré à 156 kilomètres-heure. Direction : la lucarne. Chilavert, d'une incroyable détente, effectue le sauvetage n° 1 de cette Coupe du monde. Il dévie en corner. Tlcanon de Tadiou West ? Chilavert est là. Et Chilavert toujours qui met en échec Rashied Yekini qui déboule en solitaire. Une pression permanente pèse sur lui. Alors, il jaillit de ses buts en vociférant. Il s'avance loin à l'extérieur de ses seize mètres. On croit qu'il en a après l'arbitre, le petit Thaïlandais Pimou U-Prasert. Lui aussi d'ailleurs, un instant, il recule en voyant s'avancer cette baraque menaçante. Mais Chilavert passe à côté en l'ignorant. L'arbitre, il s'en fiche, ce sont ses partenaires qu'il engueule. Il en a marre de se faire bombarder ainsi depuis dix minutes, et il le leur fait savoir. On n'entend pas, mais les mots sont verts, pour sûr. Après ça, eh bien, c'est fini pour le Nigeria.



José Cardozo bat le gardien nigérien, Peter Rufai, pour marquer le troisième but du Paraguay.

# Le football paraguayen fait sa révolution

## En allant chercher fortune dans les grands clubs étrangers, les joueurs de Paulo Cesar Carpegiani ont réalisé d'énormes progrès

LA QUALIFICATION du Paraguay pour les huitièmes de finale de la Coupe du monde n'a pas seulement rempli de joie les habitants du pays des Guaranis ; elle les a réconciliés pour longtemps avec le sport-roi de toute l'Amérique latine. Depuis 1979, date du dernier grand triomphe d'une équipe paraguayenne en Copa America, les compatriotes de José Luis Chilavert avaient connu tant de déceptions avec leur sélection nationale et leurs clubs qu'ils avaient fini par se désintéresser des choses du football. Asuncion, la capitale, et sa proche banlieue, où sont concentrées les deux équipes évoluant en première division du championnat paraguayen, accueillent plus d'une centaine de rencontres chaque week-end, mais la plupart se déroulent devant des assistances clairsemées : deux à trois mille personnes pour certains matches de première division. Les footballeros ennuient sur les gradins détrechés des stades de la capitale.

Le futur adversaire de la France en huitième de finale a beau héberger sur ses terres la Confédération sud-américaine de football (Conemebol), c'est un nain du football colodé entre deux géants de la planète ronde. Avec ses 300 000 licenciés pour huit millions et demi d'habitants, le Paraguay souffre du voisinage étouffant de l'Argentine et du Brésil. Ses meilleurs éléments sont de plus en plus nombreux à monnayer leur talent chez ces rivaux plus

généreux : en s'envolant au Brésil, un bon footballeur paraguayen peut multiplier jusqu'à cinquante fois son salaire (environ 1 000 dollars, soit 6 000 francs en moyenne à Asuncion). Résultat : plus d'un joueur sur deux retenus pour disputer le Mondial 1998 dispute les championnats argentins ou brésiliens. Pour les mêmes raisons économiques, la plupart des autres ont choisi l'Espagne

préparation de la Coupe du monde. Mais cette recrudescence des départs vers des grands pays de football présente aussi quelques avantages : « Le fait que nos meilleurs joueurs opèrent à l'étranger nous a permis d'effectuer des progrès très rapides, se félicite Paulo Cesar Carpegiani. Désormais, le Paraguay n'est plus une formation dépendant uniquement des grands coups de pied en

« Nous jouons pour gagner la Coupe du monde »

L'heure était à la jubilation dans le camp paraguayen, mercredi 24 juin, après la grande partie réalisée contre le Nigeria (3-1). Le match contre la France ? Chaque chose en son temps. « Nous avons fait une grande partie, déclarait l'entraîneur brésilien Paulo Cesar Carpegiani. Nous avons montré que nous pouvions attaquer quand il le fallait. Contre la France, ce sera difficile. Il nous faudra jouer aussi bien que ce soir pour gagner. Mais nous sommes là pour emporter la Coupe. Nous nous considérons comme des outsiders, et nous jouons pour gagner tous nos matches, contre la France comme contre n'importe quelle autre équipe. »

ou le Mexique. L'entraîneur lui-même, Paulo Cesar Carpegiani, a été recruté au Brésil, mais c'est une autre affaire : les footballeurs paraguayens ne tolèrent ni ne respectent un compatriote à la tête de la sélection nationale.

Cet état massif complique la vie du sélectionneur. A plusieurs reprises, la fédération paraguayenne a dû en appeler à l'arbitrage de la FIFA pour contraindre des clubs récalcitrants, souvent des Brésiliens, à libérer leurs internationaux en vue des matches de

profondeur et de courses folles et aveugles pour arracher la victoire. Nous avons réussi à bâtir autre chose. »

**DÉFENSE HÉRMETIQUE** - Sur une défense hermétique - elle n'a encaissé qu'un but en trois matches depuis le début du Mondial 98 -, Carpegiani a construit du solide. Il a conduit son ensemble expérimenté à la deuxième place des éliminatoires sud-américains pour la Coupe du monde, derrière l'Argentine. Cette position ne déplaît pas à Attilio Nieto, l'un des sept membres du comité de sélection de la Fédération paraguayenne : « Il y a quatre ans, la Colombie s'était enflammée en terminant en tête du tournoi de qualification d'Amérique du Sud. Elle fut vaincue par la France à la Coupe du monde et elle a été éliminée dès le premier tour. Il faut donc mieux rester modestes et créer la surprise. »

Aussi brillants soient-ils, ces bons résultats internationaux ne font pas oublier au public paraguayen la relative indigence du football local. La désertion des meilleurs joueurs a largement contribué à la désaffection du public pour le championnat paraguayen. A Asuncion, l'attention du public est toute entière captée par les récits des exploits des absents, colportés par les antennes satellites. Velez Sarsfield, le club avec lequel José Luis Chilavert, le gardien vedette du Paraguay, vient d'être sacré champion d'Argentine, soulève souvent davantage de passion que les termes prestations de l'Olimpia ou du Cerro Porteño, les deux principaux clubs d'Asuncion.

Les footballeurs du Paraguay furent, le public se retire, les stades se désertent, mais les dirigeants de clubs, eux, ont pris leur parti de cette paupérisation croissante. Puisqu'ils n'ont pas les moyens d'embaucher de grands joueurs ou de restaurer leurs installations, ils s'efforcent de faire régner une discipline de fer, parfois avec des méthodes d'arrêto-garde. Au mois d'avril, leur approche dépassée des contrats des footballeurs professionnels avait conduit ceux-ci à observer une grève de deux semaines (Le Monde du 22 avril). Ayant obtenu gain de cause, ils sont désormais plus libres de disposer d'eux-mêmes en fin de contrat. La révolution du football paraguayen est en marche, direction Lens.

**ESPAGNE - BULGARIE** Gr. D - mercredi 24 juin 21 heures

**ESPAGNE** Sélectionneur : Clemente  
Substituts : Aguirre (59), Aguirre (60), Aguirre (61), Aguirre (62), Aguirre (63), Aguirre (64), Aguirre (65), Aguirre (66), Aguirre (67), Aguirre (68), Aguirre (69), Aguirre (70), Aguirre (71), Aguirre (72), Aguirre (73), Aguirre (74), Aguirre (75), Aguirre (76), Aguirre (77), Aguirre (78), Aguirre (79), Aguirre (80), Aguirre (81), Aguirre (82), Aguirre (83), Aguirre (84), Aguirre (85), Aguirre (86), Aguirre (87), Aguirre (88), Aguirre (89), Aguirre (90), Aguirre (91), Aguirre (92), Aguirre (93), Aguirre (94), Aguirre (95), Aguirre (96), Aguirre (97), Aguirre (98), Aguirre (99), Aguirre (100).

**BULGARIE** Sélectionneur : Bonev  
Substituts : Kostov (17), Kostov (18), Kostov (19), Kostov (20), Kostov (21), Kostov (22), Kostov (23), Kostov (24), Kostov (25), Kostov (26), Kostov (27), Kostov (28), Kostov (29), Kostov (30), Kostov (31), Kostov (32), Kostov (33), Kostov (34), Kostov (35), Kostov (36), Kostov (37), Kostov (38), Kostov (39), Kostov (40), Kostov (41), Kostov (42), Kostov (43), Kostov (44), Kostov (45), Kostov (46), Kostov (47), Kostov (48), Kostov (49), Kostov (50), Kostov (51), Kostov (52), Kostov (53), Kostov (54), Kostov (55), Kostov (56), Kostov (57), Kostov (58), Kostov (59), Kostov (60).

**LES BUTEURS**

4 buts	BATISTUTA (Argentine)	2	HADDAD (Maroc)
4 buts	VIERRI (Italie)	2	HERRANDEZ (Mexique)
3 buts	HENRY (France)	2	HIJERO (Espagne)
3 buts	SALAS (Chili)	2	MORIENTES (Espagne)
2 buts	R. BAGGIO (Italie)	2	ORTEGUETA (Argentine)
2	BASSIRI (Maroc)	2	SUNGER (Cote d'Ivoire)
2	BARTLETT (Afrique du Sud)	2	WILMOTS (Belgique)
2	BEBETO (Brésil)	1 but :	68 joueurs ; c.s.c. : 5 joueurs

**NIGERIA-PARAGUAY** Gr. D - mercredi 24 juin 21 heures

**NIGERIA** Sélectionneur : Milutinovic  
Substituts : Wariwa (10), Wariwa (11), Wariwa (12), Wariwa (13), Wariwa (14), Wariwa (15), Wariwa (16), Wariwa (17), Wariwa (18), Wariwa (19), Wariwa (20), Wariwa (21), Wariwa (22), Wariwa (23), Wariwa (24), Wariwa (25), Wariwa (26), Wariwa (27), Wariwa (28), Wariwa (29), Wariwa (30), Wariwa (31), Wariwa (32), Wariwa (33), Wariwa (34), Wariwa (35), Wariwa (36), Wariwa (37), Wariwa (38), Wariwa (39), Wariwa (40), Wariwa (41), Wariwa (42), Wariwa (43), Wariwa (44), Wariwa (45), Wariwa (46), Wariwa (47), Wariwa (48), Wariwa (49), Wariwa (50), Wariwa (51), Wariwa (52), Wariwa (53), Wariwa (54), Wariwa (55), Wariwa (56), Wariwa (57), Wariwa (58), Wariwa (59), Wariwa (60).

**PARAGUAY** Sélectionneur : Carpegiani  
Substituts : Arce (1), Arce (2), Arce (3), Arce (4), Arce (5), Arce (6), Arce (7), Arce (8), Arce (9), Arce (10), Arce (11), Arce (12), Arce (13), Arce (14), Arce (15), Arce (16), Arce (17), Arce (18), Arce (19), Arce (20), Arce (21), Arce (22), Arce (23), Arce (24), Arce (25), Arce (26), Arce (27), Arce (28), Arce (29), Arce (30), Arce (31), Arce (32), Arce (33), Arce (34), Arce (35), Arce (36), Arce (37), Arce (38), Arce (39), Arce (40), Arce (41), Arce (42), Arce (43), Arce (44), Arce (45), Arce (46), Arce (47), Arce (48), Arce (49), Arce (50), Arce (51), Arce (52), Arce (53), Arce (54), Arce (55), Arce (56), Arce (57), Arce (58), Arce (59), Arce (60).

**LES BUTEURS**

3 buts	CHILAVERT (Paraguay)	1 but :	68 joueurs ; c.s.c. : 5 joueurs
--------	----------------------	---------	---------------------------------

# L'Espagne sortie sans jamais être vraiment entrée

## Lens. La large victoire (6-1) des coéquipiers de Zubizarreta sur la Bulgarie aura été vaine

ANDONI ZUBIZARRETA n'est pas homme à se laisser gagner facilement par l'émotion. A trente-six ans, il n'en a plus l'âge. Et la vie lui a appris, ces derniers temps, à retenir ses larmes.

Mercredi 24 juin 1998, le gardien de but espagnol a pourtant quitté la pelouse du stade Félix-Bollaert de Lens, aux premières heures de la nuit, l'oeil humide et les lèvres tremblantes. Il l'a fait lentement, sans jamais presser le pas, comme si l'idée même de rejoindre les vestiaires lui était insupportable. Le reste de l'équipe l'a attendu sans impatience. Et « Zubi », tout à la fois capitaine et souffre-douleur de la sélection espagnole - après sa « bourde » lors du premier match contre le Nigeria - a finalement tourné le dos aux tribunes vides, puis disparu sans un regard vers le tableau d'affichage. Jeudi, après 126 sélections en équipe nationale, il devait annoncer sa retraite sportive.

A Lens, mercredi, l'Espagne a bien remporté le match de la dernière chance (6-1). Elle a même fait mieux que cela, ajoutant à la manière et le luxe d'une démonstration de force. Elle a gagné sans l'ombre d'un doute, marquant six fois contre la Bulgarie et ne plantant qu'une seule. Un premier but, un penalty, réussi par Fernando Hierro à peine fermées les portes du stade. Un deuxième avalé dans la

même foulée (Luis Enrique, 10<sup>e</sup> minute). Puis un autre. Et un autre. Et encore. Elle l'a fait parfois avec génie (Francisco Morientes, 53<sup>e</sup>), d'autres fois par simple opportunisme (le même Morientes, 61<sup>e</sup>, Kl-ko, 94<sup>e</sup>). Au début, le public a bruyamment apprécié. Et le roi Juan Carlos, venu profiter du spectacle, a salué d'une moue de connaisseur la belle œuvre de ses onze sujets.

Puis l'un et l'autre ont semblé se lasser de cet excès de réussite. A moins qu'ils n'aient appris, l'oreille collée au transistor, que la victoire du Paraguay sur le Nigeria, au Stadium de Toulouse, rendait tristement inutile la démonstration espagnole.

Jamais, sans doute, succès aura été si peu fêté. Javier Clemente, le sélectionneur espagnol, avait préparé à l'usage de la presse un rapide discours dépouillé et apaisant. Il l'a servi tel quel, sans convaincre personne. « Ce résultat est amer, a-t-il soupé dans un murmure dix minutes seulement après la fin de la rencontre. Mais mon équipe s'est bien battue. Elle a beaucoup donné. Et je suis très heureux du travail accompli par mes joueurs. » Sans doute. Mais son visage aurait bien affirmé le contraire.

Le seul tort des Espagnols, au cours du Mondial 1998, aura sûrement été de laisser le hasard de la compétition les prendre de vitesse.

Et finalement se jouer de leur inutile empressement. Battus sans démentir par les Super Eagles du Nigeria, en début de tournoi, ils ont laissé échapper leur propre destinée en acceptant un piètre match nul (0-0) face au Paraguay.

**STOÏCHKOV RESTE AU VESTIAIRE**

Avec un seul point marqué en deux rencontres, le leur fallait désormais l'emporter à tout prix en priant le ciel que le Paraguay n'en fasse pas autant. La victoire seule ne lui suffisait plus. Effrayante perspective.

A 22 heures, mercredi, la sélection espagnole menait grand train sur le terrain lensois et se voyait encore poursuivre le tournoi. Une minute plus tard, le deuxième but paraguayen la poussa vers la sortie.

Première tête de série éliminée de la compétition, l'Espagne quitte le Mondial en portant haut tous ses regrets. Quant à la Bulgarie, dernière du groupe D, elle s'éclipse sans bruit. En trois rencontres, elle a encaissé sept buts et n'en a rendu qu'un. Une avanée que Hristo Stoïtchkov n'a pu supporter jusqu'au bout. Résigné et sans envie, il est resté dans les vestiaires à l'entame de la seconde mi-temps. Il en avait trop vu. Et craignait encore le pire. Il était à venir.

Alain Mercier

LES ECRANS DU MONDE

Le Conseil de l'Europe

INTERNET

PARLES DE ZINC

Ni Dieu ni tout !

par par de t

SUR LES ÉCRANS DU MONDE  
UNE TÉLÉVISION PAR JOUR

# Vent de révolte au Conseil de l'Europe

LE CONSEIL de l'Europe tient à donner une image de sérieux, quelles que soient les circonstances. « Il n'est pas question », a ainsi répondu l'Allemande Leni Fischer, présidente de l'Assemblée de l'institution de Strasbourg, au service audiovisuel qui voulait aménager des salles afin de permettre aux délégations parlementaires des quarante pays membres de l'organisation de suivre le Mondial à la télévision. Les fonctionnaires, bons soldats, ont obéi sans mot dire.

Lundi, les instructions ont été suivies à la lettre. Mardi, relâchement : l'Italie jouait sa qualification contre l'Autriche au moment où se déroulait le débat sur la crise asiatique organisé autour d'un exposé de Michel Camdessus, le directeur général du FMI.

La tâche était au-dessus des forces de cinq députés transalpins qui avaient trouvé refuge au fond d'un couloir où un fonctionnaire compatissant avait réussi à installer un mini-téléviseur. Le confort était certes précaire, mais ils purent assister aux misères infligées par Vieri et Baggio aux Autrichiens.

Mercredi, c'était la révolte. Un récepteur aux dimensions à la hauteur de l'événement trônait cette fois dans le « bar des députés ». Il ne fallait pas rater le match du jour, France-Danemark ! Députés et fonctionnaires danois étaient au premier rang et derrière eux les administrateurs de nationalité française. Les parlemen-

taires de l'Hexagone avaient trouvé, eux, un accueil discret dans les quartiers réservés à la représentation française. Pendant ce temps, la situation au Kosovo était débattue dans un hémicycle aux travées pour le moins clairsemées... Comme si beaucoup de parlementaires « pas vus, pas pris, mais un peu honteux » avaient choisi le confort de leur chambre d'hôtel.

### MAUVIS KOSOVO !

Au « bar des députés », c'est, au contraire, dans un brouhaha constant, que les Danois ont suivi la défaite de leur équipe nationale. Après l'égalisation à la fin de la première période, ils avaient bien repris espoir et, la bière aidant, les commentaires allaient bon train sur les chances des frères Laudrup et de leurs camarades. Les cravates se dénouaient et les vestes (grises ou bleu foncé) tombaient.

Mais il devint vite évident pour tout un chacun que les Danois n'avaient plus la capacité de réagir à la domination française, de renverser la vapeur. « C'est la chaleur... », commentait un parlementaire danois pour expliquer la lassitude des Nordiques.

Bons perdants, les Danois ont même franchement ri lorsque les équipiers de Barthès sont venus embrasser le crâne dégarni du gardien français après qu'il eut arrêté un ultime tir sur sa ligne de but. Oublié, le pauvre Kosovo !

Marcel Scotto,  
à Strasbourg

### INTERNET

http://www.cegetel.fr

RIEN de plus facile que de se laisser prendre par le vertige technologique, maladie infantile du Web qui guette tous les intervenants de l'Internet. Ainsi, Cegetel, qu'on pouvait croire à l'abri d'une telle défaillance, annonçait fièrement que l'on pouvait écouter à l'adresse ci-dessus une chronique d'Érik Orsenna sur le football et la Coupe du monde.

Malheureusement le serveur n'a pas supporté cette surcharge. On pouvait s'acharmer sur la souris sans obtenir autre chose que le message déprimant « An unsupported operation was attempted ». Pour savoir ce que le Prix Goncourt, membre de l'Académie française, pense du Mondial, il faudra attendre que la cyber-intendance suive là aussi...

### PAROLES DE ZINC LUC ROSENZWEIG

## Ni Dieu, ni foot !

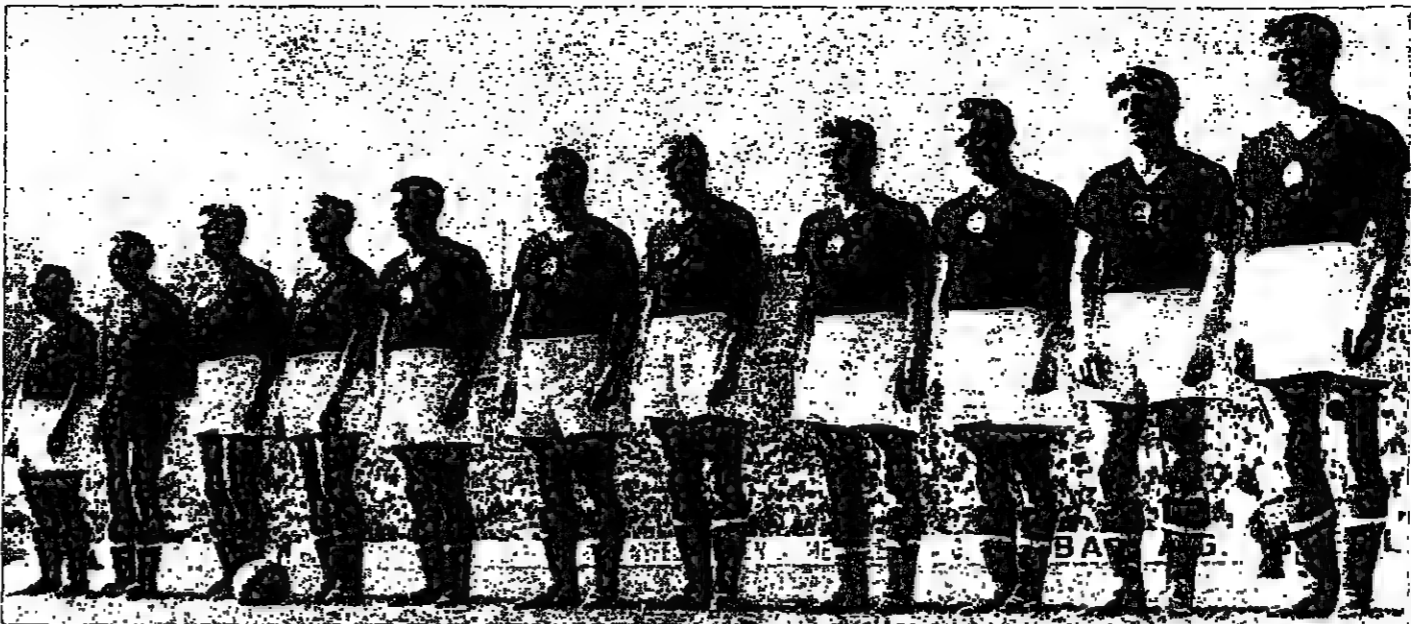
NOUS nous sommes déjà penchés ici sur les rapports de la religion et du football. Dans le souci, permanent dans ce journal, d'atteindre, sinon l'impossible objectivité, du moins un équilibre dans le traitement de l'information, il fallait aller enquêter sur le même thème dans les milieux laïques, rationalistes, librepenseurs, bref mécréants.

Pas si simple, car l'espèce bouffe-curés se caractérise moins par les lieux qu'elle fréquente que par ceux qu'elle évite : les mosquées le vendredi, les synagogues le samedi et les églises le dimanche. Par bonheur, le ciel nous vint en aide, en nous permettant d'assister à Bruxelles, dimanche 21 juin à l'heure de la messe, à un événement peu habituel : une manifestation « européenne » de l'Union mondiale des libres-penseurs, venue clamer sous les fenêtres des eurocrates leur volonté de voir les bonheurs exclus des futurs traités de Maastricht, d'Amsterdam ou d'ailleurs.

Quelque sept cents personnes étaient venues crier « Démocratie ! Laïcité ! Ni curés, ni imams, ni rabbins dans l'Europe de demain ! ». Toutes nos questions sur le Mondial rencontrèrent chez les manifestants une incompréhension mêlée de désapprobation : « Entre les optims du peuple, je ne choisis pas ! Il faut les combattre ! », estime l'un des héritiers spirituels d'Emile Combes, recueillant l'approbation générale. Dans le noyau dur des anticléricaux, regroupés autour du collectif CRQA (Cercle des résistants à l'oppression agnostocliste), on ne dédaigne pourtant pas les métaphores sportives pour faire passer son message, avec par exemple ce conseil : « Méfie-toi d'un dribble par-devant, du tackle par-derrière et du curé de tous les côtés ! ». Précisons, à l'intention de tous les disciples de saint Thomas, que le CRQA n'est pas une pure fiction de chronique, et qu'il dispose d'un site internet : <http://albern.org/croa>. De plus, il n'est pas opposé à toute présence des foules dans les stades.

Dans son dernier bulletin, le CRQA préconise ainsi le rétablissement des jeux du cirque à la romaine pour amplifier la puissance de leurs fanaliquets par la consommation de quelques moines grassouillets. L'emblème du cercle, un corbeau noir aux ailes déployées, est proposé comme mascotte de ces futures manifestations. Les voyages en car étant longs, nos amis laïques, comme n'importe quel groupe de supporters, savent que rien n'est meilleur que le chant chorale pour motiver les troupes. Nous avons pu recueillir l'un de ces équivalents de Ce soir, on vous met le feu. Sur l'air du très catholique Des anges dans nos campagnes, cela donne : « Le pape dans sa tour de Rome/boit le vin mais préfère le rhum/ Et pourquoi ne l'aurait-il pas/Puisque le Bon Dieu ne le défend pas/ Pourvu qu'il chante Alléluia ! (bis) »

« Méfie-toi d'un dribble par-devant, du tackle par-derrière et du curé de tous les côtés ! »



# « L'Équipe d'or » de Hongrie réinventait le football

Puskas, Kocsis, Bozsik, Budai, Hidegkuti... la saga d'un Onze national dispersé en Europe par le soulèvement de 1956 à Budapest

EST-CE vraiment là ? Ce stade aux marges de Budapest semble abandonné. Entre usines, voie ferrée et cimetière, deux rampes rouillées de projecteurs dominent des tristes gradins en béton. Sous l'embryon de tribune couverte, trois employés attendent que cesse la pluie. Des adolescents se pressent avec des sacs de sport. On joue donc encore au football par-ici.

A côté du terrain, un vilain pré-fabrique, baptisé « Hôtel Kispest », abrite une cafétéria. Au mur, des portraits d'équipes des années 90 et une autre, plus vieille, datée de 1953. Ce sont eux : Zoltan Czibor, Ferenc Puskas, Sandor Kocsis, Laszlo Budai, Jozsef Bozsik, Gyula Lorant. La grande équipe du Honved, l'ossature de « L'Équipe d'or » hongroise des années 50. Il n'y a pas d'erreur : c'est bien dans ce sinistre stade de quartier que s'est pratiqué l'un des plus beaux jeux de l'histoire du football.

Il y a un demi-siècle, était inauguré dans ce lieu le laboratoire sportif du régime communiste. Le pouvoir arrivé avec les troupes de Staline décidait de restructurer un football qui faisait déjà l'orgueil de la nation entre les deux guerres (la Hongrie était parvenue en finale de la Coupe du monde en 1938). L'armée se piqua ainsi de bâtir sa propre équipe, le Honved. Elle l'installa à Kispest, quartier populaire de Budapest, où jouaient déjà Puskas et Bozsik.

Le général Mihaly Farkas, ministre de la défense et président du club, dépouilla ses voisins pour nourrir sa création des meilleurs éléments de la nation. Nandor Hidegkuti et Mihaly Lantos échappèrent à la razzia. L'AVO, la police communiste, avait jeté son dévolu sur leur club, le MTK, devenu le Voros Lobogo, le Drapeau rouge. En revanche, Ferencvaros paya un lourd tribut. Kocsis, Budai, Lorant et Czibor lui furent arrachés. Ce club, ancien fleuron du championnat national mais suspect de bourgeoisisme, allait devenir pour longtemps le mal-aimé.

Aujourd'hui, Ferencvaros impose son univers cossu non loin de la carcasse délabrée du Honved. Tribunes accueillantes, personnel omniprésent, musée, restaurant : toutes les caractéristiques d'un club qui se hausse régulièrement du col sur la scène européenne. Les publicités pour des marques locales ou multinationales inondent l'espace. Le club symbolise un peu cette Hongrie qui s'apprête à intégrer l'Union européenne.

Deux stades, l'un qui revit, l'autre qui se meurt. Deux mondes, communiste et démocrate, qui se succèdent sans heurts, mais qui s'affrontaient dans les rues de Budapest en 1956. Cette année-là, des hommes soudés par leur sport sont sommés de choisir. Le 4 novembre, l'écrasement du soulèvement populaire surprend le Honved de l'autre côté du rideau de fer, où il dispute une rencontre de Coupe d'Europe face à Bilbao. Faut-il ou non rentrer ? Même Bozsik, député au Parlement, hésite.

« L'Équipe d'or » est morte. Les illusions qui avaient prévalu à sa naissance ont disparu, écrasées par les chars russes. Six ans après, que reste-t-il des garçons de vingt ans qui, dans l'euphorie de la paix, s'apprêtaient à bâtir un football meilleur ? A Honved, un style de jeu insusé se mettait en place, sous la conduite de Gustav Sebes, un ouvrier de Boulogne-Billancourt revenu dans son pays d'origine offrir sa contribution à la révolution. Le temps était à la remise en cause de l'ordre établi, même dans le ballon rond. Sur le terrain, l'organisation en 4-2-4 rendait soudain obsolète le bon vieux système en « WM » qui avait cours jusqu'alors.

Avec l'équipe nationale, le jeu prenait un élan supplémentaire. Hidegkuti et Lantos y apportaient un surcroît d'individualité. En 1952, l'équipe de Hongrie devient championne olympique, à Helsinki. Même la grande Angleterre ne pesait pas lourd. Le 25 novembre

étrillée en rencontre de poule. Malgré sa blessure, Puskas tenait à jouer, provoquant la réprobation d'une partie de l'équipe. Tout cela paraissait péripétie, quand les Hongrois marquèrent 2 buts en neuf minutes. Mais ils étaient déjà rejoints à la dix-huitième. A six minutes de la fin de la rencontre, Helmut Rahn offrait la victoire à l'Allemagne. Deux frappes sur le poteau et 1 but refusé scellaient le désespoir. Sous une pluie transperçante, Jules Rimet remettait le trophée à Fritz Walter, capitaine de l'Allemagne.

Le retour à Budapest fut difficile. Les autorités ne pardonnèrent pas cette défaite. On fustigeait les dissensions petites-bourgeoises à l'intérieur de l'équipe. Lorant était accusé de marché noir, Grosics d'espionnage. L'ambiance tournait à l'aigre dans la sélection comme dans le pays. La situation politique ne cessait d'empirer jusqu'à déboucher sur le drame de novembre 1956. Et sur ce dilemme qui s'im-

### Duel entre l'Allemand Liebrich et le Hongrois Czibor en 1954.



1953, à Wembley, elle subissait la première défaite infligée sur son sol par une formation non britannique. Puskas et ses compagnons s'imposèrent (6-3) au bout d'une formidable démonstration. Le 23 mai, au Népstadion de Budapest, la revanche tournait à la correction (7-1). Après chaque nouveau succès, les joueurs montaient en grade dans l'armée. Puskas gagnait ainsi ses galons de « major galopant ».

En 1954, la machine magyare semblait indestructible. Invaincue depuis quatre ans, elle avait marqué 142 buts en 31 matches, n'en encaissant que 30. Lors de la Coupe du monde en Suisse, elle était l'immense favorite. Ses débuts dans la compétition confirmaient les pronostics. Les Hongrois passaient 9 buts aux Coréens, 8 aux Allemands et, en quart de finale, 4 aux Brésiliens. La blessure à la cheville contractée par Ferenc Puskas face à l'Allemagne n'entravait pas la marche vers la victoire annoncée.

Tout cela était si facile. Les Hongrois cédaient à un excès d'assurance. En demi-finale, après avoir mené rapidement (2-0), ils sont rejoints par les Uruguayens et doivent batailler en prolongation pour s'imposer (4-2). Le 4 juillet, au stade Wankdorf de Berne, ils retrouvaient en finale l'Allemagne.

Puskas, Kocsis et Czibor sont suspendus deux ans. Ce ne sont plus que des apatrides qui errent de pays en pays

pose alors aux joueurs de Honved. L'équipe décide de ne pas rentrer. Les médiations échouent. Suit une longue errance, à Madrid, Barcelone, Paris, Bruxelles, Zurich, Rio de Janeiro, Rome, Milan. Honved devient une équipe de foire qui monnaie ses exhibitions pour survivre. On finirait par oublier ce brassard noir que portent obstinément les joueurs. A Budapest, la radio et la presse fustigent les déserteurs. Soucieuse de se concilier les bonnes grâces du bloc de l'Est, les autorités internationales du football interdisent aux autres équipes de rencontrer les réfractaires. Lassés par cette bobème, les joueurs décident de rentrer. Seuls Puskas, Kocsis et Czibor s'arcboutent sur leur refus. « Je suis un homme libre », proclame Czibor, le Tsigane. Les trois jusqu'aujourd'hui sont suspendus deux ans de

compétition. Ce ne sont plus que des apatrides qui errent à travers l'Europe.

Les deux ans passent, inutiles. Mais Laszlo Kubala, un ancien joueur de Ferencvaros, qui fut tour à tour Hongrois, Tchécoslovaque et Espagnol, convainc les dirigeants de Barcelone d'embaucher Czibor et Kocsis. Santiago Bernabeu, le président du Real Madrid, propose à Puskas de rejoindre une prestigieuse équipe. Le major galopant a trente et un ans et seize kilos en trop. Il va pourtant faire des merveilles sous le maillot blanc, aux côtés d'Alfredo Di Stefano et Raymond Kopa.

ES trois exclus reprennent leur carrière. Blentôt, ils adoptent la nationalité espagnole. Puskas joue même quatre fois avec l'équipe d'Espagne. Mais la déchirure est toujours là. Elle ne se referme qu'en 1981, quand le pouvoir communiste autorise les parias à rentrer. Un match du souvenir est organisé dans un stade archicomble et ému. Kocsis ne verra jamais ce jour. Usé par l'alcool et les démissions, « Tête d'or » s'est suicidé, en 1979, en se jetant d'une fenêtre du quatrième étage. Bozsik, Lantos, Budai meurent également prématurément.

De l'équipe qui tomba l'Angleterre, il ne sont plus que cinq survivants qui se réunissent chaque 25 novembre. Gyula Grosics tient une boutique de sport à Budapest ; son tour, il a été membre du Parlement de 1990 à 1994. Jeno Buzanski est vice-président de la fédération hongroise. Nandor Hidegkuti est entraîneur en Egypte. Zoltan Czibor est retourné dans sa ville natale de Komarovo, près de la frontière slovaque.

Ferenc Puskas a arrêté sa carrière en 1967, à quarante ans. Il a travaillé dans neuf pays, de l'Australie au Paraguay. En 1971, entraîneur du club grec, il avait emmené l'Olympiakos en finale de Coupe d'Europe. A soixante-dix ans, le major devenu bedonnant court toujours le monde. Il a fondé la Puskas Ltd, qui gère son image et ses apparitions médiatiques.

A Budapest, le Népstadion, le « stade du peuple », subit d'importants travaux de rénovation. Dans les années 50, soixante-dix mille spectateurs s'entassaient dans ces travées pour regarder évoluer l'équipe nationale. Il y a bien longtemps que les tribunes ne vibrent plus ainsi aux exploits du football hongrois. En attendant, des ouvriers tentent de rendre ce monstre froid plus attrayant. On s'adapte à encore à la philosophie du profit : dans le ventre de l'enceinte a été installé un casino. Et toute la Hongrie prie pour que la roue de la fortune se décide à ressortir un onze d'or.

Benoît Hopquin,  
à Budapest

### L'Allemagne se mobilise pour le gendarme blessé

LE GRAND QUOTIDIEN populaire allemand *Bild Zeitung* a annoncé en « une », mercredi 24 juin, sa décision de faire un don de 50 000 deutschemarks (165 000 francs environ) à la famille du gendarme français grièvement blessé dimanche à Lens par des hooligans allemands. Le *Bild* a également ouvert un compte pour recevoir des dons. A la demande de nombreux lecteurs, le quotidien de Berlin, *Der Tagespiegel*, a pris une initiative similaire, les dons devant être adressés à l'Étoile verte, le fonds de soutien de la police berlinoise. Mardi, la chaîne de télévision publique ARD avait elle aussi ouvert un compte spécial pour récolter les dons à la famille du gendarme français : « Nous avons vu tellement d'appels de gens demandant ce qu'ils pouvaient faire que nous avons décidé de lancer cette opération », a expliqué Fritz Pletgen, un responsable de l'ARD.

● **DOUANES** : 220 000 contrefaçons aux couleurs du Mondial ont été saisies aux frontières françaises depuis le début de la Coupe du monde, a indiqué le secrétaire d'État à l'Industrie, Christian Pterret, mercredi 24 juin, à l'Assemblée nationale. Le ministre a souligné que depuis la loi de 1994 sur la contrefaçon, le nombre des articles saisis a été multiplié par dix. Cette loi prévoit jusqu'à deux ans de prison et 1 million de francs d'amendes pour les responsables de contrefaçon.

● **INTERNET** : le site Internet officiel de la Coupe du monde a subitement fermé son accès à des groupes de discussion en direct entre supporters, mardi 23 juin. Après les événements de Lens, la rubrique du courrier des fans des équipes participantes avait fait l'objet de dérapages, ont indiqué les responsables du site. Le site du CFO bénéficie d'un intérêt croissant qui a dépassé les 500 millions de branchements, lundi, améliorant le record de branchements quotidiens établi lors des Jeux olympiques de Nagano.

## Lens retient son souffle entre deux matches à risques

### Colombie-Angleterre. Cinq jours après le passage des hooligans allemands, marqué par l'agression sauvage d'un membre des forces de l'ordre, la ville du club champion de France s'apprête avec inquiétude à recevoir les supporters anglais

LENS n'a pas mis longtemps à penser les plaies consécutives aux violences des hooligans allemands, dimanche 21 juin. Pas de dégât visible mercredi, même près de la gare et en bas du boulevard Emile-Basly qui conduit au stade, cadre des affrontements les plus violents. Terrasses et vitrines pimpantes. Un petit coup de soleil. L'arrivée des premiers supporters espagnols et bulgares, leurs groupes folkloriques dans les rues. Cela aurait presque tout effacé s'il n'y avait les fâcheux titres de la presse sur les suites judiciaires des incidents, des hésitations politiques ou administratives, et le souvenir d'une violence qui n'a jamais eu droit de cité et qui peut renaître vendredi avec les hooligans anglais. Entre incident de parcours et risque à ne plus courir, les Lenois sont partagés.

Le maire, André Deletis (PS), se refuse d'interdire quoi que ce soit, si ce n'est la vente de la bière dans les supermarchés à 50 kilomètres à la ronde. Il conseille seulement de ne pas installer de terrasses et de fermer au premier incident. Il est évident que pour lui, la balle est dans le camp des pouvoirs publics. Le préfet du Pas-de-Calais a annoncé dans l'après-midi de mercredi l'interdiction de toute vente de boissons alcoolisées jeudi 25 et vendredi 26 juin. Quant à André James, le président des commerçants, il souhaitait lui aussi attendre un peu, mesurer la situation de cette ville « presque assiégée ».

« Je me demande si l'on n'a pas grossi les événements à cause de ce malheureux gendarme. C'est dommage tout ça, et puis ça se passait tellement bien avec tous les autres ».



Ce ne sont pas les joueurs anglais qui font peur aux Lenois mais leurs supporters.

déplore la vendeuse de la pâtisserie Gallet, qui ne veut pas se prononcer à la place de sa patronne sur le principe d'une ouverture. Gageons qu'on ouvrira, comme dans la plupart des magasins liés à l'alimentation.

Optimisme plus marqué à la Brasserie Leffe, d'où ont été lancées les premières chaises par les hooligans, et en face au Café de la Paix. L'ouverture devrait se faire, mais sans terrasse. « On verra bien ce que ça va donner. » Mais ils ne cachent pas une certaine déception. Le préfet a interdit toute vente de boisson alcoolisée. Un coup dur dans un établissement où

le serveur demande « big ou petite » à tout étranger qui réclame une bière. La main qui tend d'avance le billet de 200 francs tout neuf indique presque toujours qu'il s'agit d'une big.

**FIESTA ROUGE ET OR**

L'interdiction préfectorale est perçue comme une injustice ; elle ne porte que sur le vendredi, alors que tous savent que le jeudi soir est un moment à risque, et sur la seule commune de Lens alors que Liévin est à cinq cent mètres du stade. A Lille, où devaient se regrouper une bonne partie des supporters, on a pris une décision ju-

gée plus sage : l'interdiction de consommation de boisson alcoolisée sur la voie publique. Les établissements resteront ouverts et pourront fonctionner normalement.

Mais on fermera sans hésitation, et sans doute dès le jeudi, en bas du boulevard Emile-Basly. Par exemple au Zébulon, temple de l'aficion footballistique : « Même si c'est un crève-cœur, on préfère fermer. Une telle violence est incroyable dans une telle fête. Nous, on était aux premières loges, le vous jure que ça fait peur. Tout est calme aujourd'hui. Nous avons beaucoup d'Anglais. Ils sont très gentils et s'il

arrive quelque chose, nous sommes sûrs que ce ne sera pas de leur fait. Mais on préfère fermer. On ne sait pas ce qui arrivera de la gare. »

Trois maisons plus haut, Alexandre Duez, propriétaire du Mondial, est encore plus catégorique : « Sans doute faudrait-il même fermer à partir de jeudi, vers 16 heures. Mais si je ne travaille pas ce jour-là, quand est-ce que je vais le faire ? » Les hooligans sont venus chez lui. Sans histoire. Ils ont payé rubis sur l'ongle, juste cassé deux ou trois chaises et lancé de la bière sur l'écran de la télé. Mais il ne veut plus les voir : « Une sale ambiance. Des saluts nazis et de grossiers personnages. Rien à voir avec les Danois. Des gens charmants, ceux-là. On fermera. Ça vaut mieux que de voir tout casser. Il n'y a pas d'assurance anti-hooligan. »

Un sentiment paraissait dominer mercredi après-midi : les supporters espagnols, beaucoup plus nombreux que leurs homologues bulgares, prenaient peu à peu possession d'une ville qui se reconnaissait dans leurs couleurs rouge et or. Ils convergent vers le stade qui jouxte Lens comme une plaza andalouse. Il y avait un beau coup de soleil. Les Lenois rêvaient d'une fiesta, comme on n'en fait pas deux dans le siècle. De quoi prendre une petite revanche sur les cités voisines qui revendiquent autant de quartiers de noblesse que le pays minier a de puits fermés. Au-delà de la crainte de nouvelles violences possibles, des incertitudes d'un vendredi à haut risque, les Lenois savaient que leur fête leur avait été volée.

Pierre Cherruau, à Lens

### LA PHRASE DU JOUR

« On ne peut pas arrêter quelqu'un parce qu'il a des tatouages et le crâne rasé mais si quelqu'un de ce profil se promène avec une canette, il sera possible d'intervenir. »

Daniel Cadoux, préfet du Pas-de-Calais, au cours d'une conférence de presse, mercredi 24 juin, à deux jours du match Colombie-Angleterre.

## Un « Boy Wonder » de Liverpool plus vite que le vent

ON LE SURNOMME le « Boy Wonder » (le « Gosse merveilleux ») : ce sobriquet, Michael Owen, dix-huit ans, le plus jeune international dans l'histoire du football anglais, l'accepte de gaieté de cœur. Il y a un an, il était encore inconnu au bataillon de starlettes sportives. L'espace d'une saison, il est devenu la coqueluche du royaume. « Michael a deux atouts importants qu'il sait utiliser au moment opportun, sa mobilité et une grande compréhension du jeu. Il sait garder son calme : le sélectionneur, Glenn Hoddle, ne tarit pas d'éloges sur celui qui a marqué le but anglais contre la Roumanie (Le Mondial du 24 juin). Les nostalgiques de la « bande à Bobby Charlton », les adolescents vainqueurs de l'édition de 1966, le comparent volontiers au Pelé de 1958, qui avait brandi la Coupe du monde à l'âge de dix-sept ans.



MICHAEL OWEN

« Mike est né pour devenir footballeur », fait observer son père Terry, qui fut un joueur honorable d'Everton. Tout gamin, le quatrième enfant d'une famille de cinq, élevé dans le Cheshire, a quelques encablures du grand port de Merseyside. Joue au foot avec et contre ses frères. A l'âge de onze ans, dans le cadre de la compétition interscolaire du pays de Galles, le gamin place quatre-vingt-douze buts dans les filets adverses, soit vingt de plus que le meilleur attaquant de la Football League ! L'aspirant, qui promène l'insolence de ses dons sur le

terrain, passe tout naturellement professionnel à dix-sept ans après un séjour au centre de formation de la Football Association (la fédération anglaise). Mais au lieu de rejoindre les Blues, l'équipe de papa dont il est pourtant un supporter fervent, le petit choisit le club rival, les Reds de Liverpool FC, la fierté de la ville, quatre fois champions d'Europe et une quinzaine de fois champions d'Angleterre.

L'entraîneur Roy Evans le remarque et propulse l'espoir sur les bancs de réserve. Au printemps dernier, un fantaisiste but contre Wimbledon dix minutes après son entrée au jeu le propulse à la « une » de l'actualité. C'est le début d'une longue suite de coups de chance. A Anfield, la blessure de Fowler et la réforme de Riedle le rendent indispensable. Si Liverpool a déçu en 1998, Mike, lui, triomphe : une place assurée dans l'équipe nationale, le plus grand nombre de buts en championnat, et surtout le titre de meilleur joueur de l'année. La pression du public et surtout de la presse, dihyrambique, sa prestation étincelante contre le Maroc lors d'une rencontre de préparation et le forfait de Ian Wright feront le reste.

A l'instar du Français Nicolas Anelka, son

contemporain à Arsenal, Michael Owen tire sa supériorité de sa formidable vitesse d'exécution, déstabilisant les défenseurs les plus blindés par sa virtuosité et son sens de l'esquive. Rares sont ceux qui savent résister à ses démarrages, comme l'indique le nombre élevé de penalties qu'il offre à ses partenaires. « Rien ne l'impressionne. Ce gars n'a pas de nerf », affirme le capitaine des Reds, Paul Ince. Il est devenu l'un des meilleurs soutiens du chef de file de la sélection, l'indépassable Alan Shearer. Les mauvaises langues affirment même que les récents problèmes de boisson de Terry Sherighan, son rival de Manchester United pour le second poste d'attaquant au sein du dispositif 4-4-2, ne seraient pas étrangers à l'émergence de « boy Owen ».

Le jeune homme, qui vit toujours chez ses parents malgré un salaire annuel de 5 millions de francs, a un atout : il ne se prend pas – pas encore – au sérieux. Quand les premiers de classe ont la performance triste, lui rigole, conduit une BMW d'occasion et joue au bowling le samedi soir en compagnie de ses copains d'enfance. De plus, il n'a pas l'accent rugueux des Scousers, ce qui séduit les yuppies londoniens, volontiers méprisants à l'égard de la ville des Beatles, synonyme de faillite, de misère, de délinquance.

Marc Roche, à Londres



L'ANALYSE TECHNIQUE DE RAYMOND DOMENECH

### Volonté

PARDONNEZ, honorables lecteurs, au modeste consultant que je suis, ballotté par le vent d'actualité du moment, de céder encore une fois à la tentation. Ni Marocain, ni Camerounais, mais comme eux et leurs entraîneurs français Henri Michel et Claude Le Roy adepte d'un football plaisir, je m'interroge l'Pas sur le résultat sportif qui est notre loi commune et que nous acceptons, mais sur la décision aberrante d'un humain qui provoque une injustice insupportable.

Les habitants de l'Atlas auraient accepté la supériorité norvégienne dans le match des Scandinaves face aux artistes brésiliens, bien déçus, avec tristesse mais sans amertume. Les protégés de Yannick Noah auraient applaudi au talent de Salas et Zamorano, les Chiliens, mais pas le but refusé pour une raison encore indéterminée. L'arbitrage est à nouveau en cause, et les hommes en noir qui nous en font voir de toutes les couleurs au cœur du débat.

L'erreur est humaine, dit-on. Par contre, l'injustice l'est-elle et peut-on l'accepter sans broncher ? Je ne veux pas alimenter la polémique de cette journée fatale aux Africains. Premièrement pour échapper au sourire moqueur de Sacha Guity qui disait que « ce qui probablement fausse tout dans la vie, c'est que nous pensons que nous disons la vérité parce que nous disons ce que nous pensons », et surtout parce que tout et son contraire a déjà été dit sur les divergences arbitrales et télévisuelles. Le football aux footballeurs est le slogan du nouveau président de la Fédération internationale (FIFA), M. Blatter, bien épaulé par Michel Platini. Ce programme implique la participation, et non une dictature, « des actifs du terrain » aux décisions concernant leur métier. Je propose de commencer par une sorte de colloque, réunissant élus, joueurs, entraîneurs, arbitres, journalistes, et la formulation d'idées sur une nouvelle manière d'appréhender l'autorité sur le terrain. Elles doivent être suivies d'effets : les tournées de jeunes pourraient être un laboratoire fantastique.

Je soufflerais quelques pistes, comme l'arbitrage à deux, l'utilisation des oreillettes, la signification du mot « arbitre assistant », les exclusions temporaires, etc. Le seul vrai problème à résoudre, et Michel Platini le pose : peut-on accepter un football-spectacle avec ses règles propres et un football de la base dans l'incapacité de les appliquer ? La réponse appartient à la FIFA et à sa volonté d'éviter par tous les moyens l'injustice humaine, même involontaire.

Ni Marocain ni Camerounais, mais comme eux adepte du football plaisir, je m'interroge

## Carlos Valderrama brille en marchant

### Le Colombien à la crinière afro ignore magnifiquement les contraintes du jeu moderne

PLUS VITE, plus haut, plus fort ? Une idée largement répandue voudrait faire croire que pour briller aujourd'hui dans le football de haut niveau, seuls les athlètes et les marathoniens sont les bienvenus. Les réalités du jeu moderne étant ce qu'elles sont, le joueur professionnel est prié d'avaloir les kilomètres à grande vitesse, et les attaquants, Ronaldo inclus, sont fermement encouragés à effectuer un gros travail défensif lorsque leur équipe a perdu la balle. Pourtant, dans cet univers impitoyable, il existe encore un joueur hors du commun qui n'est ni un athlète ni un marathonien et qui n'a pas l'intention, à son âge, de changer son style de jeu.

Le 2 septembre, Carlos Valderrama fêtera ses trente-sept ans. Le meneur de jeu colombien à la célèbre tignasse afro ne court pas sur les terrains, il marche. Il ne revient pas défendre et évite autant que possible les duels, surtout aériens. Bref, il ignore superbement tout ce que le football moderne a imposé à ses partenaires et adver-

saires. Mais le plus étonnant, c'est qu'en dépit de cela, Carlos Valderrama arrive encore à faire la différence. Car sa vision de jeu reste éblouissante, tout comme son sens de la passe. Balle aux pieds, à son rythme de sénateur, il « tricote » tranquillement avant d'adresser des passes en or à ses partenaires.

Le capitaine de la sélection colombienne dispute sur les terrains français sa troisième et dernière phase finale de Coupe du monde. Face à la Roumanie, lors du premier match, il fut incristant, à l'image de tous ses coéquipiers. Ses détracteurs s'en sont donné à cœur joie pour critiquer ce joueur trop lent, trop vieux, trop paresseux à leurs yeux.

Mais Hernan Dario Gomez, sélectionneur colombien, n'a jamais eu l'intention de se passer des services d'« El Pibe ». « Carlos reste un exemple pour nous tous. A ceux qui me demandent comment je vois l'utiliser, en profondeur ou en retrait, j'ai toujours répondu que Valderrama fera ce qu'il voudra. Un

génie peut jouer comme bon lui semble ! », explique-t-il aux détracteurs de son numéro 10.

Devant la Tunisie, dans la fournaise du stade de La Mosson, une passe en or signée Valderrama à destination de Leider Preciado a sauvé momentanément la Colombie. Après le match, dans un décor qu'il connaissait bien pour avoir passé trois ans de sa vie à Montpellier (entre 1988 et 1990), « El Pibe » avait le visage fermé. Fidèle à son habitude, le meneur de jeu refusait d'extérioriser sa joie. Devant les nombreuses marques d'admiration et de sympathie, Carlos restait de marbre. « Je ne réclame rien et pourtant, tout s'agite autour de moi. Je vais mon chemin, je suis ma route et je ne regarde pas les arbres sur les côtés... »

**ÉCHEC EUROPÉEN**

Le mystère Valderrama reste entier. Pourquoi un joueur aussi doué n'a-t-il jamais réussi à percer dans un grand club européen ? Après avoir connu tous les honneurs dans son pays natal, « El

Pibe », élu meilleur joueur d'Amérique du Sud en 1987, est allé chercher la gloire en Europe. Mais ses deux expériences, à Montpellier puis dans le modeste club espagnol de Valladolid, ne resteront pas dans les mémoires.

De retour en Colombie, Valderrama sera de nouveau élu meilleur joueur du continent sud-américain en 1993, avant de tenter l'aventure de la Major League Soccer américaine. Sous les couleurs des Tampa Bay Mutiny, dans un championnat de médiocre qualité, le Colombien n'aura pas beaucoup de mal à obtenir le titre de meilleur joueur de la MLS en 1996. Depuis novembre 1997, « El Pibe » termine en roue libre son étrange carrière sous le soleil de Floride avec le club de Miami Fusion. « C'est la vie. Tout ce que je sais, c'est que je suis en train de disparaître moi troisième. Coupe du monde et que ma famille est heureuse. Le reste n'a pas d'importance... »

Alain Constant, à Marseille

...sort...  
...travail entre

Les Argentins viv...  
dans la paranc

Le joker bon à tout f...  
...Miroslav...  
...essentiel du d...



MARIO STANI

Handwritten signature or text in a box.

### éponge magique sort, bombe de froid entre

**ETTS BOBOS.** Au coup de sifflet final, spectateurs et téléspectateurs ne retiennent souvent que le saut, parfois la manière, et aussi l'expression horrique du vainqueur ou la mine éplorée du vaincu. Ils oublient que, pendant la rencontre, la lutte du ballon provoque mille et un petits tracés. Physique des artistes du ballon souffre. Victime d'un vilain tacle, d'un mauvais geste ou même de sa propre maladresse, le footballeur grimace et ré-



clame invariablement les bons soins de la bombe de froid.  
● **PLUS FORT QUE LA DOULEUR.** Par ses vertus anesthésiantes, elle soulage la douleur. Appliquée sur une lésion traumatique récente, le jet glacé atténue notamment l'extension d'œdème (inflammation des tissus cutanés se traduisant par un gonflement diffus) ou d'hématome (accumulation de sang sous la peau). En revanche, l'usage de l'aérosol, dont la pulvérisation doit s'effectuer à environ dix centimètres du membre, est peu recommandé en cas de plaie profonde.  
● **CRYOTHÉRAPIE.** « La bombe de froid participe à la tradition de la cryothérapie, dans la continuité des poches de glaçons ou de la célèbre éponge magique »,

explique le docteur Jean-François Bessac, médecin du sport. En aérosol ou sous forme de petit bloc poreux, la finalité du produit reste la même : favoriser, par abaissement subit de la température, la coagulation sanguine en provoquant l'hémostase (arrêt de l'hémorragie au sein du tissu).  
● **DÉSUÈTE ÉPONGE.** Côté coût, l'avantage revient à la bonne vieille éponge qui, trempée dans un mélange d'eau et de produits analgésiques, a soulagé bien des douleurs pendant bien des années. Car une bombe de froid de 100 ml se négocie tout de même entre 50 et 90 francs. Mais aussi magique qu'elle ait été, l'éponge n'a pas su évoluer avec son temps.

Cédric Ryan

### LES HOMMES DE L'OMBRE LÉONARD LOMUSCIO PORTEUR DE DRAPEAU

## Tiré au sort dans un concours du fournisseur officiel de boissons

**IL S'AGIT** d'un très rare privilège et, du haut de ses douze ans, Léonard en a pris conscience : fouler la pelouse d'un stade de Coupe du monde juste avant que ne soit sifflé le coup d'envoi d'une rencontre n'est pas donné au premier venu. Outre les joueurs et les arbitres, y ont également droit les musiciens de la fanfare ainsi que cette corporation de petites mains sans lesquelles une cérémonie protocolaire ne serait pas ce qu'elle est : les porteurs de drapeau. Pour France 98, ils sont vingt-deux enfants par match. Deux groupes de huit sont chargés d'escorter les drapeaux des deux équipes. Les six restants ont la responsabilité de la bannière de la FIFA qui appartient également au cortège.

Lundi 29 juin à Montpellier, peu avant 16 h 30, Léonard fera ainsi son « entrée » sur la pelouse du stade de La Mosson. A l'affiche : un huitième de finale entre le premier du groupe F (Allemagne, Yougoslavie, Iran, Etats-Unis) et le deuxième du groupe E (Pays-Bas, Belgique, Corée du Sud, Mexique). Léonard aurait préféré croquer la route des joueurs de l'équipe de France. Qu'importe. L'enfant n'est pas du genre à se plaindre.

La Nature est trop bonne, parfois, avec ceux qu'elle a fait « bien » naitre. Léonard est ce qu'on appelle un « enfant précoce », un « surdoué » dans le langage courant. Il a rejoint, cette année, une classe aménagée au sein du lycée Stanislas, célèbre institution scolaire du cœur de Paris qui, voilà plusieurs décennies, accueille le jeune Charles de Gaulle. En septembre, l'élève de cinquième doit, en principe, passer directement en troisième. « Léonard est un garçon pressé. « Plus tard, dit-il, je veux devenir généticien. Pour pouvoir faire des clones d'animaux en voie de disparition. » Pas de temps à perdre, donc.

#### SECRET BIEN GARDÉ

Sa « sélection » pour la Coupe du monde de football, Léonard ne l'a pas obtenue à la faveur de ses capacités intellectuelles. Tout le contraire. Un fabricant de boisson gazeuse, Coca-Cola en l'occurrence, organisait un concours. Il suffisait seulement de téléphoner, de laisser son nom et ses coordonnées, puis d'attendre le tirage au sort. Léonard s'est inscrit tout seul, à l'insu de ses parents, imitant sa sœur cadette, Laurie, qui, quelques mois auparavant, avait entrepris la même démarche auprès de la chaîne Canal Jimmy pour participer à l'émission « Watatou ».

Le hasard allait cogner une deuxième fois à la porte de l'appartement familial situé dans le XV<sup>e</sup> arrondissement de Paris : en mai, le nom de Léonard sort du chapeau. Direction la Coupe du monde. Ce n'est que l'avant-veille du match qu'il se rendra à Montpellier. Deux répétitions sont au programme, la première vingt-quatre heures avant la rencontre, la seconde le matin même. Juste ce qu'il faut pour retenir les rudiments : marcher d'une même allure ; veiller à ce que le drapeau soit bien tendu ; affecter un air impliqué ; et ne pas faire coucou aux caméras de télévision.

Ces jours-ci, Léonard n'avait encore prévenu personne, à l'école. Les matches de foot se répétaient comme de coutume dans la cour de récréation. Et les élèves inscrits dans le cursus normal continuaient à se moquer des enfants précoces sur l'air de « Les surdoués, vous êtes nuls au foot ! ». Léonard avait l'intention de ne dire qu'un dernier moment à ses camarades de classe qu'il allait prendre part à la Coupe du monde. Difficile exercice que celui de tenir sa langue. Lundi 29 juin à 16 h 30, heure du coup d'envoi, tous ses copains seront en cours de biologie. Le dernier avant les vacances.

Frédéric Potet, à Montpellier

## Les Argentins vivent au secret dans la paranoïa

gentine-Croatie. Daniel Passarella justifie son surnom de « Kaiser »

**UNE QUALIFICATION** aisée et les huitièmes de finale plus dix hommes, Ariel Ortega et Gabriel Batistuta, à la hauteur de leur vocation de successeurs de Diego Maradona, égalent-ils trois modes de satisfaction pour l'équipeentine à la veille de son match à la Croatie, vendredi 26 juin, ordesaux ? Faux. Le large succès des coéquipiers de Diego Simeone sur la Jamaïque a certes réfortifié Daniel Passarella : « Une victoire après un bon match, nous donne confiance pour venir. » Elle n'a pas pour autant enduré l'impassible entraîneur argentin.

Depuis son arrivée au Centre de formation aux métiers du sport de La Motte (Loire), l'homme redouble d'efforts pour mériter son surnom de « Kaiser », général intraitable à l'égard d'une escouade de footballeurs concentrés sur un seul objectif : rentrer à Buenos Aires avec un nouveau titre de champion du monde, après ceux de 1978 et 1986.

#### MAU « CHAOS »

Sérieux, professionnalisme, humilité et sacrifices. Les quatre enseignes du docteur Passarella s'appliquent au pied de la lettre à l'Etrat. En trois semaines de présence dans les faubourgs de Saint-Étienne, les Argentins n'ont jamais pris en défaut d'amateurisme, d'ore moins d'embarras. Vols et ennemis préférés du Brésil, l'Azur et Blanc ont adopté une marche diamétralement opposée au show permanent des Auriers. Depuis le 5 juin, les habits de l'Etrat n'ont pas croisé la vindicte argentine ni pu voir un seul entraînement.

Pour jouer heureux, jouons cachés ! Daniel Passarella pourrait utilement ajouter cette maxime à son livret d'entraîneur. « El Kaiser » sud-américain rêve de devenir le troisième homme, après le Brésilien Mario Zagallo et l'Allemand Franz Beckenbauer, capable d'aligner sur son curriculum vitae des titres de champion du monde acquis en qualité de joueur et d'entraîneur. L'enjeu ne souffre aucun relâchement. Il a récemment confié ses obsessions au Progrès de Lyon : il tient avant tout à éviter que « le chaos » ne s'installe et vienne perturber la quiétude de son groupe.

Sur les conseils d'Oswaldo Plaza, l'ancien stoppeur de l'AS Saint-Etienne, Daniel Passarella a déniché à L'Etrat le seul complexe sportif totalement intégré de France : ses joueurs peuvent s'y entraîner, manger et dormir sans jamais en sortir. Une sinécure pour l'entraîneur, un sacerdoce pour ses joueurs, et un cauchemar pour les quelque deux cents employés spécialisés argentins dépechés à L'Etrat. Plus d'un kilomètre de baches vertes hautes de deux mètres cinquante ont été déroulées autour des terrains d'entraînement du Centre de formation - pour l'un d'eux, le plus sensible, Passarella a même édifié un mètre de toile supplémentaire en hauteur.

Résultat, le camp Argentin à des allures de bunker imprenable... ou presque : les balcons et les toitures du voisinage ont été prises d'assaut par les caméramans et les photographes. Les meilleures positions, légèrement en aplomb, se sont négociées autour de 15 000 francs pour la durée de séjour des Argentins. Cette légère intrusion des médias, en plongée, n'était qu'un amuse-gueule. Privés de bonnes images, sévères des doctes propos des joueurs et encouragés par la terrible concurrence que se livrent les principaux organes de presse de Buenos Aires, les journalistes argentins se sont acharnés sur les histoires les plus anodines, quitte à les monter de toutes pièces, ou du moins en épluchant.

UNE QUESTION, UNE RÉPONSE Avant même le match d'ouverture du Mondial 98, une première rumeur assassine a traversé le camp d'entraînement argentin : le milieu de terrain Juan Veron avait été contrôlé positif lors d'un test antidopage imposé par Passarella juste avant de gagner la France. L'affaire a fait grand bruit en Argentine, encore sous le coup de l'humiliation de 1994, lorsque Diego Maradona, positif à l'éphédrine, avait été contraint de quitter par la petite porte la World Cup américaine. Renseignements pris, le produit absorbé par Juan Veron, apparemment pour soigner une grippe, était toléré hors compétition.

Après une courte période d'accalmie, la nouvelle rumeur de l'Etrat a fait grand cas de l'état de santé de Gerardo Burgos. Le gardien de but avait effectué une visite dans un hôpital stéphanois, l'affaire était donc grave, forcément grave : un simple examen de sa cheville endolorie. Pour parer à ce nouveau débordement médiatique, pourtant bien timoré, Daniel Passarella a d'abord eu recours à des méthodes de censeur. Son chef de presse, un cerbere à moustache, s'enquiert chaque matin, sur Inter-



Cinq buts contre la Jamaïque n'ont pas déridé Passarella.

net, de la teneur des articles publiés au pays. Puis en fait un compte rendu circonstancié.

L'autre matin, l'émissaire a regagné le camp retranché à la mine sombre. Il avait découvert un nouveau délit de presse : un journal avait fait sa « une » sur une altercation entre Gabriel Batistuta et Ariel Ortega, les deux chouchous du public argentin. Cette fois-ci, c'était du lourd. Le chaos menaçait, il fallait agir : sur les rares rendez-vous informels avec la gent journalistique, jusqu'à nouvel ordre, ces rencontres devraient

suivre un rituel minimal : une question, une réponse, et basta così.

Pour la première réunion du groupe, tenue mardi 23 juin dans l'Espace Gabriel-Rouchon de L'Etrat, les vingt-deux Argentins ont pris place sur des chaises d'écoliers alignées sur une estrade. Une question : « Comment situez-vous les chances de l'Argentine après deux matchs dans cette Coupe du monde ? ». Une réponse : « L'avenir le dira. » D'autres questions ?

Eric Collier, à L'Etrat

## Le joker bon à tout faire des Croates

Après avoir été mésestimé par Miroslav Blazevic, Mario Stanic est devenu un élément essentiel du dispositif de son sélectionneur

LA CAUSE d'une allure un peu lourde, de mouvements mal ordonnés, Mario Stanic a bien dû le jamais jouer la Coupe du monde. « En 1992, explique le sélectionneur croate Miroslav Blazevic, il est venu comme réfugié faire un essai pour passer la saison au FC Croatia Zagreb, dont j'étais l'entraîneur-président. Je ne voulais pas le garder. » Aujourd'hui, Miroslav Blazevic n'envisagerait pour rien au monde de se passer du jeune homme de vingt-six ans originaire, nme lui, de Bosnie. A Lens, le 10 juin, il a inscrit contre la Jamaïque le premier but croate de l'histoire de la Coupe du monde. L'entraîneur fait son mea culpa. « Je dois être trop exigeant, plainne-t-il, puisque j'avais aussi dit Robert Prasinicki (un de ses attaquants-vedettes) qu'il était l'anti-



MARIO STANIC

ce du talent. » Stanic est un hat-trick qui a sauvé le match : trois buts marqués contre la Jamaïque de Belgrade alors qu'il était encore sociétaire du Zeljeznicar Sarajevo. « Quand m'a signalé cela, dit Blazevic, j'ai cru à une mauvaise blague mais tout vrai. » Curieux, le coach lui a offert une seconde chance presque ontrocoque. « Quelque chose me angeait chez ce joueur, avouet- mais je ne savais pas quoi. En unis, il est devenu le meilleur de

mon effectif et m'a fait gagner le championnat national. Pourtant je me refusais toujours à prolonger son contrat. Quand je me suis enfin décidé, il était trop tard, les Espagnols du Sporting Gijon m'avaient devancé. »

Depuis, les championnats étrangers se sont arrachés le joueur né en Bosnie : le Benfica Lisbonne en 1994, le FC Bruges en 1995 et Parme depuis le début de la saison 1997. Il vaut son pesant d'or. Depuis son premier pas sur un terrain de football, ce joueur grand (1,85 mètre pour 79 kilos) mais vélocité est capable de jouer tous les rôles. « Sauf celui de gardien de but », précise-t-il. Ses entraîneurs ne se sont jamais privés de le faire « tourner » pour boucher les trous. Il n'a jamais rechigné même s'il avoue qu'il déteste le poste d'arrière-droit, « parce qu'on y est naturellement trop éloigné de la cage adverse pour marquer ». Au sein de l'équipe nationale croate, il garde une abnégation de débutant.

#### SOUS LE COUP D'UN CARTON

Sa polyvalence ne lui brouille pas l'esprit en lui inspirant des coups d'éclat individuels. « Le football est un sport d'équipe qui tend vers un but unique : la victoire, dit-il. Il faut se garder des sentiments égoïstes sur un terrain. Je le fais en m'appliquant à bien coller au rôle qui m'est attribué pour un match donné. L'intérêt commun doit toujours prévaloir. » Fort de cette profession de foi, Stanic ne conteste jamais les choix de son sélectionneur.

Vendredi 26 juin à Bordeaux, Stanic affrontera l'Argentine sans véritable inquiétude. L'enjeu du match est différent de celui des deux premiers puisque la qualification pour les huitièmes de finale est assurée. L'obtention pour la Croatie d'une première place dans le groupe H devrait lui permettre de rencontrer un adversaire présumé plus faible, le deuxième du groupe G, qui ne sera connu qu'après la rencontre Argentine-Croatie. Ni les Croates ni les Argentins ne peuvent donc se permettre un calcul hasardeux pour « choisir » leur adversaire des huitièmes de finale.

Mario Stanic ne sait qu'une chose : « L'Argentine est une des équipes favorites avec le Brésil et la France. » Des plans du « chef Blazevic », il ne veut rien savoir. Les connaît-il seulement ? « Quatre d'entre nous - Prasinicki, Simic, Soldo et moi-même - sont sous le coup d'un carton jaune, dit-il. Le sélectionneur considérera peut-être qu'il vaut mieux disposer de nous à coup sûr pour les huitièmes de finale, et ne nous fera peut-être pas jouer vendredi. » Le 24 juin, au camp de base de Vitrol, Stanic et ses coéquipiers croates ont effectué leur premier entraînement à huis clos depuis le début de la Coupe du monde : une séance de tactique avec travail des phases de jeu arrêtées. A ce stade de la compétition, l'entraîneur croate, très ouvert jusqu'ici, a décidé de mettre ses joueurs au secret.

Patricia Jolly, à Vitrol

## Le perdant sera dernier

Jamaïque-Japon. Les Nippons en quête d'un but

BATTUS 1-0 par l'Argentine et la Croatie lors de leurs deux précédents matches du groupe H et d'ores et déjà écartés des huitièmes de finale, les joueurs japonais espèrent marquer leur premier but en Coupe du monde à l'occasion de la rencontre Jamaïque-Japon vendredi 26 juin à Lyon.

Attribuant l'élimination prématurée à leur manque d'expérience en compétition internationale, les japonais entendent bien rentrer dans l'archipel avec une victoire dans leurs bagages, conquise au dépens des « Reggae Boyz », autres novices de ce Mondial eux

aussi battus deux fois dans leurs deux premiers matches : « Je vais faire permuter quelques éléments et ajouter quelques joueurs à température offensive », a indiqué l'entraîneur Takeshi Okada, à l'issue de l'entraînement de mercredi. Ainsi, il devrait faire reculer un de ses milieux de terrain pour libérer des espaces et permettre à Hidetoshi Nakata et Hiroshi Nanami de jouer plus près de leurs attaquants. Quant à Shojo Jo, l'attaquant des Yokohama Marinos, il devra essayer de mettre fin à son inefficacité en sélection, après neuf apparitions sous le maillot national.

## Les Roumains pour garder la confiance

Roumanie-Tunisie. Les Tunisiens pour l'honneur

« LA ROUMANIE est maintenant plus forte qu'elle ne l'était aux Etats-Unis lorsque nous avions atteint les quarts de finale sans être tête de série », a assuré, satisfait et confiant, le capitaine George Hagi, mardi 23 juin, au lendemain de la probable victoire des Roumains sur l'Angleterre (2-1) dans le groupe G et avant d'affronter le 26 juin la Tunisie, qui n'a pas encore gagné un match.

Le meneur de jeu, âgé de trente-deux ans, estime que son équipe a réédité en toute logique sa performance de 1994 lorsqu'elle avait dominé la Colombie et les Etats-Unis pour se hisser en huitièmes de finale. « Il est possible que nous retrouvions l'Argentine au deuxième tour. Personnellement, je préférerais

la Croatie comme adversaire », a ajouté le héros des Aroumains, l'ethnie des descendants d'Alexandre le Grand à laquelle il appartient. A son tour, la presse de Bucarest a salué la performance de l'équipe nationale. « Prenons le marbre ! Hagi et les siens méritent une statue », exulte le quotidien Jurnalul National qui, par ailleurs, fait ses excuses après avoir critiqué en mai le train de vie des joueurs.

Les Tunisiens, que les Roumains rencontreront vendredi au Stade de France, se présenteront avec un nouvel entraîneur, Ali Selim, qui assure l'intérim après l'éviction du Franco-Polonais Henri Kasperczak consécutivement aux deux défaites contre la Colombie et l'Angleterre.

Frédéric Potet, à Montpellier

Avec Gérard, Maxou, Julien et Paco à Ganges, dans l'Hérault

# « Qu'il fait chaud, c'est pas une heure pour jouer... »

VI  
L  
se  
P  
bl  
LE  
l'ai  
ni  
24  
do  
(16  
mi  
me  
des  
éga  
reo  
de  
une  
dev  
ver  
lice  
téli  
aus  
pot  
du  
avo  
den  
que  
cett  
Piel

LES enfants se sont alignés sur la gauche, les hommes sont entrés au café de la Bourse comme au cinéma. Certains, ceux qui jouent en première division de district au Racing Club de Ganges (Hérault), ont revêtu le maillot et le short de l'équipe de France. Au dos, ils y ont fait imprimer leur prénom, leur surnom : Cissou, Ludo, Nounours. Les vieux ventilateurs tournent au plafond, un écran de super 8 est déroulé pour la projection. Sur les murs, du bleu-blanc-rouge a été peint à la laque sur de grandes feuilles de papier. Dehors, une femme traverse la rue du Jeu-de-Ballon - la rue du café - et s'exclame : « Qu'il fait chaud, c'est pas une heure pour jouer... »

La finale de la Coupe du Monde tombe, par hasard, le dernier soir de la fête du village. Il y aura donc avant la course d'ânes, la course des chariots de supermarché, très attendue parce que l'équipage - un qui pousse, l'autre assis - traverse une piscine, des bottes de foin... Le match de la finale sera l'apothéose.

Ici, on pratique le « tibage », c'est-à-dire qu'on s'allume en permanence

Au bureau de tabac de Ganges, « Chouya », le patron, a accroché un carton rouge sur la silhouette grandeur nature de Zidane qu'il s'est achetée pour le magasin. Le patron du café de la Bourse, lui, voudrait faire une photo regroupant ses clients-spectateurs en tenue de la FFF autour des Bleus, qu'il a lui aussi en poster géant. « Nous serons champions du monde ! », chantent les hommes. Au premier but français, Théo, six ans, dit à son père : « Je savais bien qu'ils en marqueraient un... »

Une belle fille tente d'ouvrir sa voiture, une brise soulève sa robe courte. Gérard, trente-huit ans, qui se réveille tous les matins à 3 h 30 pour faire le magasinier, crie : « Allez, buffe le vent ! » L'autobus le Vigan-Nîmes stoppe à l'arrêt devant le café. Le chauffeur descend saluer tout le monde. « Un jour, on était monté à vingt dans le bus et on l'a détourné pour qu'il nous dépose vingt mètres plus bas, au café Chez Virgile. » Maxou, le chauffeur de taxi, entre et « lui, c'est une figure, c'est un ventre aussi », rient ses amis. Archibald marche en boitant : « Ça y est, ils te les ont enlevés ? », s'inquiète Gérard, car Archibald s'est fait opérer des varices. « Caroline, elle a une petite fille, Jesse. Et Christine, une petite Emma », se racontent les supporters. Le patron du café de la Bourse, Alain, est le plus jeune grand-père du canton et sans doute du département : trente-deux ans. Sa femme Dolores en a trente-quatre.

Après la victoire de la France, Julien, vingt-deux ans, étudiant, part faire un tennis avec Ludovic qui a bu six bières depuis le début de France-Danemark. Aussi décisive pour la France que pour l'Espagne, cette journée du Mondial rend Julien nerveux : « Mon père est français, ma mère espagnole. Ça me fait mal de choisir. »

Julien explique qu'il soutient d'abord la France - « y a aucun doute », mais voit l'Espagne perdre, évidemment que ça m'attriste ». Son frère Anthony lui dit : « C'est maman qui doit être malade... » Après tout, Julien se sent soulagé : « J'aurais été mal à voir la rencontre France-Espagne, dimanche. Je n'aurais pas pu la regarder au café. Il y aurait eu des mauvais mots. » « Il y aurait eu des cliques ! », ajoute Anthony.

Julien dit qu'il aime bien passer des vacances en Castille, parler en espagnol à sa grand-mère. Ses copains habitués en bleu viennent donner des tapes dans le dos à Paco. « Aller, on se charrie, tu le sais. » L'un d'eux, Nounours, lui rappelle que lui aussi, il est fils d'Espagnol. Julien a adhéré au club des supporters de l'OM : « Libas, Arabe, Africain, Italien, personne ne capte, tu es supporter de l'OM, c'est la vraie beauté du football », Julien a, comme les autres, chanté *La Marseillaise* au café de la Bourse à Ganges. « Et vous avez vu comment on l'a bien chantée ? »

Julien dit qu'il aime bien passer des vacances en Castille, parler en espagnol à sa grand-mère. Ses copains habitués en bleu viennent donner des tapes dans le dos à Paco. « Aller, on se charrie, tu le sais. » L'un d'eux, Nounours, lui rappelle que lui aussi, il est fils d'Espagnol. Julien a adhéré au club des supporters de l'OM : « Libas, Arabe, Africain, Italien, personne ne capte, tu es supporter de l'OM, c'est la vraie beauté du football », Julien a, comme les autres, chanté *La Marseillaise* au café de la Bourse à Ganges. « Et vous avez vu comment on l'a bien chantée ? »

Julien dit qu'il aime bien passer des vacances en Castille, parler en espagnol à sa grand-mère. Ses copains habitués en bleu viennent donner des tapes dans le dos à Paco. « Aller, on se charrie, tu le sais. » L'un d'eux, Nounours, lui rappelle que lui aussi, il est fils d'Espagnol. Julien a adhéré au club des supporters de l'OM : « Libas, Arabe, Africain, Italien, personne ne capte, tu es supporter de l'OM, c'est la vraie beauté du football », Julien a, comme les autres, chanté *La Marseillaise* au café de la Bourse à Ganges. « Et vous avez vu comment on l'a bien chantée ? »

Dominique Le Guilledoux, à Ganges (Hérault)

## STRATÉGIES LA POLITIQUE DE COMMUNICATION DES ENTREPRISES

### La bonne affaire des « Reggae Boyz »

OUBLIONS pour une fois la dure logique des chiffres. Elle ne veut, dans ce cas, absolument rien dire. A la veille du Mondial, les « bookmakers » de Londres ne donnaient pas cher des chances de la Jamaïque. 200 contre 1, parfois plus, pour une victoire en finale. Et seulement 14 contre 1 pour une qualification au deuxième tour. Pas de quoi rouler des pectoraux en entrant dans le stade et chantonnant en chœur un refrain de triomphe. Et pourtant, les « Reggae Boyz » jamaïcains sont aujourd'hui aussi incontournables, dans ce Mondial 98, que les crampons de Ronaldo, le carton rouge de Zinedine Zidane ou les kits des supporters écossais.

Leur entrée dans la compétition, le 14 juin à Lens, a rapidement tourné court. Défaite 3-1 face à la Croatie. Mais l'unique but jamaïcain de la rencontre, marqué sur un coup de tête en fin de première mi-temps, a suffi pour mesurer le capital de sympathie des « Reggae Boyz » dans ce Mondial. Le public, composé au moins pour moitié de Lennois, a soutenu l'équipe des Caraïbes comme si elle jouait dans son jardin. Les Croates en sont restés sans voix. Au moins dans les tribunes.

Après avoir vivement critiqué les arbitres de la Coupe du monde en début de compétition, le tout nouveau président de la Fédération internationale de football (FIFA), Joseph Blatter, s'est fait extrêmement discret au lendemain de deux nouvelles « affaires » pourtant plus lourdes de conséquences que les problèmes de tacle par derrière qui avaient provoqué sa colère. L'erreur commise par le Hongrois Laszlo Vagner - qui a refusé un but parfaitement valable au Cameroun - et celle imputée à l'Américain Estanislao Bahamast - qui a accordé un penalty imaginaire à la Norvège - ont eu pour effet d'éliminer le Cameroun et le Maroc. Un double casouflet extrêmement mal vécu sur le continent africain.

M. Blatter a donc convoqué, mercredi 24 juin, le président de la commission d'arbitrage de la FIFA, l'Écossais David Will. Pour lui dire quel mystère. Invité sur le plateau de la chaîne LCI, M. Blatter préféra évoquer le dossier qui lui tient à cœur - la professionnalisation de l'arbitrage - plutôt que de tirer une nouvelle fois à boulets rouges sur une corporation qui n'a jamais été autant montrée du doigt pendant une Coupe du monde.

Le différend allait rester dans la gorge de Joseph Blatter. La question du tacle devenait une affaire personnelle pour lui, le soutien tacite de David Will à Lennart Johansson pour le fauteuil de président de la FIFA n'arrangeant rien. Ceci permet de mieux comprendre la colère du nouveau patron de la FIFA lorsque les arbitres décidèrent de faire comme si la règle n'avait jamais existé. Mais le laxisme latent de certains arbitres se transforma en excès de zèle : cinq cartons rouges furent sortis le même jour, jeudi 18 juin, lors des matches France-Arabie saoudite et Danemark-Afrique du Sud.

### Les arbitres, toujours les arbitres...

La FIFA cherche à calmer le jeu dans un dossier très « politique »



Un officiel camerounais proteste auprès de l'arbitre, Laszlo Vagner (au centre), après un but refusé contre le Chili.

« DEVOIR DE RÉSERVE » L'orage s'est calmé sur le manoir de Gressy, où résident les arbitres. « L'ambiance est très bonne. Quand l'un d'entre nous part diriger un match, tout le monde l'encourage. Et tout le monde est là pour l'accueillir à son retour », confie le représentant français, Marc Batta, attentif à ne pas empiéter sur le « devoir de réserve » auquel sont soumis tous

les arbitres. Le Nigérien Lucian Bouchardou, coupable de s'être exprimé devant la presse après avoir accordé un penalty gêné à l'Italie, est finalement resté à Gressy. Son renvoi au pays aurait sans doute été mal perçu par les dirigeants du football africain. M. Blatter n'est pas, cela dit, au bout de ses peines. S'il mène à son terme son projet de réforme de l'arbitrage, le président de la FIFA devra faire voler en éclats un principe cher à son prédécesseur : la représentativité des continents. Trente-quatre arbitres originaires de 34 pays différents sont présents au Mondial 1998. M. Blatter voudrait que le plus grand événement médiatique de la planète ne soit dirigé que par « les meilleurs », en clair les Européens et les Sud-Américains. Le chantier nécessitera beaucoup de diplomatie. Faute de pouvoir se qualifier ballon au pied, certaines régions du monde ne participent en effet à la Coupe du monde que « grâce » à leurs arbitres.

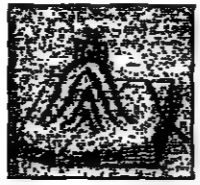
Frédéric Potet

### RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

Table with 2 columns: Group A, and rows for 1996, 1995, 1994, 1993, 1992, 1991, 1990, 1989, 1988, 1987, 1986, 1985, 1984, 1983, 1982, 1981, 1980, 1979, 1978, 1977, 1976, 1975, 1974, 1973, 1972, 1971, 1970, 1969, 1968, 1967, 1966, 1965, 1964, 1963, 1962, 1961, 1960, 1959, 1958, 1957, 1956, 1955, 1954, 1953, 1952, 1951, 1950, 1949, 1948, 1947, 1946, 1945, 1944, 1943, 1942, 1941, 1940, 1939, 1938, 1937, 1936, 1935, 1934, 1933, 1932, 1931, 1930, 1929, 1928, 1927, 1926, 1925, 1924, 1923, 1922, 1921, 1920, 1919, 1918, 1917, 1916, 1915, 1914, 1913, 1912, 1911, 1910, 1909, 1908, 1907, 1906, 1905, 1904, 1903, 1902, 1901, 1900, 1899, 1898, 1897, 1896, 1895, 1894, 1893, 1892, 1891, 1890, 1889, 1888, 1887, 1886, 1885, 1884, 1883, 1882, 1881, 1880, 1879, 1878, 1877, 1876, 1875, 1874, 1873, 1872, 1871, 1870, 1869, 1868, 1867, 1866, 1865, 1864, 1863, 1862, 1861, 1860, 1859, 1858, 1857, 1856, 1855, 1854, 1853, 1852, 1851, 1850, 1849, 1848, 1847, 1846, 1845, 1844, 1843, 1842, 1841, 1840, 1839, 1838, 1837, 1836, 1835, 1834, 1833, 1832, 1831, 1830, 1829, 1828, 1827, 1826, 1825, 1824, 1823, 1822, 1821, 1820, 1819, 1818, 1817, 1816, 1815, 1814, 1813, 1812, 1811, 1810, 1809, 1808, 1807, 1806, 1805, 1804, 1803, 1802, 1801, 1800, 1799, 1798, 1797, 1796, 1795, 1794, 1793, 1792, 1791, 1790, 1789, 1788, 1787, 1786, 1785, 1784, 1783, 1782, 1781, 1780, 1779, 1778, 1777, 1776, 1775, 1774, 1773, 1772, 1771, 1770, 1769, 1768, 1767, 1766, 1765, 1764, 1763, 1762, 1761, 1760, 1759, 1758, 1757, 1756, 1755, 1754, 1753, 1752, 1751, 1750, 1749, 1748, 1747, 1746, 1745, 1744, 1743, 1742, 1741, 1740, 1739, 1738, 1737, 1736, 1735, 1734, 1733, 1732, 1731, 1730, 1729, 1728, 1727, 1726, 1725, 1724, 1723, 1722, 1721, 1720, 1719, 1718, 1717, 1716, 1715, 1714, 1713, 1712, 1711, 1710, 1709, 1708, 1707, 1706, 1705, 1704, 1703, 1702, 1701, 1700, 1699, 1698, 1697, 1696, 1695, 1694, 1693, 1692, 1691, 1690, 1689, 1688, 1687, 1686, 1685, 1684, 1683, 1682, 1681, 1680, 1679, 1678, 1677, 1676, 1675, 1674, 1673, 1672, 1671, 1670, 1669, 1668, 1667, 1666, 1665, 1664, 1663, 1662, 1661, 1660, 1659, 1658, 1657, 1656, 1655, 1654, 1653, 1652, 1651, 1650, 1649, 1648, 1647, 1646, 1645, 1644, 1643, 1642, 1641, 1640, 1639, 1638, 1637, 1636, 1635, 1634, 1633, 1632, 1631, 1630, 1629, 1628, 1627, 1626, 1625, 1624, 1623, 1622, 1621, 1620, 1619, 1618, 1617, 1616, 1615, 1614, 1613, 1612, 1611, 1610, 1609, 1608, 1607, 1606, 1605, 1604, 1603, 1602, 1601, 1600, 1599, 1598, 1597, 1596, 1595, 1594, 1593, 1592, 1591, 1590, 1589, 1588, 1587, 1586, 1585, 1584, 1583, 1582, 1581, 1580, 1579, 1578, 1577, 1576, 1575, 1574, 1573, 1572, 1571, 1570, 1569, 1568, 1567, 1566, 1565, 1564, 1563, 1562, 1561, 1560, 1559, 1558, 1557, 1556, 1555, 1554, 1553, 1552, 1551, 1550, 1549, 1548, 1547, 1546, 1545, 1544, 1543, 1542, 1541, 1540, 1539, 1538, 1537, 1536, 1535, 1534, 1533, 1532, 1531, 1530, 1529, 1528, 1527, 1526, 1525, 1524, 1523, 1522, 1521, 1520, 1519, 1518, 1517, 1516, 1515, 1514, 1513, 1512, 1511, 1510, 1509, 1508, 1507, 1506, 1505, 1504, 1503, 1502, 1501, 1500, 1499, 1498, 1497, 1496, 1495, 1494, 1493, 1492, 1491, 1490, 1489, 1488, 1487, 1486, 1485, 1484, 1483, 1482, 1481, 1480, 1479, 1478, 1477, 1476, 1475, 1474, 1473, 1472, 1471, 1470, 1469, 1468, 1467, 1466, 1465, 1464, 1463, 1462, 1461, 1460, 1459, 1458, 1457, 1456, 1455, 1454, 1453, 1452, 1451, 1450, 1449, 1448, 1447, 1446, 1445, 1444, 1443, 1442, 1441, 1440, 1439, 1438, 1437, 1436, 1435, 1434, 1433, 1432, 1431, 1430, 1429, 1428, 1427, 1426, 1425, 1424, 1423, 1422, 1421, 1420, 1419, 1418, 1417, 1416, 1415, 1414, 1413, 1412, 1411, 1410, 1409, 1408, 1407, 1406, 1405, 1404, 1403, 1402, 1401, 1400, 1399, 1398, 1397, 1396, 1395, 1394, 1393, 1392, 1391, 1390, 1389, 1388, 1387, 1386, 1385, 1384, 1383, 1382, 1381, 1380, 1379, 1378, 1377, 1376, 1375, 1374, 1373, 1372, 1371, 1370, 1369, 1368, 1367, 1366, 1365, 1364, 1363, 1362, 1361, 1360, 1359, 1358, 1357, 1356, 1355, 1354, 1353, 1352, 1351, 1350, 1349, 1348, 1347, 1346, 1345, 1344, 1343, 1342, 1341, 1340, 1339, 1338, 1337, 1336, 1335, 1334, 1333, 1332, 1331, 1330, 1329, 1328, 1327, 1326, 1325, 1324, 1323, 1322, 1321, 1320, 1319, 1318, 1317, 1316, 1315, 1314, 1313, 1312, 1311, 1310, 1309, 1308, 1307, 1306, 1305, 1304, 1303, 1302, 1301, 1300, 1299, 1298, 1297, 1296, 1295, 1294, 1293, 1292, 1291, 1290, 1289, 1288, 1287, 1286, 1285, 1284, 1283, 1282, 1281, 1280, 1279, 1278, 1277, 1276, 1275, 1274, 1273, 1272, 1271, 1270, 1269, 1268, 1267, 1266, 1265, 1264, 1263, 1262, 1261, 1260, 1259, 1258, 1257, 1256, 1255, 1254, 1253, 1252, 1251, 1250, 1249, 1248, 1247, 1246, 1245, 1244, 1243, 1242, 1241, 1240, 1239, 1238, 1237, 1236, 1235, 1234, 1233, 1232, 1231, 1230, 1229, 1228, 1227, 1226, 1225, 1224, 1223, 1222, 1221, 1220, 1219, 1218, 1217, 1216, 1215, 1214, 1213, 1212, 1211, 1210, 1209, 1208, 1207, 1206, 1205, 1204, 1203, 1202, 1201, 1200, 1199, 1198, 1197, 1196, 1195, 1194, 1193, 1192, 1191, 1190, 1189, 1188, 1187, 1186, 1185, 1184, 1183, 1182, 1181, 1180, 1179, 1178, 1177, 1176, 1175, 1174, 1173, 1172, 1171, 1170, 1169, 1168, 1167, 1166, 1165, 1164, 1163, 1162, 1161, 1160, 1159, 1158, 1157, 1156, 1155, 1154, 1153, 1152, 1151, 1150, 1149, 1148, 1147, 1146, 1145, 1144, 1143, 1142, 1141, 1140, 1139, 1138, 1137, 1136, 1135, 1134, 1133, 1132, 1131, 1130, 1129, 1128, 1127, 1126, 1125, 1124, 1123, 1122, 1121, 1120, 1119, 1118, 1117, 1116, 1115, 1114, 1113, 1112, 1111, 1110, 1109, 1108, 1107, 1106, 1105, 1104, 1103, 1102, 1101, 1100, 1099, 1098, 1097, 1096, 1095, 1094, 1093, 1092, 1091, 1090, 1089, 1088, 1087, 1086, 1085, 1084, 1083, 1082, 1081, 1080, 1079, 1078, 1077, 1076, 1075, 1074, 1073, 1072, 1071, 1070, 1069, 1068, 1067, 1066, 1065, 1064, 1063, 1062, 1061, 1060, 1059, 1058, 1057, 1056, 1055, 1054, 1053, 1052, 1051, 1050, 1049, 1048, 1047, 1046, 1045, 1044, 1043, 1042, 1041, 1040, 1039, 1038, 1037, 1036, 1035, 1034, 1033, 1032, 1031, 1030, 1029, 1028, 1027, 1026, 1025, 1024, 1023, 1022, 1021, 1020, 1019, 1018, 1017, 1016, 1015, 1014, 1013, 1012, 1011, 1010, 1009, 1008, 1007, 1006, 1005, 1004, 1003, 1002, 1001, 1000, 999, 998, 997, 996, 995, 994, 993, 992, 991, 990, 989, 988, 987, 986, 985, 984, 983, 982, 981, 980, 979, 978, 977, 976, 975, 974, 973, 972, 971, 970, 969, 968, 967, 966, 965, 964, 963, 962, 961, 960, 959, 958, 957, 956, 955, 954, 953, 952, 951, 950, 949, 948, 947, 946, 945, 944, 943, 942, 941, 940, 939, 938, 937, 936, 935, 934, 933, 932, 931, 930, 929, 928, 927, 926, 925, 924, 923, 922, 921, 920, 919, 918, 917, 916, 915, 914, 913, 912, 911, 910, 909, 908, 907, 906, 905, 904, 903, 902, 901, 900, 899, 898, 897, 896, 895, 894, 893, 892, 891, 890, 889, 888, 887, 886, 885, 884, 883, 882, 881, 880, 879, 878, 877, 876, 875, 874, 873, 872, 871, 870, 869, 868, 867, 866, 865, 864, 863, 862, 861, 860, 859, 858, 857, 856, 855, 854, 853, 852, 851, 850, 849, 848, 847, 846, 845, 844, 843, 842, 841, 840, 839, 838, 837, 836, 835, 834, 833, 832, 831, 830, 829, 828, 827, 826, 825, 824, 823, 822, 821, 820, 819, 818, 817, 816, 815, 814, 813, 812, 811, 810, 809, 808, 807, 806, 805, 804, 803, 802, 801, 800, 799, 798, 797, 796, 795, 794, 793, 792, 791, 790, 789, 788, 787, 786, 785, 784, 783, 782, 781, 780, 779, 778, 777, 776, 775, 774, 773, 772, 771, 770, 769, 768, 767, 766, 765, 764, 763, 762, 761, 760, 759, 758, 757, 756, 755, 754, 753, 752, 751, 750, 749, 748, 747, 746, 745, 744, 743, 742, 741, 740, 739, 738, 737, 736, 735, 734, 733, 732, 731, 730, 729, 728, 727, 726, 725, 724, 723, 722, 721, 720, 719, 718, 717, 716, 715, 714, 713, 712, 711, 710, 709, 708, 707, 706, 705, 704, 703, 702, 701, 700, 699, 698, 697, 696, 695, 694, 693, 692, 691, 690, 689, 688, 687, 686, 685, 684, 683, 682, 681, 680, 679, 678, 677, 676, 675, 674, 673, 672, 671, 670, 669, 668, 667, 666, 665, 664, 663, 662, 661, 660, 659, 658, 657, 656, 655, 654, 653, 652, 651, 650, 649, 648, 647, 646, 645, 644, 643, 642, 641, 640, 639, 638, 637, 636, 635, 634, 633, 632, 631, 630, 629, 628, 627, 626, 625, 624, 623, 622, 621, 620, 619, 618, 617, 616, 615, 614, 613, 612, 611, 610, 609, 608, 607, 606, 605, 604, 603, 602, 601, 600, 599, 598, 597, 596, 595, 594, 593, 592, 591, 590, 589, 588, 587, 586, 585, 584, 583, 582, 581, 580, 579, 578, 577, 576, 575, 574, 573, 572, 571, 570, 569, 568, 567, 566, 565, 564, 563, 562, 561, 560, 559, 558, 557, 556, 555, 554, 553, 552, 551, 550, 549, 548, 547, 546, 545, 544, 543, 542, 541, 540, 539, 538, 537, 536, 535, 534, 533, 532, 531, 530, 529, 528, 527, 526, 525, 524, 523, 522, 521, 520, 519, 518, 517, 516, 515, 514, 513, 512, 511, 510, 509, 508, 507, 506, 505, 504, 503, 502, 501, 500, 499, 49



LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE « Exorcismes spirituels II », de Philippe Muray page II



LES LIVRES POUR L'ÉTÉ pages III à V

# Le Monde LIVRES

VENDREDI 26 JUIN 1998

LA CHRONIQUE de Roger-Pol Droit page VI



JEUNESSE page VII



## Voyages à vau-l'eau

La différence entre un raté de l'aventure et un mésaventurier ? Le premier subit son sort, alors que l'autre cultive son échec et y trouve un sens...

**V**oyager, c'est attendre l'inattendu. Ecrite dans le silence des pantoufles et devant un thé fumant, la formule sonne bien. Elle a un côté boy-scout qui satisfait l'ego. Elle est du genre de celles qui se retrouvent placées en exergue des journaux de bord et des carnets de route. Relue sur la banquise, la goutte au nez et les sourcils blancs de givre (alors que, sous l'effet du froid, les dents semblent se déchâusser), elle paraît moins judicieuse. Attendre l'inattendu n'empêche pas l'improbable. Du coup, d'un stylo gourd et très pâlichon (l'encre a été coupée d'antigel), l'explorateur calligraphie un addendum : « Jamais ne sous-estimeras la nature en te surestimant toi-même. » Voyager s'apprend en voyageant. Lire des manuels de survie ne remplace pas le terrain, encore que quelques-uns peuvent distraire. Celui de l'American Air Force, trouvé dans un canot pneumatique de l'armée péruvienne, est plein de joyusetés du type : « Saluez les indigènes comme vous le feriez si vous vous trouviez en présence de gens de votre espèce », et, plus loin, en caractères différents : « Laissez les femmes indigènes tranquilles ». Vendu à cent cinquante mille exemplaires, le dernier guide australien à la mode — « la bible de l'outback » — explique

comment se débrouiller dans le désert. La méthode pour obtenir de l'eau, à partir d'un pack de bières et d'une toffe plastique, ne manque pas de sel. Elle met en joie les chercheurs d'or et les bushmen qui, depuis longtemps, le gosier râpeux, cherchent à découvrir le procédé qui leur permettrait de réaliser l'opération inverse... Comme chaque voyage tend à imposer sa propre logique, il n'y a pas de cas d'école, pas de préceptes ni de règles fixes, seulement des cas particuliers. Voilà pourquoi ce sont plutôt les expéditions manquées, les voyages à vau-l'eau et les « galères » qui servent de références. L'art de voyager s'y révèle par défaut.

A signaler qu'il y a une différence notable entre le raté de l'aventure et le mésaventurier. Le premier est la victime passive de ses malheurs, alors que le second cultive l'échec et y trouve un sens. Rater un voyage n'est donc pas à la portée du premier venu, il faut du talent, de la persévérance, de l'acharnement presque. Robinson Crusoe, le plus infortuné de nos héros littéraires, l'ancêtre rotomique de tous les apprentis de l'ailleurs, l'explique en trois mots : « J'étais né pour me débrouiller ». Le XIX<sup>e</sup> siècle verra disparaître les dernières taches blanches de la planète. La guerre de 14-18

portera un coup presque définitif aux voyages victorieux. Le désenchantement, l'humour et le relativisme se substituent désormais à la morale. L'explorateur à l'ancienne prend conscience qu'il est un intrus pathétique et burlesque. La fracture se lit dans *Les paradis*, *les d'illusion* de Robert James Fletcher (1) et, sur-



tout, dans *Un aventurier au Brésil* de Peter Fleming (2). *Route sans lois* de Graham Greene (3) accentue la tendance et Eric Newby, dans *Un petit tour dans l'Hindou Kouch* (4) ouvre la voie à V. S. Naipaul, Bruce Chatwin, Nigel Barley ou Redmond O'Hanlon. Sans méconnaître l'influence d'un Mark Twain ou d'un Jerome K. Jerome, sans ignorer Joseph Conrad, le récit de voyage a trouvé par lui-même le chemin de sa propre dévotion. Il a renversé la robinsonnade et mis au point une technique originale : raconter une histoire vraie avec les moyens de la fiction. Nicolas Bouvier — bloqué par les neiges à Tabriz, perdant pied

à Ceylan ou complètement déboussolé aux îles d'Aran — n'emprunte pas au théâtre de l'absurde, il le vit. Comme Michel Leiris dans *L'Afrique fantôme* (5), comme Michaux dans *Ecuador* (6), comme Segalen dans *Equipée* (7), il fonde la prose et le poème dans la même ligne narrative... Furley Mowat n'aspire pas à cette maîtrise-là. *Le bateau qui ne voulait pas flotter* se range plutôt du côté des livres d'agrément. L'auteur y cultive le clin d'œil et le comique de répétition. Une poissonne malicieuse poursuit pendant huit ans. *Fleur-de-passion*, vieux gréement lunatique, golette capricieuse, peu fiable, fait tout de travers et rend la vie impos-

Au plus fort d'une grande marée d'octobre, une jonque jeta l'ancre près du port de Xiamen (anciennement Amoy, dans la province chinoise de Fujian). Au matin, les marins découvrent qu'ils sont accrochés à un rocher, tandis que la mer se retire de 5 à 6 mètres. Il ne leur reste plus qu'à attendre la marée suivante (avril 1931) sible à son propriétaire. Elle est rebelle à la navigation. Rien n'arrive à la raisonner : ni la menace, ni le chantage, ni la tendresse, ni les pendieuses réparations. Un passionnant *mano a mano* s'instaure entre l'homme et le rafiot. La scène de ménage court sur plus de deux cent soixante pages ! Le drôle de l'affaire naît de la disproportion entre cause et effets. Il aura suffi de presque rien — une erreur de logistique — pour que Furley Mowat mette le doigt dans l'engrenage. Comme il refuse de s'avouer vaincu et qu'il ne cherche pas à attirer la compassion, il s'enferme. Il tourne en rond dans le golfe du Saint-Laurent. Il se clochardise et fait de la contrebande. Il bat pavil-

lon basque pour fuir les tracasseries policières. Il fraternise avec tout ce que les petits ports d'escale comptent d'allumés et de soiffards. Il se conduit comme un mal-marié en goguette. Voyage à catastrophes, voyage à plaisanteries, voyage huruberlu. *Le bateau qui ne voulait pas flotter*, lu à petites étapes, emporte le rire et l'adhésion. Furley Mowat est probablement le plus marrant de tous les marins marrants. Le *Candide* de Voltaire nous avait prévenus contre les illusions de l'ailleurs. Bien avant lui, en 1594, l'Anglais Thomas Nashe fait le portrait du *Voyageur malchanceux*. Jack Wilton, esprit frondeur et débrouillard, toujours en quête d'expédients, va de désillusion en désillusion. De Münster à Rome, en passant par Venise, il bat le pavé de l'Europe. La méprise, le mécompte et le malentendu forment la trame de ses tribulations. Cela donne une sorte de récit somnambulique où se trouvent déjà, cachés dans le tableau, les ingrédients du *travel writing* : le goût du détail vagabond, l'ironie de soi, le sens de l'autre, la beauté du divers et, en même temps, par effet d'entropie, par déréliction, la vanité des voyages.

Un comte anglais en exil, qui sauve Jack Wilton du gibet, se laisse aller à l'algèbre : « Un voyageur qui se respecte doit posséder le dos d'un baudet, être de somme permanente, la langue en forme de queue de chien, flatter à toutes mains, la bouche d'un porc, le moins difficileux des convives, l'oreille d'un marchand, qui entend tout et ne dit rien. » Le voyage déforme plus qu'il ne forme, c'est là sa vertu. Il est à la fois déplacement et introspection. Il est peut-être le plus long chemin qui va de soi à soi. Henry Miller, à la fin de sa vie, disait : « Je ne souhaite rien d'autre que de devenir la Chine que je suis déjà », et, sur un autre ton, dans un autre registre, Thomas Fuller, clergyman anglais du XVII<sup>e</sup> siècle, affirmait : « Un âne qui part ne revient jamais cheval. » Le révérend avait sûrement raison, mais cela ne coûte rien d'essayer...

- (1) 1923. Ed. Le Sycamore (1979) et, sous le titre *Les Mers du Sud*, Mhervé (1989)
- (2) 1933. Phébus (1990)
- (3) 1939. Payot (1992)
- (4) 1958. Payot (1992)
- (5) Gallimard (1988)
- (6) Gallimard (1990)
- (7) Gallimard, « L'imaginaire » (1983)

**LE BATEAU QUI NE VOUAIT PAS FLOTTER** (*The Boat Who Did Not Float*) de Furley Mowat. Traduit de l'anglais (Etat-Unis) par François Ponthier, éd. Hoebeke, 268 p., 110 F.

**LE VOYAGEUR MALCHANCEUX** (*The Unfortunate Traveller or Jack Wilton*) de Thomas Nashe. Traduit de l'anglais par Robert Strick, éd. Phébus, 192 p., 119 F.

## Ralph Ellison face au « mur blanc »

Des nouvelles violentes et belles, par l'auteur noir américain de « Homme invisible, pour qui chantes-tu ? »

**DE RETOUR AU PAYS** (*Flying Home and Other Stories*) de Ralph Ellison. Traduit de l'anglais (Etat-Unis) par Claude et Jennifer Meunier, Grasset, 244 p., 118 F.

**L**es petits garçons parlent beaucoup, chez Ralph Ellison. Et quand ils ne parlent pas, ils observent, promenant un regard interrogateur sur le monde qui les entoure. Ce monde violent, traversé dans son milieu par une absurde

**Raphaëlle Réville**  
ligne de démarcation, ce sont les Etats-Unis vus et ressentis par un écrivain noir américain que révoltait la situation faite à ses frères de couleur. Né en 1914 à Oklahoma City et mort à l'âge de quarante-huit ans, Ralph Ellison fut avant tout l'homme d'un livre, traduit en français, sous le titre *Homme invisible, pour qui chantes-tu ?* (Grasset). Publié en 1952, l'ouvrage reçut, la même année, le prestigieux National Book Award et devint une référence pour le mouvement des droits civiques. L'auteur y évoquait, en termes saisissants, l'« invisibilité » des Noirs et sa source, le

refus manifesté par les Blancs de les regarder. Comme il arrive parfois, le reste des écrits de Ralph Ellison fut noyé par la renommée de ce livre qui avait qualité littéraire et portée politique. A tort, parfois, comme le montrent plusieurs des nouvelles qui composent le recueil intitulé *De retour au pays*. Toutes ne sont pas d'égale qualité, mais beaucoup sont belles, fortes, et l'ensemble porte la marque d'une souffrance qui s'exprime surtout par la découverte de l'absurde. Pour exprimer cela, il fallait le regard de narrateurs dans ce qu'il est convenu d'appeler la fleur de l'âge, enfants ou jeunes adultes confrontés à l'iniquité d'une société discriminatrice. Un oeil neuf et très vieux à la fois, frappé de plein fouet par des situations qu'il ne comprend pas toujours, mais qu'il connaît intimement, par héritage en quelque sorte. Le « grand mur blanc », tous les personnages de Ralph Ellison s'y cognent un jour ou l'autre. Et tous ont vu leurs parents s'y heurter avant eux. C'est sans doute pour souligner cette continuité du malheur que l'auteur insiste, nouvelle après nouvelle, sur les relations des enfants avec leurs parents. Rapports d'amour indigné, pour le

petit garçon qui voit pleurer sa mère (« Un gamin dans un train »), de compassion légèrement ironique ou d'opposition détachée. En bonne place ou à peine mentionnés, les parents sont moins perçus comme des individus que comme des acteurs embringués dans une pièce effrayante, sous les yeux de leurs enfants. Dans « Un après-midi », le petit Riley raconte à son copain Buster que sa mère a empêché son père de le battre. « Elle disait, tu traiteras pas mes enfants comme des esclaves, ta mère t'a élevé comme un esclave, mais moi je t'éleve pas comme ça. » Les rejets, eux, regardent. Parfois, avec l'envie de se venger d'un mal encore non identifié, comme le petit garçon du train : « Confusément, il avait senti que quelque chose aurait dû payer pour les larmes de maman. » Parfois, avec seulement envie de vomir. L'atroce nouvelle qui ouvre le recueil met en scène un enfant blanc confronté à l'encadrement d'un Noir, dans un village. Du dégoût qui monte peu à peu, seule émerge la révolte du corps, comme si le cerveau n'était pas capable de refuser par la raison le spectacle d'un homme qui brûle. Cet enfant, lui aussi, compose la génération suivante, celle qui doit bâtir l'avenir sur des monceaux de haine. Rejeté par les « nationa-

listes » noirs, Ralph Ellison a toujours cru en l'identité américaine, et certaines de ses nouvelles en témoignent. « Marron, c'est plus joli que blanc, hein, papa ? », questionne un enfant dans « Une histoire de balle noire ». « Certains pensent comme ça, répond le père, mais le mieux, c'est américain, mon petit. » En de rares moments, la barrière de couleur s'estompe dans une sorte de tendresse entre les individus qui pourraient former un seul peuple, par exemple entre un jeune homme noir et un vieux couple de pauvres blancs (« Je ne connais pas leur nom »). Mais, la plupart du temps, c'est le rejet et la cruauté qui triomphent, brutalement ou de manière sournoise. Tout bouge, dans ces nouvelles en mouvement où circulent des trains et où la couleur se manifeste surtout par des tourbillons, des jets d'étincelles ou un « éclair coloré ». La musique participe de ce mouvement, de chants satiriques ou de fanfares. Une chose, pourtant, demeure immuable et surgit même au beau milieu des situations les plus paisibles. Une chose que l'auteur distille avec un sens très sûr de la progression dramatique : les humiliations accumulées qui finissent forcément par engendrer la haine.

GÉRARD TOULOUSE  
Regards sur  
L'ETHIQUE  
DES SCIENCES  
HACHETTE Littératures

du Monde  
98 Rodéo France

de Pierre Lepape



# Exercices de détestation

EXORCISMES SPIRITUELS II de Philippe Muray. Les Belles Lettres, 480 p., 160 F.

Philippe Muray n'a qu'un seul clou, mais il tape dessus depuis vingt-cinq ans avec une héroïque constance. Le clou, il est vrai, est de taille : nous sommes cuits. Nous : les hommes du XX<sup>e</sup> siècle qui ne sommes plus des hommes mais des enfants gâtés dissous dans le sirop de l'humanitarisme et soumis à la dictature de l'indifférence. Dès les premières lignes de ses premiers *Exorcismes spirituels* parus l'an dernier, Philippe Muray avait formulé sa déclaration de guerre : « La perspective de pouvoir me désolidariser encore de quelques-unes des valeurs qui prétendent unir tant bien que mal cette humanité en déroute est l'un des plaisirs qui me tiennent en vie. Aucun monde n'a été plus détestable que le monde présent (1) ». Les *Exorcismes spirituels* sont des exercices de détestation. C'est un genre littéraire qui a ses lettres de noblesse.

C'est également un genre difficile, autant que la tragédie et l'oraison funèbre. Répéter sur tous les tons et sur tous les modes que nous nageons dans le pire, que tout fout le camp, que chaque nouvelle est une mauvaise nouvelle et que rien désormais ne nous retiendra plus sur la pente de la faillite définitive exige beaucoup de talent. Le détestateur est un boteur qui doit frapper sa victime assez adroitement pour lui faire mal sans jamais l'expédier au tapis pour le compte. Sinon il n'y a plus de match : l'un dort sur le ring et l'autre se retrouve dans la position assez ridicule de lancer ses swings et ses uppercuts dans le vide, comme Don Quichotte et ses moulins à vent.

Parmi ses nombreux talents, Philippe Muray possède celui de rarement lasser. Il enfonce le même clou, mais il sait en renouveler la tête. En fait, Muray confère à son clou des pouvoirs d'une hydre : à peine le preux chevalier est-il parvenu à trancher un cou que réapparaît une autre figure plus monstrueuse encore que la précédente. Par bonheur pour l'écrivain, le combat est interminable. Les exorcismes spirituels pourront au fil des années devenir une bibliothèque, si Muray le veut.

L'hydre existe bel et bien et ne l'ai pas inventée, répond Muray : la modernité est un tout, un système qu'il convient de dénoncer et de piétiner en bloc et en détail. L'époque présente a cette vertu paradoxale d'exhiber ce système dans sa plus parfaite nudité et nullité. Il se cache encore au cours de cet affreux XIX<sup>e</sup> siècle, derrière l'optimisme bourgeois, la foi dans le progrès, la virulence des utopies, la violence des refus. L'illusion avait de la vigueur et de la gueule. En notre fin de XX<sup>e</sup> siècle pourrissant, il n'a même plus besoin de se contrefaire pour obtenir l'adhésion : l'adhésion n'est même plus nécessaire puisque la possibilité de dire non est interdite. Immédiatement récupérée dans la grande soude du positif et des apparences, dans la convivialité de la grande fête planétaire. La puissance du négatif, sans laquelle, disait Hegel, il n'y a plus d'histoire, est désormais écartée, transformée, désamorcée. Il n'y a plus d'histoire, plus de réel et donc plus d'invention du monde : « L'esprit du temps n'indique que les chemins

Sur les ruines présentes et annoncées du désastre spirituel qui touche notre civilisation, Philippe Muray repart au combat contre les maux de la modernité

qu'on a le droit de prendre. » Plus n'est besoin d'imaginer la catastrophe : nous y sommes et nous lui faisons fête.

Le noir diagnostic de Muray sur le désastre spirituel de notre civilisation en rejoint d'autres, tout aussi sombres, formulés ces dernières années par des essayistes et des romanciers. Il est vrai qu'il faut crier très fort et sans désemparer dans un monde assourdi par les bruits de la communication si l'on veut conserver une chance d'être entendu. Sans doute même est-il indispensable de choquer et de provoquer jusqu'à l'injustice afin de secouer la torpeur ambiante. La littérature, le plus souvent, a perdu le sens de la guerre, la capacité d'articuler le négatif, l'irréductible individuel, le scandale du différent. Violentes, polémiques jusqu'à l'injure, certaines descriptions que cite Philippe Muray sur les pratiques actuelles de la littérature et de la vie intellectuelle frappent par leur justesse sociologique. Plus largement, elles reposent dans des termes nouveaux le vieux problème de la situation de l'art dans une société démocratique.

La démocratie exige les mêmes droits pour tous. La création est plus qu'étaire : forcément individuelle. Cette antinomie, de nos jours, s'est rompue au bénéfice si l'on peut dire de la démocratie. Muray décrit avec rage mais avec exactitude les ravages du « droit à écrire » pour tous, des attentes du public que les auteurs se croient obligés de combler, de la métamorphose de l'écrivain en M. Tout-le-monde soulevé de se fonder avec la masse de son présumé lectorat, de la glissade de la création littéraire ou artistique, dans le grand Caddie de la consommation

culturelle ; de ces centaines, de ces milliers de livres qui plutôt que de s'attaquer à la réalité entonnent les liturgies de la dévotion à la communauté.

Il a raison, Muray, d'avoir peur et dégoût ; et il suffit en effet de consulter les listes des meilleures ventes pour constater le triomphe du légalisant, du néo-sacristain, de l'émotion sans pensée et de la sucrerie philosophique. Raison encore lorsqu'il proclame que les deux composants de cette idéologie dominante, le positivisme et l'occultisme sont les faces d'une unique vieille pièce qu'on se repasse de main en main depuis cent cinquante ans. Mais c'est rarement dans les listes de meilleures ventes qu'apparaît la vraie littérature d'une époque, aujourd'hui comme hier. Ce que disent ces listes, en revanche, c'est ce que notre époque attend de la littérature : une manière de ne pas se regarder et de ne pas se comprendre. Il est juste qu'elle fasse fête à ceux qui remplissent ce programme. Les autres ont ce qu'ils méritent. Le jour où la société fera un triomphe aux artistes qui lui disent la vérité sur elle-même, le négatif, si cher à Philippe Muray, aura pris un coup mortel.

A ce moment, disparaîtront sous les fleurs et les acclamations les grandes figures de ces réprochés, de ces négations écrivantes qu'idolâtré Muray, les persécutés, les censurés, les interdits, les héros, les martyrs, bref : les seuls vrais écrivains, selon lui. Sade, bien sûr, Flaubert, Proust, Bloy, évidemment, et Céline, superlativement. Bien qu'il ne consacre à l'auteur du *Voyage au bout de la nuit* qu'une poignée des soixante-sept textes qui composent ce volume de conférences, articles et entretiens, Muray en est si entiché qu'il le retrouve partout. C'est le chevalier du non par excellence, l'irréductible, l'insoluble dans la marée rose de l'Empire du Bien. Au point qu'on se demande si Céline aurait conservé l'austérité de génie littéraire de ce siècle qui lui astique Muray s'il n'avait pas, hélas ! - Muray ajoute toujours : « hélas », comme on vaccine - été l'antisémite défilant, et donc définitivement mal-pensant, que l'on sait. Il est en tout cas interdit de

toucher à Ficône géniale et ignoble sous peine de se faire écarteler après un procès expéditif (2).

Discuter n'est pas le genre de Muray. Il cogne d'abord et consent ensuite, dans un geste de mansuétude, à déverser quelques arguments sur la dépuille de l'adversaire. C'est pourquoi *Exorcismes spirituels* est un livre plein de fraîcheur : entendez qu'il tranche agréablement avec le rituel des débats-spectacles et des conflits congelés entre poids plume et poids chiche à travers lesquels nous sommes invités à poiser nos « problèmes de société ». Muray est vertement « problèmes de société ». Muray est vertement moyenâgeux. On a vu sort assurément de l'épave moyenâgeuse, alors qu'il ne trouve à peu près rien à conserver de ce qui existe. Il est réactionnaire, conservateur de ce qui existe, à un moment où, désespérément, convaincu que l'histoire, à un moment donné de sa marche, on ne sait trop où ni quand mais il y belle lurette, a pris le mauvais rail et a publié ses propres leçons, à commencer par la présence du Diable : l'omniprésence du mal au cœur même de l'homme. Avec le Diable, on a mis Dieu au grenier pour faire bonne mesure et l'on s'est mis à croire à ces billevesées que sont le progrès, les droits de l'homme, l'égalité, le pacifisme, la religion du social. En décidant de faire du Mal un nez à éliminer progressivement, une dernière scorie à extirper du champ de l'avenir, on a transformé le réel en illusion. Le reste suit, sans fin.

On comprend la place que prennent l'art et la littérature dans ce scénario-catastrophe. Pour l'art, la chose est entendue : il est mort, d'un excès de consensus social. Il faut en parler au passé - ce que Muray fait joliment d'ailleurs dans ses études sur Rubens, Géricault ou Delacroix. La littérature est certes mal partie, agonisante sans doute, mais elle présente encore quelques signes de vie. Il y a, par exemple, de moins en moins de lecteurs : « Vive le sous-équipement littéraire des foyers ! Vive la disparition de cette "pratique culturelle" ! Vive la dévotion au rêve de transformer tous les peuples en masses lettrées, horizon communautaire s'il en est. » D'autres signes du désastre lui donnent encore espoir. Sur les décombres annoncés et souhaités, il peut encore rêver de voir s'élever, superbes, aristocratiques, libres et maudits, quelques grands écrivains d'élection capables de décrire si réellement la fausseté du monde où nous sommes que cette fausseté sera mise en pièces.

En attendant, « le monde ne demande plus à être interprété ni changé, il faut l'outrager ».

(1) *Exorcismes spirituels* I. Les Belles Lettres, 1997, 452 p., 145 F.

(2) L'an dernier, Jean-Pierre Martin avait publié chez José Corti un *Contre Céline*, contestable sans doute, mais solidement argumenté. Le même essayiste vient de faire paraître, également chez Corti, une étude passionnante, *La Bande sonore*, ou, de Flaubert à Sartre et de Duras... à Céline, il analyse la littérature contemporaine comme « une vie déchirée entre le verbe de la communauté et le verbe de l'écrivain », le silence de l'écriture et le bruit assourdissant du monde. Muray va détester. (300 p., 120 F.)

\* Pierre Lepape interrompt son feuilletton. Il le reprendra le 28 août.

VI  
L'  
se  
pt  
bl  
LE  
lai  
ani  
24  
do  
(16  
mil  
me  
des  
égr  
rec  
de  
de  
un  
de  
vet  
lica  
téh  
au  
por  
du  
av  
der  
cet  
ple  
I  
coi  
on  
du  
d'E  
ret  
blé  
liga  
la  
Cei  
de  
a  
I  
fici  
bit  
gic  
ent  
Ap  
rut  
éq  
l'oi  
les  
CFI  
san  
de  
ran  
qoy

## Passion exotique

Dans le cadre d'un salon de coiffure à Saint-Pierre-et-Miquelon, Didier Decoin noue une belle histoire d'amour entre deux femmes

LOUISE de Didier Decoin. Seuil, 378 p., 125 F.

Le romanesque, c'est le dépaysement, la faculté de créer des ambiances insolites, des climats inattendus. Dans *Louise*, Didier Decoin y excelle, une fois encore. Et quoi de plus original, comme principal lieu narratif, qu'un salon de coiffure à Saint-Pierre-et-Miquelon, qui continue à décliner dans « l'odeur de brume algébrique, du godron, du poisson, mais moins qu'autrefois » et dans la nostalgie de son dernier âge d'or, celui de l'époque de la prohibition où l'archipel était devenu le refuge maritime de tous les fraudeurs (scène magnifique de drôlerie dramatique, de la visite d'Al Capone). Le salon, c'est celui de Joanne Guberry qui aime les shampooings à la violette et au réséda, ne sait pas comment récupérer son véchoir numéro deux qui est déréglé et brûle les têtes des clientes, assez rares à vrai dire parce qu'« aucune mise en plus ne résiste plus de quelques heures aux vents furieux » ; elle ne peut compter vraiment que sur la coquette régulière des hôtesse d'Air Saint-Pierre. Comment remonter un salon aussi peu ren-

table ? Le tatouage ? Elle n'y connaît rien. Elle préfère tenter, même si elle n'y est pas plus experte, le piercing. Ses seules attaches véritables sont sa mère, Denise, qui adore la comtesse de Ségur et vole des petites cuillères dans les bars de la ville afin de reconstituer l'écrin bleu qui a jadis brûlé dans l'incendie de sa maison, et Paul Ashland, un représentant de produits capillaires pour la marque *Dem'hair* qui vient l'aider à chaque solstice et dont elle suit le périphe commercial, de l'autre côté de la mer, en plantant des petites épingles sur une carte.

### LYRIQUE ET FANTASTIQUE

Avec Joanne, Didier Decoin crée un très beau personnage de femme comme innocente, pleine d'une bonne l'été, d'une indulgence obstinée, d'une candeur tranquille, traversée de « bouffées d'audace », qui, sachant - comme le dit Romain Gary qu'elle adore - que tout être oscille entre le désespoir et l'élegance, opte plutôt pour l'élegance, c'est-à-dire une façon unique de vouloir garder en elle, malgré ses intuitions très lucides, une part d'illusion, une région d'enchantement ; elle ne juge jamais, se résout à tout, ne s'étonne de rien. Aussi n'exprime-t-elle de véritable stupeur quand, un jour, elle voit apparaître dans son salon Marion, une jeune fille un peu sauvage, étrange et abrupte, qui lui demande de lui percer la langue : elle est suivie par Louise, une grande oie polaire, dont une aile est cassée. Cette oie blessée, fidèle, attachée à Marion par un « phénomène d'empreinte », constitue un lumineux motif de surmatériel, donne au livre sa légèreté de conte ; toutes les pages consacrées à l'évocation des centaines de milliers d'oies, belles et barbares, que Louise ne pourra, ne voudra jamais rejoindre, qui font halte sur les tourbes du cap Tourmenté avant de s'envoler vers le Sud dans une éblouissante pagaille, sont sou-

levées par un lyrisme à la fois violent et raffiné. Quand Didier Decoin accomplit une plongée dans le passé de Marion et raconte comment l'adolescente, après avoir erré d'une rive à l'autre du Saint-Laurent, et accompli une extrénuante danse de la soif dans un campement d'aide à la réinsertion des Indiens, semble mourir puis ressuscite, le roman bascule dans le fantastique ; si Decoin choisit à cet instant la voie de l'irréel, ce n'est pas simplement parce qu'il a le goût du mystère, mais parce qu'il est convaincu, et parvient à nous convaincre, que « c'est un droit, et même un devoir, de se sentir de l'un et l'autre monde ».

Mais le dépaysement essentiel auquel il nous invite est un dépaysement mental quand sont franchis les interdits et que s'évanouissent les frontières des conventions morales et sexuelles. Joanne a, un jour, une envie folle d'embrasser les lèvres de Marion. Elle a d'abord peur d'atteindre un point de non-retour au milieu des flacons de shampooing ; puis - et c'est un mouvement très subtil, presque secret du roman - elle laisse s'accomplir en elle une migration des sens, s'effriter ses dernières censures avant de s'abandonner complètement à la passion. Et toutes les pages où Decoin peint les « heures éblouissantes et vides » où Marion et Joanne se capturent, où il raconte les voyages embrasés qu'elles accomplissent dans l'ombre protectrice de Louise sont baignées par une grâce sensuelle, à la lumière d'un bonheur opiprète. Car Louise est un grand roman d'amour. L'amour, chez Decoin, n'est pas lié à une torture, à un anéantissement ; il élève au contraire, éclaircit l'esprit et le cœur et reste, dans sa géographie spirituelle, surtout quand il emporte ensemble deux femmes libres dans un univers libre, la seule île qui compte au monde.

Jean-Noël Pancrazi

## Bodard, Rabelais chinois

Une farce posthume où le romancier replace la Chine de Mao dans un entrelacs d'affaires d'alcôves

LE CHIEN DE MAO de Lucien Bodard. Grasset, 534 p., 145 F.

Appelez-vous tous les ouvrages, tous les propos d'intellectuels, d'hommes politiques, s'efforçant de donner un sens historique si possible universel à la révolution chinoise et à son principal acteur, Mao Zedong. La quantité phénoménale de jugements, se donnant pour définitifs, qui furent énoncés sur la Chine qui s'éveillait, s'ébrouait, se dressait... Et, plus près de nous, tous les traités écrits en termes rationnels, soupesés, pour analyser la Chine actuelle, les places respectives dans l'histoire du Grand Timonier et de son successeur, Deng Xiaoping. Rien de tout cela ne tient vraiment. Ou plutôt, il manque à tous ces ouvrages un élément crucial par lequel tout s'explique. Il a fallu attendre l'irremplaçable Bodard et son départ pour lui donner corps littéraire parlant. Et pour l'oser dire, d'abord.

L'essentiel de l'histoire de la Chine moderne, de ses cohortes immenses de victimes, jusqu'à son demi-succès d'aujourd'hui, tient au fait qu'un certain Kang Sheng, aventurier des années 30, mit sa maîtresse favorite, Jiang Qing, petite actrice ambitieuse, dans le lit de celui qui deviendrait le maître du pays. Mao Zedong, pour avoir sur lui une emprise facilitant ses propres ambitions de grand chambellan de l'ombre. Et que c'était là non pas l'indice d'une amorce de libération sexuelle dans la Chine insurgée des maquis communistes, mais bien la perpétuation, dans l'ébauche du régime rouge, des turpitudes de cour comme en fourmille la chronique impériale bimillénaire.

Bodard a dû s'amuser qu'on l'enterre, voici peu, avec d'autant plus d'enthousiasme et de

componction que son style d'éternel jouisseur génial. Il savait, avant de nous quitter, la farce posthume qu'il nous préparait : ce récit, en plus vrai que nature, du véritable dessous des cartes chinoises. Cartes qui sont, en l'occurrence, pour la plupart situées au-dessous de la ceinture des acteurs.

Son Mao pense l'humanité et la révolution entre deux scènes de fornication. Sa Jiang Qing, l'épouse passionaria, confond allègrement « la cause » et son plaisir. Ne disait-elle pas elle-même : « Le sexe est amusant, mais ce qui passionne le plus, finalement, c'est le pouvoir » ? L'obsession du pouvoir absolu chez tous les acteurs de cette saga le dispute au caractère totalement accessoire des souffrances infligées à la population. Et cela dès le berceau du communisme, à Yan'an. Tout, dès lors, baigne dans les vieilles vengeance, les relets de trahison, l'art du double jeu... L'histoire du communisme chinois vue comme une gigantesque et durable affaire - qui - de cul.

Ces personnages parlent vrai. Mao lui-même adorait s'exprimer en langage de charretier. Quand il se fâche contre son épouse, il lui reconnaît d'être « la grande aventurière de ma vie, plus ou moins idiote, mais qui sait m'inspirer ». Encore faut-il qu'elle reste à sa place, se borne à demeurer « sa chienne », mordant quand il l'ordonne, et ne cherche pas à lui succéder trop tôt : « Tu m'as vidé les couilles, mais pas la moelle, ni la cervelle ».

Propos qui remettent l'histoire d'une tyrannie à sa place : dans le lit du tyran, où disparaissent les subtiles analyses sur l'équilibre des forces politiques à la tête du régime chinois. L'ultime croc-en-jambe à la pédanterie diplômée que fait ce Bodard, plus rabelaisien que jamais, est le meilleur cadeau qu'il pouvait nous laisser.

Francis Deroo

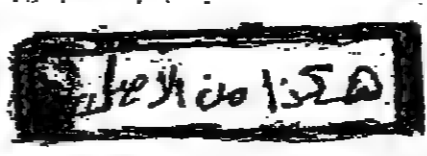
## Mémoires d'ailleurs

MONÉIRO, MON BEAU NAVIRE Les vacances d'un ethnologue de Luc de Heusch. Actes Sud, coll. « Un endroit où aller », 266 p., 128 F.

De Luc de Heusch, ethnologue, professeur à l'Université libre de Bruxelles, on connaissait les essais d'anthropologie. On connaît moins son visage d'écrivain. Dans ces *Mémoires revisités*, Luc de Heusch explore de nombreux « lieux de mémoire ». De la Belgique de son enfance à l'Italie en passant par l'Afrique, l'ethnologue égrene ses souvenirs, qui forment autant de tableaux surréalistes ou bien réels. Sa participation au groupe de peinture Cobra se fait souvent sentir : outre les évocations de Pierre Alechinsky, l'auteur, sous le patronage de Magritte, emmène son lecteur dans une galerie de tableaux célèbres et de portraits de femmes. Ce dom Juan, « surréaliste potage », voue sa vie à l'amour et va jusqu'à imaginer sa mort comme « une grande scène d'opéra, où toutes les femmes [qu'il a aimées, légitimes ou illégitimes, voudraient [lui] dire adieu ». Mais l'ethnologue est aussi un poète qui parseme ses récits de citations d'Apollinaire - à qui il emprunte le titre de son livre - ou d'Eluard : pareil à Hölderlin, il « habite en poète » les lieux de sa curiosité. Son projet, « se perdre dans le temps au hasard du voyage dans des lieux enchantés », est inséparable d'une forme d'orchestration rhapsodique de l'ouvrage, qui associe aphorismes, récits de rêves, textes courts et longs, graves ou légers, érotiques et esotériques, en est le signe. Rien toutefois qui puisse dérouter le lecteur, conquis d'emblée par cette écriture nomade qui restitue aux mots leur force incantatoire.

Juliette de Dieuleveult

VOUS CHERCHEZ UN LIVRE ÉPUISE ?  
Une seule adresse  
LE TOUR DU MONDE  
et son réseau de 250 correspondants  
9, rue de la Pompe, 75116 PARIS  
Tél : 01.42.88.73.53  
Fax : 01.42.88.40.57



# Les jardins, une vision du monde

À la croisée des sciences, des arts et des techniques, le « Journal » de Thomas Blaikie, éminent botaniste écossais, créateur de Bagatelle, et le « Traité » de Ji Cheng, maître jardinier chinois, constituent deux observatoires privilégiés de l'histoire culturelle

**SUR LES TERRES D'UN JARDINIER**  
JOURNAL DE VOYAGES (1775-1792)  
de Thomas Blaikie.  
Traduit de l'anglais par Janine Barrier, Les éditions de l'imprimeur, « Jardins et paysages », 304 p., 247 F.

**YUANYE LE TRAITÉ DU JARDIN**  
de Ji Cheng.  
Traduit du chinois par Che Bing Chiu, Les éditions de l'imprimeur, « Jardins et paysages », 318 p., 245 F.

La vogue des jardins ne faiblit pas. Du moins en librairie : les éditeurs multiplient les monographies sur les grands parcs historiques, les histoires, les encyclopédies et les promenades. Surnageant de cette masse destinée à s'empoussiérer sur quelques tables basses quelques ouvrages plus consistants. En particulier ceux de la collection dirigée par Monique Mosser et Philippe Nys aux éditions de l'imprimeur. « Il serait temps que l'on se persuade », indique Monique Mosser dans son introduction au Journal de Blaikie, que l'histoire des jardins, loin d'être seulement une sous-section de l'histoire de l'art, constitue au contraire un observatoire privilégié pour l'histoire culturelle où se croisent sciences, arts et techniques, un lieu à partir duquel on peut exemplairement analyser et comprendre les éléments qui, à chaque moment, contribuent à l'élaboration d'une véritable vision du monde.

Le Journal de Thomas Blaikie, traduit pour la première fois, est un des ces « observatoires privilégiés ». L'écossais Blaikie est né en 1750 (il mourra à Paris en 1838). Il a été remarqué en Angleterre pour ses qualités de botaniste. Un amateur de jardin, le Dr Fortbergill, l'envoie en Suisse pour en ramener quelques plantes rares. Passant par la France, Blaikie, qui parle à peine le français, va se lier avec le comte de Lauraguais, personnage



« Bagatelle », par Sarah Moon

fantasque et touche-à-tout, dans l'esprit des Lumières. Ce dernier est juriste, anglophile, membre de l'Académie des sciences ; il a travaillé avec Lavoisier, écrit un mémoire pour soutenir la vaccine et traduit un traité de William Chambers qui révolutionne alors les jardins anglais. Lauraguais, « changeant et souvent pour le pire, car il ne peut se faire aucune idée de la nature », note Blaikie, va présenter l'écossais à ses amis : François Belanger, l'architecte de Bagatelle, le duc de Chartres, futur Philippe-Egalité, le comte d'Artois, frère de Louis XVI.

Blaikie, en dépit de son caractère ombrageux et de son franc parler — « ces gens sont peu habitués à entendre la vérité sans flatterie » — va devenir la coqueluche de cette coterie. Il remodelera pour le duc de Chartres le parc Monceau,

créera les jardins de Bagatelle pour le comte d'Artois et conseillera d'innombrables propriétaires de jardins. « des prétendus connaisseurs », écrit le rugeux écossais. En outre, il tient régulièrement un journal, depuis son arrivée en France en 1775 jusqu'au début de la Révolution française, en 1792. Le texte est passionnant à plus d'un titre. C'est d'abord un récit merveilleusement vivant qui fourmille de choses vues, bourré d'anecdotes sur la société française, aussi sophistiquée que brutale à la veille de la Révolution, de notations glanées au bord des routes, de conversations entendues dans les salons ou dans les auberges. C'est aussi un tableau économique et social de la France dans les dernières années de l'Ancien Régime, à rapprocher des fameux Voyages en France d'un autre

voyageur anglais, Arthur Young. Comme pour ce dernier, les paysages qu'il traverse sont d'abord regardés sous l'angle de la productivité agricole. Blaikie, en botaniste avisé, note les modes de culture, mais aussi les prémices de l'industrie et se passionne pour ce qu'on appelle aujourd'hui l'aménagement du territoire, c'est-à-dire les travaux conduits par les ingénieurs des ponts et chaussées, très actifs à l'époque.

Sa liberté de jugement et de langage vis-à-vis de ses puissants commanditaires est facilitée par ses dons de jardinier à la mode. Jardinier où jardinier ? Le néologisme forgé un peu plus tard par Belanger est symptomatique de l'évolution d'une profession où l'on retrouve des aristocrates comme le marquis de Girardin, l'ami de Rousseau et le créateur

d'Ermenonville, des architectes comme Belanger, de Wailly ou Brombani, des peintres comme Watteau et surtout Hubert Robert qui dessine le parc de Méryville. L'architecte entend différencier le concepteur de jardin, le landscape gardener anglais, du praticien qui l'entretient. Car en dépit de la vogue des jardins anglais, on mesure, à la lecture de ce journal, toute la différence qui existe entre l'état d'esprit français et celui qui règne de l'autre côté de la Manche.

### DU PITTORESQUE AU PAYSAGER

Le jardin à l'anglaise acclimaté en France a peu de chose à voir avec son homologue britannique, beaucoup plus vaste, dégagant d'immenses perspectives ouvertes, alors qu'en France on joue encore sur l'encombrement de l'espace mené de fabriques et sur l'allégorie — « ce qu'on appelle ici la manière anglaise, est plutôt un fouillis d'allées et de tournants tortueux, quelques petites montagnes ou plutôt des taupinières », indique Blaikie. Grâce à lui, les jardins français vont passer du pittoresque au style paysager, de la complication emblématique à l'expressivité qui repose sur la maîtrise d'une mise en scène simplifiée. Bref, nous dit Monique Mosser, « des jardins où la sensation prime sur l'intellect », qui annoncent les futurs émois romantiques et cette esthétique du sublime qu'a brillamment analysée Baldine Saint-Girons (Fiat Lux. Une philosophie du sublime).

Plus ancien, mais tout aussi inédit en France, le seul traité exclusivement consacré aux jardins que la Chine ait laissés, vient d'être publié par le même éditeur. Cet art, nous dit Che Bing Chiu qui a traduit le texte du maître jardinier, Ji

Cheng, rédigé en 1634, « constitue certainement l'une des formes d'expression artistique les plus accomplies que la Chine traditionnelle ait léguées. (...) Il met en scène tout un monde utopique et microcosmique que sous-tendent des courants philosophiques et culturels ». Ji Cheng est un lettré vivant à une époque troublée : la fin de la dynastie Ming. On sait qu'il a réalisé trois jardins et rédigé cet ouvrage avant de disparaître. William Chambers qui voyagea en Chine dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, a-t-il eu connaissance de cet auteur, a-t-il vu une de ses réalisations ? On retrouve chez l'Anglais quelques grands principes développés par Ji Cheng : l'adaptation à l'environnement, l'amplification des mouvements du site, le jeu des contrastes, la présence de l'eau, et surtout, la prise en compte des éléments extérieurs au jardin. Après avoir posé ces bases universelles, l'auteur entre dans le détail : un chapitre entier est consacré au choix des balustrades appropriés, un autre à celui des pierres et des rocailleries destinées à dresser les « montagnes » — un des topos des jardins chinois — un autre au cadrage des portes et des ouvertures. Ces spécificités n'empêchent pas le Jardin chinois d'avoir pour but, comme ses homologues du monde entier, de récréer un paradis perdu : « Transplanter le bambou devant la fenêtre, poser quelques poiriers pour redresser la cour ; la clarté pénétrante de la lune dérange doucement les livres et la cithare posés sur une couche ; le gémissement du vent enveloppe en le ridant un croissant d'eau automnal. La brise pure attire la table et la natte, à l'instant même s'éloigne du cœur toute la poussière de ce bas monde ».

Emmanuel de Roux

## Ecrivains jardiniers

La Brède, Fernay, Ermenonville... pour une promenade autant horticole que littéraire

**LES JARDINS D'ÉCRIVAINS**  
de José Cabanis, Georges Herscher, Michel Baridon, Actes Sud, 224 p., 290 F.

**LES JARDINS D'ANDRÉ GIDE**  
de Mic-Chambas Ploton, Photographies de Jean-Baptiste Leroux, éd. du Chêne, 170 p., 260 F.

J'aurais dû être jardinier », déclarait Antoine de Saint-Exupéry. On prête le même propos au vieux Freud, nous dit Georges Herscher, coauteur d'un volume sur les jardins d'écrivains. Suffit-il à un homme de lettres de posséder une propriété à la campagne pour se retrouver dans ces pages ? Non, il aura dû manifester son goût de manière plus « positive ». Auront donc été éliminés Louise de Vilmorin, pourtant héritière d'un nom prestigieux dans l'univers des jardins, ou Paul Claudel, le solide propriétaire de Brangués. José Cabanis consacre un long chapitre au parc de son père, inévitable paradis enfantine au charme démultiplié par la mémoire.

À Georges Herscher revient la tâche de pointer les œuvres « chorégraphiques » de quelques écrivains. Il évoque d'abord des fantômes impalpables de l'Antiquité (les villas de Cicéron et de Plinius le Jeune) ou de la Renaissance italienne (Pétrarque ou Boccaccio), avant d'aborder des lieux que le lecteur pourra juger sur pièces. La Brède, plantée au milieu de ses douves, entourée d'un parc à l'anglaise voulu par Montesquieu dès 1744. Fernay, où Voltaire décida de cultiver son jardin et que l'État français vient de racheter. Ce dernier devra dépenser beaucoup

d'argent pour retrouver la « jolie structure » voulue par l'auteur de Candide. Le passage de Rousseau se lit encore assez bien à Ermenonville, dessiné par son protecteur, le marquis de Girardin. La Vallée-aux-Loups, de Chateaubriand — « de toutes les choses qui me sont échappées, [c'est] la seule que je regrette » — est devenue une oasis touffue au milieu de la banlieue sud de Paris. Le petit parc romantique de George Sand, à Nohent, a été amoureusement remis en état comme ceux d'Alexandre Dumas à Port-Marly, et de Malraux, à Valvins.

Mais les véritables créations sont rares. Edmond Rostand en a réussi une belle à Arnage, dans le Pays basque ; celle de Blasco Ibañez à Menton est aujourd'hui mutilée. La plus fameuse est celle de Sissinghurst, dans le Kent, où Vita Sackville-West inventa son célèbre jardin blanc. En revanche, la liste des jardiniers-écrivains dressée par Michel Baridon se termine avec Achille Duchêne et André Vera, au lendemain de la première guerre mondiale, négligeant deux ou trois générations de paysagistes qui ont pris la plume depuis, de Roberto Burle Marx à Gilles Clément.

André Gide, cité pour son domaine de Cuverville par Georges Herscher, a droit à un volume complet. On s'y promène au milieu des jardins qu'a fréquentés ce véritable amateur, d'Auteuil à Cuverville, déjà cité, en passant par la bastide de Brignoles, Saint-Claire, près du Lavandou, Cabris, dans les Alpes-Maritimes, ou Lévis-Saint-Nom, dans les Yvelines, propriété de sa fille Catherine. « Nul ne se promène impunément sous les palmiers », répétait Gide, après Goethe.

## Dans les allées du passé

Du verger médiéval à La Villette, une histoire affective, esthétique et sociale des jardins

**LE ROMAN DES JARDINS DE FRANCE**  
de Denise et Jean-Pierre Le Dantec, Le Dantec, Ed. Bartillat, 286 p., 130 F.

Pourquoi se lancer dans une histoire des jardins ? Sans doute parce que, « parmi les quarante mille mots du dictionnaire, il n'y en a peut-être pas un qui évoque plus de visions agréables que celui du jardin ». Ce bonheur est le fil conducteur de cet ouvrage écrit à quatre mains. Et les auteurs, tout à l'aisance de leur sujet, n'ont pas pu s'empêcher d'y glisser de la fiction, histoire de rendre encore plus allégres ces huit « allées » qui retracent le cheminement affectif, théorique, esthétique et social du jardin en France. Chaque « allée » doit retracer un moment-clé de l'évolution de ces « espaces végétaux architecturés ». Elle est précédée d'une synthèse, mettant en scène un des protagonistes de ce moment, de Guillaume de Machault à Albert Kahn.

Le récit commence donc avec le potager médiéval et le verger courtlois, « théâtre symbolique » et « matrice occidentale du jardin savant ». Ce sont les ancêtres de ceux de la Renaissance, inspirés du Songe de Poliphile, récit initiatique dont on voudrait faire aujourd'hui la source exclusive des jardins de cette période qui constituent effectivement une rupture.

L'évocation la plus réussie est celle de la figure « essentielle » d'Olivier de Serres. Ce dernier se dégage des modèles italiens, « tente un fragile équilibre sur la crête cruelle des guerres de reli-

gions » avec la « volonté d'accorder deux registres, apparemment contraires ». L'esthétique et l'économie. Cet « art horticole à jamais perdu dont la magie tient dans un alliage du savant et du populaire, du pittoresque et du sublime », débouche au siècle suivant sur Jacques Boyceau, sorte de « Maître jardinier » formé dans l'esprit de la Renaissance mais porté vers cette raison dont Le Nôtre sera le représentant le plus connu et le plus mal compris. Car son image est immédiatement associée aux parterres rigoureux, à une plate symétrie et à une ennuyeuse géométrie. Denise et Jean-Pierre Le Dantec montrent bien que ce classicisme répond parfaitement à la définition qu'en donne Henry Maldiney : « La corde la plus tendue du baroque ».

### PARTI PRIS

Les trois dernières « allées » couvrent, trop rapidement, les trois derniers siècles. On galope de la promenade publique au jardin botanique, du jardin romantique (belle évocation de la Vallée-aux-Loups, de Chateaubriand) au parc paysager, de la cité-jardin à l'éclectisme qui marque la décadence de cet art. Cette évocation s'achève avec la quasi-disparition du jardin sous les attaques du mouvement moderne en architecture et sa renaissance actuelle. Les dernières pages sont consacrées à une sévère critique du parc de La Villette de Bernard Tschumi. Quand on ferme cette histoire, pleine de parti pris comme toutes les passions, on regrette finalement les inutilités séquentielles de fiction qui viennent ralentir et casser le rythme de la narration.

E. de R.

## MILAN KUNDERA L'IDENTITÉ AUX ÉTATS-UNIS

« Kundera a toujours défendu le rôle de romancier qui, selon lui, n'est ni prophète ni historien-mais «explorateur de l'existence». Tel il reste, avec charme, dans ce roman, dans cette romance irrésistible, dans cette étonnante petite fable sur les angoisses de l'amour. »  
Alane Salierno Mason, Baltimore Sun

« Dans ses récents ouvrages, Milan Kundera se moque de toutes les conventions romanesques mais sans faire pour autant ce qu'on appelle de la littérature expérimentale. Déjà au fil de ses premiers romans, il est arrivé à ses propres règles de création d'un récit et de personnages. Dans L'Identité il les reprend. Les conventions sont rejetées ; pourtant, son livre a une telle intelligence et un tel suspense que je tourne les pages comme si c'était un roman policier de Simenon. »  
David Mehegan, Boston Globe

« L'Identité reste le plus concis, le plus concentré de toutes ses fictions récentes. Par la brièveté et la concision de sa composition, il dépasse même son livre précédent, La Lenté... Sa façon d'écrire va contre toutes les attentes du lecteur ; Mr Kundera l'oblige à ne rien prendre pour argent comptant et à tenir pour simulacre tout ce qui, apparemment, est élément sûr de l'histoire. La signification de L'Identité se transforme sans cesse en son contraire, telle une illusion d'optique pouvant être vue de deux manières différentes. »  
Christopher Lehmann-Haupt, The New York Times

« Le secret des lettres phantomatiques nous fait tourner les pages dans une excitation qui nous tient jusqu'à la fin. »  
Carrey Harrison, San Francisco Chronicle

« Comme toutes les rêveries de Kundera, celle-ci doit être savourée, avec contemplation et délectation, comme un fin cognac. »  
Andersen Tepper, Time out New York

« Cette allégorie de l'amour me faisait frémir par son sens du mal, fort, ambigu, indéfinissable. »  
Stephen Koch, Washington Post

GALLIMARD

# Soixante-quinze livres pour l'été

## LITTÉRATURE FRANÇAISE

● **Jacques-Pierre Amette**: *Les Deux Léopards*  
Le roman de la maturité, pour un écrivain qui n'a pas encore la place qui devrait être la sienne. Le récit, à la première personne, d'une femme qui revient sur les lieux de sa jeunesse, au temps de la deuxième guerre mondiale (Seuil, 272 p., 110 F).

● **Rabah Belamri**: *Corps seul*  
Le recueil posthume du grand poète et romancier algérien francophone, disparu prématurément en 1995, à l'âge de quarante-neuf ans. Une langue épurée et intense (Gallimard, 72 p., 78 F).

● **Nina Bouraoui**: *L'Age blessé*  
Derrière la quête, charnelle et mystique, d'une vieille femme exilée en forêt, celle d'une romancière qui transfigure ses reminiscences dans une prose humante et lumineuse (Fayard, 126 p., 82 F).

● **Frédérique Céron**: *Une saleté*  
Un premier roman qui impose une voix. Terrible. Prenant. Dans l'enfer d'un huis clos domestique, une femme parle de sa famille, de ces gens qui se haïssent et qui, pourtant, passent leur vie entière ensemble (Mimuit, 188 p., 79 F).

● **Marcel Cohen**: *Assassinat d'un garde*  
Le regard que Marcel Cohen porte sur les êtres, les choses et les circonstances est attentif, plein de respect, à la fois distant et généreux. On le lit avec ardeur, assis sur le même bord du monde (Gallimard, 124 p., 75 F).

● **Brigitte Giraud**: *La Chambre des parents*  
De la cellule familiale à celle de la prison, un parcours retrace son parcours à la veille de sa libération. Un monologue âpre et tendu qui révèle une voix singulière et prometteuse (Fayard, 154 p., 85 F).

● **Patrick Lapeyre**: *Sissy, c'est moi*  
Un roman tout de pudeur espérée qui évoque la vie d'une femme de son temps s'arrangeant tant bien que mal avec son corps, les autres, les modèles de l'époque (POL, 164 p., 85 F).

● **Linda Lê**: *Les Trois Parques*  
Dans une rutilante cuisine française, trois cousines d'origine vietnamienne jouent le théâtre de leur propre apocalypse, visionnaire, sensuelle, cruelle et comique (Christian Bourgois, 252 p., 120 F).

● **Virginie Lou**: *Eloge de la lumière au temps des dinosaures*  
Un premier roman remarquable, qui, sur fond de fractures sociale et conjugale, montre à quel point l'expérience du viol est incommunicable. Une écriture sensible, sans affectation (Actes Sud, 192 p., 98 F).

● **Gérard Macé**: *Colportages I Lectures. Colportages II Traductions*  
Deux petits volumes qui rassemblent des traductions et des essais, denses et poétiques (Le Promeneur, 168 p., 92 F et 200 p., 98 F).

● **Henri Michaux**: *Œuvres complètes, tome 1*  
Préparé par Raymond Bellour et Yse Tran, ce premier volume de Michaux dans la Pléiade est exemplaire. Il donne un accès remarquablement informé à l'une des œuvres les plus essentielles de notre siècle (Gallimard, « La Pléiade », 1584 p., 390 F).

● **Alain Nadaud**: *Auguste fulminant*  
La conscience de Virgile et le message de l'Énéide revisités comme une énigme poétique. Une intrigue où se rejoue à deux mille ans d'intervalle la force de résistance de la littérature face au mensonge politique (Grasset, 272 p., 115 F).

● **Lorette Nobécourt**: *La Conversation*  
Le monologue violent d'une jeune femme en proie à la douleur, à la culpabilité d'exister, au désir d'aimer (Grasset, 210 p., 98 F).

● **Christian Oster**: *Loin d'Odile*  
Un sens aigu de la logique, un scrupule rare quant au langage qui l'exprime, un goût de l'ordre qui ferait justice à tout ce qui le contredit, une élégance touffue froissant le désespoir en même temps qu'elle prête à rire... (Mimuit, 144 p., 68 F).

● **Theodor Fontane**: *Le Conte Petzfy*  
Roman délicat sur l'antagonisme des cultures qui traverse encore l'Allemagne de part en part, ou comment se tromper avec sincérité (traduit de l'allemand, Le Serpent à plumes, 300 p., 133 F).

● **William Gaddis**: *Le Dernier Acte*  
Le quatrième roman déraisonnable d'un des romanciers les plus cingés, les plus attachants, les plus malins du siècle. Il s'y délecte des absurdités de la justice américaine, et au passage du snobisme, des écrivains ratés, des sectes, des plaigiaires, de l'argent... (traduit de l'anglais - États-Unis -, Plon, 506 p., 170 F).

● **James Hanley**: *Loin du monde*  
On a oublié James Hanley, mais ce roman devrait aider à le faire redécouvrir. La rencontre qui ne peut que mal finir entre un homme qui n'a rien et ne veut que sa liberté et une femme aussi perdue, mais en quête d'absolu (traduit de l'anglais - Irlande -, éd. Joëlle Losfeld, 258 p., 129 F).

● **Jamaica Kincaid**: *Autobiographie de ma mère*  
Une méditation à la fois lyrique et implacable sur l'impatience, l'innocence ou l'acquiescement, et celles du lecteur (traduit de l'anglais - États-Unis -, Albin Michel, 218 p., 98 F).

● **Fatos Kongoli**: *L'Ombre de l'aube*  
La traque subtile d'un homme ordinaire, employé d'une maison d'édition albanaise, submergé par l'écoulement quotidien et par la dialectique insidieuse de l'individu et du pouvoir (traduit de l'albanais, Rivages, 260 p., 129 F).

● **Hans Lebert**: *La Peau du loup*  
Des phénomènes inexplicables se succèdent, les traces d'un loup encercent le village, la nature se déchaine. Une formidable apocalypse entre roman policier et roman métaphysique (traduit de l'allemand, Jacqueline Chambon, 510 p., 160 F).

● **Clarice Lispector**: *Un souffle de vie*  
Elle est l'une des plus grandes romancières brésiliennes. Avec la traduction de ce livre, paru après sa mort, en 1977, on peut désormais lire en français la totalité de son œuvre, imprégnée de la pensée des mystiques (éd. Des Femmes, 224 p., 75 F).

● **Cormac McCarthy**: *Le Grand Passage*  
Le deuxième tome de la « Trilogie des confins ». Voyage initiatique et improbable quête de Dieu, aux frontières du Mexique. A lire au pas lent des hommes, des chevaux et des chiens (traduit de l'anglais - États-Unis -, L'Olivier, 440 p., 149 F).

● **Ian McEwan**: *Sous les draps*  
Écrits pour la plupart dans les années 70, ces nouvelles sont l'occasion de découvrir cet écrivain anglais, un maître du malaise et de la violence sourde que sert une écriture de la plus élégante froideur (Gallimard, 364 p., 160 F).

● **Robert McLiam Wilson**: *Eureka Street*  
Chronique des massacres épiques et cavales amoureuses qui minent Belfast, ville en proie aux crétiens et aux coeurs d'arichaut (traduit de l'anglais - Irlande -, Christian Bourgois, 546 p., 150 F).

● **Terence Hanbury White**: *Excalibur*  
Le premier volume de la quête mythique du roi Arthur, par un chanteur obscur, passionné par le Moyen Âge et l'histoire naturelle (traduit de l'anglais, éd. Joëlle Losfeld, 510 p., 139 F).

● **Lady Mary Wortley Montagu**: *Lettres d'Italie*  
Grande voyageuse, elle fut sans doute l'une des plus grandes épistolières du XVIII<sup>e</sup> siècle. Sa correspondance restitue la femme de cœur, d'esprit, observatrice passionnée de son temps (traduit de l'anglais, José Corti, 450 p., 150 F).

● **Kenji Miyazawa**: *Le Bureau des chats*  
Un recueil de contes fantastiques, pour découvrir l'œuvre considérable de l'auteur japonais. Les animaux et les objets conversent avec les usages et le vent, avec la bienveillance des saints du panthéon bouddhiste (traduit du japonais, éd. Picquier, 120 p., 82 F).

● **Stewart O'Nan**: *Speed Queen*  
Un recueil de contes fantastiques, pour découvrir l'œuvre considérable de l'auteur japonais. Les animaux et les objets conversent avec les usages et le vent, avec la bienveillance des saints du panthéon bouddhiste (traduit du japonais, éd. Picquier, 120 p., 82 F).

● **Thierry Jonquet**: *Moloch*  
Moloch, le dieu sanguinaire auquel les Anciens sacrifiaient leurs enfants, n'a pas fini de sévir. Thierry Jonquet a enquêté pendant six mois pour écrire ce parfait roman noir (Gallimard, « Série noire », 384 p., 41 F).

● **Stéphane Courtois**, Nicolas Werth, Jean-Louis Margolin, Karl Bartosek, Jean-Louis Panné, Andrzej Paczkowski: *Le Livre noir du communisme*  
Un essai controversé sur le bilan de soixante-dix ans de communisme dans le monde. Les éditions à l'étranger se multiplient. A lire au-delà de la très polémique préface, qui occulte le contenu fort riche du reste du livre (Laffont, 530 p., 189 F).

● **Alphonse Dupront**: *Le Mythe de croisade*  
Le grand œuvre de l'historien enfin accessible. Une somme prodigieuse qui rétablit la place d'un des pionniers de l'histoire des représentations (Gallimard, 4 vol. vendus séparément, 750 F l'ensemble).

● **Anthony Grafton**: *Les Origines tragiques de l'éducation*  
Au-delà d'une histoire de la note en bas de page, une observation magistrale de la façon dont, au cours du temps, les savants ont mis en place les mécanismes qui authentifient le discours (Seuil, 224 p., 140 F).

● **Ilan Greisamer**: *La Nouvelle Histoire d'Israël*  
Une excellente mise à jour des travaux de la « nouvelle histoire » israélienne, dont la plupart des textes étaient inaccessibles en français, paru à l'occasion du jubilé de l'État juif (Gallimard, 586 p., 190 F).

● **Ben Kiernan**: *Le Génocide au Cambodge, 1975-1979*  
La première somme sur la tragédie du Cambodge de Pol Pot, résultat d'une vingtaine d'années de recherches. La thèse de l'auteur prête à controverse : c'est un génocide racial moins qu'une répression politique poussée à l'extrême qui expliquerait les événements (Gallimard, 720 p., 190 F).

● **Nicole Loraux**: *La Cité divisée*  
Une étude du rôle de Foucault et de la mémoire dans la Grèce antique qui permet de comprendre que la division est au cœur de toute communauté (Payot, 304 p., 235 F).

● **Jean-Noël Luc**: *L'invention du jeune enfant au XIX<sup>e</sup> siècle*  
Comment et pourquoi passe-t-on, en un demi-siècle, de la salle d'asile à l'école maternelle ? Un travail passionnant et d'ores et déjà une référence (Belin, 512 p., 150 F).

● **Danielle Tartakowsky**: *Le pouvoir est dans la rue*  
Comment lire l'élection populaire et la manifestation de rue à l'heure de la démocratie parlementaire et de l'état-nation ? Un retour sur cent vingt ans d'histoire politique, devenu en contrepoint de la commémoration de Mai 68 (Aubier, 504 p., 145 F).

● **Jean W. Scott**: *La Cité en paradisaire*  
Entre assimilation et différenciation, le dilemme civique des « suffragistes » entre 1789 et 1944. La lucidité au service de l'exigence la leçon est particulièrement salutaire (Albin Michel, 304 p., 140 F).

● **Paul Veyne**, François Lissarague et Françoise Frontisi-Ducroux: *Les Mystères du génocide*  
Une mosaïque de talent : trois beaux essais, dont une démonstration imparable, qui captive et convainc : Paul Veyne est un maître (Gallimard, 336 p., 195 F).

● **Claude Delarue**: *Baudelaire, l'enfant idiot*  
Un essai original sur l'importance de la révolte et de la honte dans la vie et l'œuvre du poète (Belfond, 271 p., 129 F).

● **Alberto Manguel**: *Une histoire de la lecture*  
Polyglotte, cosmopolite, Alberto Manguel, Argentin d'origine, qui fut le lecteur de Borges aveugle, raconte brillamment l'histoire d'un tête-à-tête intime, celui du lecteur et du livre (Actes Sud, 428 p., 148 F).

● **Cerald Nicolson**: *Memory Bobe*  
La biographie la plus complète de Jack Kerouac, enrichie de quelque trois cents témoignages, où surgit la figure d'une femme possessive : sa mère (Verticales, 1 000 p., 170 F).

● **Alain Corbin**: *Le Monde retrouvé de Louis-Ferdinand Pinagot*  
Encore un projet moué de Corbin : tenter l'impossible biographie d'un parfait inconnu. A la rencontre de cet homme sans qualités, l'historien tient le pari (Flammarion, 352 p., 135 F).

● **Stéphane Courtois**, Nicolas Werth, Jean-Louis Margolin, Karl

La période estivale est un moment propice à la découverte de nouveaux horizons littéraires. Pour vous guider, l'équipe du « Monde des livres » propose une sélection d'ouvrages parus depuis l'automne

Dans une prison de l'Oklahoma, une jeune femme qui attend son exécution raconte son histoire (traduit de l'anglais - États-Unis -, L'Olivier, 278 p., 129 F).

● **Mervyn Peake**: *Tous d'or*  
Dans ce jeu de rôles très littéraire, Peake produit des symboles sans chercher autre chose que libérer ses propres hallucinations, et celles du lecteur (traduit de l'anglais - États-Unis -, Phébus, 500 p., 149 F).

● **Robert Penn Warren**: *L'Esclave libre*  
A travers l'histoire d'une jeune femme du siècle passé, une réflexion sur la condition humaine (traduit de l'anglais - États-Unis -, Phébus, 476 p., 149 F).

● **Rodrigo Rey Rosa**: *Un Rêve en forêt*  
Magnifique suite de nouvelles inbrûquées naturalisme, rêve, magie et folie (traduit de l'espagnol - Guatemala -, Gallimard, 256 p., 130 F).

● **Arundhati Roy**: *Le Dieu des petits riens*  
Le premier livre d'une romancière indienne qui est aussi une somme évocant dans une langue heureuse les réalités et les légendes de l'Inde contemporaine (traduit de l'anglais - Inde -, Gallimard, 390 p., 130 F).

● **Mihail Sebastian**: *Deux mille ans*  
La révélation d'un étranger roumain avant la lettre. Tragiquement disparu à l'âge de trente-sept ans, ce personnage fonceur a été le dernier combattant contre le « rhinocéros » (traduit du roumain, Stock, 346 p., 150 F).

● **Graham Swift**: *La Dernière Tournee*  
Quatre hommes accompagnent leur ancien ami dans son dernier voyage. Une étrange virée où l'humour l'emporte sur le macabre, et qui vaut à Graham Swift de remporter en 1996 le Booker Prize anglais (traduit de l'anglais, Gallimard, 384 p., 145 F).

● **Kornel Tichonovski**: *Journal II*  
Le second volume du Journal d'un critique littéraire et écrivain russe (spécialisé dans les contes pour enfants), qui évoque en filigrane les événements tragiques des années 30 à 69 (Fayard, 620 p., 198 F).

● **Simon Leys**: *Essais sur la Chine et L'Ange et le cachalot*  
La reprise, en « Bouquins », du travail monumental d'un savant et d'un juste, sur la civilisation et la culture chinoise. Simon Leys est aussi, on le voit tout particulièrement dans *L'Ange et le cachalot*, un styliste : nerveux, caustique émuant (Laffont, 840 p., 149 F, et Seuil, 206 p., 120 F).

● **Soma Morgenstern**: *Fuite et fin de Joseph Roth*  
A côté du *Monde d'hier*, de Stefan Zweig, mérite de figures ce livre admirable sur Vienne et Fexil, mais aussi sur l'amitié et la création (Liana Levi, 366 p., 145 F).

● **Mona Ozouf**: *La Muse démocratique*  
S'adressant à la pensée complexe, ambivalente, d'Henry James, l'historienne se livre à une subtile réflexion sur la littérature et la résistance à la société de masse et de consommation (Calmann-Lévy, 308 p., 130 F).

● **Alain Corbin**: *Le Monde retrouvé de Louis-Ferdinand Pinagot*  
Encore un projet moué de Corbin : tenter l'impossible biographie d'un parfait inconnu. A la rencontre de cet homme sans qualités, l'historien tient le pari (Flammarion, 352 p., 135 F).

● **Stéphane Courtois**, Nicolas Werth, Jean-Louis Margolin, Karl

## ARTS

● **Shigehiko Hasumi**: *Yasufirô Ozu*  
Mieux qu'une monographie, cet essai est un livre de combat, une entreprise joyeuse de liberté de l'esprit (éd. Cahiers du cinéma, 238 p., 150 F).

● **Philippe-Alain Michaud**: *Aby Warburg et l'image en mouvement*  
Grand érudit, Warburg fut un spécialiste de la Renaissance et de ses cultes. Pour mieux les comprendre il s'en alla chez les Indiens en Arizona. Il méritait un portrait : celui-ci est excellent (éd. Mactala, 300 p., 200 F).

● **Martin Scorsese** et **Michael Henry Wilson**: *Voyage de Martin Scorsese à travers le cinéma*  
A rebours, le cinéaste laisse défiler les images de Hollywood. Une histoire dans laquelle il tente de démêler le fil de sa propre existence (éd. Cahiers du cinéma, 192 p., 225 F).

● **Roger Tellart**: *Claudio Monteverdi*  
Une somme éblouissante sur le musicien de Crémone, où la richesse de la documentation le dispute à l'exigence musicologique (Fayard, 672 p., 220 F).

## ESSAIS

● **André-Jean Arnaud**: *Entre modernité et mondialisation*  
On comment nous serions en train de fermer une parenthèse ouverte à la fin du Moyen Âge, pour aborder à des territoires nouveaux qui ne nous sont pourtant pas tout à fait inconnus (LGD), Montchrestien, 188 p., 100 F).

● **Clorax**: *Cahiers 1957-1972*  
Grâce à ces Cahiers dont il souhaitait la destruction, on peut se promener à loisir dans les coulisses du théâtre intime de ce magicien du néant (Gallimard, 1 000 p., 220 F).

● **Mike Davis**: *City of Quartz : Los Angeles, capitale du futur*  
Derrière le mythe doré de la « ville-monde » et du « laboratoire du futur », un sociologue montre l'envers du décor : celui des luttes sociales et raciales (La Découverte, 392 p., 165 F).

● **Jacques Dubois**: *Pour Albertine*  
Une étourdissante analyse des rapports sociaux dans l'univers proustien, où remplit la jeune fille un brin vulgaire que le narrateur va tenter d'apprivoiser (Seuil, 196 p., 120 F).

● **François Jullien**: *Un sage est sans idée*  
Plaidoyer pour la sagesse soustraité « L'autre de la philosophie », cet essai montre magnifiquement « l'autre » de notre civilisation et de nos réflexes : la Chine (Seuil, 236 p., 120 F).

● **David Le Breton**: *Du silence*  
Que se passe-t-il lorsque la parole se tait, lorsque le bruit du monde s'estompe ? Une exploration menée par l'interrogateur du corps socialisé, de l'expressivité des visages, des maux de la chair (Métailié, 284 p., 130 F).

● **Simon Leys**: *Essais sur la Chine et L'Ange et le cachalot*  
La reprise, en « Bouquins », du travail monumental d'un savant et d'un juste, sur la civilisation et la culture chinoise. Simon Leys est aussi, on le voit tout particulièrement dans *L'Ange et le cachalot*, un styliste : nerveux, caustique émuant (Laffont, 840 p., 149 F, et Seuil, 206 p., 120 F).

● **Soma Morgenstern**: *Fuite et fin de Joseph Roth*  
A côté du *Monde d'hier*, de Stefan Zweig, mérite de figures ce livre admirable sur Vienne et Fexil, mais aussi sur l'amitié et la création (Liana Levi, 366 p., 145 F).

● **Mona Ozouf**: *La Muse démocratique*  
S'adressant à la pensée complexe, ambivalente, d'Henry James, l'historienne se livre à une subtile réflexion sur la littérature et la résistance à la société de masse et de consommation (Calmann-Lévy, 308 p., 130 F).

## HISTOIRE

● **Alain Corbin**: *Le Monde retrouvé de Louis-Ferdinand Pinagot*  
Encore un projet moué de Corbin : tenter l'impossible biographie d'un parfait inconnu. A la rencontre de cet homme sans qualités, l'historien tient le pari (Flammarion, 352 p., 135 F).

● **Stéphane Courtois**, Nicolas Werth, Jean-Louis Margolin, Karl

rel Bartosek, Jean-Louis Panné, Andrzej Paczkowski: *Le Livre noir du communisme*

Un essai controversé sur le bilan de soixante-dix ans de communisme dans le monde. Les éditions à l'étranger se multiplient. A lire au-delà de la très polémique préface, qui occulte le contenu fort riche du reste du livre (Laffont, 530 p., 189 F).

● **Alphonse Dupront**: *Le Mythe de croisade*  
Le grand œuvre de l'historien enfin accessible. Une somme prodigieuse qui rétablit la place d'un des pionniers de l'histoire des représentations (Gallimard, 4 vol. vendus séparément, 750 F l'ensemble).

● **Anthony Grafton**: *Les Origines tragiques de l'éducation*  
Au-delà d'une histoire de la note en bas de page, une observation magistrale de la façon dont, au cours du temps, les savants ont mis en place les mécanismes qui authentifient le discours (Seuil, 224 p., 140 F).

● **Ilan Greisamer**: *La Nouvelle Histoire d'Israël*  
Une excellente mise à jour des travaux de la « nouvelle histoire » israélienne, dont la plupart des textes étaient inaccessibles en français, paru à l'occasion du jubilé de l'État juif (Gallimard, 586 p., 190 F).

● **Ben Kiernan**: *Le Génocide au Cambodge, 1975-1979*  
La première somme sur la tragédie du Cambodge de Pol Pot, résultat d'une vingtaine d'années de recherches. La thèse de l'auteur prête à controverse : c'est un génocide racial moins qu'une répression politique poussée à l'extrême qui expliquerait les événements (Gallimard, 720 p., 190 F).

● **Nicole Loraux**: *La Cité divisée*  
Une étude du rôle de Foucault et de la mémoire dans la Grèce antique qui permet de comprendre que la division est au cœur de toute communauté (Payot, 304 p., 235 F).

● **Jean-Noël Luc**: *L'invention du jeune enfant au XIX<sup>e</sup> siècle*  
Comment et pourquoi passe-t-on, en un demi-siècle, de la salle d'asile à l'école maternelle ? Un travail passionnant et d'ores et déjà une référence (Belin, 512 p., 150 F).

● **Danielle Tartakowsky**: *Le pouvoir est dans la rue*  
Comment lire l'élection populaire et la manifestation de rue à l'heure de la démocratie parlementaire et de l'état-nation ? Un retour sur cent vingt ans d'histoire politique, devenu en contrepoint de la commémoration de Mai 68 (Aubier, 504 p., 145 F).

● **Jean W. Scott**: *La Cité en paradisaire*  
Entre assimilation et différenciation, le dilemme civique des « suffragistes » entre 1789 et 1944. La lucidité au service de l'exigence la leçon est particulièrement salutaire (Albin Michel, 304 p., 140 F).

● **Paul Veyne**, François Lissarague et Françoise Frontisi-Ducroux: *Les Mystères du génocide*  
Une mosaïque de talent : trois beaux essais, dont une démonstration imparable, qui captive et convainc : Paul Veyne est un maître (Gallimard, 336 p., 195 F).

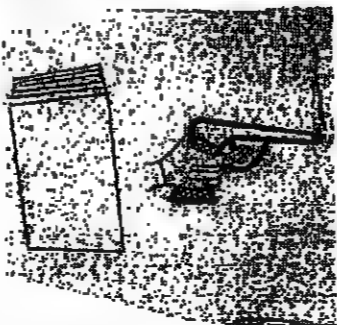
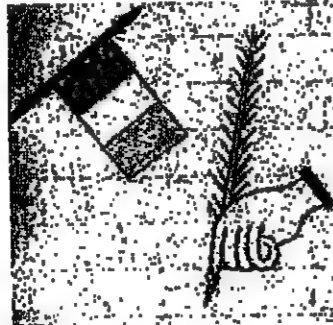
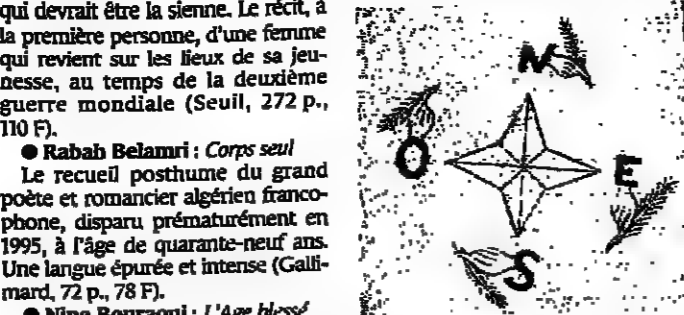
● **Claude Delarue**: *Baudelaire, l'enfant idiot*  
Un essai original sur l'importance de la révolte et de la honte dans la vie et l'œuvre du poète (Belfond, 271 p., 129 F).

● **Alberto Manguel**: *Une histoire de la lecture*  
Polyglotte, cosmopolite, Alberto Manguel, Argentin d'origine, qui fut le lecteur de Borges aveugle, raconte brillamment l'histoire d'un tête-à-tête intime, celui du lecteur et du livre (Actes Sud, 428 p., 148 F).

● **Cerald Nicolson**: *Memory Bobe*  
La biographie la plus complète de Jack Kerouac, enrichie de quelque trois cents témoignages, où surgit la figure d'une femme possessive : sa mère (Verticales, 1 000 p., 170 F).

● **Alain Corbin**: *Le Monde retrouvé de Louis-Ferdinand Pinagot*  
Encore un projet moué de Corbin : tenter l'impossible biographie d'un parfait inconnu. A la rencontre de cet homme sans qualités, l'historien tient le pari (Flammarion, 352 p., 135 F).

● **Stéphane Courtois**, Nicolas Werth, Jean-Louis Margolin, Karl



aventures en aventure

l'amour en dérision

Handwritten signature or mark.

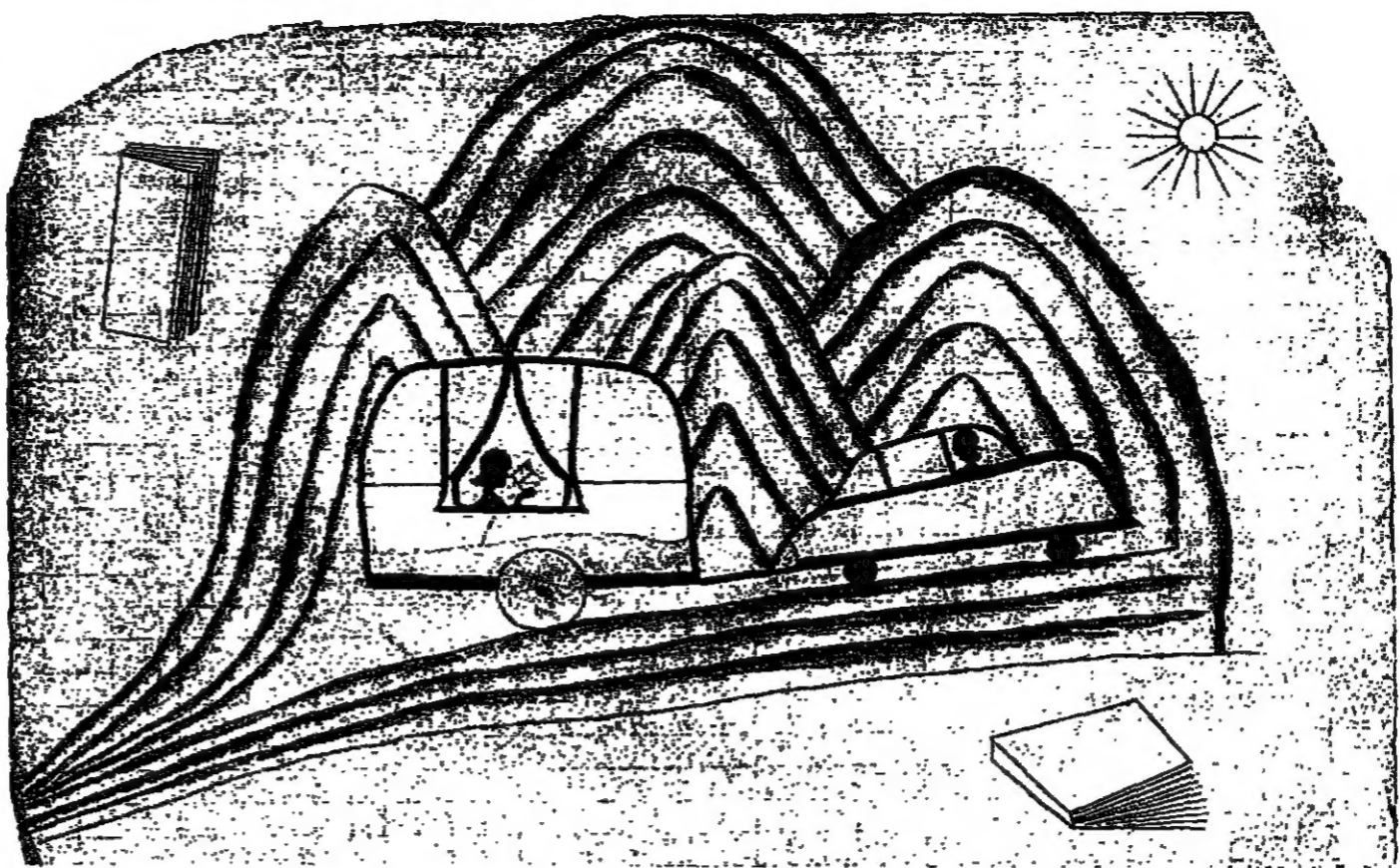
pour l'é

D'aventures en aventures

Facile à lire, pas facile à écrire, la littérature de saison vous attend en vacances

Que d'émotions ! Y avait-il penalty, ou non ? Enfin, c'est décidé, vous partirez juste après la finale. Mais le temps, la sérénité vous manquent pour organiser vos lectures de vacances. On vous sent stressée, rassurez-vous. Les chercheurs l'ont prouvé : les températures élevées font proliférer les gros livres. Mais tous ces ouvrages possèdent un trait commun, typiquement estival : ils cherchent à vous plaire. En été, la lectrice redevient la ménagère de moins de cinquante ans qu'il faut absolument séduire. Avancez donc hardiment dans la luxuriance des librairies, c'est vous qui faites la loi.

L'Histoire fait toujours recette. Avec Les Sultanes de Bonaparte, vous découvrirez dans une boucle du Nil l'ancien peuple des Kousbites, qu'Assuérus n'a pas exterminé avec leur reine Méroé, comme vous le pensiez. L'auteur connaît tout sur les mamelouks et les voligeurs : excellente occasion de bûcher sans douleur la campagne d'Égypte. Les sphinx vous ennuient ? regardons ailleurs. Vous vous demandez parfois ce que c'est vraiment que les Vêpres siciliennes, oui ? non ? La Dame de Palerme va vous raconter ça. Vous verrez les Anjou (brutaux), les Hohenstaufen (politiquement corrects), les Aragon (à l'affût), les Catalans (aux aguets) et le petit peuple (aux abois, naturellement). N'écartez pas trop vite La Kahéna de votre sélection, car la bougresse est rancunière. C'est un peu plus au sud, dans les Aurès. De petits royaumes juifs y résistaient contre la poussée de l'islam trente ans avant Charles Martel. Pour le géographe Ibn Khaldoun, première source de cette histoire joyeusement romancée, la Kahéna a bien existé. Au rayon « thrillers », méfiez-vous de La Sphère, surtout si vous passez l'été au fond du Pacifi-



que. C'est là qu'elle vous attend, dans un vaisseau spatial naufragé. Michael Crichton vous connaît par cœur, il sait exactement ce qui vous flanque la frousse, vous voilà prévenue. Aimeriez-vous être juré ? Le Maître du jeu aussi. Un jeu qui en vaut la chandelle car il s'agit de tabac et de cancer : grosses indemnités possibles, elles ne sont pas pour vous, mais c'est vous qui déciderez. Seulement, il y a des risques, même si vous n'avez pas la fumée, car la belle Marlee rôde autour du tribunal. L'auteur, M. Grisham, justifie pleinement sa réputation. Il devrait pourtant se mêler de La Galite qui écrit en français des thrillers américains : Mon nom est Kate Crow exhale un authentique fumeur d'enfer. Les maudits sont-ils donc parvenus à dompter le virus, à l'accélérer, à le retarder à leur guise ? Kate le pense et elle sait de quoi elle parle. Elle vaincra, mais les méchants pourraient bien revenir un jour, alors attention, hein : la moindre écorchure... Vous bâillez ? l'effroi n'est pas pour vous ; vous voulez sourire, et si possible rire aux éclats : rendez-vous au Homard fou. Eponoufante, cette meuf, on vous jure, filic à la ville, elle est bi au lit. Le FBI a bien fait de s'assurer son concours : il y a de l'androïde dans l'air, spécimens superbes des deux sexes. Humains, pas humains ? Il faudrait vérifier. Comment ? facile, regardez s'ils ont un nombril. On reste pantois devant la verve de Jacques Sadoul. Du nombrilisme comme ça, on en redemande. Dans un genre plus victorien, Sherlock Holmes et l'apicultrice est tout aussi gai. Il est rare de sentir comme ici le plaisir qu'a pris l'auteur à écrire et le traducteur - excellent - à adapter. Vous savourez la perfidie avec laquelle ils lâchent une jeune femme sur le fameux misogyne. Flamingo est un écran géant dans le ciel de Floride, un « drive-in » des années 60. Le comportement

drolatique de la famille qui le gêne vous divertira, puis vous touchera, car ce roman d'initiation est un merveilleux chant d'amour familial, subtilement élaboré par un écrivain sensible. La famille est également rassemblée autour de L'Enfant Lazare, mais vous ne riez plus car il git au plus profond d'un coma. Espoir, désespoir, déchirement, réconciliation, et puis l'inquiétante excursion vers les landes désolées du pays de l'inconscient. Votre inconscient à vous est en vacances ? Eh bien : pensez donc à l'amour. Vous en trouverez, malchanceux, dans l'aventure de L'Homme qui voulait changer sa vie. Voilà une pulsion typiquement masculine qui ne même pas à grand-chose, sauf à ce très attachant récit d'un photographe contrarié qui devient avocat d'affaires et se rebelle un jour. Si vous redoutez vos tendances maso (le foot, sans doute), consultez Anne Rice et sa Belle au

bois dormant, elles vous soignent avec pincées et chaînes, dans une prose érotique du meilleur aloi. Mais si vous aimez vraiment aimer, ne manquez pas La Lettre d'amour. Il faudrait bien de la balourdise pour ne pas s'éprendre de cette héroïne quadragénaire, volontaire et douce, sensible et raisonnable. La lettre est anonyme, quel ennui ! mais quel délice ! Et comme cela vous trouble de scruter les messieurs autour de vous pour découvrir l'auteur. Tout en finesse, légère, gaie, impertinente, cette petite musique d'amour déridera les plus moroses. Avec Le Puisatier des abîmes, c'est plutôt du Wagner qu'on écoute car ce livre inquiettant étudie le pouvoir et les mythes de notre temps. Les images, quand on les fabrique comme il faut, peuvent aujourd'hui bien plus que les dollars ou les kalachnikovs. L'auteur ajuste des mécaniques parfaites, des coups de théâtre imparables, et son imagination bouillonne. Mais ne le classez pas trop vite au rayon de l'évasion, car sa prose est splendide, pleine d'inventivité, de liberté, et il sait parler d'amour comme bien peu. Courage, plus que quelques matches. Ah ! pour le penalty, nous non plus, on ne sait pas.

- Le Homard fou, de Jacques Sadoul, Albin Michel, 286 p., 98 F.
● Sherlock Holmes et l'apicultrice, de Laurie King traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Claude Seban, Ramsay, 370 p., 135 F.
● Flamingo, de Larry Baker, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par François Lasquin, Albin Michel, 422 p., 140 F.
● L'Enfant Lazare, de Robert Mawson, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Edmonde Blanc, Pion, 383 p., 139 F.
● L'Homme qui voulait changer sa vie, de Douglas Kennedy, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Bernard Cohen, Belfond, 353 p., 120 F.
● La Belle au bois dormant, d'Anne Rice, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Adrien Calmevent, Laffont, 297 p., 129 F.
● La Lettre d'amour, de Cathleen Schine, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Marie-Claire Pasquier, Nil, 327 p., 120 F.
● Le Puisatier des abîmes, de Bernard Trtiaux, Denoël, 284 p., 115 F.

L'amour en dérision

Seul ménage fiable : la férocité et l'humour d'Elizabeth McCracken et Alison Lurie

UN AMOUR IMPROBABLE (The Giant's House) d'Elizabeth McCracken. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Céline Schwaller-Balay, Calmann-Lévy, 336 p., 120 F.

UN ÉTÉ À KEY WEST (The Last Resort) d'Alison Lurie. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Céline Schwaller-Balay, Rivages, 278 p., 125 F.

Il existe un répertoire de romans dans lequel les romancières anglo-saxonnes, qu'elles vivent d'un côté de l'Atlantique ou de l'autre, puisent sans se lasser. Parmi leurs sujets favoris, traités sur le mode comique ou ironique : la solitude, la frustration, le manque d'amour. Peggy, l'héroïne d'Un amour improbable d'Elizabeth McCracken, a toutes les caractéristiques de ses consœurs, qu'elles figurent dans un roman de Muriel Spark ou d'Anita Brookner : la trentaine environ, sans beauté particulière ni trait saillant, plutôt pète, en un mot insignifiante, elle est bien entendue célibataire et exerce le métier de bibliothécaire, c'est-à-dire qu'elle range, classe, renseigne, observe... Trop lucide, trop dépourvue d'illusions pour espérer le prince charmant, elle a concentré son amour sur de petits riens. Mais voilà, contre toute attente, le prince charmant va surgir. Certes, il n'est ni beau, ni riche, ni prince, il est même plutôt bizarre, voire monstrueux. C'est tout d'abord un enfant trop grand pour son âge, James Carlson, qui fréquente assidûment la librairie et que Peggy va regarder grandir, encore grandir, jusqu'au jour où il atteint l'âge de vingt ans et la taille de deux mètres soixante. Séduite par cet adolescent fabuleux, Peggy décide de ne plus le quitter. Nous sommes bien dans l'univers des contes, un monde où régner les bons géants, les êtres contrefaits et malheureux, tendres et solitaires, qui n'existent

que pour satisfaire le besoin d'amour de ceux qui vieillissent sans avoir aimé ni vécu. Et, comme dans les contes, il est souvent question de fêtes et de mariage, de pieds et de chaussures : mais Peggy, à l'inverse de Cendrillon, s'agenouille pour chasser les pieds gigantesques et difformes de son prince charmant. « J'aspirais à l'amour, oui, mais je n'ai jamais eu l'impression qu'il y ait plus d'amour dans le mariage que dans une boucherie ou un grand magasin. » L'humour, fondé sur le refus des lieux communs et des consolations illusives, accompagne de bout en bout cette étrange histoire d'amour fou qui culmine après la mort du prince merveilleux.

LE MARIAGE ÉREINTÉ Le mariage est l'une des cibles de la moquerie préférée de ces romancières. Ainsi Jenny, dans Un été à Key West d'Alison Lurie, aime, admire, protège, accompagne, choisit et soutient depuis plus de vingt ans un mari bien plus âgé qu'elle, Willie Walker, célèbre naturaliste, professeur émérite, occupé de surcroît de « botanique, climatologie, écologie, entomologie, géologie, histoire, pédologie et zoologie ». Le professeur Walker sent le mot approcher et, plutôt que d'attendre un lent et honteux dépérissement, s'absorbe dans la préparation d'un suicide qui, chaque fois, malgré ses louables efforts, échoue lamentablement. Pendant ce temps, Jenny, délaissée, trouve des compensations dans la compagnie chaleureuse d'une féministe de choc, homosexuelle de surcroît. Le tout se passe en Floride, à Key West, l'île de la dernière chance, un mouvoir de luxe pour vieillards fortunés où est venu se réfugier le couple en perdition. Mais, plus que le thème, somme toute banal, de l'émancipation féminine, nous intéressent l'obsession de la vieillesse, de la maladie et de la mort qui court en filigrane tout au long des pages et donne à l'histoire une acuité particulière, un esprit de comique et de méchanceté. Christine Joré

Mystères et fascination

Dans la grande tradition des feuilletons du XIXe siècle : Paul Féval et Ponson du Terrail

MYSTÈRES DE LONDRES de Paul Féval. Phébus, 415 p., 139 F.

LA BARONNE TRÉPASSÉE, de Ponson du Terrail. Joëlle Losfeld, 260 p., 119 F.

Plus de romans d'aventures sans au moins un mystère. Quand le secret d'une vie ou la révélation d'un univers inconnu en est le sujet, c'est le triomphe du feuilleton qui fit les beaux jours des journaux du XIXe et que l'édition fait revivre aujourd'hui. Parmi ces auteurs prolifiques, Féval et du Terrail tiennent une place de choix. Agacé par le succès que le Journal des débats obtient avec Sue et ses Mystères de Paris, le directeur du Courrier français commande à Féval des Mystères de Londres. L'auteur traverse la Manche, s'épouvante de la violence née d'une misère qui coûte une insolente richesse, mène quelque enquête et écrit un roman qui nous passionne encore. « Fascinant ». Le mot résume l'œuvre. Fascinant, comme le dit Paul Morand, un style qui, paradoxe pour ce qu'on pense habituellement des feuilletons, use souvent du raccourci : « le costume était une date » et voilà le passage du temps inscrit. Fascinantes la plongée dans le fog londonien, réplique du fog des âmes, et les intrigues qui s'entremêlent tantôt pour l'amour, tantôt pour une trame de roman policier. Fascinant l'art de dérouter le lecteur avec une multiplicité de fausses pistes qui loin de l'égarer l'attachent. Fascinante la sociologie qui prend sa place sans jourdeur dans le récit, que ce soit pour fustiger le colonialisme des professeurs ou dénoncer l'aveuglement des nantis sur la pauvreté qu'ils génèrent. Et fascinant, bien sûr, sa façon de nous dévoiler les mystères des bas-fonds d'une ville incroyablement vraie. Fascinant aussi ce Ponson dont on ne compte plus les joyusetés -

« il se promène les mains derrière le dos en lisant son journal » - plus clinis d'œil que boures. Se disant descendant de Bayard, il se veut dans la lignée des Sue et des Dumas. A vingt-quatre ans, il était populaire et intraitable, fécond au point de donner des feuilletons à cinq journaux à la fois, soit trente volumes par an. Certes, la qualité littéraire fait souvent défaut, et il multiplie les dialogues de deux ou trois mots - façon de faire du texte pour qui est payé à la ligne - mais sa technique pour tenir le lecteur en haleine et l'installer dans l'intrigue est parfaite. Féval et du Terrail tiennent une place de choix.

TRAQUENARDS, SOURIRES, ÉPOUVANTE On n'entre pas chez Ponson comme chez Flaubert. Il n'y prétend d'ailleurs pas, n'ayant d'autre ambition que séduire en étonnant, et là, c'est la parfaite réussite qui atteint son sommet quand il crée l'immortel Rocamboles. Ponson, lui aussi, aime le mystère. Ainsi avec l'histoire de cette baronne, il pose une énigme qui a le génie de traiter de façons différentes selon les chapitres. En épousant Hector de Nossac, Hélène Borelli, fille d'un fermier des gabelles, devient baronne. Le soir des noces, paraît la duchesse d'A... A la suite d'un pari, le baron devait se faire son esclave pendant vingt-quatre heures. Elle a malheureusement choisi ce jour. Et la jeune mariée disparaît. Est-elle morte, vivante ? Est-elle le vampire qui, de nuit, visite le baron ? D'intrigues en traquenards, de sourires et d'épouvantes, mystère ! Bien que la dernière ligne semble le dire, surrons-nous jamais ce qu'est devenue la baronne ? Quel qu'il en soit, avec Ponson et sa disparue, comme avec Féval et ses « gentilshommes de la nuit », voilà de quoi se laisser fasciner par le mystère pour un agréable moment de lecture. D'évasion et, pourquoi pas, d'oubli des mystères moins drôles de notre temps. Pierre-Robert Leclercq

En trois dimensions

De l'épouvante à l'enchantement et selon les goûts : thriller et western fantasy ou épopées médiévales

LE CLUB DE L'ENFER de Peter Straub. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Michel Pagel, Pion, 490 p., 139 F.

LA TOUR SOMBRE de Stephen King. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Yves Sarda, Ed. 84, 668 p., 140 F.

PENDRAGON de Stephen Lawhead. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Luc Carissimo, Buchet/Chastel 384 p., 120 F.

Il y a plusieurs manières d'aborder le dernier roman de Peter Straub. L'une d'elles est de le décrire comme un thriller très contemporain racontant le duel entre un tueur psychopathe, d'une intelligence brillante et d'une rare perversité, et une femme qu'il a kidnappée au moment de son éviction des locaux de la police. Mais ce serait négliger une donnée fondamentale qui est l'enquête conduite de façon un peu erratique par cette femme, marquée par son séjour au Vietnam comme infirmière (et on trouve là un thème récurrent de la trilogie de la Blue Rose), sur un mystère ancien appartenant à la catégorie classique des « murder in retrospect ». Ce serait occulter surtout le rôle essentiel d'un roman qui est au cœur profond de l'intrigue : Le Voyage dans la nuit d'Hugo Driver. Ce roman, qui est devenu un véritable livre-culte, a eu une influence décisive sur la presque totalité des protagonistes du roman et il appartient, pour autant que l'on puisse en juger, à la veine de la fantasy. Or Le Club de l'Enfer est construit moins comme un véritable thriller que comme un roman de fantasy : Nora Chancel, l'ex-infirmière, y mène une quête, subit une série d'épreuves de nature très différente et affronte le Mal incarné au fil d'un parcours initiatique qui la révèle à elle-même. Nous sa-

vions Peter Straub capable de rivaliser avec les meilleurs auteurs de ces deux genres, nous le savons désormais capable de les mêler en un hybride d'une efficacité souveraine : entrer au Club de l'Enfer, c'est n'en pas sortir avant la dernière ligne ! Son complice du Talisman, Stephen King, poursuit avec le cycle de La Tour sombre une œuvre ambitieuse, assez ésotérique, qui se situe au carrefour de plusieurs genres. Son quatrième tome, agrémenté de magnifiques illustrations de Dave McKean, ne nous fait guère progresser sur le chemin de cette tour énigmatique où en est en jeu la cohésion du monde, quoiqu'il dénoue le cliffhanger sur lequel Stephen King abandonnait Roland-le-Pistolero et ses compagnons à la fin de Terres perdues... C'est que, en effet, l'intrigue de Magic et Cristal est constituée avant tout d'un énorme flashback : le récit du premier amour de Roland encore adolescent, alors qu'il était en mission avec deux de ses camarades dans l'une des baronnies de l'entre-deux-mondes. Stephen King a trouvé ainsi l'occasion non seulement d'écrire une fort belle histoire d'amour, mais aussi de « faire » son western, un western baroque, échevelé, qui joue d'admirable manière avec toutes les mythologies et tous les rituels du genre, en profitant des latitudes offertes par son décor de fantasy. A ceux qui préfèrent, aux cavalcades dans la prairie ou aux traques dans les jungles urbaines, les épopées médiévales et le choc des épées au feulement des balles, Pendragon, quatrième volet de la saga arthurienne de Stephen Lawhead, est tout indiqué. L'auteur y conte quelques fragments de la vie du roi mythique de Bretagne, avec la ferveur, la conviction et le souffle poétique qu'on imagine bien être l'apanage de celui qu'il a choisi comme narrateur : Myrddin Emrys, alias Merlin l'Enchanteur. La barde traite ici de la lutte contre l'invasion des hordes vandes d'une façon très inspirée. En un mot, enchantresse. Jacques Baudou



# Anne Brouillard, une voix dans les images

Ses histoires presque sans paroles, où ses illustrations sont peintes comme autant de tableaux et les textes remplis de poésie, font la singularité de l'œuvre de cette illustratrice

Chez Anne Brouillard, c'est à deux pas du ciel. Pas très loin, pourtant, pas plus haut que le sommet d'une vieille maison bruxelloise un peu de guingois, appuyée contre un escalier minuscule. Mais, à cet étage-là, où les murs forment un chemin à des processions d'animaux peints, on est loin d'en bas. Toutes fenêtres ouvertes sur les nuages, la jeune femme reçoit dans un appartement où flotte un peu de l'atmosphère

**Portrait**  
« Je suis illustratrice et pas peintre, même si j'utilise la peinture comme matériau. Ma façon de penser est narrative avant tout »

mystérieuse et presque recueillie dont sont imprégnés ses albums. A trente et un ans, Anne Brouillard a déjà écrit et illustré de très nombreux livres pour enfants, tous empreints d'une poésie calme et parfois légèrement mélancolique.

Leur singularité, ses œuvres la doivent d'abord à des illustrations conçues comme de véritables tableaux et pensées pour parler d'elles-mêmes. Formée dans une école d'arts plastiques de Bruxelles, Anne Brouillard peint sur d'épaisses feuilles à trame de coton, avec des peintures de sa composition. Les pigments sont à portée de sa main, enfermés dans des pots de confiture posés sur deux larges étagères.

En les mélangeant à du jaune d'œuf et à quelques gouttes de vinaigre, elle obtient des nuances qu'elle ne trouverait pas dans le commerce. Le résultat, ce sont des planches aux couleurs subtiles, où le mélange d'ombre et de lumière donne



« La Terre tourne », d'Anne Brouillard.

une idée de profondeur et de secret.

« Je suis illustratrice et pas peintre, même si j'utilise la peinture comme matériau, affirme-t-elle pourtant. Ma façon de penser est narrative avant tout, je mets en scène un ensemble d'images. A la limite, on pourrait dire que cela se rapproche du cinéma. » Souriante et juvénile, Anne Brouillard a les yeux bleu clair sous des cheveux blonds et raides. Non sans malice, elle note que les histoires sans texte déroutent souvent ses lecteurs. Car il lui est arrivé d'inventer des albums entièrement ou pour partie dépourvus de mots.

Des livres dont les illustrations sont faites pour être lues, en quelque sorte. *Trois chats* (1), par exemple, qui fut son premier livre publié ou *Le Sourire*

du loup (2), une étrange et très frappante histoire en boucle. Cela commence par une forêt dans laquelle surgit un loup qui se met à sourire. L'illustration s'approche de la gueule du loup comme une caméra, jusqu'au point où l'image se met à ressembler, puis à se confondre avec la forêt du début. Les notions de dedans et de dehors, d'opposition ou de confusion entre les deux sont largement explorées dans les livres d'Anne Brouillard. Rien d'étonnant à cela, pour une jeune femme qui adore les trains et ne supporte pas l'idée d'être enfermée.

La nature et en particulier les éléments sont aussi abondamment représentés. C'est le cas dans le bel album intitulé *Il va neiger* (3), ou dans *La Maison de Martin* (4), « une haute maison

rose dans une vaste plaine que le vent traverse en courant ». Et aussi dans *Mystère*, où une petite fille suit des traces de pas dans la neige pour savoir qui a laissé des empreintes. Les hauts troncs d'arbres qui entourent l'enfant sont tous à tour gais ou menaçants, lumineux ou serrés comme les barreaux d'une prison. Leur grande silhouette revient très fréquemment sous le pinceau d'Anne Brouillard, qui s'inspire des forêts de bouleaux suédoises. La Suède, c'est le pays d'origine de sa mère, l'endroit où elle aime se rendre au moins une fois par an.

C'est là, près d'un lac, dans un coin tranquille où elle avait planté sa tente, qu'elle a composé le splendide *La Terre tourne*. « *La Terre tourne dans l'air frais d'un matin de fin d'été, dans l'air doux où traînent quelques paroles et l'odeur du café, dans les gouttes de rosée et les pétales de roses. Et le reflet des nuages tourne avec la Terre. Et les bébés qui vont naître, et le chat près de l'écluse, et le premier train du jour, tournent avec la Terre.* » Car Anne Brouillard a beau terminer toujours ses illustrations avant ses textes, elle est aussi poète. Une poète inspirée par les connexions entre l'infiniment petit et l'infiniment grand, par le bruit d'un flocon qui tombe et le murmure de l'univers.

R. R.

- (1) Sorbier, 1990
- (2) Epigones, 1992
- (3) Syros, 1994
- (4) Sorbier, 1996

« LA TERRE TOURNE  
d'Anne Brouillard  
Ed. du Sorbier (51, rue Barrault, 75013 Paris), 24 p., 86 F.

MYSTÈRE,  
d'Anne Brouillard  
éd. Pastel, 32 p., 86 F.

# L'imagière des poètes

Peintre et illustratrice, Jacqueline Duhême relate ses souvenirs avec Eluard, Matisse, Prévert...

**PASSION COULEURS**  
de Jacqueline Duhême  
Entretiens  
avec Florence Noiville  
Gallimard Jeunesse/Seuil,  
112 p., 128 F.

À se laisser conter toutes ses rencontres, toutes ses passions, toutes ses vies, c'est à se demander si c'est bien la même femme, d'un bout à l'autre, dont ce livre trace le destin. Peintre, dessinatrice de livres pour enfants - « imagière », comme aimait l'appeler les poètes -, Jacqueline Duhême fut à la fois l'amie discrète ou permanente d'Eluard, de Matisse, de Prévert, de Claude Roy, du Prix Nobel de littérature Miguel Angel Asturias, du philosophe Gilles Deleuze ou de l'éditeur Maurice Girodias, et l'accompagnatrice, lors de ses reportages illustrés pour le magazine *Elle*, de Jackie Kennedy en Inde et au Pakistan, du pape Paul VI en Terre sainte, du général de Gaulle en Amérique du Sud... A soixante-dix ans, sans avoir manifestement rien perdu de cette vivacité joyeuse que Man Ray avait su surprendre, elle se confie à Florence Noiville dans un livre d'entretiens où les dessins, les photographies et les légendes semblent entrer en conversation avec ses propres souvenirs.

Elle ne soupçonnait pas qu'elle se souviendrait longtemps de ce que lui avait dit un jour Matisse, l'air de rien : « Vous avez trouvé quelque chose de plus distrayant que le travail ? Vous en reviendrez, ma petite. Vous en reviendrez... » Il l'avait reçue chez lui alors qu'elle travaillait comme bonne d'enfants, ne pensant qu'à peindre et à dessiner. Pour la circonstance, elle avait emprunté une robe dans l'armoire de « la Madame », comme dans *Les Bonnes*, mais la suite est beaucoup plus douce que dans la pièce de Jean Genet. Matisse, presque sans

attendre, lui propose d'entrer chez lui comme aide d'atelier et comme modèle - non sans prendre le temps de la nourrir afin d'entretenir ses formes. « Il trouvait ça très bien d'avoir en même temps l'ovale [le visage] et les ronds [les seins] », commente simplement Jacqueline Duhême, dont on croit entendre à chaque phrase une sorte de rire lumineux, tant ses souvenirs sont joyeux.

C'est auprès de lui, entre autres, qu'elle apprend à confirmer son talent d'« imagière », l'art de conduire au texte par l'image. « Regardez, regardez, personne ne sait voir », lui disait Matisse. Elle, elle savait. Comme les poètes et les peintres ont su la voir. Avant Matisse, il y eut Paul Eluard. La rencontre, une fois de plus, doit tout à cette sorte d'éclat mystérieux qui semble émaner d'elle. « contestataire », ainsi qu'elle se définit elle-même. Alors ouvrière en usine chez Jaeger, Jacqueline Duhême est chargée par une camarade de faire signer au poète un livre pour elle lors d'une séance de dédicaces. L'amitié est immédiate, et tout se traduit aussitôt en images. Elle illustre son texte *Grain d'aile* avant de devenir l'imagière d'une dizaine de textes de Jacques Prévert, dont elle devient à encore l'amie très chère. Ensemble, ils créent *L'Opéra de la lune*. Avec Prévert, l'effort était minimal : « *Lorsqu'il m'expliquait, raconte-t-elle, je "voyais" les images.* » Et ce n'est pas le moindre plaisir, tout au long de cette vie déroulée en dialogues, que de retrouver les images familières de Jacqueline Duhême. de *L'Opéra de la lune* de Prévert à *L'Oiseau philosophe* de Gilles Deleuze : ces dessins faussement naïfs, grouillant de couleurs, d'animaux, de textes libres et d'insouciance, gracieusement « contestataires », joyeusement vivants.

Marion Van Renterghem

Florence Noiville  
est journaliste au Monde

# Désaccord parfait

Sans échapper à quelques stéréotypes, Aldo Naouri dépeint en noir les relations mère-fille

**LES FILLES ET LEURS MÈRES**  
d'Aldo Naouri  
Ed. Odile Jacob, 336 p., 140 F.

C'est un rapport fusionnel et passionnel où se mêlent la tendresse, la rancœur, la connivence, le malaise, la proximité, la violence... Sous la plume du pédagogue Aldo Naouri, la relation entre mères et filles éclate dans sa singulière ambiguïté. Tordant le cou au mythe de l'accord parfait entre les unes et les autres - mais quelle fille ou quelle mère ferait encore aujourd'hui semblant d'y croire ? -, ce spécialiste des relations familiales met en lumière l'effrayante charge de souffrances qui relie ces femmes, de génération en génération.

À l'entendre, on pourrait croire à une malédiction ! La première dînée eût timent à ce que la fille, dès le plus jeune âge, serait traversée par la crainte de ne jamais pouvoir se détacher de sa mère, « et ce d'autant qu'elle soit en être issue et qu'elle se sache, surtout, faite comme elle », écrit Aldo Naouri. « A un premier et hésitant "qui suis-je ?" succède assez vite un problème plus "suis-je moi ?" qui laisse entendre un "suis-je moi réelle, vivante (...) ou seulement son reflet, autrement dit rien de plus qu'une illusion sur laquelle elle aura indéfiniment tout pouvoir" ?

Car, à supposer que la petite fille parvienne à se forger une identité autonome, elle se heurtera à une deuxième difficulté : le risque d'être visée par l'« injonction de répétition ». Celle-ci désigne la manière dont la mère, se projetant dans sa fille, tente d'en faire son « clone » pour exorciser son angoisse de mort. Malheur à cette « élue » dont une part de la personnalité est à jamais confisquée. Mais malheur aussi aux autres sœurs de la fratrie qui ne se consolent jamais vraiment de ne pas avoir été choisies et lut-

te tout leur vie, consciemment ou non, pour voir leurs mérites reconnus.

Mais le plus poignant dans ce livre est peut-être la façon dont ces filles se cacheraient à elles-mêmes la sujétion où elles sont tenues en trouvant à leur mère mille circonstances atténuantes. « Plus qu'occultée », cette violence est « proprement déniée par le discours ambiant, laissant place le plus souvent, sous prétexte d'une similitude de sensibilité, au fantasme de l'entente parfaite ». Réciter sa mère, pour une fille qui a été « hantée » par son exemple, ne serait-ce pas se renier soi-même et se détruire ? Si bien qu'après tant d'années de violence rentrée, la fille, devenue elle-même mère, n'aura d'autre exutoire que de déverser à son tour cette violence sur sa fille. Et ainsi de suite. Comme si, entre les lignes, on pouvait lire cette affreuse menace : « Tu seras une mère, ma fille ! »

Noir tableau - bien extrême tout de même -, qui conduirait à désespérer de rencontrer jamais une mère aimante ou une fille épanouie. Si elle a le mérite de remettre en cause la noblesse de la tâche maternelle, « encensée jusque par les institutions » comme « le socle de toute morale », et si l'on ne peut que souscrire à sa conclusion (le rôle indispensable du père comme « élément régulateur »), la vision d'Aldo Naouri n'échappe pas aux stéréotypes - le plus insistant demeurant la nostalgie et l'« envie du pénis » (concept freudien de *penis-envie*) qui, sous-tendant l'ouvrage, serait la source de tous les maux. Une perception rapide qui, loin d'éclairer tous les replis secrets de l'intimité entre les mères et les filles, risque d'en laisser plus d'une sur sa faim.

Florence Noiville

\* Signaler également l'ouvrage de Jean-Marie Delassus, *Devenir mère, la naissance d'un amour*, éd. Dunod, 236 p., 125 F.

## Livraisons

● **LOLA S'EN VA**, d'Anna Höglund  
Dans la tonalité noire et bistré qu'elle affectionne, la Suédoise Anna Höglund poursuit sa série des « Lola », infortunée souris à qui Léon, son compagnon, donne du fil à retordre. Cette fois, cet affreux la néglige et Lola décide de s'en aller. Sous le trait simple et expressif d'Anna Höglund passent la colère, la soif de vengeance, le regret, la tendresse. Un grand moment de psychologie, fin et juste comme une vraie scène de ménage... chez les souris, bien sûr (Seuil Jeunesse, 60 p., 69 F. A partir de 5 ans).

● **LIZI, LA SOURIS LA PLUS FORTE DU MONDE**, d'Udo Weigelt et Nicolas d'aujourd'hui  
Lizi s'est réveillée avec le sentiment d'être « la plus forte du monde ». Elle prétend même affronter Norbert, l'ours le plus costaud de la forêt. Un suspense bien entretenu, un texte à plusieurs niveaux de lecture qui fonctionne parfaitement avec l'image et une chute des plus inattendues font de cette histoire le prototype de l'album « classique » dont on se réjouit qu'il résiste encore à tous les livres-gadgets destinés à cet âge (éd. Nord-Sud, 28 p., 89 F. A partir de 3-4 ans).

● **LES ENQUÊTES DE LA MAIN NOIRE**, de Hans Jürgen Press  
Signé par un dessinateur de presse qui fut longtemps un collaborateur du journal *Stern*, ce livre, traduit en onze langues, est un best-seller outre-Rhin. Lisez l'énigme à gauche, cherchez la solution dans le dessin à droite, mesurez au passage votre sens de l'observation et avouez que cet album, publié en 1965, mérite bien d'être considéré comme le premier « polar interactif » pour la jeunesse (Actes Sud junior, traduit de l'allemand par Sylvia Gehlert, 128 p., 69 F. A partir de 8 ans). FL N.

● **AL BOSQ D'ARDENA/AU BOIS D'ARDENE**, d'Anne Letuffe  
Rarement collages ont été d'une invention plus convaincante. Imaginez une sorcière, un chaperon forcément rouge, un petit prince en quête d'oiseau plutôt que de mouton, qui parcourent en cavalcade une dizaine de tableaux composés de papier découpé, de feuilles, brins d'herbe et grains de sable... En se laissant guider par cette comptine occitane, livrée dans une leçon bilingue, on découvre le plaisir de passer du plus grand au plus petit avec le vertige du retour (éd. Didier, « Pirouette », 24 p., 60 F. A partir de 3 ans).

● **PÉNÉLOPE LA POULE DE PÂQUES**, de Hubert Ben Kemoun et Stéphane Girel  
Comment l'infortunée Pénélope, délicate poule en chocolat si bien cachée que les enfants ne l'ont pas débusquée le matin de Pâques, parviendra-t-elle à échapper à l'horrible sort que la chaleur de la belle saison lui promet ? Cette fable simple et astucieuse est remarquablement servie par le dessin naïf de Stéphane Girel. Les veines du bois qui sert de support, sa blondeur chaude ajoutent à la douceur du conte (Père Castor Flammarion, 32 p., 72 F. A partir de 4 ans). Ph.-J. C.

● **ANGE**, texte d'Annie Agopian, illustrations de Régis Lejonec  
Ange est gardien de nuit. C'est un personnage longiligne et un peu flou, qui « surveille notre fabrique à rêves » et peut, tout à loisir, « ouvrir les portes des entrées obscures où dorment nos souvenirs ». Une créature fantasmagorique, mais pas inquiétante pour deux sous, accompagnée par un joli texte et des illustrations raffinées, aux couleurs subtiles et douces (éd. du Rouergue, 45 p., 72 F. A partir de 4 ans). R. R.

**MAURICE DENUZIÈRE**

Avec la puissance romanesque qu'on lui connaît, Maurice Denuzière livre ici le quatrième volet de son immense saga helvétique.

Maxime Romain  
La Marseillaise

Denofé

